LE DEVOIR

Fais ce que dois

la météo: généralement ensoleillé et venteux par moments. Minimum la nuit dernière -18. Maximum -16. Aperçu pour demain : ensoleillé. Détails en page 6.

25 CENTS

Vol. LXVIII - No 13 | Montréal, samedi 17 janvier 1976 | Saint Antoine

Bourassa: vouloir faire oublier l'indépendance, grave erreur politique

Le référendum du PQ exposerait le Québec au chantage économique

par Michel Roy

"C'est une erreur stratégique très grave pour le Parti Québécois de parler d'un référendum sur l'indépendance deux ans après les élections", a déclaré M. Robert Bourassa au cours de l'entretien qu'il accordait ces jours derniers au DEVOIR. Sur ce point précis, le premier ministre donne raison à M. Pierre Bourgault qui s'est publiquement prononcé contre cette position de son Parti.

"Je dis que la raison d'être du Parti québécois, c'est la séparation et l'indépendance! Pierre Bourgault a l'avantage de la franchise sur ce point."

Erreur stratégique, mais aussi erreur politique "que je,me chargerai de dénoncer", précise M. Bourassa qui annonce de la sorte l'un des thèmes, sinon le cheval de bataille de la prochaine campagne électorale.

Ce délai de 24 mois qui s'écoulerait entre une élection et le référendum, estime le premier minnistre, "donnerait au pouvoir économique un moyen de chantage incroyable et extrêmement puissant". L'incertitude gagnerait les milieux économiques et les investisseurs pendant cette période; ceux-ci seraient portés à investir ailleurs. Ce qui signifie que le référendum se tiendrait dans des conditions économiques très difficiles.

Pour tout dire, M. Bourassa pense que "le référendum serait voué à l'échec" et se demande quel serait ensuite le sort des Québécois. Que leur resterait-il comme pouvoir de marchandage? Que dirait le Canada anglais?

"Il est évident que le référendum contredirait l'élection. Les Québécois sont trop attachés à leur niveau de vie qui serait clairement mis en danger. Déjà, la loi 22 nous fait perdre des investissements. Qu'arriverait-il si nous allions à l'indépendance? Et je ne parle pas des effets économiques immédiats: un milliard et demi de dollars au titre de la péréquation et un milliard en vertu des ententes sur le pétrole!"

"Le camouflage que le Parti québécois

Voir page 24: Robert Bourassa

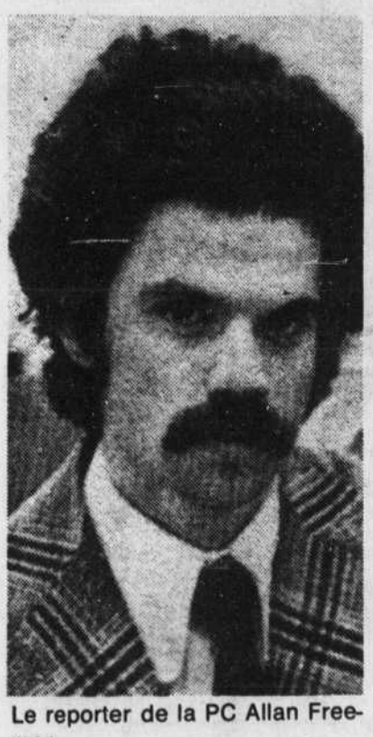
■ L'avenir de la CECO est encore en balance

■ Un gouvernement régional, ce serait la tour de Babel

— page 24

Cité incomplètement . . .

Ouellet a dit "sensiblement" ce que rapportait la dépêche



Le reporter de la PC Allan Freeman.

par Clément Trudel

Le journaliste Allen Freeman aurait cité de façon incomplète le ministre André Ouellet, peu après que fut connu l'acquittement de trois raffineries de sucre par le juge Kenneth Mackay. C'est du moins ce qu'a prétendu hier le ministre de la Consommation et des corporations, appelé à témoigner dans une cause où on l'accuse d'outrage au tribunal. M. Ouellet admet avoir "sensiblement" dit ce que lui faisait dire une dépêche d'agence le 19 décembre.

Freeman et Ouellet ont conversé brièvement: deux minutes, soutient le journaliste de la Canadian Press, une minute au plus selon le ministre. L'entretien qui s'est déroulé le 19 décembre à Ottawa a eu lieu à proximité du "lobby du gouvernement", pièce aux frontières imprécises où se regroupent les députés avant de regagner la Chambre pour un vote ou pour y regarder la télévision ou téléphoner.

Il n'y a pas que ce lobby qui ait des frontières imprécises puisque le procureur ad hoc de la Couronne dans cette affaire, Me Richard B. Holden, voulait faire établir par un arpenteur que la Chambre des Communes se situe bien à 500 verges ou moins de la frontière Ontario-Québec sur la rivière Outaouais. Or, rappelle la défense par Me Gabriel Lapointe, il y a toujours litige quant à la location précise de cette frontière, comme en font foi les travaux de la commission sur l'intégrité du territoire québécois.

Le juge James K. Hugessen, auquel le juge Mackay avait demandé jeudi dernier d'entendre cette cause pour que justice soit faite et que l'apparence de justice soit également sauve, reprendra l'audience mercredi prochain (21 janvier) dans la Grande Cour du Palais de justice à Montréal. Hier, un malentendu a forcé le déménagement du tribunal, la Grande Cour ayant été réservée par le ministre de la justice aux fins de la prestation de serment des membres de la Commission des droits de la personne.

Le ministre Ouellet nie toute intention malicieuse à l'endroit du juge Mackay et du tribunal. Si on a donné une interprétation autre à ses propos, il s'en dit contrit. C'est en recevant l'assignation à comparaître, datée du 26 décembre, qu'il aurait su l'ampleur attribuée à ses déclarations.

Le reporter de la CP a rappelé hier que son chef de bureau, Mollins, lui avait demandé, peu après avoir appris la conclusion du jugement Mackay, de recueillir des réactions.

Allen Freeman interviewa tour à tour un membre du parti progressiste-conservateur, puis un néo-démocrate avant de se rendre à proximité du "lobby" gouvernemental. M. Ouellet se trou-

Voir page 6 : Ouellet



M. André Ouellet, quitte le Palais de justice après la seconde audience de sa cause d'autrage au tribunal.

(Téléphoto PC)

Ford bloque 2 rapports secrets sur l'Angola et l'Italie

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le président Ford a interdit à la commission de la Chambre des représentants chargée de surveiller les agences américaines d'espionnage et de renseignements, de rendre publics deux rapports sur les opérations secrètes des Etats-Unis en Angola et en Italie.

Dans une lettre adressée jeudi au président de cette commission, M. Otis Pike (démocrate-New York), le président Ford affirme qu'après avoir revu lui-même ces documents, il estime que leur publication irait à l'encontre de l'intérêt national des Etats-Unis.

Conformément à une procédure établie au début de l'enquête de la commission, celle-ci avait soumis les documents concernant l'Angola et l'Italie à M. Ford avant de décider de les rendre publics.

Plusieurs journaux ont déjà publié l'essentiel des renseignements contenus dans ces documents, notamment l'aide financière que la CIA aurait fournie au parti chrétien — démocrate italien. Des renseignements concernant l'aide américaine au Front national pour la libération de l'Angola et à l'Union nationale pour la libération totale de l'Angola sont également parus dans la presse américaine. Le FNLA aurait reçu 300,000 dollars à titre "d'aide politique" au début de 1975, avant que l'Union soviétique ou Cuba soit intervenu en Angola.

La commission de la Chambre des représentants a également devant elle un rapport sur l'aide américaine aux rebelles

Voir page 6 : Ford

au sommaire

■ Philippe Edmonston : après les voitures citrons, les députés citrons — page 3

■ La vraie nature de la détente : un éditorial de Georges Vigny

■ Un jugement à la manière du juge Deschênes : une analyse de Claude Ryan — page 4

■ Le credo consultatif de Jean Bienvenue — page 7

■ Nos correspondances internationales — page 9

Le problème n'est plus le "joual" mais notre civilisation

M. Jean-Paul Desbiens, auteur des "Insolences du frère Untel" qui ne s'était pas manifesté publiquement depuis quelque temps, a émis l'opinion, hier, que le drame du français au Québec n'était plus un problème de langue, mais de civilisation.

"La question de l'enseignement du français est un leurre", a-t-il dit en livrant ce qu'il a appelé son "crédo personnel" aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Laval.

"On s'en occupe comme un cancéreux s'inquiète de ses insomnies."

L'ancien éditorialiste de La Presse a brossé un tableau noir de ce qu'il appelle "la civilisation jouale", la nôtre, et il a fait profession de foi nationaliste en déclarant que "le social passe par le national" et que les Québécois ont d'abord besoin d'une nation, fruit d'un pouvoir collectif, d'un projet commun et d'une culture française qui est la leur.

Selon M. Desbiens, la "révolution tranquille" s'est faite sur le dos de nos institutions que nous avons modifiées parfois au point de les annihiler parce que nous avons été aussi mous envers les étrangers que durs envers nous mêmes.

"Nous nous battons maintenant entre nous, comme avait prédit Lionel Groulx, a dit M. Desbiens. Il ne s'agit plus de renverser un gouvernement, ce qui est normal en démocratie; il faut détruire le semblant d'Etat que nous avons."



Pour lui, il est devenu impérieux de "recevoir" un gouvernement, ce qui est bien autre chose que d'accepter un gouvernement.

"Quand finirons-nous de nous donner une image avilie et avilissante de nous-mêmes? s'est-il exclamé. Quand finirons-nous de ridiculiser notre propre histoire comme on vient encore de le faire à Radio-Canada avec Bye Bye 75? Et un de nos meilleurs artistes entre dans ce jeu, de se plaindre le conférencier. Et si tu tombes sur un film québécois, c'est tout de suite plein l'écran de christ et de câlice. Là t'es sûr d'être en culture québécoise. Mais non, ce n'est pas la culture québécoise, c'est la hargne de petits faiseux subventionnés par le fédéral".

Moraliste, M. Desbiens a jeté l'a-

Voir page 6 : J.-P. Desbiens



Jean-Paul Desbiens

Jean-Luc Pépin: $100 pour ne plus avoir honte

Le président de la Commission de lutte contre l'inflation M. Jean-Luc Pépin, est disposé à payer un impôt de $100 pour avoir la certitude que les Jeux olympiques se dérouleront tel que prévu au mois de juillet prochain.

"Ce montant serait bien minime pour m'enlever l'humiliation que je ressens chaque matin en lisant les dernières nouvelles sur cette affaire du stade".

Devant un groupe de 250 hommes d'affaires de la métropole, M. Pépin a lancé hier: "Il faut montrer au monde que, même si on ne sait pas construire un stade olympique, les Canadiens peuvent appliquer correctement un programme anti-inflationniste."

Par ailleurs M. Pépin a déclaré, lors d'une conférence de presse, qu'il fallait modifier la nature des relations entre les groupes économiques au pays. "La confrontation doit faire place à une articulation des rapports entre les gouvernements, les entreprises et les syndicats" a-t-il précisé.

Voir nos informations en page 23.

Plus de 200 morts sur les divers "fronts"

L'armée libanaise intervient dans la guerre civile

BEYROUTH (d'après AP, Reuter et AFP) — L'armée de l'air libanaise est intervenue hier contre des positions musulmanes et palestiniennes, dans une action que les leaders musulmans assimilent à une rébellion ouverte. Selon le commandement de l'armée, c'est pour dégager un convoi militaire pris sous le feu du rassemblement islamo-palestinien — on parle de "plusieurs centaines de commandos palestiniens" — que deux Hawker Hunter ont attaqué à coups de roquettes les lignes adverses, au camp palestinien de Bourj-Barajné, près de l'aéroport international de Beyrouth qui a aussitôt été fermé à tout trafic.

Ce seul affrontement a fait, dit-on de source militaire, 35 morts alors que le bilan de la journée, très animée aussi bien à Beyrouth qu'à Damour, Jish, et Zahlé, approchait du chiffre effarant de deux cents morts et plus de trois cents blessés.

Réunis au domicile du grand mufti de la république (chef suprême sunnite), en présence de l'iman Moussa Sadre (chef suprême des chiites), tous les leaders musulmans, dont le chef du gouvernement, M. Rachid Karamé, ont émis un communiqué dénonçant cette "insubordination caractérisée" du commandement de l'armée. Selon eux le commandant en chef de l'armée, le général Hanna, a refusé d'annuler l'ordre de faire intervenir l'aviation, que lui intimait son supérieur, M. Karamé, qui cumule aussi le ministère de la Défense.

Les chefs spirituels et politiques des communautés musulmanes du Liban réclament la levée du blocus du camp palestinien de Tall Zaatar (est de Beyrouth) l'évacuation de celui de Dbayé (nord) et la cessation des hostilités, dans un communiqué diffusé par "La Voix de la Palestine", captée à Damas.

Au demeurant, l'armée libanaise a dû intervenir en force à Zahlé, dans la Békaa, pour contenir des "éléments armés non identifiés", et des combats acharnés se poursuivaient à l'heure de mettre sous presse.

Selon l'agence palestinienne Wafa, les commandos islamo-palestiniens ont abattu un Mirage libanais, alors que d'après les informations disponibles, ce sont deux Hawker de fabrication britannique qui étaient intervenus dans les combats (on lira un témoignage en page 9).

D'autre part, des accrochages ont opposé dans l'après-midi des éléments de l'armée à des commandos des forces palestiniennes à quelques centaines de mètres de l'aéroport international de Beyrouth.

A Damour, fief de M. Chamoun, les combats faisaient toujours rage en fin de soirée. Selon le PNL, les palestiniens, qui étaient parvenus à occuper dans la nuit de jeudi à vendredi un quartier au nord de Damour, avaient été repoussés à la suite d'une contre-offensive lancée par les miliciens chrétiens.

Alors qu'un porte-parole palestinien affirmait, vendredi soir que le village de Jieh, à proximité de Damour, était tombé entre les mains des musulmans et palestiniens, le parti national libéral indiquait de son côté, que les forces adverses avaient pénétré à l'intérieur de la localité où des combats à l'arme blanche sont en cours.

Voir page 6 : Liban



le congrès de leadership du PC

HELLYER — Parce que Paul Hellyer a attendu au dernier moment pour annoncer sa candidature, les premiers commentaires des analystes politiques et des autres candidats ne lui accordaient aucune chance de l'emporter. Cette impression tend néanmoins à se dissiper, à mesure que progresse la campagne. D'abord chez les conseillers de MM. Wagner et Mulroney, on concède que M. Hellyer pourrait se gagner la faveur de nombreux délégués du Québec. Plus important encore, un membre de l'entourage du candidat ontarien Sinclair Stevens reconnaissait l'autre soir à Dorval que M. Hellyer risque de faire une trouée dans les délégations de cette région et constitue une sérieuse menace. Les informations provenant de l'Ouest ne sont pas plus rassurantes pour les candidats adverses. Il appert en effet que M. Hellyer jouirait de l'appui tacite de M. John Diefenbaker qui pourrait, croit-on, endosser publiquement sa candidature à la veille du congrès de février. Ce qui n'est rien de rassurant pour les candidats John Fraser de Vancouver Sud, Joe Clark de Rocky Mountain et Jack Horner de Crowfoot en Alberta.

Le principal handicap de M. Hellyer serait apparemment d'avoir été défait dans Trinity (Toronto) aux élections de 1974. Il avait été élu une première fois en 1949 à la Chambre des communes. Il a été ministre sous des gouvernements libéraux mais quittait le parti en 1971. Il avait été candidat au congrès qui a élu M. Trudeau au leadership.

•

GRAFTEY — Le député de Brome-Missisquoi s'est présenté hier à la presse comme le Harry Truman de la politique canadienne. "Ne sous-évaluez pas Heward Graftey, il est à la hauteur", de souligner M. Graftey dans une brochure destinée à relancer sa campagne au leadership. Se réclamant du président américain de la période de l'après-guerre, M. Graftey rappelle que Harry Truman, défenseur des "vertus anciennes" fut l'un des meilleurs présidents des Etats-Unis, bien que les sondages l'aient toujours ignoré. "Comme Harry, Howard a grandi dans chaque poste qu'il a occupé" lit-on dans la brochure publiée par l'organisation du député de Brome-Missisquoi.

Profitant de la présence des journalistes, M. Graftey s'en est pris à ses deux adversaires du Québec, MM. Claude Wagner et Brian Mulroney. "Je ne bénéficie pas d'un fonds secret de $300,000, comme l'un et ne voyage pas à bord d'un jet fourni par Power Corporation, comme l'autre."

•

LOUGHEED — En dépit des vigoureuses déclarations du premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, à l'effet qu'il n'est pas intéressé à se lancer dans la course à la direction du parti, ses partisans n'en poursuivent pas moins leur campagne destinée à lui faire changer d'avis. Des messages publicitaires sont régulièrement publiés dans les journaux de l'Alberta, invitant la population à communiquer avec le bureau du premier ministre pour "lui demander de devenir leader du Parti conservateur et premier ministre de notre pays". Cette insistance a forcé à nouveau M. Lougheed à réitérer son désintéressement pour la campagne au leadership. Il a répliqué hier à des journalistes que même s'il recevait un million de lettres, il ne reviendrait jamais sur sa décision. Puis il ajoutait: "Je n'ai accompli que 50% des objectifs que je m'étais fixés en devenant premier ministre de l'Alberta."

•

GRAND CANADIEN —, Actuellement en tournée dans l'Ouest du pays, M. Claude Wagner s'est rendu hier assister à une séance parlementaire de l'Assemblée législative de la Saskatchewan.

Les audiences du Conseil

Le rôle des inspecteurs à la baie James restera consultatif

par Gilles Provost

La Société d'énergie et la Société de développement de la baie James (SEJB et SDBJ) ont réaffirmé hier devant le Conseil consultatif de l'environnement du Québec que leurs inspecteurs chargés de vérifier le respect des normes de protection de l'environnement n'ont aucun pouvoir d'intervention direct sur les travaux et qu'il n'est aucunement question de leur accorder ce pouvoir.

On se souvient que le responsable de la surveillance sur tout ce territoire de 640,000 milles carrés, M. Yvon Béland, avait démissionné avec fracas, l'été dernier, parce que la SEBJ lui "refusait tout pouvoir réel."

Dès le début de l'été dernier, d'ailleurs, le Conseil consultatif de l'environnement avait entendu à huis clos le Comité pour la défense de la baie James qui déplorait justement l'absence de contrôle de la SEBJ et des Services de protection de l'environnement sur les répercussions écologiques des travaux en cours.

Comme l'a expliqué hier le président du Conseil, M. Benoit Bundock, c'est à la suite de ces accusations qu'on a convoqué la SEBJ et la SDBJ à venir s'expliquer publiquement. Conformément à la loi, le Conseil fera maintenant rapport au gouvernement en soumettant les recommandations qui lui paraîtront opportunes.

Le porte-parole de la SEBJ, M. Armand Couture, a réaffirmé hier que les inspecteurs de l'environnement, s'ils constatent que les règlements de la société ne sont pas respectés, doivent déférer le cas au siège social "qui avisera des décisions à prendre". A l'époque, M. Béland avait affirmé que cette démarche ne permet pas d'intervenir avant que les dommages ne soient faits.

Interrogés sur l'absence des Services de protection de l'environnement (SPE) les représsentants de la SEBJ et de la SDBJ ont affirmé qu'au contraire, les relations sont "extrêmement étroites" et qu'il y a des rencontres "à toutes les semaines".

Bien plus, les SPE auraient maintenant un représentant à plein temps sur le territoire de la baie James. Cette initiative est toute récente puisqu'il n'en était rien en septembre dernier quand le représentant du Devoir a fait une tournée de l'ensemble du projet.

Dans l'ensemble, toutefois, les deux principaux organismes responsables du développement de la baie James ont répondu avec une apparente aisance à toutes les "colles" que posaient aussi bien les membres du Conseil que l'assistance (Le public, il faut le dire, n'avait pas eu tellement de temps pour se préparer en raison de l'avis tardif de convocation à cette audience publique.)

Ensevelissant les journalistes et le public sous une avalanche de documents, la SEBJ et la SDBJ ont eu toutes les chances d'exposer en détail leurs préoccupations pour l'environnement, tout en indiquant les limites de leur responsabilité en cette matière.

Les témoignages entendus permettent de conclure que si les préoccupations écologiques ont été un peu tardives, elles n'en sont pas moins réelles. A cet égard, la SEBJ et la SDBJ font manifestement oeuvre de pionniers.

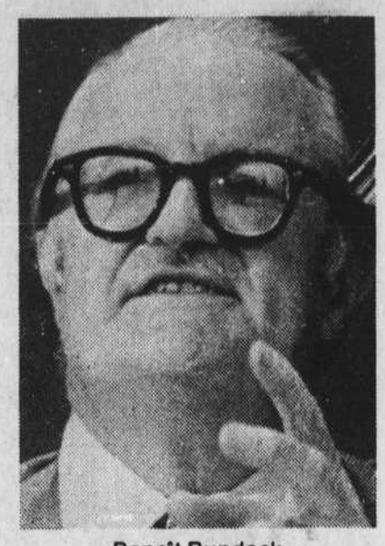
Pour l'instant, cette préoccupation semble pourtant se cristalliser surtout autour des travaux hydroélectriques; il est difficile de mesurer à quel point elle influence aussi les autres projets de développement du territoire (mines, tourisme, industrie, etc).

Par exemple, le représentant de la SDBJ, M. Georges Gantcheff, a indiqué que tout ce territoire sera ouvert au public dans quelques années, une fois que les principaux travaux seront terminés.

Pressé de questions sur l'impact d'une telle présence publique dans un milieu de taïga sub-arctique extrêmement fragile, M. Gantcheff a dû avouer que ce facteur n'a pas été vraiment évalué.

"Nous n'avons pas le droit de fermer ce territoire à la population à laquelle il appartient, ce qui équivaudrait à le réserver aux riches Ontariens ou Américains qui ont les moyens d'y faire des excursions de pêche en avion", a-t-il dit.

Quant à l'impact sur le milieu, il sera évalué lorsque arrivera le temps, d'ouvrir les routes au public ou lorsqu'il faudra



Benoit Bundock

faire démarrer une nouvelle entreprise sur le territoire, a-t-il indiqué. D'autres ont aussi indiqué que les Indiens pourraient aussi exercer un contrôle sur le territoire qui leur est concédé et qui représente environ 15% de la superficie totale.

Le calme règne aux pénitenciers

Le calme régnait toujours hier dans les deux pénitenciers fédéraux à Québec où les détenus font grève et boycottent les activités de la maison.

Des porte-parole de l'Institution Archambaut, de Sainte-Anne-des-Plaines, et de l'Institution Laval, à Saint-Vincent-de-Paul, ont déclaré au cours de la soirée que la situation n'a pas évolué et que les détenus sont toujours confinés à leur cellule.

Environ 500 prisonniers sont impliqués dans cette action qui vise à forcer les autorités à améliorer les conditions générales de détention.

André Desjardins est accusé de recel

En sus d'une accusation de vol de $35,000 de pneus de camions lourds, André Desjardins, l'ancien "roi de la construction" au Québec, est accusé du recel d'une chaufferette portative d'une valeur de $1,000.

Les policiers de l'escouade des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec ont signifié hier à l'ancien leader syndical un ordre de comparaître en Cour criminelle le 25 mars prochain pour répondre à cette accusation.

Les éléments de preuve ont été recueillis au cours de la perquisition, le 23 octobre dernier, aux entrepôts de la firme Alpha Location Equipment au 12900 est, boulevard Gouin, à Rivière-des-Prairies.

Cette entreprise appartient à André Desjardins et à deux associés, André Leduc et Jean-Pierre Bourget, eux aussi accusés. La perquisition du mois d'octobre s'inscrivait dans le caire d'une enquête de la police sur d'importants vols d'équipement lourd. Elle avait d'ailleurs permis de récupérer une partie d'une cargaison de pneus Michelin, volée au début d'avril dernier dans le secteur de Dorval.

Notre-Dame chasse neuf étudiants

La direction du Collège Notre-Dame a chassé neuf étudiants qui, dit-elle, étaient "de fortes têtes" et troublaient la vie de la maison. Mais la CSN soupçonne d'autres motifs: on a renvoyé les étudiants, dit-elle, parce qu'ils ont commis l'erreur de s'intéresser à la grève de leurs professeurs.

Les 36 enseignants laïcs du collège ont décidé de faire grève lorsque la maison a rouvert ses portes au début de janvier. Durant la période des fêtes, la direction avait riposté par un lock-out aux revendications des professeurs.

Les porte-parole du syndicat ont expliqué que les étudiants se sont rendus au local de grève afin de se renseigner sur le conflit. De retour au collège, où ils espéraient obtenir la version patronale, on les a pressés de questions, puis devant leur refus de justifier leur visite au local de grève, on les a renvoyés.

Le porte-parole du collège propose une autre version: il s'agit, dit-il, de neuf élèves qui ne fonctionnent pas dans le système et qui perturbent les cours donnés par les religieux et quelques amis du collège. Les étudiants se sont absentés toute la journée et ne sont revenus au collège que "pour boycotter un professeur". Leur dossier général, dit-il, justifiait amplement leur renvoi.

Le porte-parole du collège a dit, d'autre part, que le ministère de l'Éducation avait autorisé la maison à poursuivre son enseignement même si le corps professoral est réduit à 20 religieux et quelques aides. Les étudiants, eux, se plaignent qu'on les surcharge de travail pour tuer le temps.

Une fenêtre sur le port

Les autorités de la ville de Montréal ont présenté un projet au Conseil du port de Montréal et à Parcs Canada en vue d'ouvrir une première fenêtre sur le Saint-Laurent dans le Vieux-Montréal.

Il s'agit d'un aménagement d'espace récréatif sur le quai Victoria, au pied de la place Jacques-Cartier. On propose une promenade bordée de bancs, permettant au public de se rendre jusqu'au pied de la tour du quai.

Le projet a été rendu public par le vice-président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, qui n'ose toutefois pas se prononcer sur la date de sa réalisation. Selon lui, il serait possible de réaliser le projet dès cette année.

Le Conseil des ports nationaux a entrepris de transformer le quai Victoria en un port de containers. Cependant, les administrateurs du port seraient prêts à y combiner fonctions portuaires et récréatives.

A court terme, c'est là le seul projet pour ouvrir des fenêtres sur le fleuve dans le Vieux-Montréal. Plus à l'ouest, vis-à-vis les Ecuries d'Youville, le hangar numéro deux doit en principe être démoli prochainement. Cette démolition n'ouvrira qu'une fenêtre visuelle sur le fleuve puisque les piétons n'auront pas accès aux quais à cet endroit.

VOICI VOTRE GUIDE DES VOLS NOLISES VERS L'EUROPE POUR 1976

(SUJETS A APPROBATION GOUVERNEMENTALE)

CLUB JEUNESSE econair canada

Club Jeunesse Inc., une agence accréditée IATA, est enregistré conformément à la loi des agents de voyages et détient le permis gouvernemental 75-01-50342. Club Jeunesse a donc fourni le cautionnement prévu par la loi et tous les argents qui sont perçus en dépôt ou solde pour un vol nolisé sont versés dans un compte en fiducie et détenue au nom du client. Ces derniers ne doivent servir qu'aux fins du voyage auquel le client est inscrit, et ceci, jusqu'à paiement complet des frais encourus en rapport avec ce voyage:

VOLS ACCESSIBLES A TOUS AGES — RESERVEZ MAINTENANT

CONDITIONS:
- Tous les départs et retours sont garantis par ECONAIR CANADA
- Toutes les envolées vers Paris et Londres (sauf mention contraire) se feront en Boeing 747 d'Air Canada.
- Aucune limite d'âge, voyage gratuit pour enfants de moins de 2 ans.
- Repas, consommations (y compris vin et liqueur) gratuits pendant le vol.
- Franchise de bagages de 66 livres par personne (sauf enfants gratuits)
- La marche à suivre pour les réservations est facile: vous nous retournez le coupon-réponse qui se trouve plus bas avec un chèque ou mandat-poste dont le montant représente 10% du prix total de l'envolée.

CONDITIONS:
- Sur réception de ce dépôt, nous vous confirmerons votre siège. Le solde est dû 60 jours avant le départ
- Il existe une assurance annulation (en cas de maladie ou de décès) que vous pouvez vous procurer en même temps que vous faites votre réservation. Il vous suffit d'ajouter $6 à votre dépôt et de cocher "assurance annulation" sur la fiche d'inscription.
- A moins que vous n'ayez pris une assurance annulation, le 10% de dépôt de réservation que vous versez constitue vos frais d'annulation si vous annulez au plus tard 45 jours avant le départ. Dans le cas où la réservation est annulée dans les 45 jours avant le départ, les frais sont de $100.
- Ces prix n'incluent pas la nouvelle taxe fédérale d'aéroport de $8.00 laquelle vous sera chargée en surplus.

MONTREAL-PARIS-MONTREAL

Départ	Durée	Retour	Prix	Départ	Durée	Retour	Prix	Départ	Durée	Retour	Prix	Départ	Durée	Retour	Prix
DC-8 1 mai	65 jrs	5 juil.	299.	17 juin	30 jrs	17 juil.	339.	22 juil.	30 jrs	21 août	369.	26 août	30 jrs	25 sept.	339.
13 mai	37 jrs	19 juin	299.	17 juin	44 jrs	31 juil.	339.	22 juil.	44 jrs	4 sept.	369.	26 août	44 jrs	9 oct.	339.
13 mai	44 jrs	26 juin	299.	18 juin	23 jrs	11 juil.	339.	23 juil.	23 jrs	15 août	369.	27 août	23 jrs	19 sept.	339.
14 mai	30 jrs	13 juin	309.	18 juin	37 jrs	25 juil.	339.	23 juil.	37 jrs	29 août	369.	27 août	38 jrs	4 oct.	339.
14 mai	37 jrs	20 juin	309.	24 juin	30 jrs	24 juil.	339.	29 juil.	30 jrs	28 août	369.	2 sept.	30 jrs	2 oct.	309.
20 mai	30 jrs	19 juin	309.	24 juin	58 jrs	21 août	339.	29 juil.	44 jrs	11 sept.	369.	2 sept.	44 jrs	16 oct.	309.
20 mai	44 jrs	3 juil.	309.	25 juin	23 jrs	18 juil.	369.	30 juil.	23 jrs	22 août	369.	3 sept.	24 jrs	27 sept.	309.
21 mai	23 jrs	13 juin	309.	25 juin	37 jrs	1 août	369.	30 juil.	37 jrs	5 sept.	369.	3 sept.	38 jrs	11 oct.	309.
21 mai	37 jrs	27 juin	309.	1 juil.	30 jrs	31 juil.	369.	5 août	30 jrs	4 sept.	369.	9 sept.	30 jrs	9 oct.	309.
27 mai	30 jrs	3 juil.	309.	1 juil.	44 jrs	14 août	369.	5 août	44 jrs	18 sept.	369.	9 sept.	44 jrs	23 oct.	309.
27 mai	58 jrs	24 juil.	309.	2 juil.	23 jrs	25 juil.	369.	6 août	23 jrs	29 août	369.	10 sept.	24 jrs	4 oct.	309.
28 mai	23 jrs	20 juin	309.	2 juil.	37 jrs	8 août	369.	6 août	37 jrs	12 sept.	369.	10 sept.	38 jrs	18 oct.	309.
28 mai	37 jrs	4 juil.	309.	DC-8 4 juil.	37 jrs	10 août	369.	12 août	30 jrs	11 sept.	369.	16 sept.	30 jrs	16 oct.	309.
DC-8 3 juin	81 jrs	23 août	309.	8 juil.	30 jrs	7 août	369.	12 août	44 jrs	25 sept.	369.	16 sept.	44 jrs	30 oct.	309.
3 juin	30 jrs	3 juil.	309.	9 juil.	23 jrs	1 août	369.	13 août	23 jrs	5 sept.	369.	17 sept.	24 jrs	11 oct.	309.
3 juin	44 jrs	17 juil.	309.	9 juil.	37 jrs	15 août	369.	13 août	37 jrs	19 sept.	369.	17 sept.	38 jrs	25 oct.	309.
4 juin	23 jrs	27 juin	339.	15 juil.	30 jrs	14 août	369.	19 août	30 jrs	18 sept.	339.	23 sept.	30 jrs	23 oct.	309.
4 juin	37 jrs	11 juil.	339.	15 juil.	44 jrs	28 août	369.	19 août	44 jrs	2 oct.	339.	23 sept.	37 jrs	30 oct.	309.
10 juin	30 jrs	10 juil.	339.	16 juil.	23 jrs	8 août	369.	20 août	23 jrs	12 sept.	339.	24 sept.	24 jrs	18 oct.	309.
11 juin	23 jrs	4 juil.	339.	16 juil.	37 jrs	22 août	369.	20 août	38 jrs	27 sept.	339.	24 sept.	31 jrs	25 oct.	309.
11 juin	37 jrs	18 juil.	339.												

MONTREAL-LONDRES-MONTREAL

Départ	Durée	Retour	Prix	Départ	Durée	Retour	Prix
14 mai	29 jrs	12 juin	289.	30 juil.	36 jrs	4 sept.	349.
14 mai	36 jrs	19 juin	289.	6 août	22 jrs	28 août	349.
21 mai	22 jrs	12 juin	289.	6 août	36 jrs	11 sept.	349.
21 mai	36 jrs	26 juin	289.	13 août	22 jrs	4 sept.	349.
28 mai	22 jrs	19 juin	289.	13 août	36 jrs	18 sept.	349.
28 mai	36 jrs	3 juil.	289.	20 août	22 jrs	11 sept.	319.
4 juin	22 jrs	26 juin	319.	20 août	36 jrs	25 sept.	319.
4 juin	36 jrs	10 juil.	319.	27 août	22 jrs	18 sept.	319.
11 juin	22 jrs	3 juil.	319.	27 août	36 jrs	2 oct.	319.
11 juin	36 jrs	17 juil.	319.	3 sept.	22 jrs	25 sept.	289.
18 juin	22 jrs	10 juil.	319.	3 sept.	36 jrs	9 oct.	289.
18 juin	36 jrs	24 juil.	319.	10 sept.	22 jrs	2 oct.	289.
25 juin	22 jrs	17 juil.	349.	10 sept.	36 jrs	16 oct.	289.
25 juin	57 jrs	21 août	349.	17 sept.	22 jrs	9 oct.	289.
2 juil.	22 jrs	24 juil.	349.	17 sept.	36 jrs	3 oct.	289.
2 juil.	57 jrs	28 août	349.	24 sept.	22 jrs	16 oct.	289.
9 juil.	22 jrs	31 juil.	349.	24 sept.	36 jrs	30 oct.	289.
16 juil.	22 jrs	7 août	349.	1 oct.	22 jrs	23 oct.	289.
23 juil.	22 jrs	14 août	349.	1 oct.	29 jrs	30 oct.	289.
30 juil.	22 jrs	21 août	349.				

RETOURNEZ A:

CLUB JEUNESSE INC.,
5450, Côte-des-Neiges, suite 304
Montréal H3T 1Y6

Pour renseignements: 341-4420

Nos bureaux sont ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 6h00 p.m.
les jeudi et vendredi jusqu'à 8h00 p.m.
Ouverts le samedi de 10h à 16h.

Je désire réserver ..... place(s) sur le vol ECONAIR à destination de ..... dont la date de départ est ..... et la date de retour est .....
A cet effet, j'inclus un dépôt de réservation de ..... incluant l'assurance annulation (votre chèque doit être fait à l'ordre de CLUB JEUNESSE INC.

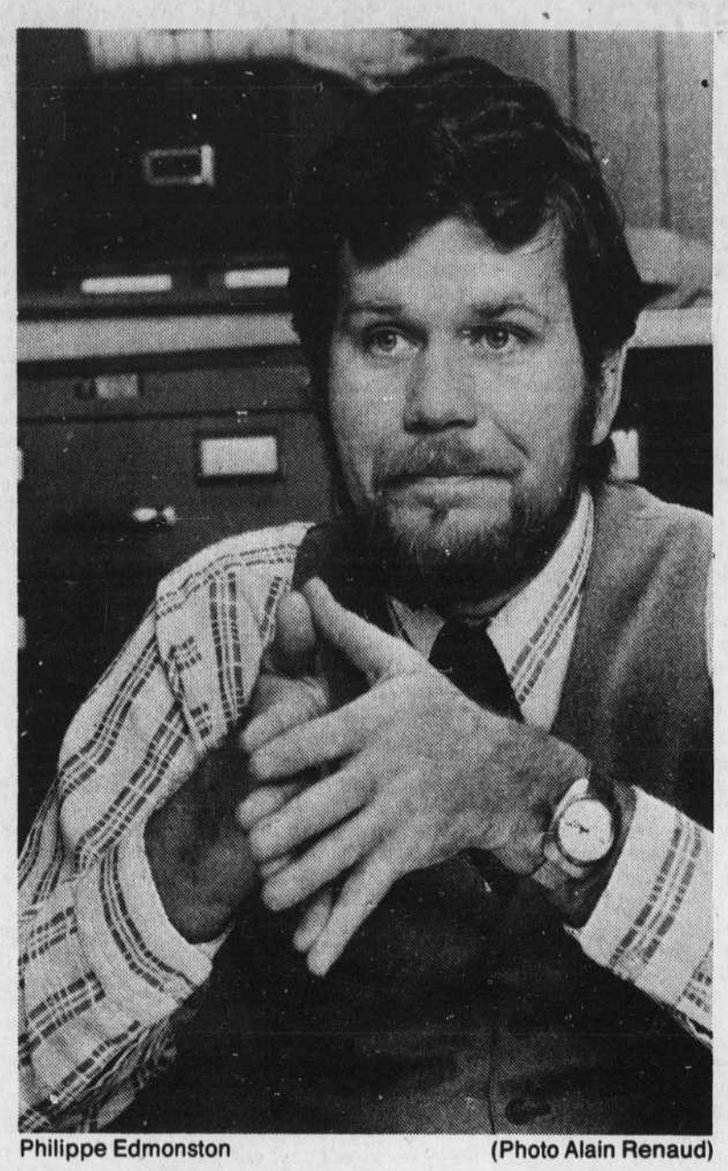
NOM(S) ..... PRENOM(S) .....
ADRESSE .....
NO(S) PASSEPORT ..... ou à défaut NO(S) D'ASSURANCE SOCIALE ..... NATIONALITE .....
TEL. (res.) ..... TEL. (bur.) .....

S.V.P. joindre tous les renseignements pour chaque réservation

D.

Philippe Edmonston un premier septennat

Des voitures citrons aux députés citrons



Philippe Edmonston (Photo Alain Renaud)

Les concessionnaires d'automobiles de Montréal doivent maudire le jour où en 1968 une jeune Québécoise du nom de Gisèle décida d'aller se faire bronzer sur les plages d'Acapulco pour oublier les rigueurs de l'hiver canadien.

En plus d'un poncho mexicain, la jeune vacancière montréalaise devait en effet ramener un beau grand plongeur américain, à qui elle a communiqué un goût du Québec qui ne s'est pas affadi depuis sept ans.

Philippe Edmonston est maintenant bien connu des automobilistes, des vendeurs, des compagnies, des juges et même des politiciens. Dans une entrevue au DEVOIR, il a raconté sa petite histoire personnelle, celle du premier septennat de l'Association pour la protection des automobilistes et ses projets pour les prochaines années.

par GÉRALD LEBLANC

Né à Washington en 1944, d'un père avocat de qui il a gardé les bonnes manières et la tenue vestimentaire d'un professionnel, le jeune Edmonston a suivi la filière américaine des années 60 alors que l'école secondaire débouchait sur le service militaire.

Parachutiste cantonné à Panama de 1961 à 1964, à l'heure de la révolution, le jeune soldat dut à sa formation d'auxiliaire médical d'être envoyé, en 1963, dans un village de l'intérieur pour y établir en avant-poste une clinique de permiers soins.

L'armée ne pénétra jamais assez profondément dans le territoire pour utiliser la clinique du jeune Edmonston qui en profita pour mettre ses talents au service de la population locale.

"C'est dans ce petit village panaméen que j'ai pris conscience des problèmes sociaux et de la possibilité d'aider les plus démunis", évalue-t-il maintenant.

Il y eut après les quatre années de collège à Bowie dans le Maryland, où il fut le premier blanc à pénétrer dans une institution réservée aux noirs. Et ensuite, la décision de se joindre au Peace Corps que John Kennedy venait de mettre sur pied pour refaire l'image des USA à l'étranger.

Avant de se rendre à l'école de formation du Peace Corps au Vermont, à 150 milles de Montréal, il y eut cet intermède à Acapulco où Philippe Edmonston se fit plongeur pour arracher aux touristes les sous nécessaires à sa subsistance.

Refusé par le Peace Corps qui le trouvait trop individualiste et pas assez américain, le jeune Américain prit l'avion pour Montréal où l'attendait une admiratrice gagnée sur les plages mexicaines.

Inscrit en droit à McGill, Philippe Edmonston fut entraîné par sa belle-mère sur une toute autre voie. Voulant impressionner la mère de sa future, il prit en main les problèmes de la pauvre femme avec son méchant garagiste. Surpris du succès obtenu, il se rappela Ralph Nader, avec qui il avait travaillé à Washington durant ses années de collège, et décida de se consacrer à la protection des automobilistes.

Un petit communiqué de presse et l'APA était née autour de ce nouveau Québécois, aidé de quelques avocats montréalais, dont Me Serge Ménard.

"C'était l'époque des débuts des ACEF et l'ouverture d'une période de contestation qui allait déboucher sur la crise de 1970", rappelle M. Edmonston, qui a trouvé dans cette période une excellente école d'immersion à la culture québécoise.

"Je suis citoyen canadien, mais Québécois de préférence. Je demeure à Duvernay et mon fils Michel, qui a sept ans, est unilingue francophone", répond-il quand on lui demande s'il s'est intégré à la majorité francophone du Québec.

Il a d'ailleurs ses idées sur l'avenir du Québec. Il faut d'abord régler le problème de la langue en faisant du Québec un Etat entièrement francophone, dans les écoles, dans les affaires et partout.

Pour lui, le portefeuille du Canada est à Toronto mais le coeur réside à Montréal. Il faut si possible garder le Québec dans le Canada, mais il faudra changer de tailleur si le gouvernement fédéral continue à imposer aux Québécois un costume "Canadian" qui ne leur va pas.

Revenant à ses autos, Edmonston affirme que sept années d'expérience à l'APA lui ont appris à lutter sur trois fronts en même temps: l'économique, le judiciaire et le politique.

Philippe Edmonston a sans doute passé plus de temps devant les tribunaux au cours des dernières années que s'il avait complété son droit à McGill.

Il a d'abord dû apprendre à se défendre, de la première injonction l'empêchant de faire le piquet devant l'établissement de la compagnie d'assurance All-State à la poursuite de $4 millions intentée contre lui par la compagnie Datsun.

Mais il a vite appris à se servir des tribunaux, particulièrement de la Cour des petites créances qu'il alimente presque à lui seul. C'est avec une joie délirante qu'il vient d'ailleurs d'apprendre le jugement de M. Jules Deschênes, déboutant Ford et Datsun, qui en avaient appelé d'une condamnation en Cour des petites créances.

Sur le front économique, l'APA peut maintenant mettre un concessionnaire sur la défensive par un seul coup de feu.

"Les vendeurs ne sont cependant que des intermédiaires, les petits voleurs au service des grands voleurs, les fabricants d'automobile", ajoute M. Edmonston en indiquant que l'APA entend concentrer son action à ce niveau.

Et la politique? C'est la prochaine étape. M. Edmonston promet de partir en guerre contre le Parti libéral dès le mois de mars, si le gouvernement ne fait rien, relativement à l'assurance-automobile et à la protection du consommateur dans les garanties offertes par les manufacturiers.

En 1972, l'APA a participé aux congrès régionaux du Parti libéral du Québec et a collaboré avec Mme Lise Bacon, alors présidente du Parti et maintenant ministre de la Consommation, pour animer les ateliers touchant le domaine de l'automobile.

M. Edmonston attend le mois de mars pour voir si Mme Bacon tiendra ses promesses de modifier la Loi de la protection du consommateur, notamment au chapitre des garanties, et de réformer en profondeur l'assurance-automobile.

Si rien n'est fait, M. Edmonston entend combattre ouvertement le Parti libéral et il se croit capable d'empêcher l'élection de quelques députés dans la région de Montréal.

"Si l'APA a pu forcer la puissante General Motors à éliminer son citron Firenza du territoire québécois, elle peut également débarrasser le Québec de quelques députés-citrons", ajoute-t-il, avec un de ses éclats de rire qui amusent le personnel du restaurant où se tient l'entrevue.

Pour donner du poids à sa menace, M. Edmonston rappelle que l'APA compte 4,500 membres et que 300 plaintes, écrites ou verbales, sont acheminées chaque jour à ses bureaux.

"Nous ressortirons les fiches de chaque consommateur que nous avons aidé depuis sept ans et leur rappellerons que les libéraux n'ont rien fait, malgré leur écrasante majorité, pour les protéger", ajoute M. Edmonston.

Pourquoi ne pas plonger lui-même dans l'arène politique?

"Je suis trop individualiste pour me plier à la discipline d'un parti et dans dix ans je serai encore dans la lutte pour la protection du consommateur", répond-il.

Et le champ lui apparaît illimité. Il entend d'ailleurs se lancer bientôt dans l'habitation et les agences de voyage.

Parmi les cinq livres qu'il publiera en 1976, l'un portera sur l'ensemble de la consommation qui sera intitulé: "Comment vous protéger". Ce guide touchera l'habitation, la nourriture, le transport, ainsi que les services juridiques et médicaux.

L'association unique

Québec passe outre les objections des constructeurs

par Louis-Gilles Francoeur

Selon une source digne de foi, le gouvernement du Québec est dans l'incapacité juridique de tenir compte des amendements proposés par les deux plus importantes associations patronales de la construction du Québec.

L'Association de la construction de Montréal et la Fédération de la construction du Québec favorisent une "confédération" des six associations existantes qui garderaient le contrôle des cotisations.

Les quatre autres associations patronales ont fait savoir hier, dans un télégramme au premier ministre, M. Robert Bourassa, qu'elles appuyaient l'idée d'une fédération unique telle que proposée dans le projet d'arrêté ministériel communiqué récemment aux six groupes d'employeurs.

Selon la même source, les entrepreneurs regroupés dans les deux associations dissidentes, qui comptent parmi les plus importants du milieu de la construction, se livrent présentement "à un jeu de pressions" sans précédent auprès des membres du cabinet, certaines entreprises menaçant même de retirer leurs contributions à la caisse électorale.

Le gouvernement, pris entre les "gros" et les "petits" entrepreneurs devra vraisemblablement trancher en faveur des derniers, s'il suit du moins l'avis du ministère de la Justice. En effet, le Bureau de la législation contrôlée, contentieux spécial chargé de vérifier la concordance des arrêtés ministériels avec la loi, a avisé officiellement l'exécutif de la province et le ministère du Travail mercredi que les amendements proposés par l'ACMQ et la FCQ étaient contraintes à la loi 47.

Selon le Bureau, la loi, qui prévoit une "association unique" à laquelle les entrepreneurs seraient directement affiliés, "devrait être amendée" pour permettre la création d'une "confédération". Le projet de règlement, qui sera examiné par le cabinet la semaine prochaine, prévoit de son côte la mise en marche d'une fédération distincte des associations patronales existantes, ce qui laisse présager la disparition de ces dernières à plus ou moins brève échéance dans le secteur des relations de travail.

Le texte législatif est encore plus explicite à propos des cotisations patronales.

Les quatre associations patronales en faveur du projet d'arrêté ministériel ont fait valoir auprès du premier ministre l'urgence des négociations en vue dans leur industrie. En dépit de quelques réserves mineures, les associations sont d'avis que l'association unique doit être en place dès le début de février pour être en mesure de recevoir les demandes de la FTQ-Construction, conformément aux dispositions du décret en vigueur.

L'avis exprimé par le ministère de la Justice sur la valeur du projet de règlement ajouté aux pressions de quatre des associations patronales laissent présager l'adoption de l'arrêté ministériel contesté dès la semaine prochaine.

"Le gouvernement est par ailleurs obligé par la loi de créer cette association et il ne peut se permettre de ne pas le faire, après les voeux exprimés par la commission Cliche dans ce domaine et devant l'urgence de faire démarrer les négociations dans la construction", a commenté hier un haut fonctionnaire.

En donnant raison aux milliers de membres des quatre associations favorables au projet, quitte à perdre une partie des dons des gros entrepreneurs à sa caisse électorale, le gouvernement se donne une occasion de choix de renforcer sa machine électorale en province où l'on compte la majorité des comtés, a affirmé pour sa part hier un entrepreneur "qui s'y connait".

Langue et permis

QUÉBEC (PC) — Un projet de règlement relatif à la connaissance d'usage de la langue française nécessaire à l'obtention d'un permis d'une corporation professionnelle sera rendu public mardi prochain, a-t-on annoncé au bureau du Solliciteur général.

Le ministre responsable de la loi sur la langue officielle, M. Fernand Lalonde, donnera une conférence de presse à cette occasion.

centraide
la nouvelle fédération des oeuvres.

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX
LE SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
COURS DU SOIR
SESSION D'HIVER

COURS OFFERTS:
— Formation scolaire:
— secondaire I à secondaire V
— Formation socio-culturelle:
batik, macramé, céramique, décoration intérieure, . . .
— Cours de langues:
français, anglais, espagnol, allemand.
— Activités sportives:
conditionnement physique, yoga, cours de natation.

INSCRIPTIONS
26, 27, 28, 29, 30 janvier de 19h à 22h.

ENDROITS:
— Centre Katimavik, 1050, Chemin de la Côte-Vertu, Saint-Laurent.
— Polyvalente Father McDonald, 2355 rue Decelles, Saint-Laurent
— Polyvalente Émile-Legault, 2395, rue Thimens, Saint-Laurent
— École Paul-Gérin-Lajoie, 475, av. Bloomfield, Outremont
— Polyvalente Pierre-Laporte, 1101, chemin Rockland, Mont-Royal.

DÉBUT DES COURS:
Semiane du 9 février.

Renseignements: 331-7410

Le NPD réclame une enquête sur les services policiers du Canadien National

La politique de réduction de personnel du Canadien National a amené le député néo-démocrate Andrew Brewin à demander officiellement au ministre fédéral des Transports une enquête sur le service policier de la société d'État dont l'efficacité est sérieusement compromise par une absence de motivation dramatique.

Dans une lettre de cinq pages adressée au ministre Otto Lang et rendue publique hier dans le quotidien The Gazette, le député de Greenwood aux Communes déclare que la criminalité a considérablement augmenté dans le secteur des chemins de fer mais que les autorités du CN semblent s'en préoccuper bien peu.

Les vols dans les cours de triage et les entrepôts sont plus nombreux que jamais, les actes de vandalisme sont fréquents et la paix publique est souvent compromise dans les gares et les trains.

Pour remédier à cette situation, le député note que le CN a choisi de décourager ses policiers en les amenant même à ne pas respecter leur serment d'office. La politique du CN serait de n'arrêter des individus que si cela peut être profitable pour la compagnie.

Le président de l'Association des policiers du CN, M. André Léger, a déclaré au DEVOIR hier que la lettre du député néo-démocrate faisait suite à des démarches de son organisme qui a cru que seule une intervention énergique de parlementaires pourraient inciter le CN à corriger la situation.

La base du problème selon M. Léger est la politique de réduction de personnel du CN, accentuée depuis deux ans à cause de la syndicalisation des cadres intermédiaires dans le service de la police.

Depuis plusieurs mois, on ne remplace plus les départs et on accorde aux cadres intermédiaires syndiqués des promotions qui les soustraient de la juridiction de la convention collective. De 665 les policiers du CN sont passés à 486 et on prévoit dans les prochains mois une nouvelle réduction des effectifs de 25 hommes.

Dans cette atmosphère de réduction des effectifs et non valorisation du travail à accomplir, il n'est pas surprenant, dit M. Léger, de voir nos jeunes recrues quitter nos rangs pour des cieux plus accueillants.

Maintenant que l'abcès est crevée publiquement, l'Association des policiers du CN espère que la situation va s'améliorer. Elle craint toutefois certaines représailles des autorités qui n'aiment guère que l'on étalle au grand jour les problèmes et les failles de la compagnie.

Les enseignants de Toronto forcés de rentrer

TORONTO (PC) — La Législature ontarienne a adopté en troisième lecture hier, la législation obligeant les 8,600 enseignants du niveau secondaire du Toronto métropolitain à reprendre le travail.

Les libéraux ont appuyé le gouvernement minoritaire conservateur, tandis que les néo-démocrates se sont opposés.

La loi stipule qu'un arbitre sera nommé et qu'il devra trancher toutes les questions en litige d'ici 30 jours. Sa décision sera obligatoire pour les deux parties en cause.

Au dernier instant, les libéraux ont réussi à faire amender la loi qui prévoyait que l'arbitre statuerait sur une entente de deux ans. La décision appartiendra à l'arbitre quant à la durée de la prochaine convention collective.

La loi prévoit une amende de $10,000 par jour pour le syndicat et de $500 par jour par instituteur, en cas de non-obéissance à la législation.

La Fraternité veut sauver 4 chevaux

La Fraternité des policiers de la CUM n'entend pas lâcher le morceau facilement au sujet de la disparition de l'escouade de la police montée. Elle continuera de so-liciter l'appui du public dans les prochains jours.

A court terme, la Fraternité veut sauver quatre des 12 chevaux qui ont récemment été condamnés à mort par les autorités. A plus long terme, les policiers veulent prévenir la disparition de la police montée et même la renforcer.

Pour la Fraternité, les policiers à cheval qui patrouillent dans les parcs et dans les rues à l'occasion d'événements spéciaux sont des intermédiaires de choix en vue d'un rapprochement avec la population.

au gré du temps

Ethylisme politique

L'alcool est un liquide qui a la propriété de désagréger les consciences, de dissoudre les vies les plus solides, de ternir les réputations. Pas seulement quand on le boit; également lorsqu'on manipule par appât du lucre la chose spirituelse. Alcool et politique ont toujours constitué un mélange qui finit par exploser.

Les politiciens comme les automobilistes devraient être soumis, en cas de doute, à un test scientifique afin de déterminer quel pourcentage atteint le dangereux liquide dans le cours de leur carrière.

On éviterait ainsi bien des accidents dans les allées du pouvoir.

Louis-Martin TARD

week-end

SAMEDI

De 10 h 30 à 12 h 30, au Centre d'Oecuminisme, 2065 ouest, Sherbrooke, sur la cinquième conférence mondiale du Conseil oecuminique des Églises qui eût lieu à Nairobi, au Kenya, du 28 novembre au 10 décembre 75.

●

Soirée de danse de l'Association libérale du comté fédéral de Lafontaine-Rosemont, à 20 h, au Centre Paul-Sauvé, 4000 est, rue Beaubien. Invité d'honneur le député fédéral, M. Claude-André Lachance.

DIMANCHE

A 14 h, à l'école Marie-Charlotte, 981 Notre-Dame, à Joliette, le président du Parti québécois, M. René Lévesque, prend la parole à l'occasion de la mise en candidature de M. Guy Chevrette au titre de candidat péquiste du comté de Joliette.

●

Ouverture de la semaine de l'unité des Eglises chrétiennes à 20 h à la St. James United Church, 463 ouest, rue Sainte-Catherine, sous la présidence du pasteur Claude de Mestral. Également, à Longueuil à l'église St. Clare's, angle Montarville et Gentilly, rencontre interconfessionnelle et bilingue pour les chrétiens de la Rive-Sud.

●

Diner-bénéfice pour M. Brian Mulroney, candidat au leadership national des conservateurs, à 18 h 30, à la grande salle de bal de l'hôtel Bonaventure. M. Mulroney parlera à 19 h 30.

Collège de Montréal
Institution privée déclarée d'intérêt public
dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

COURS SECONDAIRE COMPLET
EXTERNAT POUR GARÇONS

EXAMENS D'ADMISSION
Pour Secondaire I, les samedis 10, 17 et 24 janvier 1976
Pour Secondaire II, le samedi 24 janvier 1976
à 8h45 A.M. Durée: l'avant-midi

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente

Renseignements: 933-7397, poste 29
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montreal H3H 1E3
(Station de métro GUY)

éditorial

La vraie nature de la détente

Aujourd'hui, on peut cerner avec une précision encore inconnue, la vraie nature de la présumée détente et, mieux encore, ses limites intangibles, frontière de brume d'où parviennent déjà les premières bouffées d'une nouvelle ère glaciaire. Ou guerre froide. De fait, les dossiers actuels impliquant directement les deux supergrands ou par le biais d'amis, de protégés ou simplement de mercenaires, s'éclairent d'un jour nouveau, que ce soit en Angola, dans les négociations SALT, en Espagne ou dans le cadre général de l'équilibre en Europe.

Le fil conducteur est atlantique. Et la présumée détente plus qu'une illusion optique, n'est que l'aberration de la méfiance. Quand on tend la main, on veut d'abord savoir si elle sera prise; ensuite, si elle vous sera rendue.

●

Mardi, le secrétaire d'État, Henry Kissinger, se rend à Moscou. Il ne s'y rend pas à cette date en raison d'une particulière disponibilité ce jour-là; M. Kissinger se rend dans la capitale soviétique alors qu'il pense avoir trouvé le moyen de sortir les SALT de l'impasse, obtenu un sursis au Proche-Orient, donné l'alerte générale et l'illusion d'une amorce de solution vis-à-vis de l'Angola, mobilisé l'attention des alliés atlantiques quant aux risques incommensurables de faire entrer des communistes dans des coalitions gouvernementales en Europe occidentale. De même, M. Kissinger ne rentrera pas à Washington au hasard des escales techniques. Il s'arrêtera au moins à Bruxelles pour faire part des résultats de son voyage aux alliés de l'OTAN, et à Madrid, pour finaliser probablement l'accord sur les bases américaines en Espagne.

Voici donc posé notre problème, dans ses divers aspects. Une contradiction apparente se dégage, la même d'ailleurs qu'à chaque fois depuis les débuts de la politique dite de la complémentarité économique qui, après une présumée percée conceptuelle, avait été élevée au rang de l'actuelle détente. Cette contradiction est et reste que le voyage de M. Kissinger à Moscou, donc ce dialogue, s'accompagne d'une dramatisation des problèmes, d'une mobilisation en sens contraire de tous les alliés.

Cette contradiction tombe dès lors qu'on constate qu'à la guerre froide, politique d'opposition, a succédé en fait l'ère de la méfiance. Une méfiance qui, de part et d'autre, vise les mêmes objectifs que par le passé, avec la même âpreté, mais à laquelle la perspective de gros contrats possibles confère des formes nouvelles. La différence entre la période de la guerre froide et celle de la méfiance institutionnalisée est principalement dans le raffinement! Elle nécessite des deux leaders adverses qu'ils renforcent leur contrôle sur leur propre camp, par tous les moyens. Et c'est là qu'on voit l'OTAN, devenue cause et effet en même temps, motivation et objectif à la fois.

Chercher à découvrir les limites de ladite détente, c'est au fond isoler les éléments qui peuvent, réellement ou potentiellement, affecter l'OTAN. Ces limites, elles sont posées dans la dernière mise en garde américaine du président Ford à ses alliés européens, à la veille d'une réunion des Partis socialistes d'Europe, leur faisant valoir que l'intrusion des partis communistes dans leurs gouvernements risque de désintégrer l'OTAN.

Et là-dessus, M. Kissinger part pour Moscou.

●

La dernière trouvaille américaine — M. Kissinger figure encore au comité nucléaire en même temps qu'au comité d'action spéciale — a été communiquée à l'ambassadeur soviétique à Washington, M. Anatoly Dobrynine, grand ami du secrétaire d'Etat. Elle consiste à faire semblant de débloquer les SALT, comme on l'a fait précédemment lors du sommet de Vladivostock. On attendait de MM. Ford et Brejnev une limitation, un plafond que ne franchiraient pas les deux supergrands: ils ont forgé un plancher en-deçà duquel les deux colosses ne descendront pas, un plancher qui, de toute manière, dépasse les développements que leurs programmes en cours supposaient. Le second blocage est survenu avec l'affaire des "Cruise" américains et des "Backfire" soviétiques. Le second est un superbombardier, le premier est le titre de gloire de M. Schlesinger; en gros, c'est une bombe atomique volante, ne dépassant pas les vingt pieds de long, munie d'ailerons, de moteur et d'un ordinateur miniaturisé qui lui permet de se jouer des obstacles en volant au ras du sol. Pouvant être dirigé sur des cibles distantes de deux milles à plus de deux mille milles, le Cruise est la hantise des Soviétiques qui auraient voulu en limiter la production en le comprenant dans le plafond des 2,400 vecteurs négociés à Vladivostock. La formule de compromis soumise au Kremlin par l'entremise de M. Dobrynine serait que les Américains ne limiteraient pas le nombre mais l'utilisation du Cruise, en contre-partie de quoi les Soviétiques limiteraient les possibilités de ravitaillement en vol du Backfire afin qu'il ne puisse faire l'aller retour en mission entre Moscou et Washington. Quand on sait que l'objectif avoué de M. Schlesinger à la tête du Pentagone n'était pas de limiter la course aux armements mais de les entraîner sur son terrain et les amener à investir toujours plus dans le "rattrapage" du concurrent américain, on ne peut nourrir trop d'illusions sur le mythe du désarmement nucléaire...

Parallèlement, l'histoire s'accélère en Angola, où la poussée du MPLA risque d'être de ces victoires amères qui déclenchent une avalanche contraire. Le FNLA de Holden Roberto, qui n'a en fait compté que par l'appui inconditionnel du Zaire, doit être pratiquement en débandade puisque le département d'Etat sort de sa réserve pour alerter les alliés européens. Mais c'est là que les choses se corsent car, dans le même souffle, M. Kissinger propose publiquement un retrait sud-africain sans que le gouvernement de Pretoria en ait été préalablement informé. Le chef du département d'Etat veut-il mettre l'Afrique du sud au pied du mur? Ou son contrôle est-il aussi total sur Pretoria, éventualité qui n'avait pas encore été suffisamment éclaircie? Toujours est-il que la victoire du MPLA, mouvement plus combatif et mieux soutenu par l'allié cubain, donne le prétexte à Kinshasa de crier au « casus belli » et de réclamer la convocation du Conseil de sécurité. Non pas tant pour ce que le Conseil de sécurité peut ou ne peut pas faire que pour mettre tout son camp dans la position de l'agressé auquel il appartiendra désormais de chercher à se défendre avec l'appui ou la tacite complicité de l'opinion mondiale. Donc, d'entraîner Washington dans le cycle de la surenchère des crédits et, qui sait, d'une intervention limitée. Le nouveau Vietnam ici se trouve doublé d'un nouveau Congo!

Enfin, au Proche-Orient, jouant de toutes les ambiguïtés possibles, Jérusalem et Washington ont accordé leurs violons. Israël refusera de se rendre à Genève si les Palestiniens y sont, mais il est d'accord pour reconvoquer cette conférence sur la base des résolutions antérieures; l'Egypte veut le retour à Genève, mais avec une résolution y convoquant l'OLP; Moscou veut le retour à Genève, avec toutes les parties, en fonction de l'existence garantie d'Israël mais aussi des droits nationaux des Palestiniens; Washington ne croit pas aux vertus de la conférence de Genève mais la reconvoquerait sans que, pour autant, il soit disposé à reconnaître l'OLP. L'OLP, enfin, réclamant sa reconnaissance en tant qu'émanation nationale, n'a jamais dit qu'elle irait à Genève et, de toute manière, on voit mal comment elle pourrait y aller puisque la phase aiguë de sa crise interne se joue au Liban.

●

Au retour de M. Kissinger, l'OTAN en saura un peu plus, et il ne serait pas étonnant que la carte espagnole ressorte de la manche comme pour venir compléter les mises en garde contre toute alliance avec les communistes. On peut, sans hésitation, parler de muraille idéologique venant renforcer la force de frappe militaire, un peu comme Moscou se croit obligé de dresser un barrage interne où se brisent dissidents et minoritaires. Etant entendu que la vraie nature de la détente est la méfiance, et que les fruits de la méfiance sont gonflés de sang. Du sang des autres, s'entend.

Georges VIGNY

L'ancien et le nouveau

"Deviens comme lui"

par JEAN MARTUCCI

Les Églises sont séparées les unes des autres. Mais quelle Église a le droit de dire à l'autre: "Deviens comme moi"? Chaque Église a péché: par intransigeance ou par mollesse, par défi ou par démission, par absence ou par compromission. Il n'y a pas d'Église au visage sans ride, aux pierres sans fissure, aux chrétiens sans défaillance. Chacune est un arc qui s'est distendu sous le poids d'une flèche encore trop lourde à porter. Les Églises se sont exclues les unes des autres. Elles ont ensuite essayé chacune de forcer l'autre à lui ressembler. Elles deviennent plus humbles aujourd'hui. Elles regardent ensemble celui qu'elles servent plus ou moins mal et se disent l'une à l'autre: "Deviens comme lui".

Chaque Église est divisée: il y a le haut et le bas, la gauche et la droite. Mais quelle autorité peut être sûre d'avoir toujours raison et quel obéissant ou quel contestataire osera se dire parfaitement désintéressé? Quel esprit tourné vers l'avenir peut se prétendre totalement fidèle et quel autre, attiré par le passé, peut affirmer en toute vérité qu'il est présent au monde exactement comme il faut? Partout l'amont et l'aval se font la lutte sur le cours d'eau qui n'était que paix à sa source. Le plus difficile des oecuménismes est celui qui ne se pratique pas encore, au sein de chaque Église, entre le haut et le bas, entre la gauche et la droite. Chacun veut ramener l'autre à sa vision, à sa dimension, à sa façon d'agir. Chaque fonction, chaque tendance se fait un faux devoir de dire à l'autre: "Deviens comme moi". Il faudra sans doute qu'elles en arrivent un jour à se dire mutuellement:"Deviens comme lui"; et, même dans le conflit et l'affrontement, se respecter, ...s'aimer peut-être, si la grâce leur en est donnée.

Il y a plus grand que chaque fonction ou faction d'Église. Il y a plus grand que chaque Église. Il y a plus grand que toutes les Églises mises ensemble. Il y a "un seul Seigneur, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, par tous et en tous". Les chrétiens s'unissent cette semaine pour dire au monde: "Deviens comme lui".

lettres au DEVOIR

A MM. Guy Brouillé et Maurice Campeau

La Communauté chrétienne Saint-Germain Hors-Les-Murs, ayant pris connaissance de la situation dans laquelle vous vous trouvez face à l'éviction arbitraire et sans raison que la Ville de Montréal vous a signifiée récemment, désire prendre publiquement position à ce sujet, en raison des implications que comporte la lutte dans laquelle vous vous êtes engagés.

Les décisions du Service d'habitation à loyer modique vis-à-vis ses locataires sont — au meilleur de notre connaissance — les seules sur le territoire à n'être assujetties à aucune régie de loyers. C'est dire que ce service municipal qui appartient pourtant au contribuable, agit comme juge et partie en ce qui concerne toute réclamation de ses locataires contre des manques ou des abus de ce même service. Or, dans la plupart des cas, il s'agit de locataires à revenus modestes qui n'ont souvent pas encore pris conscience de leurs droits, ne savent pas comment s'y prendre, sont quelquefois terrorisés, et n'ont personne pour les conseiller. Dans d'autres cas, il s'agit de personnes âgées qui, par ignorance ou insécurité, sont disposées à accepter les pires injustices, de peur de déplaire aux autorités.

En vous opposant à l'arbitraire de l'administration municipale, vous rendez service à des milliers de locataires moins capables que vous d'organiser la lutte et de revendiquer leurs droits. C'est peut-être d'ailleurs la véritable raison pour laquelle la Ville souhaite vous voir disparaître de son building.

Notre communauté vous exprime donc sa solidarité et souhaite que notre lettre ouverte contribuera à faire pression auprès des autorités publiques pour assujettir le service municipal à un tribunal d'appel accessible à tous ses locataires.

Pierre et Madeleine GAGNON, animateurs.

Guy DAOUST, s.j., pasteur

Montréal, le 14 janvier 1976

Vive le bilinguisme!

Voilà encore les Québécois devenus les dindons de la farce. Le gouvernement fédéral "promet" depuis un an d'accorder une prime au bilinguisme (c'est bien normal, ça fait cent ans qu'on nous rabâche que la connaissance d'une langue seconde est un signe de culture) aux employés de la Fonction publique, il était donc juste que les employés du Québec occupant des positions déclarées unilingues refusent de parler l'anglais. Alors bien sûr, comme pour chaque occasion semblable, Ottawa nous a servi son petit Canadien-français de service, en l'occurrence Jean Chrétien, pour rappeler à ses compatriotes leur devoir de moutons pan-canadiens, à savoir, parler anglais quand on le leur demande.

Les employés ontariens, eux, ne parlent pas le français, mais ils ont le droit pour eux: en effet si les contribuables payent pour leurs cours de français, il n'en demeure pas moins qu'ils ne savent pas le français et sont par conséquent absous de toute mauvaise volonté. Au Québec, on apprend rarement la langue seconde aux frais de la princesse (au contraire des anglophones) mais les Québécois, eux, on les force à la parler leur langue seconde. Mais il y a pire. Suite aux menaces qui affluent de toutes parts (même d'un monsieur Barré, de quoi se mêle-t-il?), il semble (Le Devoir, 7 janvier, page 3) que les fonctionnaires québécois continuent à rendre les services dans les deux langues. Alors non seulement les employés québécois baissent les bras avant même de commencer la lutte, mais en plus ils terrorisent le reste du Canada en lui faisant croire qu'ils utilisent les pires moyens pour instaurer le "French Power" à Ottawa.

Habitant à Hull, je puis vous faire croire, MM. du Trésor, que les fonctionnaires fédéraux d'Ottawa ne se gênent pas pour vous envoyer paître, (bien sûr, les Québécois sont des moutons) lorsque vous ne parlez pas LA langue. A propos, si l'inflation est aussi grave, pourquoi ne pas retirer 7% du salaire de tout fonctionnaire non bilingue?

Marc LAVOIE

Hull, le 7 janvier 1976.

Si la reine inaugure les Jeux, tout le Canada doit les payer

M. Pierre-E. Trudeau,
premier ministre du Canada,
M. Robert Bourassa,
premier ministre du Québec.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur un point précis.

Les Jeux olympiques sont confiés à une ville et au pays de cette ville; c'est donc à ces deux échelons de gouvernement qu'il appartient de payer le coût des jeux.

Il est donc anormal que les Québécois seuls paient la presque totalité des frais provoqués par la fantaisie de celui que la majorité des Montréalais ont élu.

La Reine a été invitée, par le Premier ministre du Canada, à ouvrir officiellement les jeux et par cette invitation il reconnaît que le Canada tout entier doit participer de façon très importante au coût des jeux.

... à moins qu'en Amérique du Nord, la Reine ne soit souveraine que du Québec.

Chrétien VERBERT

Ste-Julie, le 13 janvier 1976.

La Régie des Loyers et les propriétaires

Beaucoup de locataires, noyés par l'inflation, de fonctionnaires insécures et même de promoteurs de l'Aide Juridique désirent que la loi créant la Commission ou Régie des Loyers soit adoptée de façon définitive et ne soit pas ainsi reconduite d'année en année comme cela se fait présentement.

A mon avis, cette loi ne devrait être appliquée que dans les cas patents de cartels en habitation, chaque dossier étant étudié plus en profondeur. Dans tous les autres cas, cette loi devrait disparaître tout simplement, ne serait-ce que pour rendre justice à ces milliers de propriétaires québécois qui ont investi leurs économies dans l'immeuble à logements et qui ne trouvent pas créance et appui auprès des fonctionnaires chargés de l'application de la loi.

Telle qu'établie de nos jours, cette loi frustre le propriétaire de ses droits essentiels comme, entre autres, celui de pouvoir louer librement son immeuble a des gens qu'il a lui-même choisis: l'actuelle loi des loyers donne sur ce point toutes sortes de libertés indues au locataire; le droit de fixer lui-même le prix de ses loyers compte tenu de ses dépenses et de sa marge de profit: actuellement, la Régie rogne allégrement toute augmentation de loyer et n'offre même pas au propriétaire — si l'on veut faire un peu d'humour grinçant — un reçu de charité pour fin d'impôt en guise de compensation pour la partie rognée; le droit de mettre à la porte les indésirables qui endommagent la propriété ou troublent la tranquilité des autres locataires: la présente Régie, même si vous avez plusieurs griefs de renvoi contre un locataire, s'organise pour ne recevoir qu'un seul grief à la fois: cet habile procédé machiavélique a pour effet d'infirmer de beaucoup la plainte globale du propriétaire et d'innocenter le plus souvent le locataire récalcitrant.

Frustré de la sorte, il est clair que le propriétaire ne jouit plus de l'autorité morale indispensable à l'ordre et à la bonne gestion de tout immeuble à logements.

Si encore on avait le souci d'améliorer la loi, lors de son application. Mais ce n'est pas le cas: les fonctionnaires de la Régie sont tout à fait incapables, à mon avis, d'évaluer les réclamations faites par le propriétaire: ce n'est pas en alignant, bien au chaud entre quatre murs, les chiffres de dépenses encourues: huile, chauffage, assurances et main-d'oeuvre, sans tenir compte de tout ce qui n'est pas facturé, entre autres, comme la valeur du logement — lorsque celui-ci est sous-évalué — et le travail supplémentaire du propriétaire ou de son assistant — dans les cas ou le locataire néglige de remplir ses obligations — qu'ils peuvent espérer rendre des décisions justes et acceptables pour le propriétaire.

Pour atteindre cet objectif, en tant que cela soit possible — ce dont je doute fort, étant donné qu'au pays des locataires les fonctionnaires sont rois — les fonctionnaires de la Régie devraient considérer davantage et ne pas ignorer que la location de l'immeuble est une entreprise comme une autre, une entreprise qui pour survivre doit être rentable et que le propriétaire a le droit d'être payé pour ses investissements et son travail.

Il sera toujours facile pour le gouvernement de jouer les philanthropes avec l'argent des autres tout en se vantant de contrôler efficacement les loyers. Mais pour le propriétaire moyen, c'est autre chose: une étude sérieuse pourrait démontrer que, de nos jours, les revenus du propriétaire n'ont pas augmenté proportionnellement à l'accroissement de ses dépenses.

Malheureusement, les fonctionnaires de la Régie ont des cerveaux trop étroits pour accepter la notion de profit légitimé dans l'entreprise: s'appuyant sur une loi volontairement ambiguë - on n'a qu'à relire le bail type obligatoire du Québec pour s'en convaincre — ils préfèrent de toute évidence chausser les lunettes du locataire, attitude bénéfique qui leur permet de se donner bonne conscience tout en perpétuant l'existence même de la Régie: une bonne Régie, dans leur optique, ne saurait exister sans être prolocataire.

Croyez-moi, si vous êtes propriétaire dans un monologue avec les représentants de la Régie, vous avez de bonnes chances de ne recevoir d'autres attentions que celles que l'on porte aux personnes suspectées de vol et coupables de tentative d'extorsion.

Voilà ce qui arrive lorsque le gouvernement québécois malade de "légiférité", pour satisfaire un peuple de locataires votant et pour contenter aussi quelques bonnes brochettes de juristes toujours en mal d'accoucher de nouveaux canons, décide par démagogie de prolonger des régies antipropriétaires et d'implanter à tort et à travers toutes sortes de barrières légales d'une honnêteté douteuse.

Et dire qu'on trouve encore de nos jours des locataires pour se plaindre d'une Régie qui, nonobstant ses largesses, ne les a pas encore autorisés à entrer pleinement en possession de l'immeuble d'autrui. Quel malheur pour eux! Mais qui sait? Un prochain message télévisé de l'Aide Juridique leur dira peut-être bientôt comment faire!

Maurice LEFRANÇOIS

Jonquière, le 8 janvier 1976.

Un jugement à la manière du juge Deschênes

par CLAUDE RYAN

Depuis son accession il y a trois ans à la présidence de la Cour supérieure du Québec, le juge en chef Jules Deschênes a souvent irrité ses collègues et les avocats par sa manière carrée de régler certains problèmes touchant le fonctionnement de la justice. Il a aussi eu le don de rendre certains jugements très controversés: le plus célèbre de ceux-là fut sans doute la décision que rendit l'an dernier le juge en chef dans une affaire d'injonction reliée à la grève de la CTCUM.

A mesure que s'estompe la surprise des débuts, on reconnaît néanmoins que le juge en chef Deschênes a fourni en peu de temps un apport colossal à la modernisation de la justice. Les délais que l'on croyait insurmontables reviennent peu à peu à des proportions raisonnables. De même, une vigueur nouvelle semble imprégner l'expression de la justice.

Ce qui étonne le plus agréablement, c'est que le juge en chef, refusant de se laisser cantonner dans la partie administrative de son rôle, continue à siéger fréquemment. Non seulement se charge-t-il volontiers des causes les plus délicates, mais après les avoir entendues, il trouve le moyen de rendre jugement pendant que la matière est encore chaude. Et il le fait dans des termes d'une limpidité telle que même le profane trouve un charme certain à lire ses jugements.

L'autre jour, c'était l'affaire des commissaires de Ste-Foy qui retenait l'attention du magistrat. En une quarantaine de pages d'une grande clarté, il tranchait d'une manière nette un aspect de la Loi 22 qui s'avérait déjà une source regrettable de confusion. Cette semaine, c'est la Cour des petites créances qui a donné lieu à une intervention du juge Deschênes. Ici encore, la décision fera époque. En une centaine de pages d'une logique serrée et d'une grande érudition, elle éclaircit maints problèmes qu'avait suscités une case-type de grande importance, l'affaire Nissan-Elegant MotorsPelletier.

L'affaire Nissan

Cette cause, en soi, n'avait guère d'importance. Elle impliquait un citoyen qui, s'étant fait refiler une Datsun de modèle 1972, avait cru se procurer un modèle 1973 et avait payé en conséquence un prix supérieur au prix réel. Elle mettait toutefois en jeu des éléments de toute première importance pour l'avenir du tribunal des petites créances. Or, non seulement le juge Deschênes vient-il de trancher ces problèmes avec la vigueur qui le caractérise, mais les conclusions auxquelles il en arrive paraissent en même temps fort judicieuses au plan social.

La Cour des petites créances, dans cette cause, avait fait droit à la requête du client qui réclamait un remboursement de $300 sur le prix qu'on lui avait fait payer pour sa voiture. Or, deux objections avaient surgi. Le vendeur prétendait que la transaction ne relevait pas de la Cour des petites créances. A son avis, le tort subi par le plaignant ne pouvait se réparer que par la résiliation du contrat. Il soutenait aussi que, devant faire face à l'éventualité de nombreuses autres poursuites du genre, il serait lésé dans ses droits futurs par la décision de la Cour des petites créances dans cette première affaire.

Si le juge Deschênes s'était rendu aux représentations du requérant, il aurait singulièrement limité pour l'avenir la portée du rôle de la Cour des petites créances. Refusant de s'arrêter à des arguties juridiques, il a repoussé cette approche. En même temps qu'il optait pour la justice et l'équité tout court, il a pris le soin d'asseoir sa décision sur une documentation de premier ordre qu'il sera difficile de réfuter. Ce qui frappe dans les jugements de ce magistrat, c'est que, même s'il les produit avec une célérité inouie, il prend tout au sérieux, y compris les arguments parfois les plus légers, et trouve réponse à tout. Dans ce cas-ci, la Cour d'Appel du Québec, en particulier, en prend pour son rhume. Le juge Deschênes, sur un aspect très important de l'affaire s'est manifestement écartée d'une jurisprudence qu'elle avait elle-même établie avec une continuité jamais démentie de 1955 à 1973. Or, il ne se gêne pas pour le lui dire. C'est tout juste s'il ne souhaite pas explicitement que la plus haute Cour du Québec fasse preuve à l'avenir de plus de consistance.

Le droit à la représentation par avocat

Une autre objection majeure avait été soulevée par les requérants à l'encontre de la décision rendue par la Cour des petites créances. La Loi de l'Accès à la justice (1971), prévoit en effet que les parties qui comparaissent devant la Cour des petites créances ne peuvent y être représentées par avocat. Voulant que cette cour tranche en équité des affaires d'importance relativement mineure, le législateur a en effet disposé qu'il fallait en exclure les avocats et les agents de recouvrement. Les avocats, de fait, ne sont pas exclus de la Cour; ils furent même présents, et jouèrent un certain rôle auxiliaire, lors de l'audition de l'affaire Nissan. Ils n'ont cependant pas le droit d'agir au nom de leur client devant le tribunal. Afin de réduire les procédures à leur plus simple expression, c'est le juge lui-même qui, sous forme de conseils et d'explications, fournit aux parties l'assistance dont elles peuvent avoir besoin.

Les requérants avaient fait valoir que cette procédure était contraire aux prescriptions du droit naturel et constitutionnel ainsi qu'aux libertés fondamentales du citoyen. Ils réclamaient en conséquence que cette partie de la loi qui interdit la représentation par avocat soit déclarée invalide.

Cette objection fournit au juge Deschênes l'occasion de se livrer à l'un de ces exposés de philosophie et d'histoire du droit qu'il affectionne. Tour à tour, le droit naturel, le droit constitutionnel, le droit positif, y passent. Chacune de ces tranches du droit est analysée avec une fermeté et une assurance qui ne se démentent pas du début à la fin de l'exposé.

Mais c'est surtout la conclusion que l'on retiendra. Le droit naturel est une donnée capitale aux yeux du juge Deschênes: n'en déplaise à certains modernes, le magistrat opte ici pour une position traditionnelle, et il le fait avec une netteté à laquelle nos tribunaux ne nous ont guère habitués ces dernières années. Le droit constitutionnel et les lois du pays ont aussi une grande importance: là où elles prescrivent le droit à la représentation par avocat, il faut les respecter. Là où elles restent discrètes, il faut réserver son jugement, jusqu'à plus ample examen.

La Cour des petites créances n'entre toutefois pas dans ces catégories. Elle fait partie de ces tribunaux chargés d'affaires en soi plutôt mineures. Or, à ce sujet, il existe non seulement une abondante littérature juridique, mais aussi de nombreux exemples de lois étrangères indiquant que la discrétion exercée par le législateur québécois n'était aucunement abusive et qu'il appartenait bien à ce dernier de l'exercer dans le cas précis de la Cour des petites créances.

Cette conclusion a l'avantage d'être scientifique. Mais elle rejoint en même temps les indications du sens commun, de l'expérience et du bien public. Pour une affaire de $300 ou moins, il tombe sous le sens que l'intervention des avocats, avec tout l'arsenal de procédures dont ils disposent, gênerait la bonne marche de la justice au lieu de la faciliter. Il est toutefois bon d'apprendre de bonne source que cette conclusion évidente aux yeux du profane est également très bien fondée à la lumière des meilleures sources scientifiques. Ce fut l'un des apports les plus utiles de M. Jérôme Choquette que la création de cette Cour des petites Créances, appelée à trancher certains litiges suivant les règles de l'équité appliquées dans un cadre aussi dépouillé que possible. Si le juge Deschênes avait fait droit à l'objection des requérants, l'esprit même de la Loi de l'Accès à la justice en eut été dangereusement altéré.

Une amélioration possible?

Vers la fin de son jugement, le magistrat signale que dans d'autres Etats, le législateur a parfois laissé au président du tribunal une certaine discrétion pour autoriser l'intervention d'avocats dans des causes qui pourraient le, justifier. Il évoque ces exceptions sans aller plus loin. On aurait toutefois profit à se demander s'il n'y aurait pas là un filon à explorer de la part du législateur.

Dans sa forme actuelle, la Loi de l'Accès à la justice est en effet catégorique et absolue. L'avocat ou l'agent de créances ne peut agir comme mandataire. Cette formulation rigide ne tient peut-être pas assez compte de la nature très variable des affaires dont peut être saisi ce tribunal.

Il pourrait être utile, dans des affaires parfois plus compliquées, que le juge, dans l'intérêt même des personnes appelées à se présenter devant lui, puisse disposer d'une certaine discrétion quant à l'intervention des avocats dans le dossier. Pourquoi le législateur ne s'interrrogerait-il pas sur l'opportunité de réviser cette disposition de la loi?

Tout, dans les jugements de M. Deschênes, n'emporte pas l'adhésion avec une égale aisance. Le juge en chef est très personnel. Il n'hésite pas au besoin à "digresser" quelque peu et à décocher des flèches qui ne sont pas toujours essentielles au développement de son argumentation. Il n'hésite pas davantage, sur certaines questions fondamentales qu'il n'appartiendra jamais, de toute manière, à la justice de trancher seule, à émettre des opinions doctrinales qui auraient l'allure d'encycliques si elles étaient signées d'un évêque ou du pape. Mais j'aime cette façon virile, transparente, rapide, efficace, solidement documentée, directe et ferme, qu'il a de rendre la justice. Il contribue à relever le niveau intellectuel et moral de celle-ci à une époque où elle en a grandement besoin. Ceux qui reprochent au juge Deschênes de n'être pas indiffirent, à la publicité qu'attirent ses jugements feraient bien de chercher d'abord à rivaliser avec lui au plan du travail et de l'intelligence.....

la parole du jour

"Ne savez-vous pas quel est le jeûne qui me plaît ? Dénoncer les emprisonnements injustes, faire tomber les liens de l'oppression, renvoyer libres les opprimés et briser tous les jougs, partager le pain avec un affamé, héberger les pauvres sans maison, couvrir celui qu'on voit nu et ne pas se dérober devant un frère." — Isaïe 58,6-7 (texte du cinquième siècle avant JC)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $52 par année; six mois: $28. À l'étranger: $57 par année; six mois: $31; trois mois: $19. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Lettre ouverte aux militants du Parti libéral du Québec

De certains redressements qui s'imposent avant le prochain rendez-vous électoral

■ M. Alain Baccigalupo est professeur de science politique à l'université Laval. Ses réflexions sur l'orientation du Parti libéral du Québec précèdent de peu la réunion du Conseil général du parti, qui doit avoir lieu le 24 janvier prochain.

Le Parti libéral du Québec est en perte de vitesse. Ceci est une évidente réalité que l'observateur politique le moins attentif est obligé de constater. Réalité que confirment les récents sondages d'opinion publique effectués par CROP (Le Devoir 27 octobre 1975) et par notre collègue J.F. Bertrand de l'université Laval.

Devant une telle situation deux attitudes sont possibles pour les militants et les dirigeants du Parti libéral du Québec.

Première attitude: critiquer la valeur scientifique des sondages réalisés en soulignant le contexte inopportun du premier et les grandes lacunes de l'échantillon du second. Puis, après ces deux constatations, par ailleurs fort justifiées, se rendormir tranquillement, en attendant une autre alerte fort probable.

Deuxième attitude: considérer, que par-delà les défauts précités, ces deux sondages révèlent bel et bien des fluctuations et des tendances nouvelles dans l'opinion publique qui sans être encore très graves pour le Parti libéral n'en sont pas moins préoccupantes. Cette seconde attitude me paraît personnellement, et de loin, plus réaliste. Plus intelligente aussi. Elle a en outre l'avantage sur l'attitude de "l'autruche", d'engendrer une réflexion critique stimulante et dynamique tournée vers le changement. Et c'est de ce changement que les militants du PLQ, à tous les niveaux de l'organisation partisane, doivent, en tout premier lieu, se préoccuper. S'ils veulent bien entendre que les alertes de ces derniers mois ne se traduisent pas, fin 1976 ou courant 1977, sur le plan électoral, par des pertes trop abondantes.

Tout d'abord, si l'on tente un bilan critique du gouvernement Bourassa des dernières élections à nos jours, on verra sans grande peine apparaître trois erreurs fondamentales. Ces trois erreurs-clés, à la base du mécontentement populaire sont: 1°) la trop grande soumission du gouvernement Bourassa à Ottawa 2°) L'absence de véritables politiques gouvernementales progressistes et 3°) La crise du leadership du premier ministre.

Le PLQ depuis 1970 et principalement depuis 1973 paraît essoufflé, à court d'idées, sans véritable programme, à la traine du gouvernement fédéral. L'imagination créatrice, la dynamique novatrice, qui avaient fait du Parti libéral le grand initiateur de la révolution tranquille durant les années soixante, paraissent s'être considérablement effilochés au cours de ces cinq dernières années.

Aussi le Parti libéral du Québec, s'il entend évidemment demeurer la première force politique au pays, doit-il s'attacher au plus vite à redonner confiance à la population québécoise. Et pour ce faire il devrait: 1°) Mettre l'accent sur l'autonomisme québécois 2°) Adopter un programme résolument social-démocrate et 3°) Résoudre la crise du leadership politique.

Pour un Québec autonome

A moins de vouloir par masochisme politique demeurer le seul parti soumis aux volontés du gouvernement fédéral — le PQ se voulant indépendantiste et la "3e force" autonomiste — le PLQ doit s'orienter résolument vers un **fédéralisme largement décentralisé** très proche du **statut particulier,** voire même franchement **autonomiste.** Ceci nous parait le seul moyen d'allier tout à la fois la rentabilité du système fédéral avec les légitimes aspirations de la société québécoise. Aspirations qui visent, on le sait, à la défense de ses valeurs, de sa langue et de sa culture.

Sur le plan purement électoraliste maintenant, constatons qu'à moins de vouloir apporter de l'eau au moulin des partis d'opposition et faire ainsi pratiquement leur jeu, le PLQ ne peut plus continuer à défendre dans les faits le statu quo en matière de relations fédérales-provinciales. Car ce "statu quo" se traduit d'année en année par un renforcement de l'autorité d'Ottawa sur les provinces et par un développement du fédéralisme centralisé. Tendance que la crise économique actuelle accélère sensiblement. Or, si l'on en croit de très sérieux sondages d'opinion, environ les 2/3 des Québécois se délarent favorables à l'autonomisme provincial.

Aussi un changement net au plan de déclarations publiques et du comportement politique s'impose-t-il dans chacun des actes du gouvernement provincial. D'ailleurs un tel changement ne devrait guère soulever de vives résistances puisque le programme officiel du PLQ de 1973 indique en théorie que le Parti "opte clairement pour un fédéralisme décentralisé" (p. 77). Reste maintenant à inscrire la théorie dans les faits.

Pour un programme social-démocrate

La force d'impact du Parti québécois dans l'opinion publique risque bien de reposer de plus en plus sur le contenu social-démocrate de son programme. Cela s'imposera d'autant plus que le PQ devra combler le vide laissé volontairement dans ce programme, depuis l'adoption de "la stratégie Morin", par la mise à l'ombre, pour un temps, du thème de l'indépendance nationale.

Or, pour parler franc, nombre d'éléments proposés par le PQ, en matière économique et sociale tout spécialement, sont, d'une part, nettement plus précis et avancés que le contenu souvent trop vague du programme libéral, d'autre part de nature à attirer non seulement l'électorat populaire, mais aussi les classes moyennes de salariés qui connaissent depuis plusieurs mois les multiples inconvénients de la stagflation.

Inutile de dire combien dans un tel contexte le PLQ, au pouvoir depuis bientôt six ans, peut prêter le flanc à la critique. Même à celle des observateurs modérés les plus enclins à sympathiser par nature avec l'idéologie libérale.

Aussi le PLQ ne devrait-il pas hésiter à réaliser ce que la science politique italienne a appelé "l'apertura a sinistra" — l'ouverture à gauche — et modifier en conséquence le contenu de son programme électoral.

Pour ce faire, le programme du PLQ devrait, lors du prochain Congrès national qui se tiendra au printemps, se préciser davantage, déboucher sur des propositions concrètes et s' ouvrir à des actions social-démocrates plus conformes à la crise économique actuelle et aux voeux de couches de plus en plus larges de la population québécoise.

Ce rédéploiement des forces libérales, se traduisant par une social-démocratisation de la plate-forme électorale, aurait trois effets positifs majeurs pour le Parti et le pays: 1) Il retiendrait un électorat qu'a déçu la politique suivie par le PLQ ces dernières années et qui risquerait sans cela de s'abstenir ou de venir grossir les rangs des partis d'opposition, 2) Il couperait l'herbe sous les pieds du PQ et contribuerait par là même à arracher à celui-ci une fraction de son électorat attiré uniquement par le programme "de gauche" de l'opposition officielle, 3) Il rendrait plus attrayante pour la jeunesse, une formation politique qui risquerait sans cela de voir exagérement veillir la moyenne d'âge de ses militants.

Sans entrer dans le détail et simplement en jetant à titre d'illustrations quelques-uns des éléments du programme péquiste que les libéraux devraient pouvoir aisément adopter, citons:

En matière administrative: la revitalisation de la fonction publique québécoise par une motivation améliorée de ses agents, la réforme municipale sous forme de regroupement, de décentralisation et de finances locales, l'accentuation du phénomène de régionalisation etc...

En matière judiciaire: la création d'une véritable juridiction administrative coiffée par un Conseil d'Etat, la naissance de juridictions familiales, la mise en place d'un processus de formation et de nomination des juges reposant davantage sur les principes de la compétence et de la neutralité politique, l'adoption de mesures visant à l'égalité de tous les citoyens quant à l'exercice et la défense de leurs doits etc...

En matière économique: l'établissement d'un régime public et obligatoire d'assurance-auto, le développement du secteur industriel en matière notamment de transformation locale des produits bruts de l'industrie minière, la démocratisation, au besoin par l'étatisation ou la municipalisation des sols, de l'accès aux forêts et à l'eau des lacs et des rivières etc...

En matière sociale: le revenu minimum garanti, un régime d'allocations familiales vraiment incitatif, un réseau public de garderies, l'extension du régime d'assurance-santé, l'introduction d'un programme de médecine préventive dans les entreprises, les congés-maternité, la tranférabilité des régimes de retraite et d'assurance-groupe à travers toute la province, l'extension d'un syndicalisme démocratique, la protection améliorée du consommateur, la lutte contre la spéculation foncière, la lutte contre la pollution, une aide accrue au 3e âge etc...

—En matière éducative et culturelle: l'accent serait mis sur l'éducation permanente, la gratuité des cours à l'Université, un système amélioré de bourses aux étudiants etc...

par ALAIN BACCIGALUPO



Le premier ministre, M. Robert Bourassa, et le notaire Claude Desrosiers, président du Parti libéral du Québec. (Photo Alain Renaud)

Il ne s'agit pas bien sûr de préconiser une mise en route immédiate et complète d'un programme social-démocrate de cette nature. Mais il s'agit de donner naissance à un tel programme, de le faire officiellement adopter par les instances du parti et alors de commencer à l'appliquer compte tenu de la capacité de payer du pays. C'est-à-dire de sa productivité.

Cette tendance à la "socialisation" du programme engendrera sans doute des réticences et des craintes chez les éléments les plus conservateurs du parti. Elle semble cependant d'ores et déjà recevoir, d'une certaine façon, l'appui de fédéraux libéraux de tout premier plan, notamment, le premier ministre lui-même (cf les déclarations de fin d'année de P.E. Trudeau), et son ministre du Travail John Munro "cf. Ses déclarations devant la chambre de commerce de Fredericton).

Reste à savoir néanmoins, si une fois le programme social-démocrate adopté par le PLQ, M. Robert Bourassa serait le meilleur homme politique à qui l'on puisse en confier la réalisation.

Pour un changement de leadership?

Si l'image actuelle du premier ministre provincial à l'intérieur de son parti, notamment auprès des députés ministériels, est plutôt bonne, on ne peut pas dire qu'il en soit de même à l'extérieur. Le PLQ devra tenir compte de cette importante contrainte avant de confier à Robert Bourassa le soin de le mener à la bataille électorale.

Le parti devra se rappeler que le leadership du premier ministre a été sérieusement entamé dans l'opinion publique, tout spécialement depuis les premières audiences de la Commission Cliche, ainsi que lors de certaines audiences de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO). Nombre de scandales politiques, ayant pour base des allégations de corruption, de patronage ou de liens avec les milieux interlopes de la métropole, ont abondamment éclaboussé, ces dernières années, plusieurs ministres et l'entourage immédiat du premier ministre lui-même. L'opinion publique a encore à l'esprit les affaires Laporte, Boutin, Joyal, Leduc, Gagnon, Paragon, Saindon sans compter les non moins récentes affaires de "hot-lines" et Polarin (SAQ).

Tout cela a engendré forcément dans l'opinion, une suspicion et une méfiance, vis-à-vis de Robert Bourassa, peu enclines à rehausser son image de marque et accroitre sa crédibilité.

A tout cela il conviendrait d'ajouter les critiques que l'on a adressées de plus en plus fréquemment ces derniers mois au premier ministre, concernant son style de gestion des affaires publiques où l'Etat est apparu trop souvent, administré comme une affaire de famille, une simple entreprise privée. La crise économique actuelle, en accentuant sans doute davantage les défauts de cette gestion, n'a guère contribué à renforcer l'image d'expert économique et de brillant technocrate que le premier ministre aurait aimé imposer dans l'opinion publique.

Quant au style de relations qu'entretient le premier ministre avec les syndicats de salariés, tant du secteur public que du secteur para-public ou privé, avec les syndicats agricoles ou les groupes populaires, le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils se sont fortement dégradés. Actuellement nul n'ignore que le premier ministre est, avec la quasi-totalité des grands leaders syndicaux, à couteaux tirés.

Quant au programme d'avenir préconisé par Robert Bourassa, force est là encore, de constater que le clinquant des formules et des slogans — celui de la souveraineté culturelle par exemple — arrive difficilement à masquer l'inconsistance et les hésitations de l'action gouvernementale.

A la lumière de ces considérations, le PLQ n'aurait-il pas intérêt à s'interroger sur l'opportunité de conserver son actuel leader? Un congrès à la chefferie ne devrait-il pas se substituer au congrès national du printemps 76, en dépit des inconvénients d'un changement de leader à quelques mois du prochain scrutin?

Dans l'affirmative, quel devrait être le portrait-robot d'un nouveau premier ministre pour le Québec?

Nous l'envisagerions, pour notre part, doté des cinq traits suivants. Il devrait:

1° Témoigner d'une large expérience de la vie publique et si possible avoir déjà exercé des responsabilités ministérielles.

2° N'avoir jamais été compromis dans quelque affaire de patronage ou de corruption ayant donné lieu à un scandale politique.

3° Avoir fait la preuve de sa capacité à défendre vigoureusement les intérêts de la province face au gouvernement fédéral.

4° Être vu par l'opinion publique comme un homme susceptible de mener à bien un programme social-démocrate et d'améliorer les relations Etat-syndicats.

5° Être plus, qu'un simple homme de parti, un véritable homme d'Etat.

Combien d'hommes politiques au Québec et au sein du Parti libéral correspondent à ces cinq caractéristiques? Combien d'entre eux sont susceptibles de moraliser la vie publique, de définir des grands projets d'ensemble de nature à entrainer une volonté collective vers l'action, le changement, la relance économique et la justice sociale? Combien parmi eux seraient à même de bâtir un véritable "socialisme libéral"?...

Le choix est mince. Il n'en est peut-être pas moins urgent.

lettres au DEVOIR

Un article indigne du Devoir

J'ai été étonné et choqué de voir un journal respectacle comme LE DEVOIR publier un article aussi lamentable que celui de Mme Henriette Bourque et intitulé "Les fruits amers de la politique de l'autruche au Moyen-Orient" dans son édition du 8 janvier 1976.

Les problèmes de cette partie du monde sont vastes et compliqués. Peu de gens (même parmi les Juifs) nieraient que le peuple palestinien a beaucoup souffert dès même le commencement du colonialisme turque. Est-il cependant nécessaire de lire des phrases aussi ridicules que celle-ci pour expliquer les origines du conflit: "... et les Juifs, sous le couvert d'un foyer national, comptaient bien chasser les Arabes..."

Mme Bourque décrit ensuite quelques actes de terrorisme juif en ignorant complètement le fait que depuis 1921, toute la région déborde de frustration, de haine et que les actes de terrorisme sont avant tout passionnels de tous les côtés et ne sont pas simplement un outil objectif utilisé afin de construire une entité politique comme le suggère l'auteur: "... après 30 ans, ils n'avaient pas atteint leur objectif et ils prirent alors la manière forte: le couteau pour faire une boucherie des habitants..."

Pour illustrer les racines du problème, il est utile de montrer que les premiers actes de terrorisme furent perpétrés par des paysans arabes dépossédés de leurs terres par les immigrants juifs qui les achetaient aux grands propriétaires généralement libanais.

En outre, après avoir dit que le projet des Nations Unies lors du partage de la Palestine, fut fait sous la pression des Etats-Unis, (sans préciser que les Arabes ont fait récemment la même chose à l'aide des pétro-dollars dans les dernières résolutions anti-sionistes), Mme Bourque dit que les Israéliens ont même volé une partie du territoire destiné aux Palestiniens. Mais elle ne précise pas que cette terre a été prise pendant une guerre contre quatre armées arabes qui voulaient protester contre le projet de résolution en massacrant tous les Juifs du nouvel état. Il faut aussi remarquer que cette terre ne fut pas prise aux Palestiniens mais au roi Abdullah de la Transjordanie qui l'avait déjà envahie.

Ayant récemment résidé à Jérusalem et dans le quartier arabe, je me permets de conseiller à Madame Bourque d'aller vérifier elle-même ses affirmations sur place quand elle prétend que "la ville de Jérusalem peut maintenant à certains égards rivaliser en laideur et en vulgarité avec le Bronx", (comme si cela d'autre part avait quelque chose à faire avec le droit d'y vivre). Il suffit de jeter un coup d'oeil aux photos montrant l'état des lieux saints avant, puis après 1967, pour comprendre toute l'absurdité de cette affirmation.

Madame Bourque termine sur un appel pour "un essor vers les régions plus élevées de l'humanité". Je suggère quant à moi, plutôt que des perspectives brumeuses, dans l'immédiat, un peu plus de réalisme, ce qui est la moindre des choses quand on veut faire de l'information. Les méchants ne sont pas tous d'un côté et les bons de l'autre. La politique n'est pas un conte pour enfants.

Brian BAKER,
étudiant,
Université Laval

Québec, le 13 janvier 1976.

Les Ateliers St-André

Cours de Tapisserie
(technique haute-lisse)

Cours de Macramé
(débutants, intermédiaires)

Renseignements: 523-5549

Université du Québec à Montréal

AVIS AUX ÉTUDIANTS

L'Université du Québec à Montréal avise ses étudiants que les inscriptions pour la session d'hiver 1976 auront lieu aux dates suivantes:

19-20-21-22 janvier 1976

Famille des Lettres
Famille des Sciences
Famille des Sciences économiques et administratives
Famille des Sciences humaines 2e et 3e cycles.

26-27-28-29 janvier 1976

Famille des Arts
Famille de Formation des maîtres
Maîtrise en Éducation

Les horaires détaillés sont disponibles chez les directeurs de modules ou les responsables de programmes. Les étudiants sont invités à les y consulter.

Les cours débuteront dans la semaine du 2 février 1976.

LE DEVOIR

CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	$52.00	$28.00
ÉTRANGER*:	$57.00	$31.00

(*par courrier ordinaire)

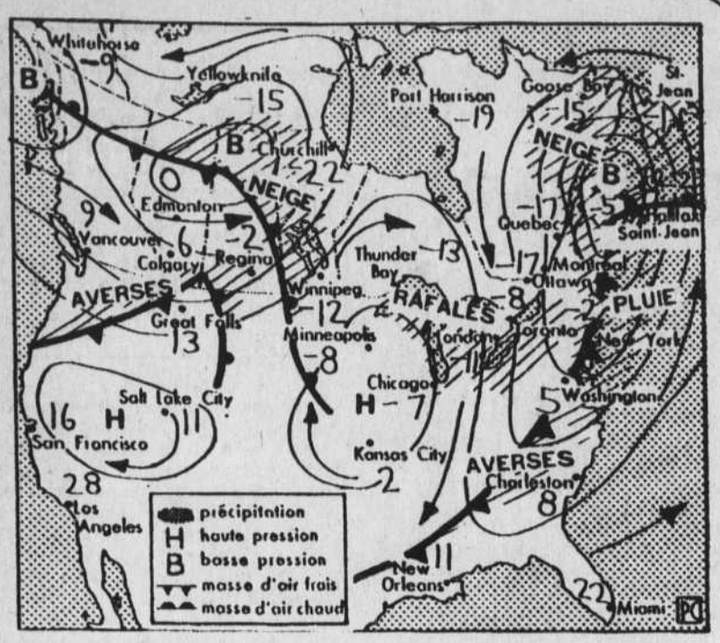
S.V.P., remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Mtl H3C 3C9.

Nom .....

Adresse .....

.....

la météo



La dépression qui a donné de la neige sur tout l'ouest de la province sera au dessus du Nouveau Brunswick ce matin. L'ouest du Québec se dégagera pour faire place à du soleil tandis que l'est s'ennuagera pour avoir de la neige car on prévoit le développement d'un autre centre dépressionnaire sur la côte de l'Atlantique. Il rejoindra le premier centre près de la Nouvelle-Ecosse causant une légère amplification du système qui se trouvera près de Terre-Neuve ce soir. Ceci donnera plus de neige que prévu antérieurement sur le bas du fleuve soit 15 à 20 centimètres. Une crête de haute pression s'installant lentement sur la province à la suite de cette dépression annonce du beau temps sur toute la province.

●

Région de l'Abitibi: minimum la nuit dernière —20. généralement ensoleillé. Maximum de moins 22 à moins 24. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Régions de Pontiac-Témiscamingue, des Laurentides: généralement ensoleillé et venteux par moments. Mimimum la nuit dernière — 25. Maximum près de moins 20. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Région de Chibougamau: généralement ensoleillé. Minimum de moins 22 à moins 24. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Région de la Haute-Mauricie: généralement ensoleillé et venteux par moments. Minimum la nuit dernière —28. Maximum près de moins 20. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Région de l'Outaouais: minimum la nuit dernière —18. Généralement ensoleillé et venteux par moments. Maximum de moins 16 à moins 18. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Régions de Montréal: généralement ensoleillé et venteux par moments. Miminum la nuit dernière —18. Maximum de moins 16 à moins 18. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Régions des Cantons de l'Est: dégagement graduel. Venteux par moments. Température stationnaire de moins 8 à moins 10 et diminuant jusqu'à près de moins 15 au cours de la journée. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Régions de Québec, Trois-Rivières: dégagement graduel. Venteux. Température stationnaire de moins 15 à moins 17. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Régions du Lac St-Jean: plutôt nuageux avec quelques chutes de neige locales. Dégagement en après-midi. Venteux. Minimum la nuit dernière de moins 22 à moins 24. Maximum de moins 20 à moins 22. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Iles: ennuagement suivi de neige. Accumulation de la nuit dernière 15 à 20 centimètres. Venteux. Minimum près de moins 22. Maximum près de moins 12. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Régions de Rimouski, de la Gaspésie: ennuagement suivi de neige. Accumulation de 15 à 20 centimètres. Venteux. Minimum près de moins 18. Maximum de moins 10 à moins 12. Aperçu pour demain: généralement ensoleille.

17 janvier

par la PC et l'AP

1974 — Israel et l'Egypte s'entendent sur un accord de séparation de leurs forces le long du canal de Suez.

1968 — Le président Johnson déclare qu'un cessez-le-feu est un préalable à toutes négociation de paix sur le Vietnam.

1959 — La Fédération du Mali est formée par l'union de la République du Sénégal et du Soudan français.

1954 — Expulsion de Misvan Djialsdu Partie communiste yougoslave.

1945 — Les troupes soviétiques et des patriotes polonais libèrent Varsovie.

1917 — Les Etats-Unis achètent les Iles Vierges au Danemark pour $26 millions.

1913 — Election de Raymond Poincaré à la présidence de la République française.

1773 — L'explorateur anglais James Cood franchit le premier le cercle antarctique.

suites de la première page

OUELLET

vait à ce moment au téléphone. Freeman lui fit signe et la rencontre eut finalement lieu près d'un poste de télévision ouvert (d'après le ministre) alors qu'une cinquantaine de personnes allaient et venaient dans cette antichambre.

Essentiellement, M. Ouellet dit avoir déclaré dans son anglais peu académique qu'il ne comprenait pas comment un juge "sain" (sensé) comme le juge Mackay pouvait rendre un tel verdict et qu'il trouvait fâcheux (total disgrace) que les compagnies s'en tirent à si bon compte.

Chaque fois qu'il a été question de propos qu'aurait prononcés le ministre en Chambre, Me Lapointe a invoqué l'immunité parlementaire.

Les parties ont admis hier qu'en cour de procès, le juge Mackay — le 15 janvier 1975 plus précisément — avait prié Me Bruno Pateras d'aviser M. Ouellet de ne pas faire de commentaires publics sur le déroulement du procès. Ce que fit Me Pateras dans une lettre dont le contenu n'est pas connu et qui tombe sous la catégorie des "communications privilégiées". Me Pateras occupait pour la Couronne dans ce dossier maintenant référé à la Cour d'appel du Québec.

Les compagnies Atlantic, Redpath et St. Lawrence étaient poursuivies pour avoir présumément, entre 1960 et 1973, comploté pour restreindre la concurrence dans six provinces canadiennes et pour fixer le prix du sucre. La Couronne, a dit le juge, n'a pas établi hors de tout doute raisonnable la conjuration.

Me Holden a fait savoir qu'il replacerait peut-être le journaliste Freeman dans le box des témoins, mercredi prochain. Entre-temps, l'on devrait savoir, lundi, si le président de la Chambre des Communes autorise le sergent d'armes à venir témoigner à Montréal.

Le juge Hugessen a rejeté de nouveau hier une requête pour décliner la juridiction du tribunal, s'appuyant sur l'état de faits prévalant aux Etats-Unis et au Canada, soit que la "Cour méprisée" obtienne juridiction et force les prétendus auteurs d'un outrage à magistrature de venir s'expliquer devant eux.

La présence d'arpenteurs ou de spécialistes en topographie, dans la présente cause, tient au fait qu'un article du Code pénal précise que si un acte criminel est commis en-dedans de 500 yards de la frontière entre deux provinces, les juges de l'une ou l'autre province peuvent avoir juridiction pour se saisir de la plainte. Or, tout indique qu'entre les données de la Commission de la capitale nationale et les cartes dressées par la commission Dorion, il n'y ait pas accord.

Me Lapointe souligne donc que le juge Hugessen est loin de posséder une preuve claire sur le fait que les paroles que l'on attribue au ministre Ouellet aient été prononcées en-dedans de 500 yards de la frontière entre le Québec et l'Ontario.

A une question de Me Holden, Me Ouellet a répondu qu'il n'avait aucune raison de douter de la compétence et de l'impartialité du juge Mackay.

FORD

kurdes en Irak mais elle a décidé par 6 voix contre 6 de ne pas le publier.

Par contre, elle s'était prononcée le 19 décembre par 8 voix contre 4 et 7 voix contre 5 pour la publication des documents concernant l'Angola et l'Italie.

D'autre part, le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger qui avait déjà perdu son bureau à la Maison-Blanche en même temps que son titre de conseiller du président Ford pour les affaires de sécurité nationale, vient de perdre aussi la présidence du "comité 40".

Ce comité qui doit son nom au numéro de la circulaire qui l'avait créé, est un organe du Conseil national de sécurité.

Il est chargé spécialement de décider les opérations secrètes, telle que celles de la CIA en Angola, en Italie, au Chili ou ailleurs. Le Conseil national de sécurité coordonne l'ensemble de la politique étrangère et militaire des Etats-Unis.

M. Kissinger était président du comité 40 en tant que conseiller de M. Ford pour les affaires de sécurité nationale. Ayant perdu ce titre, qui est passé à son ancien adjoint, le général Brent Scrowcroft, il a perdu cette fonction en même temps.

Mais ce qui a surpris, c'est que M. Kissinger ait perdu la présidence de cet organe particulièrement névralgique, alors qu'il conserve la présidence de deux autres comités du Conseil national de sécurité: celui de la vérification nucléaire (lié aux négociations SALT), et le "groupe spécial d'action", qui ne se réunit qu'en cas d'urgence à la Maison-Blanche pour prendre des décisions immédiates.

Le général Scowcroft assume avec la présidence du comité 40, celles de deux autres comités du Conseil national de sécurité, tandis que le secrétaire à la Défense M. Donald Rumsfeld doit prendre celle du sixième (comité de révision de la planification militaire). Ces changements sont le résultat d'une réorganisation de l'ensemble du Conseil national de sécurité par le président Ford et ses collaborateurs immédiats.

Par ailleurs, l'agence centrale de renseignement entretient depuis 25 ans à l'étranger un réseau international d'information, révèle le Washington Post.

Ce réseau, selon le journal, comprend des journalistes, des journaux subventionnés, des stations de radio et des agences de presse internationales.

Citant un ancien responsable de la CIA, le quotidien note que l'agence espagnole EFE recevait des fonds de la CIA en 1970 pour son service latino-américain.

Le quotidien déclare également selon un ancien agent que l'agence Latin créée en 1970 au Chili par 13 journaux latino-américains était subventionnée indirectement par la CIA. Le Washington Post indique que l'agence britannique Reuter avait été employée par ces journaux pour administrer Latin. Un porte-parole de Reuter à Washington a souligné qu'il n'avait jamais entendu parler d'un quelconque financement de Latin par la CIA.

L'association de presse interaméricaine, ajoute le journal, a publié en 1970 une information sur les risques que ferait peser sur la liberté de la presse au Chili l'élection de Salvador Allende. Le texte, selon un rapport sur la CIA présenté au Congrès, avait été préparé par l'agence centrale de renseignement.

Au Chili toujours, ajoute le Washington Post, le journal Mercurio a reçu au moins 1,5 million de dollars de la CIA après l'arrivée au pouvoir du président Allende.

L'article est basé sur un rapport de la CIA au Congrès essentiellement consacré au Chili. Le journal note cependant que, selon un ancien agent, la CIA effectuait en 1953 des opérations clandestines, y compris des campagnes de propagande dans la presse, dans 50 pays.

LIBAN

La rapide détérioration sur le terrain et l'intervention de l'aviation libanaise ont donné lieu à une importante activité diplomatique et politique.

Les ambassadeurs arabes accrédités à Beyrouth ont été reçus dans l'après-midi par M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP. Aucune indication n'a été donnée sur les résultats de l'entretien qui, vraisemblablement, a porté sur l'évolution de la crise libanaise. Les diplomates arabes rencontreront aujourd'hui le président de la république, M. Soleiman Frangie, et le chef du gouvernement, M. Rachid Karamé.

Dans un communiqué publié hier soir, le bureau politique des Kataëbs demande qu'une commission arabe vienne établir, "dans les plus brefs délais, un rapport sur la réalité des faits au Liban, afin de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la détérioration de la crise libanaise et son internationalisation".

Après avoir réitéré leur appel à tous les pays arabes pour qu'ils entreprennent une action décisive en vue de sauver le Liban, les Kataëbs veulent croire que "l'ignorance, l'indifférence, la partialité et l'hésitation" ne les acculeront pas au "désespoir". Pareille éventualité rendrait "inévitables des solutions extrémistes auxquelles nous souhaitons ne pas avoir recours", ajoute le communiqué.

Évoquant le problème des Palestiniens au Liban, le communiqué indique: "les camps, transformés en un arsenal d'armes lourdes, occupent et contrôlent des régions entières du pays, notamment à Beyrouth, Tripoli (nord), Saida (Sud) et Baalbeck (centre). La résistance palestinienne n'a, sans doute, dirigé vers Israël que la millième partie des armes utilisées contre les Libanais et n'a infligé à Israël qu'une mi-lionième partie des pertes qu'elle a occasionnées au Liban."

J.-P. DESBIENS

nathème sur les syndicats qui se comportent comme l'entreprise privée et parlent à gauche en empochant à droite, sur les gouvernements qui reculent devant l'impérieux besoin de vivre et de vivre en français et, par conséquent, d'acquérir une nation à nous.

Mais M. Desbiens a dit qu'il ne désespère pas parce qu'il croit aux immenses ressources de notre peuple. "Si seulement on lui parlait comme du monde, a-t-il fait valoir. Si seulement on lui disait un peu de vérité. Nous avons encore la chance d'avoir été tricotés serrés, de dire M. Desbiens, mais ce n'est plus le cas des jeunes. Ils nous regardent ahuris. Et pourtant, ils voudraient nous aimer. Ils recherchent notre cohérence. La cohérence, c'est la logique des valeurs tandis que la logique, ce n'est que la cohérence des idées, ce qui est à la portée de n'importe qui. Comment peuvent-ils croire à des professeurs qui tombent tous malades d'un seul coup, d'un seul coup de téléphone matinal?"

Jean-Paul Desbiens s'est alors demandé si sa génération ne compterait pas les "derniers îlots d'élus". "Serons-nous parmi les élus? Les élus, ce sont toujours ceux qui ont un point de vue. Mon point de vue, c'est le Québec".



Le roi Hussein de Jordanie a accueilli hier M. Allan MacEachen au palais royal d'Aqaba. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a séjourné 48 heures en Jordanie, troisième étape de sa tournée au Moyen-Orient. (Téléphoto PC)

Les services essentiels

Les négociations dans un cul-de-sac

Les négociations locales sur l'épineuse question des services essentiels en cas de grève du front commun dans le secteur hospitalier ont abouti à un cul-de-sac dans la plupart des établissements de la région métropolitaine.

C'est du moins ce qui ressort des journées d'études d'hier, qui ont perturbé pendant quelques heures la plupart des services hospitaliers métropolitains.

Selon les porte-parole de la CSN et de la FTQ, il faut attribuer l'impasse "aux demandes exagérées" du patronat. Ainsi, disent-ils, les négociateurs de l'Institut Albert-Prévost ont exigé la présence de 132 des 150 syndiqués, en cas de grève.

La plupart des établissements se sont "donné le mot" pour présenter des demandes "si exagérées" qu'elles seraient automatiquement rejetées, disent les représentants syndicaux. A défaut d'accord, la loi 253 prévoit l'intervention d'un Commissaire aux services essentiels dont la décision sera exécutoire. D'après la loi, adoptée l'an dernier, les deux parties ont jusqu'à lundi pour en arriver à une entente avant l'intervention du commissaire.

Peu de rencontres, semble-t-il, ont été prévues pour la fin de semaine entre les parties, qui devaient négocier ces matières localement.

Dans la région métropolitaine, quelque 30,000 syndiqués ont participé aux sessions d'études d'hier.

Les services hospitaliers ont toutefois été maintenus partout, les syndiqués alternant aux assemblées dans chaque établissement.

Aujourd'hui, le Conseil d'orientation de la région de Montréal, organisme de coordination des syndiqués du front commun, doit se réunir à huis clos pour élaborer son calendrier "des pressions" prévues pour les prochaines semaines. les 500 délégués y feront notamment le bilan de la négociation sur les services essentiels. les conclusions de cette réunion seront en partie rendues publiques au milieu de la semaine prochaine.

Les marchés mettent fin au gel des prix

La chaîne de magasins d'alimentation Steinberg mettra fin aujourd'hui au gel des prix qu'elle avait instauré le 21 novembre et commencera à faire payer par les consommateurs les hausses des fournisseurs sur une soixantaine de produits, au cours des prochains jours.

C'est ce qu'a déclaré, hier, un porte-parole de la compagnie.

Parmi les produits dont le prix sera relevé figurent certaines marques de café, de jus de fruits, de pommes de terre en conserve, d'olives, de crevettes, ainsi que d'aliments pour animaux et de savon.

Le gel des prix de la chaîne d'alimentation sur 7,000 de ses articles non périssables, blocage d'ailleurs imité par les grands magasins d'alimentation dans sept provinces, prendra fin samedi, après la fermeture des magasins, à 17 heures.

La chaîne Dominion attendra la fermeture de ses magasins, lundi soir, pour faire grimper ses prix, et la chaîne Métro commencera à hausser les siens la semaine prochaine.

D'autre part, selon un porte-parole de Hudon et Deaudelin, grossistes en produits alimentaires et fournisseurs de IGA Alliance des épiciers indépendants, de Bonimart et de l'Hypermarché de Laval, sa compagnie n'a pas encore procédé à une révision de ses prix.

Loto Perfecta 6/36

Résultat officiel de Loto-Perfecta 6/36 tirage du 16 janvier 1976. Les six numéros gagnants sont : 9-15-19-23-26-35. Le numéro complémentaire est: 34.

Mini-Loto: 40319

Le numéro gagnant de la Mini-Loto, tirage du 16 janvier, 1976, qui se déroulait à Montréal est 40319.
Les numéros 40319 gagnent $5,000.
Les numéros se terminant par 0319 gagnent $500. Les numéros se terminant par 319 gagnent $100.

Soixante nominations à l'Ordre du Canada

OTTAWA (PC) — Le haut commissaire du Canada à Londres, M. Paul Martin, et le secrétaire du cabinet aux relations fédérales-provinciales, M. Robert Gordon Robertson, sont devenus hier Compagnons de l'Ordre du Canada.

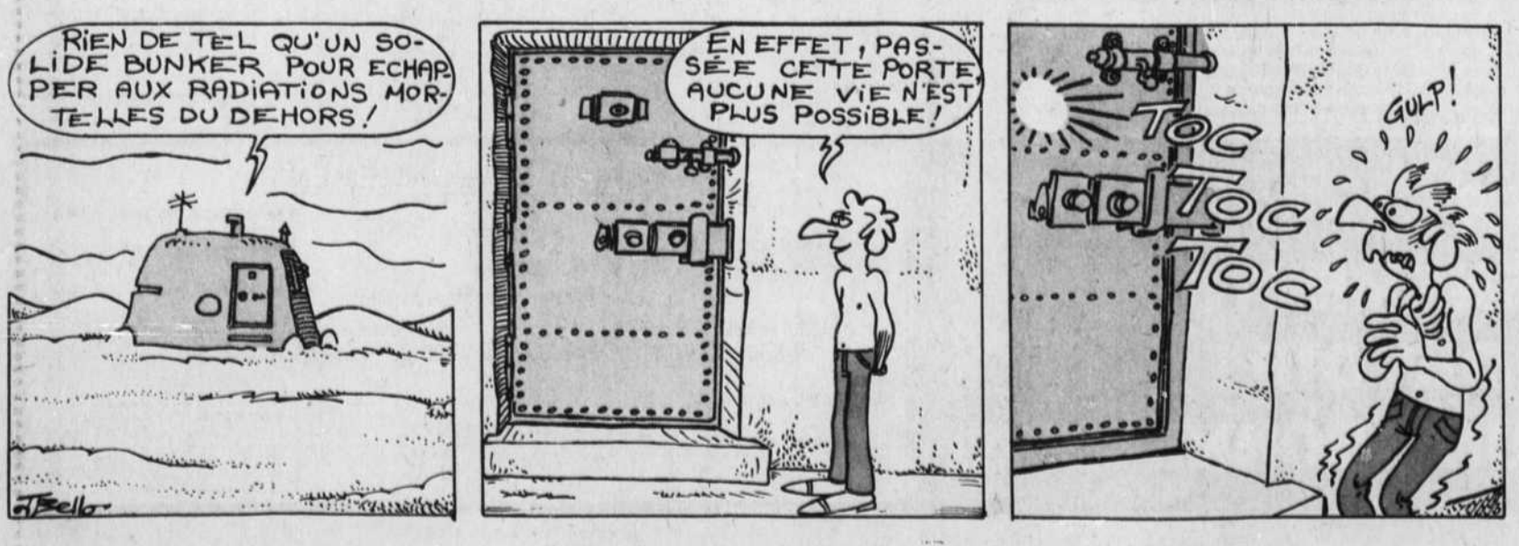
Le gouverneur général du Canada et chancelier de l'Ordre, M. Jules Léger, a annoncé hier la nomination de 60 Canadiens à l'un des trois grades de l'Ordre, soit: deux compagnons, 19 officiers et 39 membres.

Parmi les nouveaux officiers figurent, entre autres l'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W.A.C. Bennett; le peintre québécois Claude Tousignant; le sociologue Jean-Charles Falardeau, de l'Université Laval; M. Pierre Camu, président de l'Association canadienne des radiodiffuseurs; M. Louis Hébert, président du conseil de direction de la Banque canadienne nationale; et M. Arthur Tremblay, sous-ministre des Affaires intergouvernementales du Québec.

M. Martin, qui a quitté la politique active il y a un peu plus d'un an, a été secrétaire d'Etat du Canada de 1945 à 1946, ministre de la Santé et du Bien-être social de 1946 à 1957, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de 1963 à 1968 et finalement leader du gouvernement au Sénat de 1968 à 1974. Il était nommé haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne le 18 octobre 1974. M. Robertson, moins connu du grand public mais conseiller influent du premier ministre Trudeau, est depuis 1941 attaché à la fonction publique fédérale. Sous-ministre du Nord canadien et des Ressources nationales de 1953 à 1963, il fut également greffier du Conseil privé et secrétaire du cabinet de 1963 à 1971, il est particulièrement chargé du dossier des relations fédérales-provinciales.

Les titulaires recevront leurs décorations des mains du gouverneur général, en avril.

les atomisés de l'An 0



DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

JEANNEAU Rolland. Subitement à Hollywood, Floride le 15 janvier 1976 à l'âge de 64 ans, 10 mois, est décédé, M. Rolland Jeanneau, autrefois échevin de la ville de Verdun. Epoux de Thérèse Tougas, outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils Guy (époux de Louise Duquette) et Pierre; ses filles Andrée (épouse de Claude J. Blais), Monique (épouse de Pierre La Traverse), Michelle (épouse de Jacques Malboeuf) et Jocelyne (épouse d'André G. Boivin) ainsi que 15 petits-enfant. La dépouille mortelle sera exposée au Salon Urgel Bourgie Ltée, 5650 Wellington, Verdun. Avis des funérailles plus tard. S.V.P. pas de fleurs.

Le credo éducatif de Jean Bienvenue

par Lise Bissonnette

QUÉBEC — En réservant hier leurs commentaires sur le style probable de leadership qu'imposera M. Jean Bienvenue au ministère de l'Éducation, plusieurs observateurs du monde scolaire affirmaient que le nouveau titulaire ne s'était jamais tellement manifesté sur la scène scolaire.

Pourtant, s'il est un ministre dont le crédo éducatif soit clairement établi, c'est bien celui-là. Inscrit en filigrane dans plusieurs discours, il donne de M. Bienvenue l'image d'un partisan du rétablissement de l'ordre le plus orthodoxe dans les écoles, au nom des valeurs traditionnelles.

On en retrouve d'abord trace dans ses discours de la crise d'octobre 1970 où, même en faisant la part du feu due aux circonstances, son propos est clair: il faut épurer et restaurer l'ordre et l'autorité sur les campus des universités et des cégeps. Il faut, de gré ou de force, obtenir que les professeurs enseignent les matières "qu'ils doivent enseigner."

On peut se demander ce que serait devenu le "manuel du premier mai" sous son règne. En 1970, en tout cas, M. Bienvenue estimait qu'on devait établir une "censure virile" du cinéma, des livres, des revues, des publications révolutionnaires.

Et il disait même que le gouvernement devrait songer sérieusement à établir l'entraînement militaire obligatoire pour la jeunesse.

A l'occasion de la discussion sur la loi 22, durant l'été 1974, M. Bienvenue



Jean Bienvenue

a prononcé diverses allocutions qui témoignent aussi de son inspiration précise en matière d'éducation, et ce, non seulement en matière de langue.

Intervenant à l'Assemblée nationale, à titre de ministre de l'Immigration, il devait s'improviser sociologue pour déplorer que notre société ait "fait sauter tous les moteurs qui en font une entité sociologique, que ce soit ce que fut au Québec la religion, que ce soit la notion fondamentale de la famille."

L'allure de la réforme scolaire québécoise le laisse également perplexe. "Des gouvernements pressés ont voulu tout changer, abolissant trop vite des institutions et un système qui auraient trouvé leur utilité pendant une période de transition (les collèges classiques par exemple)..."

Sur des dossiers particuliers, sa Position la mieux connue porte sur la langue d'enseignement, et est à peu près en tous points semblables à celle de l'ex-ministre de l'Éducation, pilote de la loi 22, M. François Cloutier.

Comme celui-ci s'évertuait à le répéter, il croit d'abord que "l'incitation est meilleure que la coercition". Nul doute qu'il aurait, en septembre dernier, suivi la même "ligne souple" que celle de Raymond Garneau, dans l'affrontement de Saint-Léonard.

Il ne dédaigne cependant pas avoir ses élégances "nationalistes" et son passage au ministère de l'Immigration aura été marqué par un grand souci de francisation. Se piquant souvent d'être un défenseur de la "survivance de la langue et de la culture françaises au Québec", son ministère avait par exemple institué, bien avant la loi 22, une politique de consommation en français dans les Centres de formation et d'orientation des immigrants (COFI).

En même temps il croit fermement à la nécessité de l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises.

En 1974, il dénonçait "l'attitude machiavélique de ceux qui délibérément tentent d'isoler la prochaine génération de Québécois - déjà ébréchée par la dénatalité - en refusant de lui enseigner l'anglais langue seconde dans l'espoir de la couper ainsi de force du reste du continent."

Le problème de la croissance du secteur privé le préoccupe aussi, sans qu'on sache bien à quelle enseigne il loge. "Nos élites, déclarait-il à l'Assemblée nationale, démissionnent trop facilement, préférant par exemple financer un secteur d'enseignement privé plutôt que de contester le système public, ce qui les forcerait à s'occuper eux-mêmes de leurs affaires."

Si certains augures veulent très court le passage de M. Bienvenue à l'Education - le temps des négociations avec les enseignants - ils pourraient se tromper. Le ministre, quand il était à l'Immigration, s'est assez vivement intéressé au dossier des COFI, dont il avait repris l'administration aux commissions scolaires.

Connaissant des bribes de ses perceptions éducatives, on peut aussi supposer qu'il pourrait se laisser tenter par certains dossiers brûlants plutôt abandonnés depuis le départ de M. Cloutier, du moins publiquement: programmes d'éducation sexuelle, d'enseignement de la religion, d'éducation morale au secondaire, enseignement du français, qui préoccupent au plus haut point les parents.

De même, pour un ministre ambitieux, le projet de refonte de la loi de l'Instruction publique, annoncé l'an dernier par M. Cloutier, et complètement oublié de l'Assemblée nationale, pourrait devenir un fleuron d'importance dans une carrière dont la trajectoire fut parfois difficile.

La CEQ s'empresse de soumettre au ministre la liste de ses doléances

La Centrale de l'enseignement du Québec demande au nouveau ministre de l'Education, M. Jean Bienvenue, de se prononcer sans délai sur les priorités de l'enseignement, les négociations avec les enseignants et la politique générale de l'éducation.

"Il y a beaucoup trop longtemps que la négociation piétine et le nouveau ministre devrait s'atteler à répondre aux besoins formulés par les parents, les élèves et les travailleurs de l'enseignement," a dit le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, dans un communiqué.

Il a énuméré comme suit les questions que M. Bienvenue pourrait trancher par le biais des négociations:

1) L'enseignement élémentaire et préscolaire qui est "dans un état de sous-équipement lamentable", comme le note aussi le rapport annuel du ministère de l'Education;

2) L'éducation des adultes, "secteur laissé en friche et complètement soumis au gouvernement fédéral";

3) L'enseignement à l'enfance inadaptée, à propos duquel le ministre précédent, M. Raymond Garneau, a fait preuve d'une telle négligence qu'il n'a même pas déposé d'offres sur ce point à la table de négociation;

4) L'enseignement professionnel;

5) L'éducation physique et le sport scolaire, à propos duquel le nouveau ministre trouvera sur sa table un volumineux rapport.

Le président de la CEQ demande aussi au ministre de se prononcer sur les questions suivantes, qui relèvent de la politique générale de l'éducation:

1) La langue officielle:
— La place de l'enseignement du français;
— L'abolition de l'enseignement de l'anglais comme langue seconde à l'élémentaire;
— L'enseignement de l'histoire et de la géographie nationale, qui devrait devenir obligatoire au secondaire;

2) La réforme de l'enseignement collégial et le rapport Nadeau;

3) La décentralisation scolaire au niveau des commissions scolaires, "à propos de laquelle le ministre trouvera aussi une volumineuse étude et à propos de laquelle le ministre Cloutier a pris des engagements formels, décentralisation carrément bafouée par les procureurs du gouvernement qui vont jusqu'à tout mettre en oeuvre pour éviter que les commissions scolaires ne négocient au plan local";

4) Les milieux dévavorisés, sujet largement documenté dans une étude du ministre de l'Education;

5) Le financement de l'enseignement et de la recherche en milieu universitaire, secteur devenu extrêmement chaotique et de plus en plus soumis au bon vouloir du gouvernement fédéral.

Sur la personne même du ministre, la CEQ est plus prudente que méfiante, même si M. Bienvenue a la réputation de loger à droite.

"Nous ne le connaissons pas, a dit M. Charbonneau, sinon comme une petite étoile au firmament libéral."

Faut-il craindre les prochaines négociations avec la probable "main de fer" de M. Bienvenue? Yvon Charbonneau remarque que "les négociations vont déjà assez mal comme ça, on ne peut supposer pire". Le budget 1976-77 est déjà préparé presque en entier pour l'Education, souligne-t-il. Aussi bien M. Bienvenue n'aurait pas de marge d'intervention; il est "encarcané par des politiques tracées par M. Raymond Garneau".

Cette appréciation par la bande de l'ex-titulaire de l'Education, M. Garneau, n'est pas partagé par le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), M. Hubert Lavigne.

Invité à commenter la nomination de M. Bienvenue, M. Lavigne s'est surtout attardé à commenter le départ de M. Garneau. "Dans le dossier de la négociation comme dans tous les autres, a-t-il déclaré, il nous a été fort agréable de travailler avec M. Garneau, avec qui les choses avançaient vraiment. Il était toujours disponible et nous n'avons jamais eu de problèmes."

Mais il lui fera également "plaisir de travailler avec M. Bienvenue pour continuer à construire quelque chose dans le domaine scolaire." M. Lavigne affirme avoir d'abord "tendance à faire confiance à ceux qui sont nommés."

La veille, M. Jacques Mongeau, président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, avait dit espérer surtout que le portefeuille de l'Education se stabilise, après avoir vu passer quatre ministres en six mois. Le président de la FCSCQ espère aussi "que la liste va s'arrêter là".

Les enseignants anglophones sont beaucoup moins charitables à l'égard de M. Bienvenue.

M. Donald Peacock, président de la Montreal Teachers' Association, a qualifié la nomination du "plus grand désappointement depuis longtemps en matière d'éducation".

M. Bienvenue, a-t-il dit, est "un réactionnaire qui n'a jamais eu le moindre intérêt pour l'éducation".

"De toute manière, a dit M. Peacock, il existe au ministère un groupe si compétent de mandarins que le ministre importe peu. M. Bourassa se préoccupe peu de l'éducation et n'importe qui aurait fait l'affaire."

Il a ajouté que M. Bienvenue n'était "pas très brillant" et qu'il était plutôt "un campagnard arrogant qui se fiche de ce qu'on pense de lui".

M. Bob Dobie, secrétaire général de la Provincial Association of Catholic Teachers, qui regroupe 5400 enseignants catholiques de langue anglaise, a dit que "tout représente une mélioration" par rapport à M. Garneau.

"Il importe peu qui a été nommé, de dire M. Dobie. J'espère seulement que ce type est là en permanence et qu'il prendra son travail un peu plus au sérieux que son prédécesseur en ce qui regarde les négociations de contrat des enseignants."

Mme Thérèse Lavoie-Roux, présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a dit que la nomination de M. Bienvenue en avait "pris plusieurs par surprise".

Elle a ajouté qu'elle avait "toujours trouvé facile de communiquer avec cet homme. J'espère qu'il pourra apporter un peu plus de stabilité à ce ministère, parce qu'il y a eu trop de changements au cours des derniers mois".

La lotolympique

Serge Joyal veut que le robinet continue de couler

par Michel Guénard

OTTAWA — Le député de Maisonneuve-Rosemont, M. Serge Joyal, compte présenter à la reprise des travaux parlementaires un projet de loi prolongeant la loterie olympique au lendemain des Jeux.

La loterie millionnaire s'étendrait à toutes les provinces et viserait, bien sûr, à financer le déficit des Jeux.

M. Joyal a demandé au député de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, d'appuyer publiquement ce projet de loi en devenant son "secondeur" à la Chambre. Le candidat à la succession de M. Stanfield réserve sa décision tout en surveillant du coin de l'oeil la campagne que mène Mme Flora MacDonald en vue d'inciter le gouvernement fédéral à délier les cordons de sa bourse pour mener à bien cette XXIème reprise des Jeux.

Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasay, a déjà dans ses cartons un projet assez semblable à celui élaboré par le député de Maisonneuve-Rosemont. Le prochain discours du Trône du gouvernement Trudeau devrait y faire écho si l'engouement du public canadien à l'endroit de la loterie olympique se maintient jusqu'au dernier tirage.

Les conseillers du ministère des Postes notent qu'il y a des problèmes légaux à régler avant de procéder dans cette affaire. Ainsi, la Société des Jeux olympiques est en ce moment l'unique personne morale autorisée à administrer un système de loterie.

Or, la loi constituante de la Régie des installations olympiques prévoit la disposition pure et simple du Comité organisateur des Jeux olympiques au lendemain de 1976. Le mandat imparti à la Régie des installations olympiques, véritable tutelle imposée au COJO, peut-il s'interpréter comme le prolongement de tous les pouvoirs que détenait la Société des Jeux olympiques?

A Ottawa, on ne le croit pas. Aussi, l'amendement contenu dans le projet de loi de M. Joyal vise précisément à lever cette restriction et à confier, non seulement à la Société des Jeux olympiques, le soin d'administrer une loterie, mais aussi à toute personne désignée par le Conseil des ministres.

Du côté québécois, il n'y a aucun empêchement puisque l'Assemblée nationale a prévu que la Régie des installations olympiques pourrait conclure des ententes pour administrer un système de loterie.

Le gouvernement fédéral a entrepris des consultations avec les provinces afin de définir un "organisme national" qui pourrait administrer la future loterie.

Une fois cette "caution morale" offerte aux neuf autres provinces canadiennes, il restera à arrêter le partage des recettes entre les provinces, pour la promotion du sport amateur, et l'organisme administratif, pour le financement du déficit.

Présentement les recettes sont partagées comme suit: 53% versés en prix: 9% sous forme de commissions aux agents; 1% aux agents qui ont vendu des billets gagnants; 10% à l'administration; 5% aux provinces et finalement 25% au Comité organisateur des Jeux olympiques.

Après sept tirages olympiques, le COJO a reçu $162 millions, le sport amateur a touché $14 millions: le Québec vient bien sûr en tête de liste avec $5 millions, l'Ontario suit de près avec $4.8 millions et l'Alberta avec $560,000.

Il se pourrait que les provinces réclament pour le sport amateur un montant égal à 25% des recettes de la vente de billets dans leur territoire. De toute façon, des négociations sont cours afin de régler ces questions.

M. Joyal avoue lui-même que le noeud de la question réside dans le pourcentage de recettes que pourront retirer les provinces. Mais il rappelle fort à propos que les premières projections en regard de la loterie olympique situaient les recettes dévolues au COJO à $32 millions alors que nous avons quintuplé ce chiffre pour atteindre les $167 millions.

Il y a donc un besoin à combler. La course au leadership conservateur et la surenchère politique à laquelle elle donne lieu lui semble particulièrement favorable pour "pousser dans le dos du gouvernement Trudeau" afin qu'il se commette un peu plus en faveur d'une aide financière aux Jeux olympiques.

"Le gouvernement fédéral ne peut se comporter comme si aucun bénéfice financier ne découlait pour lui de la tenue à Montréal de la XXI ème Olympiade. En fait les retombées économiques seront significatives pour le trésor fédéral: taxes de toutes sortes et image internationale pour le Canada," de résumer M. Joyal.

L'achalandage, c'est une chose qui se paie et le député de Maisonneuve-Rosemont entend bien forcer le gouvernement fédéral à faire sa part dans "l'épuration des comptes" de la Régie des installations olympiques.

Cloutier à Paris?

QUEBEC (PC) — L'actuel ministre des Affaires intergouvernementales, M. François Cloutier, remplacerait, dans quelques semaines, le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapdelaine, selon un quotidien de la capitale.

Citant diverses sources "très dignes de foi", le journal Le Soleil écrit, dans son édition de vendredi, que le premier ministre Bourassa ne se serait toutefois par encore penché sur la succession de M. Cloutier.

La nomination de M. Cloutier à la direction de la Maison du Québec à Paris a été souvent évoquée, tant au Québec que dans les milieux canadiens en France, au cours de la dernière année.

Suivre des cours tout en restant chez soi

De nombreuses raisons peuvent vous empêcher d'entreprendre des études de niveau universitaire: des occupations professionnelles ou sociales, l'éloignement géographique, l'âge, un niveau d'études jugé insuffisant, etc. Aujourd'hui, toutes ces raisons ne représentent plus des obstacles.

La Télé-université, unité constituante de l'Université du Québec chargée de la formation à distance, offre aux adultes, sans exiger un niveau spécifique d'études, la possibilité d'élargir leurs connaissances en étudiant chez eux.

Beaucoup de Québécois désirent commencer des études ou y retourner et nombre d'entre eux cherchent avant tout à étendre leur formation générale. La Télé-université propose à cet effet un programme d'études, appelé **Connaissance de l'homme et du milieu.**

Quatre cours sont offerts à partir du **2 février 1976.** Ce sont: Histoire du Québec d'aujourd'hui (2 cours distincts), Initiation à l'économie du Québec, Initiation à la coopération.

Ces cours traitent de questions telles que l'histoire et la situation actuelle de l'économie québécoise, le rôle de l'Etat dans notre société et ils fournissent des informations précises sur le développement du Québec d'aujourd'hui. Les divers thèmes étudiés contribuent donc à faire mieux comprendre les caractéristiques de la réalité québécoise.

Pour suivre ces cours, qui ne sont pas de simples cours par correspondance, les personnes reçoivent une documentation variée et captivante: textes, graphiques, disques, illustrations, extraits d'articles de journaux et de revues, etc.

Les étudiants sont invités aussi à participer à quatre ou cinq ateliers dans leur localité ou une localité avoisinante avec d'autres étudiants et un animateur spécialiste de la matière. Ces rencontres sont l'occasion d'échanges profitables tant sur le contenu des cours qu'à propos de difficultés d'études. Elles permettent aussi aux étudiants de visionner des documents audio-visuels.

Si les questions d'actualité concernant l'histoire, l'économie et d'autres aspects de la vie québécoise vous intéressent, n'attendez plus pour vous inscrire à l'un ou à plusieurs cours de la Télé-université.

Les premiers cours débutent à partir du 2 février 1976.

Ces cours sont offerts avec la collaboration de la Direction des études universitaires dans l'ouest québécois.

Université du Québec
Télé-université

Pour de plus amples renseignements sur le programme Connaissance de l'homme et du milieu ou pour toute inscription, s'adresser au Service du registrariat - Télé-université

. à Québec: 2875 boul. Laurier. Téléphone: (418) 657-2990
. à Montréal: 3465 rue Durocher. Téléphone: (514) 282-7749

Je désire de plus amples renseignements sur le programme Connaissance de l'homme et du milieu

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Aucun projet de hausse d'assurances

QUEBEC (PC) — Le directeur général pour le Québec du Bureau d'assurance du Canada (BAC), M. Charles Moreau, a déclaré, jeudi, qu'il n'existait actuellement aucun projet d'augmentation générale de taux d'assurance automobile au Québec.

Selon M. Moreau, les informations voulant que les compagnies songent à imposer une hausse générale de leurs primes de 10 pour cent, à compter du 1er février, sont "sans fondement et de nature à induire le public en erreur".

Toutefois, M. Moreau a précisé, au cours d'une conversation téléphonique depuis son bureau de Montréal, qu'il y avait "de grosses chances qu'il y ait des hausses de primes d'ici le 1er juillet 1976, après que le BAC aura publié ses états statistiques d'assurance, en juin".

en librairie

Naim Kattan

Écrivains des Amériques

Tome 1 : les U.S.A.

éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal

Vols nolisés vers l'Europe: PARIS

DÉPART		RETOUR	DURÉE (jours)
$299			
jeudi	13 mai	samedi 18 juin	37
jeudi	13 mai	samedi 26 juin	44
$309			
vendredi	14 mai	dimanche 13 juin	3
vendredi	14 mai	dimanche 20 juin	37
jeudi	20 mai	samedi 19 juin	30
jeudi	20 mai	samedi 03 juillet	44
vendredi	21 mai	dimanche 13 juin	23
vendredi	21 mai	dimanche 27 juin	37
jeudi	27 mai	samedi 26 juin	30
jeudi	27 mai	samedi 24 juillet	58
vendredi	28 mai	dimanche 20 juin	23
vendredi	28 mai	dimanche 04 juillet	37
jeudi	03 juin	samedi 03 juillet	30
jeudi	03 juin	samedi 17 juillet	44
$339			
vendredi	04 juin	dimanche 27 juin	23
vendredi	04 juin	dimanche 11 juillet	37
jeudi	10 juin	samedi 10 juillet	30
vendredi	11 juin	dimanche 04 juillet	23
vendredi	11 juin	dimanche 18 juillet	37
jeudi	17 juin	samedi 17 juillet	30
jeudi	17 juin	samedi 31 juillet	44
vendredi	18 juin	dimanche 11 juillet	23
vendredi	18 juin	dimanche 25 juillet	37
jeudi	24 juin	samedi 24 juillet	30
jeudi	24 juin	samedi 21 août	58
$369			
vendredi	25 juin	dimanche 18 juillet	23
vendredi	25 juin	dimanche 01 août	37
jeudi	01 juillet	samedi 31 juillet	30
jeudi	01 juillet	samedi 14 août	44
vendredi	02 juillet	dimanche 25 juillet	23
vendredi	02 juillet	dimanche 08 août	37
jeudi	08 juillet	samedi 07 août	30
vendredi	09 juillet	dimanche 01 août	23
vendredi	09 juillet	dimanche 15 août	37
jeudi	15 juillet	samedi 14 août	30
jeudi	15 juillet	samedi 28 août	44
vendredi	16 juillet	dimanche 8 août	23
vendredi	16 juillet	dimanche 22 août	37

DÉPART		RETOUR	DURÉE (jours)
jeudi	22 juillet	samedi 21 août	30
jeudi	22 juillet	samedi 04 septembre	44
vendredi	23 juillet	dimanche 15 août	23
vendredi	23 juillet	dimanche 29 août	37
jeudi	29 juillet	samedi 28 août	30
jeudi	29 juillet	samedi 11 septembre	44
vendredi	30 juillet	dimanche 22 août	23
vendredi	30 juillet	dimanche 05 septembre	37
jeudi	05 août	samedi 04 septembre	30
jeudi	05 août	samedi 18 septembre	44
vendredi	06 août	dimanche 29 août	23
vendredi	06 août	dimanche 12 septembre	37
jeudi	12 août	samedi 11 septembre	30
jeudi	12 août	samedi 25 septembre	44
vendredi	13 août	dimanche 05 septembre	23
vendredi	13 août	dimanche 19 septembre	37
$339			
jeudi	19 août	samedi 18 septembre	30
jeudi	19 août	samedi 02 octobre	44
vendredi	20 août	dimanche 12 septembre	23
vendredi	20 août	lundi 27 septembre	38
jeudi	26 août	samedi 27 septembre	38
jeudi	26 août	dimanche 19 septembre	30
vendredi	27 août	dimanche 19 septembre	30
vendredi	27 août	lundi 04 octobre	38
$309			
jeudi	02 septembre	samedi 02 octobre	30
jeudi	02 septembre	samedi 16 octobre	44
vendredi	03 septembre	lundi 27 septembre	24
vendredi	03 septembre	lundi 11 octobre	38
jeudi	05 septembre	samedi 05 octobre	30
jeudi	09 septembre	samedi 23 octobre	44
vendredi	10 septembre	lundi 04 octobre	24
vendredi	10 septembre	lundi 18 octobre	38
jeudi	16 septembre	samedi 16 octobre	30
jeudi	16 septembre	samedi 30 octobre	44
vendredi	17 septembre	lundi 11 octobre	24
vendredi	17 septembre	lundi 25 octobre	38
jeudi	23 septembre	samedi 23 octobre	30
jeudi	23 septembre	samedi 30 octobre	37
vendredi	24 septembre	lundi 18 octobre	24
vendredi	24 septembre	lundi 25 octobre	31

(Renseignements sur demande)
EN CORRESPONDANCE AVEC NOS VOLS NOLISÉS
nous suggérons: • LOCATION DE VOITURE ou • EURAIL PASS ou • CIRCUIT EN AUTOCAR avec le Tourisme Français

LES VOYAGES HONE

Nous sommes au service des Canadiens-Français depuis plus de 60 ans

PERMIS NO 75-01-50178

1460, AV. UNION - TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — STATION McGill/Union

Bureau ouvert tous les jours de 8h30 à 18h
le jeudi jusqu'à 21h, le samedi de 8h30 à 13h

IATA

Ford met en garde ses alliés contre le danger des coalitions avec les PC

LONDRES (AP) — Le président Gerald Ford a mis en garde ses principaux alliés européens contre le danger des coalitions gouvernementales avec les communistes.

"Les Américains, et en premier lieu le président Ford, estiment que l'entrée des communistes dans les gouvernements d'Europe occidentale pourrait ébranler, voire détruire, l'alliance atlantique", a déclaré une personnalité britannique.

Cette question a été évoquée lors d'entretiens secrets entre les ministres des Affaires étrangères et des représentants des États-Unis, de Grande-Bretagne, de France et d'Allemagne de l'Ouest. Les premières conversations ont eu lieu à New York en septembre, puis le sujet a de nouveau été abordé à Rambouillet le mois dernier.

Enfin, les dirigeants de l'Internationale socialiste en discuteront ce week-end à Copenhague.

Le débat est loin d'être académique. En Italie, le Parti communiste n'a cessé de renforcer ses positions et la crise actuelle pourrait lui permettre de remporter de nouveaux gains.

Au Portugal, les communistes continuent à faire partie de la coalition gouvernementale et paraissent bien installés. Enfin la France, avec l'alliance entre PC et PS, inquiète les stratèges de Washington.

Parallèlement, l'influence des idées de gauche ne cesse de s'étendre de la Turquie à l'Espagne. Dans le cas du Portugal, l'OTAN a pris des dispositions pour que certains secrets militaires, notamment nucléaires, ne puissent parvenir aux communistes.

Mais le problème pourrait se poser différemment avec l'Italie. Le président Ford et son secrétaire d'État, M. Henry Kissinger, estiment que les PC occidentaux doivent être traités avec méfiance et que quelle que soit la modération affichée de M. Enrico Berlinguer, celui-ci ne mérite pas un traitement de faveur des États-Unis.

Les préoccupations américaines ont trouvé une oreille favorable en Grande-Bretagne. Le premier ministre, M. Harold Wilson et son secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan, pensent comme MM. Ford et Kissinger que les PC européens se sont contentés d'un ravalement de façade mais que leurs objectifs sont toujours les mêmes.

Les Américains et leurs alliés cherchent désormais à empêcher que les communistes accèdent au pouvoir. Plusieurs tactiques sont expérimentées:

— En Italie, la CIA se montrerait très libérale dans l'appui accordé aux partis non communistes;

— du Portugal, la CEE s'efforce d'éviter un effondrement économique qui se traduirait inévitablement par une poussée de la gauche. D'autre part, l'Internationale socialiste a apporté un soutien marqué au PS portugais;

— En Espagne, les alliés invitent les nouveaux dirigeants à mettre en place un système démocratique acceptable pour le reste des démocraties européennes;

— En Grèce et en Turquie, les alliés multiplient les efforts pour tenter de trouver une solution à la question cypriote.

Mais, à un niveau plus général, c'est sur le problème de stabilité économique que vont s'exercer les plus grands efforts. Les dirigeants européens ont en effet réussi à persuader le président Ford à Rambouillet que le maintien des démocraties occidentales passe par la stabilité économique et la progression du niveau de vie.

Accord sur l'avenir des bases US en Espagne?

WASHINGTON (AFP) — Des divergences persistent entre Washington et Madrid et il n'est pas certain que M. Henry Kissinger sera en mesure de signer un nouvel accord sur l'avenir des bases américaines en Espagne lors de sa visite à Madrid les 24 et 25 janvier, indiquait-on au département d'État.

On considère toutefois que la conclusion de l'accord à la faveur de la visite du secrétaire d'État est dans l'ordre du "possible", les États-Unis souhaitant que les négociations aboutissent très rapidement.

Sans aller jusqu'à parler comme à Madrid d'une attitude nouvelle de la part des États-Unis, on reconnait au département d'État que l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe en Espagne a introduit certaines "nuances" dans la position américaine.

On se refuse à avancer des chiffres mais la mention de ces "nuances" paraît confirmer les informations en provenance de Madrid selon lesquelles Washington est aujourd'hui disposé à payer plus cher le maitien de ses bases en Espagne qu'à l'automne dernier lorsqu'un accord de principe avait été passé entre les deux pays.

Les conversations, indique-t-on de source espagnole et américaine, se déroulent dans une atmosphère nouvelle depuis le changement de régime. On ajoute que les États-Unis se sont départis de l'attitude "négative" qu'ils avaient adoptée à partir d'un certain moment dans les négociations pour favoriser le nouvel ordre des choses en Espagne et ils ont décidé d'augmenter substantiellement leur aide militaire, économique et financière.

Cette attitude nouvelle est devenue évidente dès la constitution du nouveau gouvernement de M. Carlos Arias Navarro, après les entretiens que le nouveau ministre des Affaires étrangères M. Jose Maria de Areilza a eus à Paris avec M. Kissinger lors de la conférence Nord-Sud.

Les accords sont arrivés à expiration le 26 septembre dernier, quelques semaines avant la maladie du général Franco. A ce moment, M. Pedro Cortina, alors ministre des Affaires étrangères, avait conclu à Washington avec M. Kissinger un accord de principe arrêtant les grandes lignes des contre-parties financières et autres que les États-Unis étaient disposés à accepter en échange de la poursuite de l'utilisation des bases militaires en Espagne. Ces contreparties avaient été jugées très faibles et décevantes dans tous les milieux. Il semblerait qu'avec la venue au palais de Santa Cruz de M. Areilza, les négociations, conduites à Madrid du côté américain par l'ambassadeur M. Wells Stabbler, aient été reprises dans un esprit tout à fait différent. Les Américains, ignorant volontairement l'accord de principe du début octobre, se sont montrés compréhensifs à l'égard des demandes d'aide concernant notamment le projet de modernisation des forces armées espagnoles.

Les États-Unis conserveraient de leur côté les trois bases principales de Saragosse, Torrejon et Rota.

Guerre de la morue: ultimatum islandais à la Grande-Bretagne

REYKJAVIK, (AFP) — Le premier ministre islandais M. Geir Hallgrimsson a donné jusqu'à vendredi à la Grande-Bretagne pour retirer ses navires de guerre de la zone s'étendant à 200 milles marins des côtes islandaises, que Reykjavik considère comme ses eaux territoriales, faute de quoi les relations diplomatiques seront rompues entre les deux pays.

C'est le chef du gouvernement islandais qui a lancé cet ultimatum à la Grande-Bretagne hier soir au cours d'une conférence de presse. Il a cependant ajouté que si les Britanniques se retiraient de la zone des 200 milles, l'Islande serait prête, en contrepartie, à renégocier le tonnage de poisson que les pêcheurs anglais sont autorisés à y pêcher. M. Hallgrimsson a laissé entendre que le chiffre de 65.000 tonnes qu'avait initialement fixé l'Islande — alors que la Grande-Bretagne exigeait 110,000 tonnes —pourrait être dépassé.

Le premier ministre a précisé que l'Islande ne souhaitait pas rompre avec l'OTAN, mais que si elle se trouvait forcée de rompre les relations avec Londres, sans que l'OTAN prenne une initiative pour inciter la Grande-Bretagne à retirer ses navires de guerre des eaux islandaises, l'Islande serait obligée de reconsidérer sa position à l'égard de l'OTAN.

Malgré des règlements, l'agitation sociale ne désarme guère en Espagne

MADRID (d'après AP et Reuter) — La situation sur le front des grèves qui ont affecté plus de 250,000 travailleurs pendant deux semaines s'est améliorée en Espagne, avec la conclusion de négociations donnant satisfaction aux revendications de quelque 30,000 ouvriers madrilènes du bâtiment.

D'autre part, il a été annoncé que la majeure partie des 20 entreprises multinationales, fermées dans la région de Madrid, rouvriraient certainement lundi. Le lock-out touche quelque 55,000 travailleurs.

Cependant, l'impasse subsiste à la Standard Electric, filiale de l'ITT, dont les 20,000 employés sont en grève depuis six semaines. La direction refuse de discuter des revendications des grévistes, qui réclament aussi la réintégration de 20 travailleurs licenciés. Les grévistes de la Standard Electric ont télégraphié hier au président de l'ITT pour réclamer le limogeage du directeur de la filiale espagnole, à qui ils imputent la responsabilité du conflit.

Les employés du téléphone, à Madrid, qui avaient repris le travail mercredi, après que la direction eut accepté l'ouverture de négociations contractuelles, ont de nouveau débrayé. Seuls les appels urgents ou internationaux étaient acceptés. Les grévistes réclament une augmentation de $100 environ par mois. La direction leur offre la moitié.

Par ailleurs, les 4,000 employés du métro madrilène, qui ont repris le travail après une grève de quatre jours, au début du mois, ont menacé de débrayer à nouveau s'ils n'obtenaient pas une augmentation annuelle de $600 avant lundi. La compagnie, disent-ils, leur a offert moins de $400.

Des négociations sont en cours également en province tandis que, dans la capitale, plusieurs centaines de ménagères ont manifesté contre l'augmentation du coût de la vie, en interdisant l'accès de certains marchés.

La police a expulsé les grévistes qui occupaient la banque de Biscaye à Madrid, ainsi que quelque 2,200 ouvriers de Chrysler qui avaient occupé une église. Les éboueurs, qui réclament également des augmentations de salaires, se sont à leur tour mis en grève.

En revanche, quelque 1,800 dockers ont mis fin à la grève qu'ils observaient depuis trois jours à Barcelone où le port était paralysé.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS A LOUER

Sis au 2e plancher
Coin: nord-ouest
SHERBROOKE & JEANNE D'ARC
Dégagé tout autour-avec vue sur le Jardin Botanique et l'emplacement olympique.
6 pièces séparées, terrasse Sherbrooke, balcon arrière, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur inclus. Chute-déchets.
Loyer mensuel: $270.
Aussi: 3½ avec service identiques plus moquettes - $165
Occupation immédiate.
Roland Dumais
255-4033
(de 9 à 12 h et 4 à 6 p.m.)
(lundi au vendredi)
19-1-76

LES DAUPHINS
EN FACE DU PARC LAFONTAINE...
OCCUPATION IMMÉDIATE
3½ - 4½ - 5½
et PENTHOUSE
.... à quelques pas du centre-ville
Grande piscine avec saunas au 27ème étage. Entrée et cuisine avec planchers de tuiles céramiques, tapis dans toutes les chambres. Magasins et services. Prix avantageux.
BUREAU DE LOCATION SUR RENDEZ-VOUS
Mardi à samedi de 14h. à 20h.
Tél.: 522-1777
3535 Papineau
19-1-76

APPARTEMENTS DEMANDES

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 3½ ou 4½ pour mars ou avril. Tél.: 342-2127 19-1-76

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

AIDE-MENAGERE, responsable, 3 enfants, logée. Tél: 733-3587 19-1-76

PERSONNE SÉRIEUSE, propre, aimant les enfants; 5 jours par semaine, logée, nourrie. Ville Brossard. Tél.: 656-1945 19-1-76

AMEUBLEMENT À VENDRE

ENSEMBLE DE SALON: causeuse, fautueil, 2 tables à café style Hindou. Tout en bois sculpté à la main. $850. Tél: 672-1263 19-1-76

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 107 Beaubien Est. Tél: 276-9067 (J.N.O.)

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ACHETONS ANTIQUITÉS DE TOUTES SORTES et aussi contenus de maison pour règlement de succession. Appelez Claude Morrier 667-0774 J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

ANTIQUITÉS DE QUALITÉ, faut vendre. Simone Dutil. La Grande Blanche. 107, chemin de la Gare. Piedmont. 19-1-76

CHALETS A LOUER

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, face pente, meubles Thibault. Location: semaines-ski ou vacances-repos. Tél.: 256-6825 ou 727-9841. 2-2-76

COMMERCES A VENDRE

LINGERIE POUR DAMES: établie depuis 30 ans, spécialité: vêtements de base et autres. Secteur Ontario est. Cèderais cause maladie. Tel: jour/ 525-4189 ou soir: 729-9646 19-1-76

COURS PRIVÉS

COURS D'ITALIEN, grammaire et surtout conversation. Tél: 737-9040 le soir 19-1-76

FRERE ALBERT ST-YVES enseigne jour, soir: anglais, dactylo, français, sténo; diplômes. On loue, vend, répare dactylos, additionneuses. Cours St-Yves, 3550 Boul. Lévesque, Chomedey. Tél: 688-5777, ou 322-0044 2-2-76

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Exigences:
— Dactylo
— Sténo française
— Maîtrise parfaite du français
— Expérience dans la rédaction des procès-verbaux.
Téléphoner à:
Institut de Cardiologie de Montréal
376-3330, poste 267
18-1-76

COURS PRIVÉS

COURS DE PORTUGAIS (du Brésil) à domicile ou chez-moi, par la méthode situationnelle. Matériel fourni. Tél: 849-7661 19-1-76

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél: 725-2421 19-1-76

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTÉE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf garantie. Assurance Service 24 heures. Tél: 388-2137, 669-2547 J.N.O.

FEMMES DEMANDÉES

FEMME FIABLE pour garder 2 enfants de 3 ans et de 7 mois, du lundi au vendredi. Chambre. Roxboro. Tél.: 684-6138 après 6 heures 19-1-76

DAME DE COMPAGNIE sachant faire cuisine, pour personne âgée, seule, 85 ans, lucide et pouvant se déplacer. Secteur Westmount. Faire parvenir curriculum vitae à Dossier 298, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal 22-1-76

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
demandée
Expérience requise pour étude légale dans centre-ville.
Tél: 866-2128
19-1-76

GARDERIES

GARDIENNE DEMANDÉE: religieuse ou dame responsable. Quartier Outremont. 4 jours, de 4 à 9h. p.m. Salaire à discuter. Tél.: 866-2128 19-1-76

LE PETIT CHEVAL: 5518, St-Denis. Enfants de 1 mois à 3 ans. Lundi au vendredi de 7 a.m. à 6 p.m. Tél.: 273-3063 20-1-76

GARDERIES

GARDIENNE DEMANDEE, quartier Outremont-Côte-des-Neiges, 3 jours par semaine, de 9 à 5 p.m. Tél: 739-6117 19-1-76

IRAIS SURVEILLER enfants, adolescents, convalescents; petits travaux domestiques. Minimum 3 heures. Tél: 271-0741 19-1-76

HOMMES DEMANDÉS

COMPAGNIE DE PLUS PRESTIGIEUSES recherche personne sérieuse et capable. Excellente occasion de succès. Revenus au-dessus de la moyenne, plus primes régulières en argent et vacances. Produits à gros potentiel pour besoins réguliers du marché. Ecrire, par avion. Président. Dept. AE. C.P. 70. Station R. Toronto. Ont. M4G 3Z6
19-1-76

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

AMNISTIE INTERNATIONALE QUÉBEC oeuvrant en faveur des prisonniers politiques recherche un (e) Permanent(e) à temps partiel. Téléphoner à 381-8396 en semaine entre 19-22 heures 24-1-76

BIJOUTERIE
Artisans-joailliers demandés avec expérience dans les bagues et les bijoux en or.
JOLYN JEWELLERY & CO.
Toronto
Pour rendez-vous, appelez frais virés:
M. Eisen
416-661-1121
19-1-75

INSTRUMENTS - MUSIQUE

MAGNIFIQUE PIANO "Baby Grand", parfaite condition, pièce unique $3,500. Tél: 733-5767 19-1-76

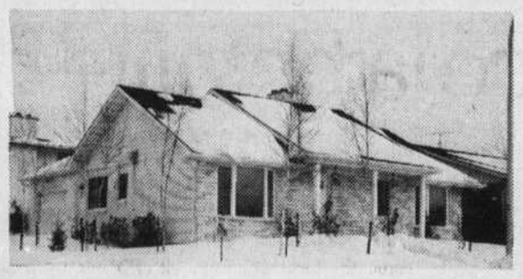
LOGEMENTS DEMANDÉS

ADULTES DEMANDENT grand 5 1/2 ou 6 pièces, haut duplex, chauffé, Ahuntsic, accès métro. Mai ou juillet. (références) Tél: 524-9465 19-1-76

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

Banque Canadienne Nationale recherche
TRADUCTEUR/TRICE
Le(a) candidat(e) devra posséder un baccalauréat spécialisé en traduction générale.
Salaire selon qualifications. Nombreux avantages sociaux.
Faire parvenir curriculum vitae à:
Ninon Lemarquis
Service du personnel
13ième étage
Banque Canadienne Nationale
500, Place d'Armes
Montréal, Québec H2Y 2W3
19-1-76
Banque Canadienne Nationale
500, Place d'Armes
Montréal, Québec H2Y 2W3

PROPRIÉTÉS A VENDRE



LONGUEUIL - DOMAINE BELLERIVE
Élégante résidence de luxe offrant: 2 foyers, 3 chambres, spacieuse salle familiale; sous-sol raffiné. Beau terrain avec piscine chauffée. Occupation immédiate. Une occasion à saisir.
Pour visiter, contacter:
Huguette L. Godin 672-6450 ou 672-1839
MONTRÉAL TRUST, *courtier*
19-1-76

MAISONS A LOUER

KNOWLTON: Maison de pierre luxueuse, 4 plus 2 chambres à coucher, cuisine moderne, garage, etc. Loyer annuel. Contacter Alice Holman 845-3151 22-1-76

PERSONNEL

CORRESPONDANCE, échanges, rencontres, voyages. "Club Toi et Moi Enr". Casier 3487, Québec 2. 20-1-76

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. pn. L. ès lettres. Tél: 524-3852.J.N.O.

RENCONTREZ VOTRE COMPAGNON idéal par ordinateur. Pour brochure gratuite appelez Compudate 933-3673 (24 heures) J.N.O.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE: Service de rencontres de distinction depuis 1966. Confidentiel, sérieux, professionnel. 1117 ouest Ste-Catherine, suite 108, Montréal, Tél: 282-0058 Lundi au vendredi entre 1-9 p.m. J.N.O. 11-11-75

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

OUTREMONT
Avons acheteurs pour résidences de prestige dans le Haut d'Outremont.
Si vous possédez cette maison . . . **si vous** désirez vendre . . .
Appelez-nous sans tarder.
Service discret et confidentiel assuré.
Annc-Marie Larue
342-4173 ou 739-3265
TRUST GÉNÉRAL, *courtier*
23-1-76

PROPRIÉTÉS A VENDRE

ST-GRÉGOIRE: Flanc de montagne, 14,374 pi.ca. arbres matures, piscine creusée, sous-sol fini, foyer pierre. Transfert. $55,000. (MLS) Monique DeQuoy: 348-1181 ou 658-8701. Le Permanent, courtiers 19-1-76

PROPRIÉTÉS A VENDRE

ST-HILAIRE
Cottage style Canadien, pierre-des-champs. 5 chambres à coucher, sous-sol fini pin noueux, foyer pierre-des-champs, piscine. Très grand terrain paysager. Prix: $85.000.
Propriétaire:
467-3149
19-1-76

MONTRÉAL TRUST
CHOIX DE PROPRIÉTÉS
À ST-LAMBERT
Situées sur les rue Walnut, Edison et Boissy. En exclusivité.
Contacter:
Huguette L. Godin
Bur: 672-6450
Rés: 672-1839
courtier 19-1-76

BROSSARD
"Cottage pour professionnel".
4 chambres spacieuses, salle familiale avec foyer naturel et magnifique "wet-bar" en pierre-des-champs, comptoir en granit importé; piscine intérieure chauffée offrant toutes commodités - douche, sauna, "powder-room", séchoir à cheveux. **Sous-sol fini offrant** un immense gymnase, 2 salles d'habillage et une chambre réfrigérée; toutes pièces parfaitement climatisées avec système de purification d'air électronique; atelier de bricolage complètement séparé de la maison. Garage double avec porte électronique. Exclusif.
Rencontrer Hélène M. Lesage: 672-6450 ou 382-7785.
MONTREAL TRUST, *courtier*
19-1-76

PROPRIÉTÉS A VENDRE

SUR LES RIVES DU RICHELIEU, à St-Roch, une maison en cèdre, terrain 84' x 225', 2 foyers, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bain. $49,500. Tél: 514-785-5637 19-1-76

VIEUX-LONGUEUIL: Maison canadienne entièrement rénovée, foyer, 2 salles de bains. Faut voir. Prix: $70,000. Tél: 677-8855. Particulier. 20-1-76

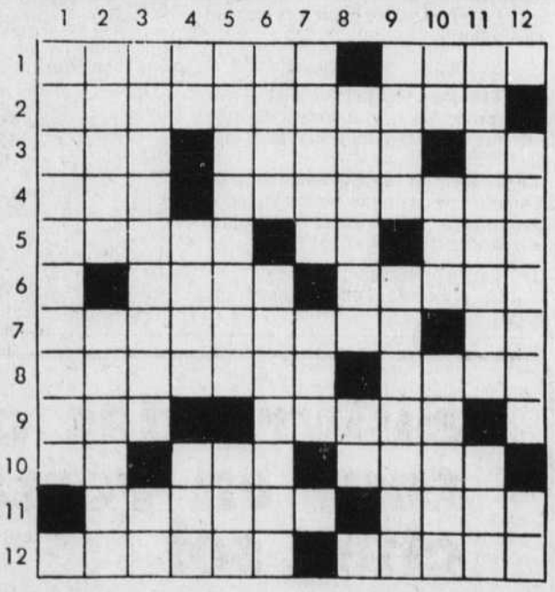
TABLEAUX-PEINTURES

PROFESSIONNELS, DÉCORATEURS — une expression bien québécoise; jusqu'au 30 janvier. Peintures de Denise Lefèbvre-Sanche, à la Caisse Populaire d'Outremont, 1145 Bernard ouest. Tél: 274-5639 24-1-76

TAILLEURS

DROLET: Tailleurs spécialisés, habits et costumes sur mesure 361 rue Guizot. Tél: 388-2952 19-1-76

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Filet de pêche. — Fonde.
2—Manque de discernement.
3—Nouveau. — Mois de l'année. — Radian.
4—Art de lancer. — Maladie se manifestant par une augmentation du nombre des globules blancs dans le sang.
5—Moyen de défense. — Strontium.—Fait quelque chose.
6—Anneau de cordage. — Qui ne fait rien.
7—Refuserons de reconnaître. — Mesure chinoise.
8—Egoïsme. — Lisière d'un bois.
9—Sainte. — Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue.
10—Obtenu. — Atome électrisé. — Gorge, par force, de nourriture.
11—Prononce ce qu'il sait par coeur. — Verbe gai.
12—Relatif à la vieillesse. — Feuille d'un ouvrage superflue et dépareillée.

Verticalement

1—Propos de vantard. —
2—Action de sortir du repos. — Assemblage par entailles de deux pièces de bois mises bout à bout.
3—Oriente dans une nouvelle direction. — Dans.
4—Considéré. — Fromage fabriqué dans la Brie. — Pas ailleurs.
5—Rendre égal. — Ancien oui.
6—Algue verte marine. — Critique avec violence.
7—Voisin de l'écureuil. — Enleva. —
8—Unité de mesure de longueur. — Magnésium.
9—Crie, en parlant du mouton. — D'égale pression.
10—Quatre saisons. — Maison de campagne. — Période de la marée comprise entre la morteau et la vive-eau.
11—Racloir dont les Romains, dans l'Antiquité, se servaient pour se frotter la peau après les bains de vapeur. — Époque.
12—Diviniser. — Sert à lier.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	Z	O	D	I	A	Q	U	E	■	C	R	U
2	O	B	O	L	E	■	T	N	■	H	A	N
3	O	L	I	E	R	■	I	L	L	I	T	E
4	L	I	T	■	O	L	L	A	I	R	E	■
5	A	G	■	A	P	I	E	C	E	U	S	E
6	T	E	N	D	O	N	■	A	R	R	M	■
7	R	A	D	I	S	■	I	I	■	G	L	U
8	E	N	■	E	T	O	C	■	V	I	O	L
9	■	C	R	U	A	U	T	E	■	E	T	E
10	F	E	U	■	L	E	U	D	E	■	I	■
11	I	■	D	R	E	S	S	E	U	S	E	S
12	L	I	E	U	■	T	■	N	■	A	R	E

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

Les protestations des amis sont-elles inquiétantes pour la "Junta" chilienne?

par XAVIER USCATEGUI
correspondance particulière

La "Junta" du Chili a adopté un comportement tel que certains de ses amis, plus ou moins discrets, de la première heure, ont cru devoir se prononcer contre elle.

C'est le cas de services gouvernementaux, aux États-Unis. C'est le cas d'une bonne partie de la démocratie-chrétienne et du propre Éduardo Frei, l'ancien président. La "Junta", qui condamne de manière draconienne "les politiques", éprouve cependant des faiblesses pour certains d'entre eux, à condition qu'ils soient des conservateurs militants. Elle a voulu mettre sur pied un "Comité consultatif" dans lequel sont entrés avec empressement les anciens présidents droitiers Alessandri (battu lors de sa nouvelle candidature en 1970) et Gonzalez Videla. Frei, pressenti, a refusé de s'installer dans ce Conseil-croupion; en même temps, au début de janvier, il a fait connaître, via les agences **Tanjug** de Yougoslavie et **Ansa** d'Italie, un mémoire qualifiant le gouvernement de Santiago de "groupe de fascistes". Il affirme, ce qui n'étonnera pas les milieux réellement au courant de la situation du Chili, que "18% des travailleurs chiliens sont réduits au chômage et que la production industrielle a reculé de 20%."

Au moment où M. Frei révise ses conceptions naguère favorables au "groupe de fascistes" qui affame le Chili et le torture, quelle est réellement, devant la situation créée, la réaction de secteurs représentatifs de l'opinion mondiale?

Les États-Unis

On ne saurait parler d'une opinion unanime. L'affaire chilienne s'est trouvée mêlée aux enquêtes parlementaires sur les agissements internationaux de la C.I.A. (intrigues subversives, corruption et assassinats...) et de diverses compagnies transnationales (à propos du Chili, spécialement l'I.T.T.). Tout cela a entraîné des difficultés pour l'octroi de la rituelle "assistance militaire" à la "Junta" de Santiago. Le gouvernement de Washington a voté à l'ONU la motion contre les violations constantes des droits de l'homme au Chili. Mais on ne saurait guère s'attendre à ce que le gouvernement des États-Unis, saisi de scrupules, aille défaire la trame qu'il a tissée et qui effectivement a consolidé ses positions de force dans le "Cône sud". Tout au plus, si Pinochet apparaissait comme trop compromettant, Washington pourrait aider à le remplacer par un de ses pairs ou par un groupe droitier de confiance, probablement du Parti national. Dans l'ensemble, l'objectif des États-Unis est de renforcer en Amérique du sud une présence jugée absolument indispensable après la retraite opérée en Asie du Sud-est. Dans cette remarque se trouve vraisemblablement la clé d'une bonne partie de l'évolution notée dans le continent sud-américain.

Il faudra éviter de surestimer d'occasionnels soubresauts de l'opinion aux États-Unis semblant contredire la décision mentionnée. En sens inverse, des plus rigides sera sans doute à cet égard l'attitude du Pentagone et des services dits secrets, dont l'autonomie d'opérations ne saurait se trouver totalement supprimée. L'attitude de ces clans est extrêmiste par vocation. Et actuellement, ils reçoivent toute la sympathie des compagnies transnationales, y compris celles qui ont leur siège en dehors des États-Unis.

Les transnationales

Selon leur manichéïsme très sommaire, le monde se divise en deux catégories de pays, ceux d'où l'on peut extraire sans trop d'ennuis de l'argent en abondance, et les autres. Cela n'a, en théorie, rien à voir avec l'idéologie: la Roumanie sera un "bon" pays si elle octroie un contrat favorable, et le plus anticommuniste des dictateurs sera répudiable (et donc "communiste") s'il lui prend fantaisie d'instaurer un contrôle sérieux des changes. Dans la pratique, le classement concorde pourtant assez bien avec celui établi selon les notions de droite et de gauche.

En tout cas, le Chili, qui a accordé des indemnités généreuses aux compagnies étrangères nationalisées par Salvador Allende et qui concède aux capitaux extérieurs toutes sortes de promesses dorées, bénéficie de la cote d'amour auprès des directeurs de compagnies transnationales, même si ceux-ci, avant de s'engager en opérations délicates, préfèrent souvent attendre que "cela se consolide". Dans les réunions patronales de haut niveau, en Amérique du sud, le Chili est proposé comme modèle, tant pour sa politique économique que pour sa manière radicale de réduire au silence les gêneurs.

Ces compagnies exercent une influence pas du tout négligeable du point de vue politique: plongeant des racines dans les divers pays "occidentaux," elles arrivent à faire fonctionner une sorte d'"opinion transnationale" qui exerce une influence indéniable sur les secteurs patronaux même nationaux, une partie du personnel diplomatique, la presse, etc.

L'U.R.S.S.

Son appui à l'**Unité populaire** chilienne (la coalition qui soutenait Salvador Allende), surtout verbal, était resté très mou sur le plan économique et financier. On aurait dit que l'U.R.S.S. pressentait le dénouement ou le considérait comme inévitable dans le cadre de la politique de "coexistence" ou de "détente" en Amérique; pour cela même, elle aurait contribué à imposer une politique de temporisation réformiste conduisant fatalement au désastre.

Elle compense aujourd'hui ce comportement par une violence verbale plus bruyante qu'efficace contre la "Junta".

Les partis prosoviétiques

Les partis communistes les plus réformistes d'Amérique ont été ceux du Chili et d'Argentine. Le premier, en grande partie démantelé, semble baisser la tête sous l'orage contre lequel il n'a pas su se prévenir. Le second, qui ne paraît pas avoir appris grand-chose des événements, mène campagne pour un gouvernement "civil et militaire" avec Isabel Martinez Péron et le commandement en guerre contre les "subversifs délinquants". Si le parti communiste chilien, et pour cause, ne pousuit plus sa campagne contre le M.I.R. (guévariste), celui d'Argentine s'associe aux invectives contre la gauche refoulée dans la clandestinité, cela avec l'espoir, certainement bien illusoire, de pouvoir survivre dans la légalité.

En Uruguay, le gouvernement, ami idéologique de prédilection de la "Junta" chilienne, affirme avoir découvert une organisation armée montée par le parti communiste, ce qui reste en contradiction avec tous les précédents des partis prosoviétiques du continent. On demeure encore plus sceptique devant la thèse diffusée officiellement, selon laquelle toute l'organisation, y compris les noms de ses membres, aurait été livrée à la police militaire par le propre secrétaire général du parti, Rodney Arismendi. Ce dernier, remis en liberté, se trouverait en U.R.S.S. Les dirigeants importants, Massera, Turiansky, etc., ont été arrêtés.

La Chine

Voulant rivaliser avec l'U.R.S.S. au Chili, elle avait apporté à l'**Unité populaire** une certaine collaboration et des crédits. Maintenant, son souci de prendre le contre-pied de la politique soviétique l'a incitée à concéder également collaboration et crédits à la "Junta". La Chine s'est abstenue, à l'ONU, sur la question des droits de l'homme au Chili. On ne saurait trop se surprendre de telles attitudes après le rôle joué par les Chinois en Angola.

Au Brésil, le gouvernement de Pékin, perdant le souvenir de ses anciens représentants commerciaux mis à la question dans ce pays en 1964, renoue des relations d'affaires. En Argentine, ses partisans semblent attacher encore une importance qu'il n'a jamais eu au voyage effectué en Chine au début de 1973 par Isabel Martinez et Lopez Rega: dans la tourmente sévissant actuellement à Buenos Aires, le P.C.R. (Parti communiste révolutionnaire, prochinois) a noué une alliance avec la fraction droitrière extrémiste de l'entourage présidentiel, cela sous le prétexte de prévenir le coup d'Etat des "gorilles" (droite libérale) et des "révisionnistes".

Le Brésil

Il n'est nullement étonnant que le pays qui, dans le "Cône sud", a inauguré en 1964 l'actuelle phase de violence répressive apparaisse comme fraternisant avec la "Junta" chilienne. L'axe Rio de Janeiro-Santiago, cette vieille aspiration géopolitique antiargentine, s'affirme plus que jamais, cette fois pour accentuer la pression en vue de l'alignement total de l'Argentine et la brutale élimination des courants hétérodoxes subsistant encore dans ce pays.

L'Argentine

Pour qui se scandaliserait de l'aval donné, à l'O.N.U., par le gouvernement de la droite péroniste à la situation chilienne, il serait instructif de se référer au passé: le péronisme a adhéré à la formule de la "Troisième position" en 1945; mais le sens qu'il conférait à la formule (en premier lieu en vue d'une discrète revendication de l'Axe) s'est trouvé précisé par la signature par Péron du T.I.A.R. (Traité interaméricain d'assistance réciproque, 1947) qui instaurait le "système interaméricain" monté par Washington, le système de l'O.E.A.. L'Argentine s'est solidarisée avec les Etats-Unis lors de la guerre de Corée. Au moment de l'invasion du Guatémala par les mercenaires du colonel Castillo Armas, et du renversement du gouvernement d'Arbenz, Péron a fait emprisonner les réfugiés ingénus qui sont arrivés à Buenos Aires. C'est le même sort qui attendait les réfugiés du Chili en Argentine en 1973.

Les compagnies transnationales ont fait fort bon ménage avec le cabinet économique dirigé par Celestino Rodrigo sous l'égide de Lopez Rega, en juin-juillet 1975, le cabinet de la dévaluation de 100%, de l'envol des prix et de l'écrasement des salaires réels. L'actuel ministre, Cafiero, dans la mesure où il s'efforce, avec un style plus souple, d'emboîter le pas à Celestino Rodrigo, échappe à leur hostilité, malgré les multiples inconvénients qui existent. Ces gouvernants présentent pour elles l'avantage de conjuguer une sévère politique salariale et une violente répression. Mais à cette "chilénisation au ralenti", qui a laissé 1.100 morts en 1975, elles préféreraient tout de même une "chilénisation à chaud", avec une ponction de 200,000 victimes.

L'Afrique du sud

Son intervention en Angola reçoit les sympathies de tous les secteurs gouvernementaux du "Cône sud", sauf, en apparence du moins, du Brésil dont les motivations en cette affaire exigeraient un long développement. L'Afrique du sud s'est abstenue lors des vote à l'ONU sur la situation régnant au Chili, — cela vraisemblablement pour éviter de fournir le spectacle d'une collusion flagrante. C'est avec le Paraguay et l'Uruguay qu'en ce moment, dans le "Cône sud", ce pays entretient des relations spécialement amicales.

Témoignage

L'intervention aérienne de l'armée libanaisse lors du siège de Damour

PORTE SUD de Beyrouth (par Ian MacDowall de Reuter) — Il était presque midi, lorsqu'un convoi de l'armée remontant vers Beyrouth, sur la route côtière du sud, est tombé dans une embuscade tendue par les forces musulmanes entraînant dans les minutes suivantes l'intervention de l'armée dans le conflit libanais.

Au retour de Damour, à une vingtaine de kilomètres de la capitale, après m'être assuré que la ville chrétienne tenait toujours face aux assauts de milliers de miliciens musulmans et de la résistance palestinienne, j'avais croisé un petit convoi de l'armée bourré de soldats.

Il se dirigeait vers le nord, à travers une zone dangereuse, avec apparemment l'intention de virer vers l'est au travers des collines pour revenir sur Damour derrière les lignes des assaillants. Craignant une embuscade, les servants des mitrailleuses tiraient en l'air de brèves rafales à tous les tournants pour se frayer un passage.

A deux ou trois kilomètres au sud de l'aéroport de Beyrouth, la jeep de tête freina brutalement: devant, une dizaine de miliciens musulmans revêtus d'anorak bleus, fusils-mitrailleurs à la hanche et lance-roquettes à l'épaule, prenaient position sur les remblais surplombant la route, prêts de toute évidence à attaquer.

Je passais en trombe. Quelques minutes plus tard, d'après l'état-major de l'armée, c'était l'embuscade. On ignore si leurs auteurs ont ouvert le feu sur la demi-douzaine de véhicules ou s'ils les ont seulement stoppés.

Quoi qu'il en soit, dans les minutes suivantes, deux chasseurs Hawker Hunter faisaient leur apparition au-dessus de l'aéroport, mitraillant à la roquette les collines avoisinantes. Virant sèchement au-dessus de la Méditerranée, ils repiquaient pour une deuxième attaque en rase-motte sur les collines.

Dès la deuxième attaque, les Palestiniens, dans leur camps proches de l'aéroport, et les milices musulmanes dans les bidonvilles qui l'entourent, ouvraient le feu sur les deux appareils avec toutes les armes disponibles: "douchkas" soviétiques de 12.7 mm, mitrailleuses de 7.26 mm, fusils-mitrailleur Kalachnikov et même à l'aide de fusils.

La troisième attaque a été saluée par un assourdissant barrage de feu, ce qui n'a pas empêché les deux avions de poursuivre leur mitraillage des collines.

Je me suis précipité dans un café, demandant un téléphone: "En panne", me répondit-on. Je venais tout juste de franchir le seuil de la maison voisine que je m'entendis dire: "F... le camp". Il y avait des armes dans tous les coins. Je venais de découvrir par inadvertance un petit arsenal appartenant à un des nombreux marchands d'armes qui font actuellement fortune à Beyrouth.

Lorsque j'ai finallement trouvé un téléphone, le Beyrouth musulman était en ébullition. Les forces musulmanes et des unités de feddayin avaient établi des barrages dans tous les secteurs. Des land-rovers sillonaient les rues tandis que les batteries anti-aériennes étaient mises en position.

Dans toute la ville, la confusion la plus grande régnait, l'aéroport de Beyrouth était fermé au trafic aérien civil, les communications avec l'extérieur temporairement coupées. Selon des rumeurs, des officiers de l'armée en avaient donné l'ordre, selon d'autres, les câbles avaient été coupés.

Il est certain qu'en fin de matinée des combats éclataient autour de la station Radio Orient qui assure les communications avec le monde extérieur, et l'état-major de l'armée indiquait que des soldats avaient reçu l'ordre de répliquer aux tirs.

La question que tout le monde se pose à Beyrouth est de savoir qui a ordonné l'intervention de l'armée.

La Pologne lance la bataille de la productivité

par PAUL MEUNIER
collaboration spéciale

"Le plan qui s'achève est économico-social. Le prochain sera socio-économique". Cette observation d'un expert du ministère du Travail correspond, à n'en pas douter, aux voeux de la population polonaise.

Des ouvrières d'une usine de Lodz, seconde ville de Pologne, et capitale du textile, rapportent les doléances qu'elles ont exprimées, le 3 novembre dernier, à Edward Gierek venu visiter leur usine: "D'abord, le logement: il faut raccourcir les délais d'attente, qui sont de sept à dix ans. Ensuite, la pénurie de viande, et, d'une façon plus générale, l'approvisionnement des magasins. En troisième lieu, les transports urbains". Les salaires? "Pas à se plaindre. Ce n'est pas comparable avec ce que nous gagnions auparavant". Les prix? Rien à signaler.

Cette situation, un économiste l'explique de la façon suivante: "Il y a deux sortes de problèmes sociaux; ceux qui naissent de la récession et ceux qui sont liés à un développement trop rapide. Ce sont ceux-là que nous connaissons. Lors des cinq dernières années, nous avons décidé d'augmenter les salaires, et surtout les bas salaires, beaucoup plus vite que prévu: 40% au lieu de 18%. Cela paraissait indispensable. Mais, aujourd'hui, nous nous heurtons à des tensions sérieuses entre la demande, gonflée par ces salaires, et l'offre qui n'a pas toujours pu suivre un rythme aussi rapide. Les besoins des bas revenus peuvent être correctement satisfaits. Mais pas ceux des revenus plus élevés".

Une femme de cadre de Varsovie confirme: "Si je ne vais pas très tôt à la boucherie, ou si je ne veux pas faire une queue interminable, autant renoncer à trouver de la viande". Dans une entreprise de Lodz, où nous sommes accueillis à la cantine, la portion de viande en sauce est plutôt congrue; au point que notre hôte s'estime tenu à préciser que le menu est généralement plus copieux...

Il s'en faut, pourtant, que les Polonais soient sous-alimentés! Avec l'assurance tranquille de l'homme de science, ce responsable du secteur "condition de vie" de l'Institut d'études sociales égrène les statistiques entre deux bouffées de pipe:"Consommation de viande de 1973: Pologne, 62 kilos par habitant; France, 96 kilos; Suède, 52; Italie, 50 kilos. Produits laitiers: dans le même ordre: 267 kilos; 200; 165; 144; Produits à base de céréales: 125 kilos; 60; 59; 131, à cause des spaghettis".

Ni les habitudes de consommation des Polonais, qui sont élevées, ni la progression des salaires ne suffisent à expliquer les difficultés d'approvisionnement. Le secteur agricole, qui reste pour l'essentiel sous le régime de la petite propriété privée (6 à 7 hectares), ne suit pas le progrès général.

La mécanisation est très insuffisante; les jeunes désertent la campagne. Les conditions climatiques ne sont guère favorables.

En outre, les services et commerces sont à la traîne et constituent des goulots d'étranglement. "Nous avons beaucoup de petits commerces, admet le voïvode — préfet — de Radom, ville moyenne du centre de la Pologne, mais très peu de grandes surfaces".

Du reste, l'alimentation n'est pas le seul domaine où la clientèle reste mal satisfaite: l'élévation du niveau de vie et l'effort spectaculaire de construction ont provoqué une flambée de la demande pour tout ce qui touche à l'équipement du foyer: meubles, télé-couleur, etc.

Les objectifs du plan sont régulièrement révisés, ce qui explique l'écart entre les prévisions et les réalisations qui pourra se reproduire lors du prochain quinquennat.

Un million de familles attendent un logement

Encore les citadins relèvent-ils qu'en matière de logement, l'on reste loin du compte. L'effort est récent. Un million de familles attendent un logement.

Un porte-parole du ministère de la Construction explique en substance: "Inutile d'insister sur les raisons qui ont obligé notre pays à reconstruire massivement. Mais c'est un fait que jusqu'à l'actuel gouvernement, les problèmes de la construction moderne avaient été mal perçus. Dans une situation comme la nôtre, nous sommes condamnés à employer des méthodes de construction très industrialisées. Et nous avions pris un retard sensible. M. Gierek a mis ce dossier sur le sommet de la pile. Nous avons alors décidé de construire, en vingt ans, une "seconde Pologne": près de 7,5 millions de logements, soit autant que nous en avions. Nous en avons réalisé durant ce plan 1,125 million. Nous prévoyons 1,6 million pour le prochain quinquennat."

L'exemple de Lodz témoigne du gigantisme de cet effort. En 1823, au moment où nait l'industrie textile dans le "Manchester polonais", Lodz n'est qu'un gros village d'un millier d'habitants. Ils sont 400,000 à la fin du siècle; 800,000 aujourd'hui. "A la veille de la Seconde guerre mondiale, précise le président de Lodz, M. Morawiec, 70% des habitants vivaient dans des logements d'une seule pièce. La ville n'avait pas l'eau courante. A la fin de cette année-ci, les deux tiers des habitants résideront dans des logements construits après 1945. Au lendemain de la guerre, nous n'avions aucun établissement d'enseignement supérieur: il y en a plus d'une dizaine aujourd'hui."

Pareil effort ne s'est pas fait sans "bavures". Si l'architecte de la ville de Lodz nous indique que les constructions sont prévues pour cinquante ans, un expert admet qu'après le prochain plan, il faudra penser à refaire des logements un peu trop vite faits. Malgré l'appel à des spécialistes, la variété architecturale paraît limitée. Industrialisation oblige. Les urbanistes polonais manifestent toutefois le souci d'organiser les banlieues, notamment la répartition des logements et des usines, laissant volontiers pour plus tard la rénovation du centre des villes.

Des programmes gigantesques d'investissements ont été prévus: qu'il s'agisse d'achat d'usines, d'éléments industrialisés à l'Union soviétique (dix pour le prochain plan), de maisons individuelles à la Suède, de matériel lourd en Allemagne, etc. C'est l'équivalent du quart du revenu national, nous dit-on au ministère de la Reconstruction, qui sera investi lors du quinquennat pour l'ensemble du secteur construction (matériaux, logements, etc.).

Pour mener à bien ce travail d'Hercule, l'on vient de procéder à une refonte profonde des administrations concernées. Les entreprises vont être invitées à généraliser les"fonds logements" qui faciliteront l'accès au logement de leur personnel, ou du moins, des plus méritants de leurs ouvriers. Le souhait des responsables est de réduire de moitié les délais d'attente.

Malgré cet accent porté sur la qualité de la vie, le VIIe. Plan ne sera pas fondamentalement différent du précédent. "Une remise à jour au milieu d'une décennie", admettent les responsables polonais qui soulignent volontiers le caract,ouvert", "adaptable" de leur planification.

Injections d'investissements massifs

Toutefois, l'expansion polonaise va devoir changer de moteur. Durant le quinquennat qui s'achève, l'injection d'investissements massifs est allée de pair avec la création de 1,800,000 emplois. Conséquence du phénomène classique de la récupération des naissances d'après-guerre. Les emplois nouveaux seront moitié moins nombreux pour les cinq prochaines années. "Nous devons créer d'autres facteurs de développements, souligne-ton au ministère du Travail: meilleure gestion, amélioration des techniques, lutte contre les gaspillages. D'autant qu'il faudra dégager de la main d'oeuvre industrielle pour développer les services.

Mais nous avons de grosses réserves de productivité." Si, de 1971 à 1974, la production industrielle a progressé, en revanche les progrès de productivité ont suivi une courbe à peine supérieure.

Difficile de savoir, au travers d'un bref séjour, si l'encadrement est à même de gagner cette bataille de la productivité. Une chose est sûre: le parti communiste y engage le meilleur de ses troupes. Un haut fonctionnaire de province, lui-même non communiste, admet en souriant: "Le parti investi davantage dans l'économie que dans la politique."

Développer la coopération industrielle

Le pari du commerce extérieur n'est pas non plus gagné d'avance. Il s'agit, pour la Pologne, de trouver un meilleur équilibre entre importations et exportations. L'équipement industriel du pays, au cours des dernières années, s'est fait à coups d'importations massives d'usines entières, de machines et de technologie. Au cours du dernier quinquennat, des importations ont crû de 22% par an, exportations de 18.5%. Les objectifs portent sur le maintien du taux d'exportation et sur la réduction à 13% du rythme d'importation.

La récession dans les pays industrialisés ne paraît pas inquiéter outre mesure les responsables polonais qui n'entendent pas modifier la balance de leurs échanges entre les pays occidentaux et le bloc socialiste, qui reste le partenaire privilégié. Les experts du ministère du Commerce extérieur fondent beaucoup d'espoir sur une meilleure spécialisation de leurs exportations vers l'Ouest: matières premières et technologies de transformation des matières premières; industries et technologies alimentaires; matériel de chantier, etc. "Notre souci, nous explique-t-on, est de parvenir avec les pays occidentaux à une véritable coopération industrielle. Nos interlocuteurs doivent se rendre compte que la position de la Pologne comme partenaire commercial a changé. Nous pouvons négocier non seulement des produits, mais aussi des licences et des technologies.

Façon aimable de rappeler que l'amitié pour la Pologne et les nombreuses visites de hautes personnalités, ne peuvent suffire à établir les bases d'une fructueuse coopération.

(COPYRIGHT BY B.I.P.)

	Objectifs 71-75	Réalisations 71-75	Objectifs 76-80
Salaires (1)	+ 18-18%	+ 40%	+ 16-18%
Consommation de viande (par habitant)	+ 8 kilos	+ 17 kilos	+ 10 kilos
Logements (millions)	1,07	1,125	1,525
Hôpitaux (lits)	16.200	18.000	24.000
Revenu national	+ 39%	+ 62%	+ 40-42%
Production industrielle		+ 73%	+ 50%
Production agricole	+ 20%	+ 17%	+ 15-16%

(Les prix ont augmenté de 2 à 3 % l'an.)

(1) D'une façon générale, les logements sont gérés par des coopératives qui les louent après versement d'une participation de l'ordre du quart du prix du logement.

Mlle Nicole Moquin, gérante
MOTEL Hawaiian Isle/Inn
AAA FACE À L'OCÉAN, 175e ET 176e RUES, MIAMI BEACH
AMICAL — FAMILIER — CONFORTABLE
3 piscines, 2 pataugeuses, 600' de plage privée.
Cocktails — Activités jour/nuit — Danse tous les soirs — T.V. couleur et réfrigérateur gratuits dans chaque chambre — Stationnement gratuit
Inn du 6 janv. au 1er fév. $14.00 par jour, par pers. 20 chambres sur 210 Plan Américain modifié disponible Principales cartes de crédit acceptées
VACANCES POUR L'ÉPOUSE
Garderies, salles de jeux pour enfants et adolescents — Moniteurs d'expérience — Gratuit pour nos clients.
Pour informations ou réservations communiquez à frais virés à (305) 932-2121
Ouvert tous les jours de 9:30 à 16:30 sauf le dimanche ou consultez votre agent de voyage
OUVERTURE 29 DÉC.: MICHÈLE RICHARD TENNIS SUR LES LIEUX

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... AUTOMOBILE ou EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"
Permis no 50291

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS
pour faire la livraison du journal LE DEVOIR
à
Montréal et Banlieue
Excellentes routes disponibles
844-3361

Explorez votre quartier.
PARTICIPACTION
Marchez. Dès aujourd'hui.

Une candidature de l'Afrique du Sud à l'OUA envisagée?

JOHANNESBOURG (Reuter) — Le gouvernement sud-africain envisage sérieusement de faire acte de candidature à l'Organisation de l'unité africaine (OUA), indiquait-on hier de source informée à Johannesbourg.

Les autorités sud-africaines sont conscientes qu'elles risquent un camouflet de l'organisation africaine, dont les quarante-six membres sont violemment opposés à la politique d'apartheid en Afrique du Sud.

Elles n'en estiment pas moins depuis plusieurs mois que l'Afrique du Sud a une contribution positive à apporter à l'organisation africaine et elles sont prêtes à courir le risque de voir leur candidature rejetée jugeant qu'en la présentant elles servent la cause de la paix en Afrique.

De même source, on précise que le gouvernement de Pretoria a pris note avec intérêt l'impuissance du sommet d'Addis Abeba à parvenir à un règlement politique en Angola — quarante-septième pays membre de l'OUA. La division du continent entre partisans du MPLA soutenus par vingt-deux pays dits progressistes et ceux de l'UNITA-FNLA bénéficiant de l'appui d'un nombre égal de pays paraît propice à une candidature sud-africaine à l'OUA, souligne-t-on.

Cette candidature fait l'objet d'un examen du cabinet sud-africain, précise-t-on.

Des forces sud-africaines combattent en Angola aux côtés de la coalition UNITA-FNLA. Jusqu'à présent, Pretoria n'a pas reconnu officiellement leur présence et la presse sud-africaine s'est vu interdire de l'évoquer, bien qu'une vingtaine de soldats au moins aient trouvé la mort dans les combats angolais.

Seule allusion permise, la référence à la "zone frontière" ou à la "zone militaire numéro un", qui comprennent une mince bande de terre de part et d'autre de la frontière entre l'Angola et la Namibie (Sud-Ouest africain).

Le gouvernement sud-africain, s'est jusqu'ici opposé à ce que l'intervention sud-africaine en Angola soit rendue publique pour ne pas placer dans une situation embarrassante. Les pays africains amis qui souhaitent, notamment pour des motifs économiques, une stabilisation de la situation en Angola.

Ces derniers ayant clairement indiqué leur appui à la position définie par l'UNITA et le FNLA en faveur d'un gouvernement de coalition en Angola, le secret n'est plus maintenant nécessaire et le gouvernement envisage de rendre publique sa participation aux combats angolais, précise-t-on de même source.

40% d'Américains doutent de l'intelligence de Ford

NEW YORK (AFP) — Quarante pour cent des Américains estiment que M. Gerald Ford ne possède pas les capacités intellectuels et les qualifications pour exercer avec compétence les fonctions de président, s'il faut en croire les résultats du sondage Harris publié hier.

En revanche, 39 pour cent estiment que M. Ford possède toutes les qualités requises, les 21 pour cent restant n'ayant pas d'opinion.

Une majorité plus importante de 62 pour cent contre 25 pour cent estime que le président ne se rend pas suffisamment compte des difficultés financières des familles américaines, tandis que 59 contre 23 pour cent critiquent son manque d'expérience en politique étrangère.

D'autre part, 51 contre 34 pour cent estiment que M. Ford semble plus préoccupé de se faire élire en novembre que de la direction des affaires du pays et 57 contre 20 pour cent se plaignent que le président et le parti républicain soient trop liés au "Big Business".

Le sondage a été conduit au cours des dix derniers jours de 1975 et a porté sur un échantillon national de 1.394 adultes.

Kinshasa menace d'intervenir

Angola: la déroute du FNLA continue

PARIS (d'après AP, AFP et Reuter) — Le Mouvement populaire de libération angolais, aidé par des troupes cubaines et de l'armement soviétique, a lancé de grandes offensives dans le centre de l'Angola contre les forces de l'UNITA et dans le nord où les forces du FNLA semblaient en déroute. Le Zaïre, de son côté, a menacé hier, de déclarer la guerre au MPLA.

Selon une dépêche de Washington destinée à l'OTAN, les forces du MPLA soutenues par des éléments cubains utilisant notamment des chars de fabrication soviétique, progressent rapidement en direction de la frontière zaïroise, provoquant la débandade du FNLA et des éléments zaïrois qui les soutiennent. Selon les services de renseignements américains, un cargo soviétique transportant du matériel militaire est arrivé, mercredi, à Luanda, et un autre serait attendu samedi.

La presse britannique rapporte par ailleurs que le MPLA a lancé une puissante offensive contre l'UNITA dans le centre du pays. Une colonne blindée d'un millier de combattants et 500 soldats cubains, ainsi que des conseillers soviétiques approcherait de Luso, centre stratégique que l'UNITA avait pris au MPLA il y a moins d'un mois. Les forces du régime de Luanda chercheraient aussi à s'emparer d'une partie de la ligne de chemin de fer reliant la frontière du Zaïre et de la Zambie à la côte. La radio de Luanda a invité la population vivant dans les zones contrôlées par l'UNITA à effectuer des sabotages.

A Moscou l'agence Tass fait état également de succès militaires du MPLA, principalement dans le nord et le nord-est, où l'effondrement du FNLA serait le trait marquant de la situation. Selon Tass, les forces de Luanda approcheraient du port de Santo Antonio do Zaire. "Les unités du FNLA fantoche et les bandes de mercenaires se replient dans la panique vers la frontière avec le Zaïre". Près de Zaïre, Santo Antonio est le dernier centre important encore aux mains du FNLA après la chute d'Uige (ex-Carmona) et d'Ambriz.

Les combats se rapprochant de la frontière zairoise, la tension s'est aggravée entre Kinshasa et le régime de Luanda. Selon un communiqué zairois publié hier, le MPLA a attaqué, il y a une semaine, une petite localité zairoise de la frontière. "C'est un casus belli, un incident qui pourrait conduire à un état de guerre", dit le communiqué.

Le siège du FNLA se trouve à Kinshasa, et le chef de ce mouvement, M. Holden Roberto, est le beau-frère du général Mobutu. Des unités zairoises auraient déjà pris part à des engagements en territoire angolais et des avions zairois auraient attaqué une gare à Texeira de Sousa, sur la ligne qui relie le port angolais de Lobito à la riche province cuprifère de l'ex-Katanga.

D'autre part, des affrontements auraient à nouveau opposé récemment des forces de l'UNITA à des éléments du FNLA partisans de M. Daniel Chipenda, ancien lieutenant du MPLA, selon des informations parvenues à Johannesbourg.

Le MPLA du Dr Agostinho Neto, déjà appuyé, selon les chiffres donnés mercredi par M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, par 5 à 7000 Cubains, a demandé hier une aide militaire au Nigeria. Cette demande a été formulée par le premier ministre de la république populaire d'Angola, M. Lopo Do Nascimento, qui a également affirmé à Lagos que la seule solution au problème angolais était militaire.

Le Nigeria était à Addis Abeba, lors du "sommet" de l'Organisation de l'unité africaine, le chef de file des 23 pays (sur 46) demandant la reconnaissance exclusive du MPLA.

Pour sa part le président Ford a exprimé hier "l'inquiétude" que lui causait la situation en Angola, où les forces du Front national de libération, qui reçoivent du matériel américain, auraient subi une lourde défaite aux mains d'éléments cubains, soutenus par l'Union soviétique.

"Nous sommes inquiets de la situation actuelle en Angola, où des troupes cubaines combattent dans une région où elles n'ont aucun intérêt légitime", a déclaré le porte-parole adjoint de la Maison-Blanche, M. James Carlson.

Enfin, trente-quatre bateaux transportant des réfugiés d'Angola auraient quitté le port de Benguela, au centre de l'ancienne colonie portugaise, et feraient route vers Walvis Bay, enclave sud-africaine en Namibie (Sud-Ouest africain), ont indiqué les autorités portuaires de cette ville, précisant que des navires avaient capté les messages radio de ces bateaux.

2.694 réfugiés se trouvent déjà, à bord de vingt-six bateaux, dont un cargo, dans le port de Walvis Bay, où ils sont arrivés de Mocamedes, au sud de l'Angola. Ils n'ont pas encore été autorisés à débarquer, la police des frontières examinant leurs pièces d'identité. Les porteurs de passeports portugais pourront gagner Pretoria ou Johannesburg, où ils s'embarqueront dans les avions à destination de Lisbonne.

Pétrole: la commission de la CEE propose un prix-plancher de $7 le baril

BRUXELLES (AFP) — La commission du Marché commun a proposé aux ministres des Neuf qui devraient se réunir en février un nouveau plan d'action visant à utiliser plus rationnellement l'Energie dont dispose la CEE, et surtout à encourager et protéger les investissements qui devraient permettre aux Neuf de moins dépendre du pétrole importé (centrale nucléaires, charbon, gaz naturel et pétrole de la Mer du Nord).

Présentant ce programme à la presse hier soir, M. Henri Simonet, vice-président de la commission, a indiqué que la protection de ces investissements pourrait être assurée si l'application d'un prix plancher de 7 dollars par baril de pétrole brut était appliqué pour éviter de compromettre la rentabilité des sources européennes d'énergie.. Il a précisé que ce plan ne prévoyait pas de mesures particulières de partage des ressources en cas de crise d'approvisionnement, et qu'il se limitait sur ce point à des dispositions de procédure.

L'établissement de ce programme avait été demandé par les chefs de gouvernement des Neuf le 2 décembre à Rome, lorsqu'ils avaient arrêté le mandat de la CEE au dialogue Nord/Sud en ce qui concerne les questions énergétiques. Le Royaume-Uni avait insisté en effet pour que la CEE s'engage à défendre la rentabilité de son pétrole de la Mer du Nord.

M. Simonet a précisé qu'un "prix minimum de sécurité" à 7 dollars par baril, prix qui avait été proposé à l'Agence internationale de l'énergie, garantissait actuellement la rentabilité de 70 pour cent de la production européenne d'énergie, dont les deux tiers de la production de charbon, en se basant sur un taux d'inflation constant, 70 à 75 pour cent de la production seraient couverts en 1985. Il s'agirait principalement des centrales nucléaires et du gaz naturel, M. Simonnet ayant précisé qu'une "petite partie du pétrole de la Mer du Nord et 85 pour cent du charbon européen" ne seraient plus protégés par ce prix.

Le programme élaboré par la Commission européenne comprend d'autre part des mesures tendant à favoriser une utilisation plus rationnelle de l'énergie et l'intensification des investissements et de la recherche, faute de laquelle une reprise de la croissance économique pourrait maintenir la dépendance de l'Europe à 50 pour cent de ses besoins énergétiques en 1985.

Ce chiffre de $7, qui se rapproche des idées avancées au sein de l'Agence internationale de l'énergie américaine, ne satisfait toutefois pas les britanniques qui le trouvent bas pour sauvegarder la rentabilité des gisements de pétrole en Mer du Nord. D'un autre côté, il risque d'indisposer les pays producteurs de pétrole lors de l'ouverture des travaux des quatre commissions du dialogue Nord/Sud, prévue le 11 février prochain.

Dans les milieux proches de la commission européenne, on attend maintenant avec intérêt les réactions des pays membres de la CEE notamment de la France et de la Grande-Bretagne. Jusqu'à présent, Paris s'est toujours opposé à la fixation d'un prix-plancher du pétrole importé, qui risque de choquer les pays arabes producteurs de pétrole et de raidir leurs positions lors du dialogue Nord/Sud. Quant à la Grande-Bretagne, elle a exigé lors du sommet de Rome que les Neuf se mettent d'accord pratiquement sur un prix-plancher du pétrole pour sauvegarder la rentabilité de ses gisements en Mer du Nord, dont le coût d'exploitation est quatre fois plus onéreux que le brut du Golfe. Pour Londres, ce prix risque de rester simplement "théorique" et donc de ne pas aider la Grande-Bretagne à vendre à partir de 1980 son pétrole à ses partenaires européens.

En revanche, la commission de la CEE a renoncé à transposer sur le plan communautaire le plan de répartition des réserves pétrolières en cas de crise de l'Agence internationale de l'énergie, dont la France ne fait pas partie.

Mais elle envisage, de son côté, de préparer un mécanisme de mise en commun des ressources énergétiques comprenant des mesures d'économie et notamment l'interdiction des prohibitions d'exportations d'énergie entre Etats membres.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

FOYER ST-HENRI INC
APPEL D'OFFRE

Le Foyer St-Henri Inc. recevra jusqu'à trois (3) heures p.m., lundi le 2 février 1976, des offres sous enveloppes scellées pour l'ameublement et l'épuipement des chambres et bureaux du nouveau complexe d'une capacité de 243 lits.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans les deux (2) cahiers de charges qui peuvent être obtenus du directeur général, ou de son délégué, à 3180, rue Ellendale, Montréal, P.Q., à compter du 19 janvier 1976 entre 9h a.m. et 4h30 p.m. du lundi au vendredi. Un dépôt de dix dollars ($10) par cahier est requis en monnaie légale ou par chèque visé fait à l'ordre de la Corporation du Foyer St-Henri Inc.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Directeur Général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-021384-753

GERRY THIBAULT,
DEMANDEUR,
-vs-
ALBERT BOILEAU & AL.
DÉFENDEURS.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie de la DÉCLARATION a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer une comparution ou contestation dans le délai susdit, le demandeur procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement, condamnant le défendeur à payer conjointement et solidairement au défendeur, la somme de $3,020.00, avec intérêts au taux de 8% l'an à compter de l'assignation et les dépens.

MONTRÉAL, le 9 janvier 1976

PROCUREUR DU DEMANDEUR
ME ANDRE BELHUMEUR
10 ouest, rue St-Jacques
Montréal, P.Q.

CANADA
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-049-267-754

DAME NICOLE PERRON, épouse commune en biens de Jean-Guy Beaulieu, domiciliée et résidant au 9335, boul. Pie IX, appartement 15, à Ville St-Michel, district de Montréal;
Requérante,
-vs-
JEAN-GUY BEAULIEU, de lieux inconnus;
Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, JEAN-GUY BEAULIEU, est par les présentes avisé qu'un jugement conditionnel de divorce a été rendu le 10 octobre 1975, dont copie a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre procédure en Appel dans les délais légaux, la requérante procédera à obtenir contre vous un jugement irrévocable de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, ce 16 décembre 1975

ME BENOIT GENDRON
400 Est, rue Jarry
Montréal, Québec
381-2504

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-043702-757
LE CREDIT LYONNAIS,
Demanderesse
vs
JEAN-PIERRE FRANCHAIR,
Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
A JEAN-PIERRE FRANCHAIR

Avis vous est donné qu'une action a été intentée contre vous par la demanderesse dans cette cause pour le montant de $1,807.66 plus les intérêts et frais.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à votre intention au greffe de la Cour provinciale de Montréal, et vous êtes requis de comparaître d'ici trente jours, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.

Claude Dufour
Greffier Adjoint

REINHARDT, DESCHAMPS & LEBEL,
500 Place d'Armes, Suite 2750,
Montréal, Qué.
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIALE

RE: Adoption de John Harbron, Robert Vernon, Laura Anne et Michael William CUMBUS

AVIS A: John Harbron Cumbus, demeurant anciennement à 9673, rue Notre-Dame est, Montréal, P.Q. et présentement d'adresse inconnue;
INTIME

AVIS

Veuillez prendre avis que les requêtes en adoption pour les enfants ci-haut mentionnés ont été produites au bureau du greffier de la Cour de Bien-Etre Sociale pour le District de Montréal, Province de Québec, à 410, rue Bellechasse Est, et que lesdites requêtes seront présentées pour adjudication lundi, le 16 février, 1976 à 10 heures de l'avant-midi en chambre 203.

Avis est aussi donné en vertu des Articles 21, 22 et 23 de la Loi d'Adoption du Québec, qu'une demande pour obtenir la garde d'un enfant placé pour adoption doit être faite devant ladite Cour en donnant avis à 'Children's Service Centre'.

DATÉ À MONTRÉAL, le 14 janvier, 1976. Par ordre du Greffier de la Cour du Bien-Etre Social, par Mes Stewart, McKenna, Procureurs des Requérants."

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPÉCIAL

AVIS est donné que CLAUDE SÉGUIN TRANSPORT INC., détentrice du permis no. 1034-V, présente une demande d'autorisation à la Commission des Transports du Québec, conformément à l'article 2.59.4 du nouveau règlement 2C, modifiant le règlement 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, se rapportant également à l'article 13F de l'ordonnance générale sur le camionnage afin de pouvoir louer à long terme le véhicule décrit au contrat de location intervenu avec LOCATION VAUDREUIL ENRG. Ledit contrat de location est déposé auprès de la Commission des Transports du Québec.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal.

SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200, ouest rue St-Jacques,
Suite 900,
Montréal, P.Q.

1ière publication: jeudi 15/01/1976
2ième publication: Vendredi 16/01/1976
3ième publication: Samedi 17/01/1976

Avis est par les présentes donné que PETER HERSHCOVITCH, entrepreneur, domicilié au 3620 Ridgewood, Appartement 604, dans les cité et district de Montréal, Québec, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant son nom au celui de PETER HARMON

MONTREAL, le 8ième jour de janvier 1976
PROCUREURS DU REQUÉRANT
JOHN A. COSTIN
GARONCE GARONCE COSTIN & STERN

GESTION MANULIFE (QUÉBEC) LIMITÉE
MANULIFE HOLDINGS (QUEBEC) LIMITED

AVIS est par les présentes donné que la compagnie GESTION MANULIFE (QUÉBEC) LIMITÉE —MANULIFE HOLDINGS (QUEBEC) LIMITED, constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives, et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

DATÉ à Montréal,
ce 15ième jour de janvier, 1976.

Alvin McIntosh
Secrétaire-trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-022888-752
ARIEL BUILDING CORP.
Partie demanderesse
C
CHAUKI ALNAHAS, de domicile inconnu
Partie défenderesse
LE REGISTRATEUR DE LAPRAIRIE
mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse Chauki Alnahas est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

Montréal, ce 14 janvier 1976

Protonotaire, C.S.M.
A. BEAULIEU

Mes Bourbonnais & Poissant, avocats
1570 boul. Provencher #340
Brossard
Tél.: 465-2324

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-055694-750
DAME PATRICIA SKINNER,
Requérante
-vs-
WILLIAM WALSH,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé WILLIAM WALSH est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 14 janvier 1976
CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE

Jean Barrière, Avocat
1024 Notre-Dame
Lachine, Qué.
H1S 2C2
637-2551

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 décembre 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CHART BUSTERS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 9ième jour de janvier 1976, sous le numéro 2660359. Ce 14ième jour de janvier, 1976. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS

Prenez avis que la compagnie "IMPRIMERIE OLYMPIC PRINTING INC." demandera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, la permission d'abandonner sa charte.

Laval, le 12 janvier 1976

JACQUES ALLARD
Président.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de Alimentation Sylvestre & Frères Ltée — Sylvestre & Brothers Foods Ltd. ayant sa seule place d'affaires en la Cité de St-Léonard, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 27 février 1975, a été enregistré à Montréal, le 28 février 1975, sous le numéro 2582743.

Banque Canadienne Nationale
Montréal, 15 janvier 1976.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille divorce

NO: 12-046524-744

Le 10ème jour de septembre 1975

PRÉSENT: L'HONORABLE JUGE YVES LEDUC

PHYLLIS WHILMA STILWELL, ménagère, épouse commune de biens de Gérard Lacombe, résidant et domiciliée au 573 Valois, Ville de Dorion, Province de Québec,
Requérante
-VS-
GÉRARD LACOMBE, de lieux inconnus,
Intimé

JUGEMENT CONDITIONNEL DE DIVORCE

ATTENDU que la Requérante a formulé une demande en divorce contre l'intimé;

ATTENDU que l'intimé n'a pas comparu dans les délais prévus et que défaut a été enregistré contre lui;

VU la preuve faite et les pièces versées au dossier;

CONSIDÉRANT que la requête est fondée;

PAR CES MOTIFS:

LA COUR PRONONCE un jugement conditionnel de divorce des parties, dont le mariage a été célébré le 27 janvier 1942 à St. John, Nouveau Brunswick, jugement qui deviendra irrévocable si demande lui en est faite après l'expiration des délais et aux autres conditions prescrits par la loi;

LA COUR CONFIE à la requérante la garde JANIS PHYLLIS LACOMBE:

LA COUR DÉCLARE la requérante propriétaire de l'immeuble suivant:

"un emplacement à l'angle des rues Crescent-Lauzon et Valois en la ville de Dorion et ayant front sur la rue Valois, connu et désigné comme étant le lot numéro 7 de la subdivision officielle du lot numéro 1593 (1,593-7) aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de la paroisse de Vaudreuil, mesurant cent pieds de largeur par soixante pieds de profondeur, mesures anglaises. Avec maison y érigée. Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble." Sujet à paiement par la requérante des hypothèques qui affectent ledit immeuble.

LA COUR ORDONNE au registraire du Bureau d'Enregistrement de Vaudreuil d'enregistrer ce jugement;

LA COUR ORDONNE la signification de ce jugement par la voie des journaux;

LE TOUT sans frais.

(S) JACQUES CHANIME
REGISTRAIRE-ADJOINT

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, pièce 108, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario), K1A 0M3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, pièce 110, 66, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0M3 sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Numéro 78100/290R — Travaux de vitrerie divers, programme d'aménagement du gouvernement fédéral, phase III, Hull, Québec.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations des constructeurs d'Ottawa, Hull, Toronto et Montréal.

Date limite: mardi, le 10 février 1976.
Dépôt: $50.00 dollars

Numéro 77219 — Complexe de la base navale, ministère des transports, direction des services de la marine, Prescott, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations des constructeurs d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: mardi, 17 février 1976.
Dépôt: $250.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque à laquelle s'applique la Loi sur les banques ou la Loi sur les banques d'épargne du Québec, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

W.R. Ewing
administrateur,
services financiers et administratifs
(capitale nationale)

Appels d'offres

Le Comité Organisateur des Jeux Olympiques de 1976
Case postale 1976
Montréal, Qué., Canada
H3C 3A6

Des soumissions cachetées, adressées à:

La Direction de l'Approvisionnement
Direction générale de l'Administration
Le Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (Cojo)
Case postale 1976
Montréal, Québec H3C 3A6

RMS No. 7999 – Travaux de menuiserie.
Ces soumissions seront reçues jusqu'à 15 heures, le mardi 27 janvier 1976.

RMS No. 6777 – Machines à écrire électriques.
Ces soumissions seront reçues jusqu'à 14 heures, le mercredi 28 janvier 1976.

RMS No. 8759 – Tables de massage.
Ces soumissions seront reçues jusqu'à 13 heures, le jeudi 29 janvier 1976.

RMS No. 0454 – Equipement de musculation.
Ces soumissions seront reçues jusqu'à 14 heures, le jeudi 29 janvier 1976.

RMS No. 2524 – Matelas pour le Camp olympique de Jeunesse.
Ces soumissions seront reçues jusqu'à 15 heures, le jeudi 29 janvier 1976.

RMS No. 5066 – Fabrication de Flambeaux olympiques.
Ces soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures, le vendredi 30 janvier 1976.

Un dépôt de garantie de 10 p. 100 (10%) du montant total de la soumission doit accompagner cette dernière dans chacun des cas. Ce dépôt, payable à l'ordre du Cojo peut être, soit un chèque visé, ou un cautionnement d'une compagnie d'Assurance reconnue et acceptable par le Cojo.

Les intéressés peuvent obtenir le cahier des charges desdites soumissions au Cojo, Bureau 014, 155, rue Notre-Dame est, Montréal, Québec, à partir du vendredi 16 janvier 1976.

Nous vous signalons que les seules soumissions prises en considération seront celles présentées en duplicata, sur les formulaires fournis par la direction de l'Approvisionnement, et remplies conformément aux directives contenues dans ces formulaires. Ces soumissions nous seront ensuite retournées dans l'enveloppe-retour fournie spécialement à cet effet, à l'heure et date indiquées pour chacune des soumissions.

Le Cojo ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.

Raymond Barnabé
Téléphone: (514) 286-3179

La sclérose en plaques: sournoise et énigmatique

"Même si la sclérose en plaques a été identifiée il y a plus d'un siècle, on n'en connaît toujours pas la cause et conséquemment, le mode de guérison reste à découvrir."

"La sclérose en plaques peut se manifester aussi bien à l'enfance qu'à l'âge de 60 ans."

"...d'importantes découvertes se font chaque jour et il est réaliste d'envisager l'avenir avec optimisme".

"On enseigne très peu de chose aux étudiants en médecine sur la sclérose en plaques."

•

Sournoise, énigmatique, mystérieuse, comme le soulignent ces extraits de travaux de spécialistes, la sclérose en plaques a frappé Lise Benoit, il y a quatre ans. Secrétaire joyeuse et cultivée, "dans le sens de la vie", sportive et entourée d'amis, voyageuse invétérée, Lise Benoit était en France lorsqu'elle a ressenti pour la première fois "un engourdissement dans le bras droit". Malaise qui allait se répéter et s'accentuer dans tous ses membres jusqu'à lui faire quitter son emploi en 1973, à la confiner à la chaise roulante, l'année suivante.

Aujourd'hui, à 35 ans, Lise vit seule dans un appartement inondé de soleil, garni avec un goût très sûr de meubles antiques et de souvenirs de voyages. Pour vaquer à ses besoins, elle "longe péniblement les murs" en s'appuyant sur des barres solides installées à différents endroits. Elle passe ses journées à lire, à écouter la radio, le soir, à recevoir ses amis et à regarder la télévision "quand les émissions en valent la peine et elles sont rares" dit-elle avec un sens critique fort aiguisé.

"Je me considère privilégiée malgré tout de pouvoir me débrouiller toute seule, nous dit la jeune femme rompue à une discipline de vie quotidienne pour laquelle chaque geste devient un effort de volonté. Mon ambition est de continuer ainsi le plus longtemps possible." Indépendante et volontaire, Lise appréhende de vivre un jour dans une institution.

Au fil de cette maladie implacable qui ne lui a épargné aucune étape douloureuse, Lise Benoit a dû renoncer successivement à tricoter, à faire du petit-point, de même qu'au travail d'appoint qu'elle faisait chez elle pour la Société canadienne de la sclérose en plaques. "Toutes activités qui meublaient mon temps mais maintenant, je ne peux rien continuer de ce que j'entreprends, je deviens vite lasse et les objets me tombent des mains."

Même si elle se déplace aisément en chaise roulante dans l'immeuble qu'elle habite, ses sorties sont rares et pénibles. "Pendant les Fêtes, je suis allée dîner dans un grand restaurant, chose que je n'avais pas faite depuis deux ans. Je n'avais pas les yeux assez grands pour tout voir! Crest fou ce que l'on peut apprécier les moindres plaisirs lorsque l'on en est privés."

L'été, elle s'installe dans un parc et "passe des heures à contempler un brin d'herbe". "En somme, j'assiste à la vie en spectatrice, c'est un conditionnement comme un autre, non?"

Au cours de la conversation, Lise avouera toutefois qu'elle trouve cette situation "frustrante, déprimante" et que seul l'espoir de la

par MARIE LAURIER

recherche qui ferait découvrir le traitement-miracle pour la guérir lui donne le courage de vivre "au jour le jour", sans penser au lendemain.

Cette recherche, elle s'accomplit de plus en plus dans notre milieu. La Société canadienne de la sclérose en plaques, division du Québec (téléphone: 849-9058), vient de recevoir une subvention de $13,500 du gouvernement fédéral. Montant modeste, il est vrai, mais qui servira à accomplir un travail essentiel: le répertoire complet des patients, de leurs besoins et des multiples services dont ils peuvent profiter. Car le recensement des malades atteints de la sclérose en plaque a été jusqu'ici très difficile à faire, faute d'information et d'argent.

De leur côté, plusieurs médecins spécialistes consacrent leur temps à la recherche clinique, scientifique et thérapeutique de la sclérose en plaque, à la mise à jour de faits et caractéristiques de la maladie. Les docteurs Pierre Paquette, neurologue à l'hôpital Notre-Dame, et Gilles Lamoureux, de l'Institut Armand-Frappier, ce dernier réputé mondialement pour ses travaux sur le sujet, font des expériences fort intéressantes de diagnostic, de traitement et d'étude de cas.

Le Dr Duquette nous apprend que les symptômes neurologiques de la sclérose en plaques sont provoqués par la détérioration graduelle de la substance appelée "myéline", un réseau de membranes enveloppées en spirale autour de l'axone, la composante centrale de la fibre nerveuse. Cette substance grasse peut se comparer à l'isolant entourant un fil téléphonique. La détérioration de la couche de myéline qui protége la fibre nerveuse provoque une interruption de transmission des influx nerveux le long de la fibre découverte. Avec le temps, il y a formation d'une cicatrice dans la zone touchée et ces cicatrices forment les "plaques", d'où l'appellation de la maladie.

"Il est vrai, souligne le Dr Paquette, que nous ne connaissons que très peu de choses sur cette maladie. Selon les études épidémiologiques faites à travers le monde, il est possible d'avancer certaines hypothèses mais non de parler de causes exactes: la maladie frappe les habitants de tout âge vivant surtout dans des pays à climats variables; elle peut être reliée à des facteurs alimentaires, une trop grande consommation d'aliments contenant des graisses animales saturées par exemple ou encore à une anomalie génétique qui fait qu'un individu naîtrait avec une susceptibilité à la sclérose".

Bien qu'aucune statistique officielle n'existe au Québec, il semble que de 4,000 à 5,000 personnes soient atteintes de ce "mal mystérieux" qui commence par des engourdissements dans les membres, des troubles de vision, une perte d'équilibre, des difficultés à avaler ou à parler. La répétition de ces malaises amène le patient à consulter un médecin et c'est généralement à la suite d'une série d'examens et de tests à l'hôpital qu'il pourra identifier la sclérose en plaques.

Parfois, la première alerte ne sera suivie d'autres que beaucoup plus tard, comme le cas de cet homme qui eut sa première attaque en 1954, sa deuxième vingt ans après. "On voit des patients qui entrent dans des rémissions prolongées, explique le Dr Duquette, et 10% d'entre eux passent leur vie sans connaître de rechutes".

On ne meurt pas de cette maladie mais des complications qui surviennent un jour ou l'autre, comme la paralysie totale, une pneumonie, et l'espérance de vie est d'autant réduite, en moyenne de cinq à six ans.

Si bien que les handicapés doivent organiser leur existence de façon à diminuer le plus possible les effets dépressifs, la société, les aider et les comprendre, la médecine, poursuivre ses expériences, les gouvernements, fournir les fonds nécessaires à la recherche.

Lise Benoit exprime bien la marginalité de ces handicapés: "Songez, dit-elle, que toute la vie est organisée pour les biens portants, alors que pour moi, une marche d'escalier c'est déjà un obstacle insurmontable!".

les affaires sociales

L'Association canadienne de l'ataxie de Friedreich lance une campagne de souscription du 16 au 31 janvier dont l'objectif est de $100,000. Cet argent servira à défrayer les recherches médicales entreprises depuis environ deux ans par un comité scientifique, sous la direction du Dr André Barbeau. C'est M. Jean de Grandpré qui préside la campagne.

•

Le Service de sécurité aquatique de la Croix-Rouge offre un cours de moniteurs à compter du dimanche, 18 janvier de 18 h 45 à 22 h, jusqu'au 25 avril, au Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, à Montréal. Pour être admis le candidat doit avoir 17 ans et posséder le certificat de moniteur adjoint de la Croix-Rouge. Pour renseignements: 937-7761 ou 325-0150.

•

Le 25 janvier a été proclamé Journée mondiale de la lèpre. Bien que les risques de cette maladie soient restreints au Canada par rapport aux 15 millions de lépreux dont s'occupe l'Organisation mondiale de la santé, les Canadiens ont joué un rôle de premier plan dans la lutte contre la lèpre. A cet égard, les Laboratoires de recherche Hansen seront inaugurés à Montréal au printemps prochain.

•

La campagne de souscription de l'Institut de réhabilitation de Montréal aura lieu du 1er au 15 février et sera présidée pour la deuxième année consécutive par M. Raymond Lavoie, président directeur général du Crédit foncier franco-canadien. L'objectif est de $375,000.

•

Le Service bénévole de Montréal a un grand besoin... de bénévoles, particulièrement de chauffeurs pour conduire des malades qui suivent des traitements dans les hôpitaux. Un travailleur peut, par exemple, conduire un malade en allant au bureau. L'organisme a du travail à proposer à d'autres volontaires: instructeur de natation pour des aveugles, dames de compagnie pour personnes seules qui ne peuvent faire leurs courses, secrétaire pour taper un cours à la machine. Les intéressés peuvent donner leurs noms en appelant à 844-4442.

•

Le Centre hospitalier Saint-Charles-Borromée a aussi besoin de bénévoles: 861-8591, poste 31.

•

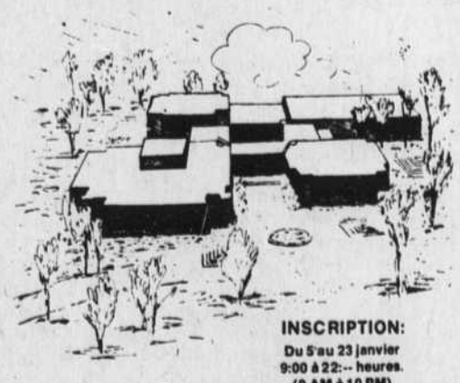
La Société Saint-Vincent-de-Paul de Montréal tient encore cette année une Journée des malades, le dimanche 8 février. A cette occasion les membres de la Société organisent une fête pour les malades, handicapés, et vieillards vivant en institution ou à domicile. Pour participer à l'événement, appeler 526-5937.

TOUS LES SAMEDIS LE DEVOIR REGROUPE LES MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

TÉLÉPHONER À LE DEVOIR

PIERRE GINGRAS
844-3361

COLLÈGE PRIVÉ
RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (D.E.C.)
— COMMUNICATION
— LINGUISTIQUE
— LITTÉRATURE
— HISTOIRE
— MOUVEMENT EXPRESSIF
— THÉÂTRE
COURS DONNANT ACCÈS À L'UNIVERSITÉ
— ANIMATION THÉÂTRALE
— ART ET LETTRES
— EXPRESSION DRAMATIQUE
— SCIENCES HUMAINES
— SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Admission maintenant pour scolarité - 1976-77
TÉL.: 288-4140
CONSERVATOIRE LASSALLE
1290, rue ST-DENIS, 8e étage
MONTRÉAL H2X 3J7

Champlain Regional College
OF GENERAL AND VOCATIONAL EDUCATION
COURS D'ANGLAIS
Aucune condition d'admission

INSCRIPTION:
Du 5 au 23 janvier
9:00 à 22:-- heures.
(9 AM à 10 PM)
lundi à vendredi
• cours de 45 heures
• un soir par semaine ou samedi avant midi
• professeurs agrégés diplômés d'université
• amélioration marquée de votre connaissance de l'anglais en 15 semaines
• méthodes audio visuelles modernes
• laboratoire de langues
• conversation
• l'anglais des affaires
• cinq minutes du métro de Longueuil
• trois niveaux: débutant, intermédiaire et avancé
• attestation d'étude
Renseignements supplémentaires
ÉDUCATION PERMANENTE
CEGEP CHAMPLAIN
900, RIVERSIDE DRIVE
ST-LAMBERT
Tél. 672-7364
"Tout près du métro Longueuil"

Maisons d'enseignement

COLLEGE LAVAL
DIRIGÉ PAR LES FRÈRES MARISTES
PENSIONNAT — EXTERNAT
Reconnu d'intérêt public par le Ministère de l'ÉDUCATION
COURS D'ÉTUDE SECONDAIRE I, II, III, IV, V — Programme du Ministère de l'Éducation Option LATIN à partir de Secondaire II.
EXAMEN D'ADMISSION
Pour Secondaire I et II seulement.
Samedi, 24 janvier 9h.00 a.m.
Samedi, 31 janvier 9h.00 a.m.
Samedi, 7 février 9h00 a.m.
FRAIS $5.00
N.B. Les places disponibles en Secondaire III, IV et V étant très rares, les demandes d'admission se feront individuellement par lettre, ou téléphone et les candidats seront convoqués personnellement pour les examens.
INFORMATION: Florent Vachon c.o. resp.
275, rue LAVAL
DUVERNAY
(Saint-Vincent-de-Paul)
VILLE DE LAVAL
661-7714-4744 321-4578

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(Cours collégial)
• Collège reconnu d'intérêt public
• Collège mixte - résidence pour étudiants seulement
PROGRAMME:
Le cours collégial (diplôme d'études collégiales - secteur général).
COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:
1- Sciences de la santé
2- Sciences pures et appliquées
3- Sciences humaines et sciences de l'administration
4- Arts plastiques
5- Lettres, langues modernes et théâtre.
ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1976
Date limite: 1er mars 1976
Renseignements:
BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: 342-1320 poste 347 ou 262
(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

COLLÈGE STANISLAS
780, boul. Dollard - Montréal H2V 3G5 - Qué.
INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1976-1977
— Cet établissement est directement rattaché à l'Enseignement Français par un Protocole signé par les Autorités compétentes et a été déclaré d'Intérêt Public par le ministère de l'Éducation du Québec au titre de la Coopération Franco-Québécoise, pour le Secondaire et le Collégial. Il est habilité à recevoir les boursiers du Ministère français de l'Éducation Nationale.
— Les élèves sont reçus dès l'âge de 5 ans. Les classes élémentaires sont mixtes (Filles et garçons).
— Le Collège a une cafétéria.
— Le Collège dispense son enseignement en vue du Baccalauréat, selon les méthodes et les programmes de France, séries Littéraire, Économique et Scientifique, tout en observant les exigences des Universités québécoises et nord-américaines avec lesquelles il est en liaison constante.
— Les familles sont invitées à demander au Collège l'ouverture d'un dossier dès maintenant.
Classes élémentaires
Secondaire et Collégial 273-9521

COLLÈGE JEAN-DE-BREBEUF
(cours secondaire)
dirigé par les Pères Jésuites
déclaré d'intérêt public
• Cours secondaire de 5 ans
• Externat et internat pour garçons
• Mixte au niveau de 5e secondaire
EXAMENS D'ADMISSION
pour Secondaire I seulement
les samedis: 17, 24, 31 janvier '76
de 9h00 à midi environ
RENSEIGNEMENTS:
Secrétariat du cours secondaire
Tél.: 342-1320, poste 229
3200, chemin Ste-Catherine, Montréal H3T 1C1
(Le collège offre aussi le cours collégial général)

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
FACULTÉ DE MÉDECINE
PROGRAMMES de 2e et de 3e cycle
Aux étudiants qui possèdent déjà un diplôme de 1er cycle en sciences ou un doctorat en médecine, la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke offre la possibilité de poursuivre des études de 2e et de 3e cycle à l'intérieur d'un éventail de plusieurs disciplines au choix.
Disciplines
Anatomie – biochimie – biologie cellulaire – biophysique – microbiologie – pharmacologie – physiologie – radiobiologie – sciences cliniques.
Débouchés
L'un des objectifs des programmes de 2e cycle est de préparer les diplômés à assumer des responsabilités dans les laboratoires des Sciences de la santé. Quant aux études de 3e cycle, elles fournissent aux candidats la possibilité de faire de la recherche dans des domaines de pointe.
Projets de recherche
Les professeurs assignés à ces programmes d'études supérieures sont actuellement engagés dans des projets de recherche, subventionnés par des organismes gouvernementaux ou privés.
Bourses
Un certain nombre de bourses, attribuées selon les critères des agences gouvernementales, sont disponibles pour la session débutant en mai 1976.
Renseignements
Pour obtenir la description détaillée de ces programmes ou pour connaître la procédure à suivre pour remplir une demande d'admission, on est prié d'écrire à l'adresse suivante:
Secrétariat / Faculté de médecine
Études de 2e et de 3e cycle
Centre hospitalier universitaire
Sherbrooke, Qué.
J1H 5N4

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION
Institution privée fondée en 1832
Dirigée par le clergé diocésain de Montréal
Déclarée d'intérêt public
par le ministre de l'Éducation du Québec
Enseignement général pour garçons et filles
NIVEAU SECONDAIRE
Enseignement général sanctionné par un diplôme de fin d'études secondaires et donnant accès aux études de niveau collégial.
Programme officiel du ministère de l'Éducation avec ou sans latin: profils:
— lettres
— sciences
— sciences humaines
Date limite pour faire une demande d'admission: 20 février 1976.
NIVEAU COLLÉGIAL
(NIVEAU DES CEGEP)
Enseignement général conforme au programme du ministère de l'Éducation, sanctionné par un diplôme d'études collégiales et donnant accès aux études universitaires dans les
— sciences de la santé
— sciences pures et appliquées
— sciences humaines
— sciences de l'administration
— lettres
Date limite pour faire une demande d'admission: 1er mars 1976.
RENSEIGNEMENTS: (514) 589-5621
COLLÈGE DE L'ASSOMPTION
270, boulevard l'Angle-Gardien
L'Assomption, Québec

Lynn Nightingale patine désormais avec assurance

LONDON, Ont. (CP) — Une nouvelle Lynn Nightingale participe aux championnats canadiens de patinage artistique et il est désormais permis de croire que la jeune patineuse de 19 ans, originaire d'Ottawa, deviendra une tête d'affiche aux Jeux olympiques ainsi qu'aux championnats mondiaux.

En quête d'un troisième titre national chez les dames, Mlle Nightingale fait preuve, cette année d'une assurance et d'une maturité qu'on ne lui connaissait pas. Et plusieurs experts n'écartent pas la possibilité qu'elle améliorera son septième rang au point de mériter une médaille à Innsbruck, en février.

L'an dernier, aux championnats mondiaux disputés à Colorado Springs, elle dut affronter d'excellentes patineuses mais aussi combattre des états dépressifs. Lorsqu'elle réalisa qu'elle ne pourrait vraisemblablement pas améliorer son sixième rang de 1974, Lynn Nightingale songea à la retraite, ne voyant plus la raison d'autant d'efforts et de sacrifices.

Mais cette semaine son comportement fut totalement différent. Elle est en effet déterminée et domine d'ailleurs après les figures imposées. Et il n'est presque plus question de retraite. Elle décidera de son proche avenir après les compétitions internationales en février et mars. Si ses résultats sont concluants, Lynn Nightingale poursuivra sa carrière. D'ailleurs plusieurs sont d'opinion que la patineuse canadienne est aussi fort en style libre que toutes ses plus sérieuses rivales, tant américaines qu'européennes.

Cependant elle accuse encore certaines faiblesses dans les figues imposées, dont le pourcentage est passé de 40 à 30. Mlle Nightingale a quand même paru plus décontractée, plus sûre d'elle-même.

Elle domine présentement l'épreuve mais son résultat ne la comble pas. "Je sais que je peux faire mieux," a-t-elle dit.

Personnalité fort attachante, rieuse, charmante, Lynn serait selon certains trop douce et gentille pour devenir championne mondiale. Mais elle semble contredire ces propos cette semaine en patinant avec détermination, qui rappelle du reste la vitalité de l'ancienne championne du monde Karen Magnussen, de Vancouver. Mlle Nightingale a un autre atout: sa victoire dans la compétition du trophée Richmond, à Londres, où plusieurs champions mondiaux ont connu leur première consécration.

Les plus sérieuses adversaires de la Canadienne demeurent la Hollandaise Dianne de Leeuw, l'actuelle championne du monde qui s'entraîne aux États-Unis, l'Américaine Dorothy Hamill, deuxième aux championnats du monde en 1975, Christine Errath, d'Allemagne de l'Est, qui souffre cependant d'une blessure à une cheville, et la jeune Soviétique de 12 ans Elena Vodorezova.

Mais une chose est certaine, jamais les chances de Lynn Nightingale n'auront paru meilleures que cette année.

À Genève, par ailleurs, Dianne de Leeuw s'est hissée au premier rang à l'issue du programme court des championnats d'Europe. Elle devance par une très faible marge les Allemandes de l'Est Christine Errath, championne d'Europe, et Anett Poetxsch. Isabel de Navarre, d'Allemagne de l'Ouest, a glissé au 5e rang en raison d'une chute, derrière l'Italienne Susanne Driano. Elena Vodorezova occupe le 7e rang.



Deborrah et Greg Young de Toronto ont remporté le titre junior de danse aux championnats canadiens de patinage artistique, hier, à London, Ontario. (Téléphoto CP)

Backstrom cédé aux Whalers

L'AMH règle le sort des Civics

TORONTO (CP) — Le sort des joueurs des Civics d'Ottawa, à l'exception d'un seul, sera décidé aujourd'hui à l'occasion d'une réunion extraordinaire des dirigeants de l'Association mondiale de hockey. Mike Armstrong, directeur des relations publiques de l'AMH, a d'autre part nié la nouvelle à l'effet que six joueurs avaient déjà été cédés à d'autres formations du circuit.

"Le seul échange qui a été conclu est celui concernant Ralph Backstrom qui portera désormais les couleurs des Whalers de la Nouvelle-Angleterre", a dit Armstrong. Il a précisé que les pourparlers avaient été entamés il y a deux semaines. A Saint-Paul, les président des Fighting Saints du Minnesota, Wayne Belisle, a déclaré qu'il ne croyait pas que l'AMH permettrait aux Civics de se dissoudre.

"Indianapolis a tenté d'obtenir les contrats de quatre joueurs.

École de ski pour handicapés

Pour la première fois au Québec, une école de ski pour handicapés vient d'être mise sur pied par une équipe de professionnels. L'idée n'est pas nouvelle puisque de telles écoles existent déjà aux États-Unis et dans l'ouest du Canada depuis plusieurs années et regroupent de nombreux handicapés enthousiastes du ski.

Les conditions d'admission au programme "Les Trois Skis 1976" sont simples. Il suffit d'avoir entre 7 et 77 ans, être handicapé physique, être désireux de suivre un stage d'initiation de ski pour handicapés, passer avec succès un examen médical et participer aux sessions pré-ski. Le programme débutera mardi avec une série de six sessions d'entraînement où les handicapés apprendront, avec l'aide d'une physiothérapeute, à faire des exercices préparatoires. La première session en montagne aura ensuite lieu le 8 février au Mont Habitant dans les Laurentides suivie de cinq autres excursions dans divers centres de ski.

L'équipement spécial sera fourni gratuitement aux participants qui seront accompagnés de moniteurs au cours des sessions en montagne. Le transport aux diverses stations de ski est également compris dans le coût d'inscription et des frais de sessions qui sont de $75.00.

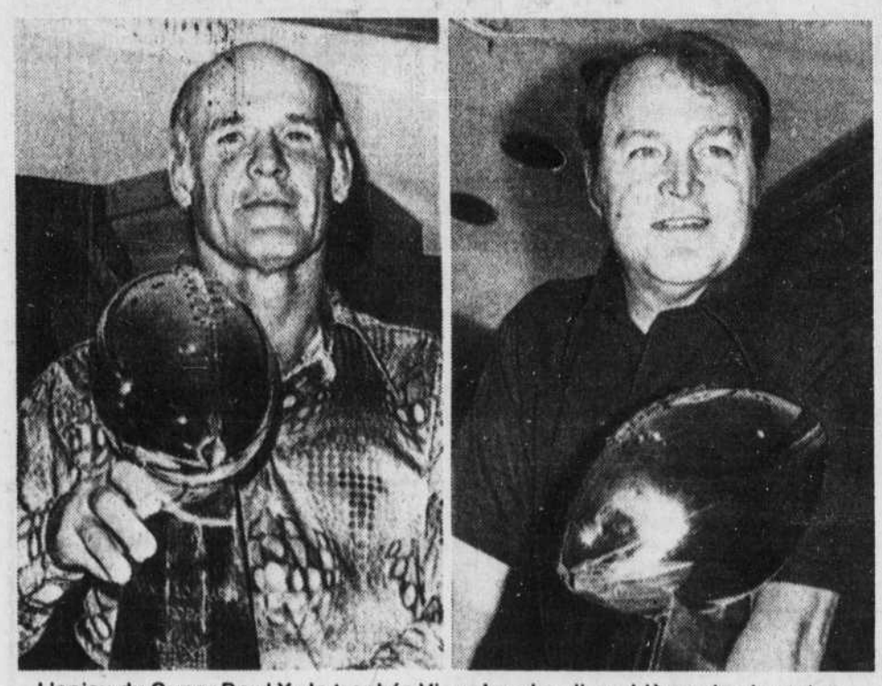
Ce programme de ski pour handicapés a pris naissance grâce à l'Alliance des moniteurs de ski du Canada (comité du Québec), la Fédération des loisirs et sports pour handicapés du Québec en collaboration avec la Société pour les enfants infirmes du Québec et l'Association générale des loisirs et sports pour handicapés de l'Île de Montréal et de l'Ile Jésus.

Donc si vous êtes handicapés ou parents d'enfants handicapés, de nouveaux horizons vous sont ouverts et vous pouvez permettre à vos enfants ou à vous-mêmes de découvrir en toute sécurité les joies du ski. Inscrivez-vous avant mardi à SKI POUR HANDICAPES-LES TROIS SKI 1976, Société pour les enfants infirmes du Québec, Yves Beauregard, 1455 rue Rochon, St-Laurent. Tel: (514) 748-8816.

Les Steelers favoris du Super Bowl

Les Texans prennent Miami d'assaut

MIAMI (AP) — Favoris par 6 points ½, les Steelers de Pittsburgh, champions sortants, remporteront peut-être le match du Super Bowl, demain, mais les festivités qui précèdent la présentation de la rencontre sont d'emblée dominées par les Texans.



L'enjeu du Super Bowl X : le trophée Vince Lombardi, emblème du championnat de la LNF, que se disputeront demain à Miami les Cowboys de Dallas et les Steelers de Pittsburgh, respectivement dirigés par Tom Landry, à g., et Chuck Noll. (Téléphoto AP)

Les chauds partisans des Cowboys de Dallas ont littéralement assiégé la ville de Miami, lieu du match de championnat de la Ligue nationale de football. Leurs talons de bottes sont les plus élevés, leurs sombreros sont les plus grands et leurs macarons sont les plus gros!

Animés par un enthousiasme débordant, les Texans ont rapidement investi Miami, empruntant en outre leurs jets privés ou encore les lignes commerciales, auxquelles les compagnies d'aviation ont ajouté 98 vols supplémentaires. D'autres ont fait le trajet par bateau ou en voiture, selon la fortune de chacun.

Arrivés en masse, ils ont immédiatement encerclé l'hôtel où logent les joueurs des Cowboys. Dans le hall de l'hôtel, des macarons gros comme des assiettes étaient vendus $2 chacun.

Miami, d'autre part, vibrait au même rythme. Les visiteurs, nombreux, ont pris d'assaut les meilleurs restaurants et les endroits à la mode, dépensant leur argent sans aucune retenue. Les billets pour assister au match restent en revanche introuvables, en dépit de la capacité de l'Orange Bowl qui peut accueillir 80,187 personnes. La grande majorité des billets ont en effet été distribués aux 26 équipes de la LNF, aux différents commanditaires ainsi qu'aux amis importants et influents. La contrefaçon de billets a même été signalée par la police sans qu'elle n'ait pu cependant remonter à la source même si deux personnes ont été arrêtées. Quoi qu'il en soit, un billet à la 50e verge peut coûter jusqu'à $350 sur le marché noir.

La chambre de commerce de Miami estime par ailleurs que 55,000 visiteurs auront séjourné dans la ville durant le week-end, en plus des 120,000 dirigeants de compagnies, passants et esbroufeurs de tout acabit venus essentiellement pour les célébrations.

La majorité des hôtels et des motels de la région de Miami Beach sont bondés. Le prix des chambres varie entre $57 et $34 par jour. On estime du reste que les amateurs de football dépenseront $125 millions. La piste de courses Hialeah entrevoit la possibilité de recevoir des paris de l'ordre de $3 millions pour le programme de cet après-midi.

Enfin le commissaire du football Pete Rozelle, en hôte parfais, a fait installer 10 bars et commandé 2,000 livres de crabes.

Décidément, les Texans sont arrivés.

Le "cirque blanc" américain bientôt en terre canadienne

Aspen (Coloradol) — (AFP) — Blue Mountain, dans l'Ontario, sera les 31 janvier et 1er février la première des deux étapes canadiennes du "cirque blanc" de Bob Beattie réunissant les meilleurs skieurs professionnels du monde. La deuxième est prévue au Mont-Gabriel, les 21 et 22 février.

Le championnat du monde de ski professionnel est dominé en ce début de saison par le Français Henri Duvillard de Megève, qui a gagné quatre courses sur six. L'Américain Hank Kashiwa, de Steamboat Springs (Colorado), champio sortant, est deuxième devant le Suisse Josef Odermatt.

Le meilleur Canadien Paul Carson, de Don Mills (Ontario) est neuvième au classement, tandis que son compatriote Doug Woodcock, de Whitby (Ontario), huitième dans le championnat du monde 1975, a mal commencé la saison et n'est que 23ème.

●

LE SERVICE des sports et loisirs de Montréal organise des stages de formation à l'intention des personnes désirant travailler sur les terrains de jeux de Montréal au cours de la prochaine saison estivale. Ces stages, d'une durée de 42 heures, débuteront le 31 janvier prochain et se poursuivront, durant une période de huit semaines, tous les samedis de 9h à 16h. Les personnes demeurant à Montréal, qui auront 17 ans et plus au 1er mai 1976 et qui ont complété leur secondaire III ou peuvent témoigner d'une expérience pertinente, sont admissibles à ces cours. Pour s'inscrire à ces stages, il suffit de téléphoner au 872-3548, du lundi au vendredi, entre 8h 30 et 16 h 30.

●

LA COURSE cycliste New York-Washington, prévue du 16 qu 18 mai prochain, n'aura peut-être pas lieu. Des bruits sur la possible annulation de cette épreuve circulent en effet à New York. Une décision officielle interviendra dans le courant de la semaine prochaine, laquelle sera prise en Europe. "Des consultations au niveau des problèmes d'intendance restent encore à régler," a indiqué M. Felix Levitan, directeur du tour de France. En effet, les organisateurs doivent transporter le peloton des coureurs, le matériel et la presse pour trois jours seulement aux États-Unis.

●

LE KENYA vien de perdre l'un de ses meilleurs représentants aux Jeux olympiques de Montréal. John Kipkurgat, médaillé d'or des 800 mètres aux Jeux du Commonwealth (1974), vient de signer un contrat de trois ans avec l'organisation professionnelle américaine "International Track Association". Kipkurgat est le troisième coureur Kenyan à avoir signé avec l'ITA: Kipchoge Keino et Ben Jipcho l'avaient précédé.

●

LE MEXIQUE enverra quelque 130 athlètes aux Jeux olympiques de Montréal — une des plus petites délégations depuis la renaissance des Jeux.

hockey

Ligue Nationale

Jeudi
Philadelphie 4, Pittsburgh 1
St-Louis 5, Atlanta 3
Buffalo 5, Washington 3
Toronto 6, Kansas City 4
Boston 4, Los Angeles 0

Hier soir
Rangers NY à Californie
Chicago à Vancouver

Ce soir
Los Angeles à Montréal
Atlanta à Islanders NY
Philadelphie à Kansas City
Washington à Minnesota
Buffalo à Pittsburgh
Toronto à Pittsburgh
Toronto à Detroit
Californie à Vancouver
Boston à St-Louis

Demain
Atlanta à Montréal
Rangers NY à Pittsburgh
Philadelphie à Chicago
Los Angeles à Detroit
Minnesota à Buffalo

Les pointeurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Clarke, Pha	21	47	68
Lafleur, Mtl	27	36	63
Mahovlich, Mtl	19	35	54
Dionne, LA	27	26	53
Larouche, Pgh	25	28	53
Perreault, Buf	24	29	53
Barber, Pha	23	20	63
Pronovost, Pgh	27	25	52
Trottier, NYI	16	35	51

Association Mondiale

Jeudi
Québec 5, Calgary 3
Cleveland 3, Indianapolis 1
N.-Angleterre 5, Cincinnati 2
Houston 5, Ottawa 4
San Diego 5, Minnesota 4

Hier soir
N.-Angleterre à Cleveland
Edmonton à Winnipeg
Minnesota à Phoenix

Ce soir
Cincinnati à Indianapolis
Houston à Calgary
Toronto à Québec
Minnesota à Phoenix
Ottawa à San Diego

Demain
N.-Angleterre à Winnipeg

Les pointeurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Tardif, Que	38	38	76
Nilsson, Wpg	23	46	69
Hull, Wpg	27	39	66
Bordeleau, Que	22	42	64

Ligue Majeure du Québec

Hier soir
T.-Rivières à Montréal
Sorel à Québec
Cornwall à Chicoutimi
Laval à Shawinigan
Hull à Sherbrooke

Demain
Hull à Cornwall
Montréal à Sorel
Québec à Shawinigan
Chicoutimi à Sherbrooke
Laval à T.-Rivières

LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	42	28	6	8	188	115	64
ATLANTA	46	23	18	5	152	127	51
INLANDERS,N.Y.	41	22	12	7	163	100	51
RANGERS,N.Y.	42	17	21	4	137	167	38

Section Connie Smythe

CHICAGO	42	16	11	15	132	116	47
VANCOUVER	41	16	17	8	138	136	40
ST-LOUIS	42	16	21	5	131	149	37
MINNESOTA	41	13	26	2	92	145	28
KANSAS CITY	44	11	29	4	107	187	26

Section Charles Adams

BOSTON	43	25	9	9	158	120	59
BUFFALO	42	25	12	5	188	126	55
TORONTO	44	20	16	8	148	141	48
CALIFORNIE	43	15	24	4	118	138	34

Section James Norris

MONTREAL	43	31	6	6	180	84	68
LOS ANGELES	45	23	20	2	144	151	48
PITTSBURGH	43	15	23	5	161	181	35
DETROIT	43	14	25	4	115	157	32
WASHINGTON	45	3	37	5	121	233	11

ASSOCIATION MONDIALE

Section Canadienne

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
WINNIPEG	46	30	16	0	190	129	60
QUEBEC	44	26	16	2	192	174	54
CALGARY	41	23	16	2	165	134	48
EDMONTON	46	17	27	2	154	192	36
TORONTO	41	14	24	3	170	200	31
OTTAWA	41	14	26	1	134	172	29

Section Est

N.-ANGLETERRE	41	21	18	3	134	123	45
CINCINNATI	42	18	23	1	157	191	37
CLEVELAND	41	17	22	2	138	145	36
INDIANAPOLIS	42	16	24	2	114	130	34

Section Ouest

HOUSTON	41	27	14	0	170	141	54
MINNESOTA	38	19	16	3	129	134	41
SAN DIEGO	42	19	19	4	162	151	42
PHOENIX	39	18	18	3	145	138	39

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
TROIS-RIVIERES	44	23	17	4	236	220	50
QUEBEC	44	22	16	6	201	191	50
SOREL	43	16	19	8	185	231	40
CHICOUTIMI	43	16	21	6	200	220	38
SHAWINIGAN	43	7	31	4	169	306	18

Section Ouest

SHERBROOKE	40	28	8	4	286	157	60
CORNWALL	44	23	15	6	227	173	52
MONTREAL	41	22	14	5	192	155	49
HULL	45	18	22	5	198	201	41
LAVAL	44	13	25	6	187	227	32

Fonction publique Canada
Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

Ministère des Transports
Sydney, Nouvelle-Ecosse

JOIGNEZ-VOUS À LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

La Garde côtière canadienne du ministère des Transports offre une excellente formation et de belles carrières aux jeunes gens (hommes et femmes) attirés par la vie en mer et désireux de mieux connaître leur pays.

Les candidats choisis seront formés au Collège de la Garde côtière canadienne à Sydney, Nouvelle-Ecosse.

Pendant l'entraînement, les élèves-officiers en navigation ou en mécanique maritime reçoivent logement et pension, allocation mensuelle, uniformes, manuels et des congés annuels.

Pour être admis au Collège de la Garde côtière canadienne les élèves doivent:
- avoir terminé avec succès des études secondaires en algèbre, géométrie, trigonométrie, physique, et français ou anglais au niveau du diplôme;
- passer un examen écrit et oral antérieur à l'emploi;
- passer un examen médical antérieur à l'emploi selon les exigences du poste.

Les candidats doivent présenter une attestation d'études avant leur nomination à titre d'élèves-officiers.

La connaissance de l'anglais ou du français est suffisante.

Comment se porter candidat

Pour obtenir des formulaires d'inscription ou de plus amples renseignements sur le Collège de la Garde côtière canadienne, veuillez écrire à l'adresse suivante:

Agent de dotation en personnel
Collège de la Garde côtière canadienne
Ministère des Transports
Bureau 21E Tour C, Place de Ville
Ottawa, Ontario K1A 0N7

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5229

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Baril, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

LE DEVOIR cahier des arts et lettres

Cahier 2 Montréal, samedi 17 janvier 1976

L'environnement

MIRABEL: pourquoi ce cubisme inerte?

par Jean-Claude Marsan

La première phase du développement de l'aéroport international de Mirabel est complétée. Elle comprend les infrastructures d'accès, la première aérogare, l'imposante tour de contrôle, une base d'entretien des avions, les premières zones de services, de fret aérien et de quarantaine pour les animaux. Deux immenses pistes en tandem (12,000 pieds de longueur par 200 de largeur chacune) complètent ce développement. Ce dernier couvre présentement 5,200 acres, soit à peu près le tiers de la superficie qui sera réservée aux activités aéroportuaires en l'an 2025, alors que Mirabel devrait être en mesure de recevoir plus de 50 millions de voyageurs par année.

Les phases subséquentes du développement du plan directeur comprendront la construction de cinq autres aérogares, avec leurs aires commerciales, l'accroissement des zones de services, d'entretien des avions, du fret aérien et de quarantaine pour les animaux. On prévoit, en plus de l'implantation de quatre nouvelles pistes, le développement d'une zone pour l'aviation générale et d'un vaste parc d'accueil pour les industries connexes à l'aéroport. Enfin, cet énorme complexe sera relié au coeur montréalais par un réseau express métropolitain, constitué d'un ensemble de lignes de transport collectif rapide en site propre.

Si ce projet d'aéroport semble avoir été soigneusement planifié, on ne peut ignorer qu'il a suscité de vives controverses et que son développement a entraîné de pénibles perturbations chez la population locale. D'abord, est-ce que le choix de ce site, pourvu de bonnes terres agricoles mais faiblement doté de pôles urbains pouvant profiter des retombées économiques engendrées par les activités aéroportuaires, était le plus pertinent? Ensuite, l'expropriation de quelque 88,000 acres de territoire nécessaire à la zone opérationnelle et à la zone tampon a bouleversé la vie de plusieurs milliers de personnes, surtout parce que le gouvernement fédéral s'est entêté à traiter ce problème d'expropriation comme une simple question financière alors que c'est avant tout un problème humain et social. Enfin, la décision de SATRA de créer une ville nouvelle à Mirabel demeure discutable: elle semble davantage refléter, comme l'a déjà souligné le professeur Bernard Vachon, l'incapacité du gouvernement provincial de doter le Québec de structures et de pouvoirs adaptés à une réalité urbaine moderne à l'échelle régionale.

Dans l'avenir, il n'est pas exclu que l'escalade des coûts de construction et d'exploitation des équipements, combinée à une baisse (déjà prévisible) dans le transport aérien, vienne modifier considérablement les prévisions et le développement de ce plan directeur. A l'époque où l'on commençait à planifier Mirabel, au milieu des années '60, on estimait que la population de la grande région métropolitaine atteindrait 7 millions d'habitants en l'an 2000. Aujourd'hui, il apparaît plus réaliste d'avancer que la population de tout le Québec ne dépassera probablement pas ce chiffre à cette date. A l'époque, il ne faisait guère de doute que l'économie canadienne continuerait longtemps à connaître une croissance harmonieuse. Aujourd'hui, désarçonné par une inflation galopante, l'Etat s'emploie à refréner chez la population les aspirations que cette économie de consommation a suscitées.

Qu'en résultera-t-il? Le fait que le gouvernement de l'Ontario ait récemment abandonné le projet de construire un second aéroport à Pickering pour desservir Toronto est significatif (bien que cette décision pourra éventuellement se traduire par un surplus de trafic pour Mirabel).

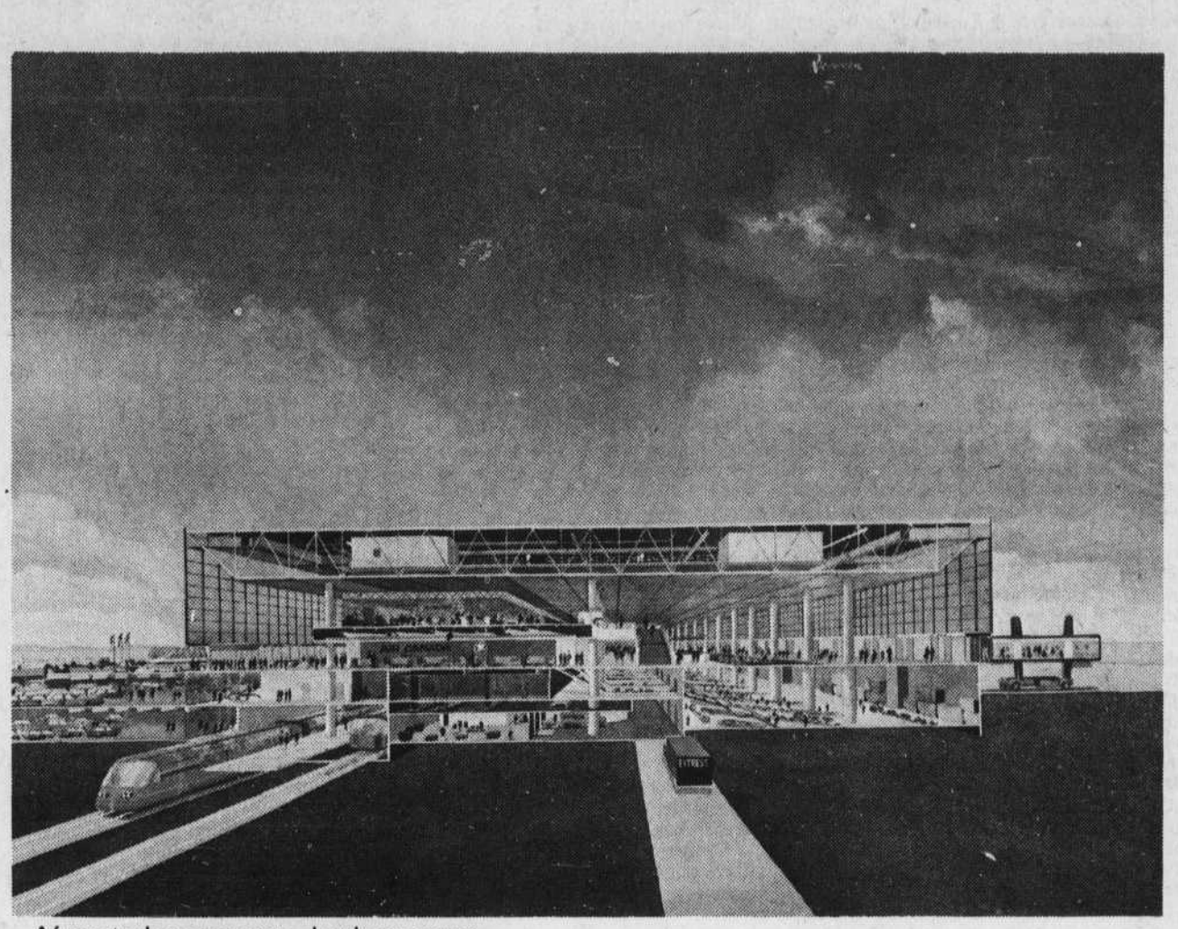
Quel que soit le sort réservé au développement futur de l'aéroport de Mirabel, sa première aérogare existe désormais et il n'est pas inutile d'en faire une analyse architecturale.

L'élément clé dans la conception architecturale d'une aérogare de cette importance demeure le choix d'un parti fonctionnel. A savoir, comment acheminer le voyageur, à son arrivée à l'aérogare, à travers les divers ilôts de contrôles et de services jusqu'à l'avion, et inversement. Malheureusement, il n'existe pas un parti fonctionnel idéal. Mais plutôt des compromis parmi plusieurs partis possibles, compromis établis en fonction de l'importance du trafic, des facteurs économiques (notamment de la recherche du juste rapport qualité-prix) et enfin des facteurs humains. Ces facteurs humains concernent le confort des voyageurs, particulièrement sur le plan des parcours à pied dans l'aérogare, de la quantité et de la qualité des services, enfin du caractère esthétique du cadre architectural.

Pour les aérogares à fort trafic, les tentatives de concilier les exigences de ce trafic avec celles de l'économie et du confort des passagers ont amené les architectes à développer divers schémas d'aérogares, possédant chacun des avantages et des inconvénients. Le plus connu et le plus simple est l'aérogare à jetées, i.e. munie de galeries ou de jetées pour accéder aux postes de stationnement des avions. Le parcours à pied dans ce type d'aérogare peut dépasser 300 mètres. C'est le parti qui fut adopté pour les aérogares de Francfort et de Philadelphie. Un second type, qui ressemble au précédent, est l'aérogare à satellites dans laquelle les galeries mènent à des salles satellites entourées des postes de stationnement des appareils. Dans ce cas, le parcours à pied peut être réduit par l'utilisation de tapis mécaniques. L'aérogare de Houston, au Texas, fonctionne sur ce principe.

Un autre schéma, plutôt récent, est celui de l'aérogare développée ou décentralisée, consistant en une série de petites gares unitaires placées les unes à la suite des autres selon le modèle d'un collier de perles. La disposition de l'ensemble peut être linéaire, comme dans le cas de l'aérogare de Dallas/Fort-Worth, ou en couronne autour d'une salle commune de livraison des bagages, comme dans le cas d'Orly-Ouest. Enfin, parmi d'autres, il y a l'aérogare de type "bussing". Selon ce système, les postes de stationnement des avions sont éloignés de l'aérogare et les passagers y sont transportés au moyen de véhicules spéciaux, mobiles en hauteur pour s'adapter aux divers types d'appareils. Ce concept d'aérogare fut pour la première fois réalisé en 1963 à l'aéroport international de Dulles, à Washington. C'est ce même concept qui a été repris pour l'aérogare de Mirabel.

Ce parti fonctionnel offre de notables avantages. D'abord, c'est le parti qui réduit au minimum la distance essentielle de marche à l'intérieur de l'aérogare: 100 pieds dans le cas du terminus de Dulles, 300 dans le cas de celui de Mirabel. De plus, il permet de faire l'économie de la construction et de l'entretien de jetées, galeries et satellites. Egalement, l'aérogare n'a pas à être conçue en fonction des divers types d'avions. Sur le plan structural et plastique, le grand architecte Eero Saarinen a su tirer le plus grand profit de cette absence de contrainte pour son aérogare de Dulles.



Aérogare des passegers, dessin en coupe.

Cependant, le recours au bussing s'accompagne d'un inconvénient important. Tout transbordement, que ce soit pour le transport maritime, terrestre ou aérien, occasionne des pertes de temps. Dans le cas du transport aérien, le voyageur doit se présenter à l'aérogare près d'une heure avant le décollage de son avion pour ne pas manquer le départ du véhicule transbordeur. Au retour, il ne peut accéder à l'aérogare tant que le dernier passager n'a pas quitté l'appareil. Ces pertes de temps, peu graves pour les vols long-courriers, peuvent s'avérer ennuyeuses pour les envolées de courte et moyenne durée. Car le principal avantage du transport aérien sur un court trajet est celui d'une économie de temps. Selon H. Vicariot, directeur et architecte en chef de l'aéroport de Paris, plus le trafic croîtra et plus la capacité des aéronefs augmentera, plus il apparaîtra nécessaire d'amener les avions à quai, i.e. en contact avec l'aérogare. S'il est trop tôt pour juger de la performance du système de véhicules transbordeurs de la première aérogare de Mirabel, il n'est pas exclu que ce parti fonctionnel puisse être abandonné lors de la conception des prochains terminus.

Comment se traduit architecturalement ce parti à Mirabel? D'une façon efficace et fort simple. Contrairement à plusieurs aérogares, dont celles de Dorval et de Dulles, où le cheminement des voyageurs se fait à des niveaux différents selon qu'ils se dirigent vers les appareils ou qu'ils en reviennent, dans le cas présent, l'arrivée comme le départ s'effectuent sur le même plancher, d'une façon parallèle. Cette disposition a été voulue, selon l'architecte concepteur M. Gérin-Lajoie, pour éliminer "la confusion et les va-et-vient désordonnés que l'on rencontre dans la plupart des aérogares."

Pour le départ, le passager accède par autobus ou par automobile (et éventuellement par un express métropolitain) à un débarcadère (relié à un parc de stationnement d'une capacité de 2500 véhicules) où il peut identifier clairement l'îlot de services de la ligne aérienne assurant son vol. De là, il passe en ligne droite à cet îlot pour les vérifications d'usage et ensuite dans le grand hall des départs où l'attend un véhicule transbordeur. A l'arrivée, c'est le cheminement inverse: le voyageur passe du car transbordeur à un hall d'accueil pour la récupération de ses bagages et les formalités de douane, et de là au débarcadère de son choix. Les salles d'attente, les restaurants, les boutiques et d'autres services généraux sont regroupés sur une mezzanine disposée dans le sens de la longueur de l'aérogare, au-dessus des ilots de services pour les départs et les arrivées.

Donc, sur le plan fonctionnel, ce terminus constitue sûrement une réalisation de qualité. Mais l'architecture est plus que fonction, elle est forme, art et esprit. Ne parlons pas de l'extérieur pour le moment car cette première phase de développement ne permet pas de juger de l'intégration de cette structure dans l'ensemble du complexe à venir. Seule la tour de contrôle peut être appréciée en elle-même: elle s'impose davantage par sa masse que par son élégance.

Sous cet aspect, l'intérieur de l'aérogare déçoit. L'usager a l'impression de pénétrer dans un vaste, neutre et glacial entrepôt. A quoi cette impression désagréable est-elle due? A notre avis à plusieurs facteurs, dont l'obsédant statisme du volume, une rupture brutale d'échelle, et l'absence de texture, de chaleur et de couleur dans les matériaux utilisés.

Sans doute, la recherche d'une solution économique peut-elle expliquer en partie ces défiences. Mirabel, en effet, fait partie des aérogares de la seconde génération. Contrairement à celles de la première génération, alors que le transport aérien constituait un ferment de prestige pour les pays et un luxe pour les voyageurs, éléments se reflétant dans le confort et l'architecture des terminus, aujourd'hui un plus juste rapport entre le coût et la qualité du produit s'impose, surtout face à la complexité des équipements et des services requis.

Mais entre le dynamisme et le lyrisme poussé à l'extrême du volume spatial de l'aérogare de Dulles, et le cubisme inerte de celui de l'aérogare de Mirabel, il y a sûrement place pour des expressions architecturales intermédiaires. Il est vrai que la firme des architectes Papineau, Gérin-Lajoie, LeBlanc, Edwards, concepteurs de cet édifice, est connue pour une architecture honnête, en quête de simplicité et de pureté des formes, pour une architecture se rapprochant de celle de Mies van der Rohe. Leur pavillon du Québec, à Terre des hommes, en fait foi. Cependant, il y a peut-être une limite à la recherche du dépouillement. Si Mies van der Rohe a déjà affirmé qu'en architecture "less is more", on pourrait lui répondre, avec Robert Venturi, que parfois, dans cet art, "less is a bore".

Dans l'aménagement de l'aérogare de Mirabel, tout est désespérément linéaire, lisse, austère et sans vie. Le plancher est de granit gris, s'il y a du tapis, il est gris, les colonnes structurales sont de béton gris, le plafond est fait d'un matériau métallique gris, les meneaux des haies vitrées et les cloisons sont de couleur blance. A l'exception du mobilier, seuls les îlots de services aux voyageurs — et ceci a été voulu pour mieux orienter ces derniers — sont identifiés par de la couleur (jaune). Ces taches de couleurs ne suffisent malheureusement pas à animer ce vaste volume ni à lui transmettre quelque chaleur.

D'autant moins qu'il existe une brisure brutale d'échelle entre les dimensions mêmes de ce colume (1,160 pieds de long, 300 de large, une quarantaine en hauteur) et celles de l'homme et des équipements à sa portée. C'est là une faiblesse de l'architecture moderne en général d'être devenue insensible aux harmonies d'échelle, et de ne pas offrir d'éléments de transition comme on peut en percevoir, par exemple, dans l'architecture des gares de chemin de fer du siècle dernier, que ce soit la gare Windsor ou la gare Viger.

Enfin une déception particulière attend le visiteur à Mirabel. Même si, au niveau de la mezzanine, l'aérogare est complètement vitrée sur tous ses côtés, il ne peut guère voir les manoeuvres des avions à l'extérieur. ceci est surtout dû au fait que la mezzanine est trop éloignée des baies vitrées périphériques et que l'angle de vision s'en trouve considérablement réduit.

Trois interventions, fort peu coûteuses, pourraient contribuer à donner plus de confort et de caractère à cet intérieur. D'abord, aménager en passerelle cet espace en porte-à-faux à la base des baies vitrées, et qui fait tout le tour de l'aérogare. Cette passerelle permettrait aux voyageurs et aux visiteurs de jouir d'une bien meilleure vue des pistes et des paysages. Deuxièmement, peinturer d'une couleur primaire et vive — le rouge ou le bleu ferait l'affaire — les grandes colonnes de béton de façon à souligner davantage la structure et le rythme de ce vaste volume. Enfin, pour rétablir un peu l'échelle et créer un minimum de climat d'euphorie nécessaire dans un lieu où les gens sont souvent préoccupés, pour ne pas dire anxieux, suspendre au plafond des halls d'entrée et de départ d'immenses drapeaux des pays desservis par l'aéroport de Mirabel.

Sans doute, cette dernière suggestion pourra-t-elle paraître fantaisiste. Mais l'architecture s'enrichit de la fantaisie. L'Exposition Universelle de 1967, malgré ses contradictions, a justement eu cela de bon d'apporter de la couleur, de la fantaisie et du provisoire à un monde architectural moderne qui se teinte trop souvent de formalisme et de sévérité pompeuse. Même les cadres architecturaux les plus splendides et les plus uniques peuvent en profiter: sur la place Saint-Marc de Venise, les grands fanions de la ville républicque, qui flottent majestueusement devant la cathédrale, apportent une dernière touche à ce chef d'oeuvre de l'humanité.

Avant-première

Disque pour un Grand cirque

par Christine L'Heureux

Sur la rue Saint-Laurent, un escalier qui se cache et, tout en haut, une immense affiche: Youtheatre. L'envie de redescendre, l'impression de s'être trompé de place... et pourtant, non; c'est bien le nouvel atelier de travail du **Grand Cirque Ordinaire**, qui partage les locaux avec une troupe de théâtre anglophone. Sur la "main", la rue la plus extravagante de Montréal et qui convient parfaitement bien à cette bande de musiciens et de comédiens aussi hétéroclites que l'est cette rue bigarrée. Un vieux rêve réalisé: avoir son propre théâtre, pouvoir y jouer de la musique sans s'inquiéter des voisins et offrir une certaine forme de stabilité (!) à une des troupes les plus élastiques du Québec. Car, le simple fait d'apprendre que le **Grand Cirque** présente une nouvelle pièce est un événement inattendu en soi. Imprévisibles, dérourants, ils donnent l'impression de vivre de perpétuelles séparations et d'éternelles retrouvailles. Leur nouveau point de ralliement est leur dernière pièce de théâtre, **La stepette impossible**, qui se joue en ce moment au 1585 St-Laurent. Il y a quelques mois, c'était la production de leur premier long-jeu chez Capitol. Un disque... de la musique! Ça va de soi pour qui connaît le **Grand Cirque** qui, au fur et à mesure de leurs spectacles, ont intégré des éléments musicaux de plus en plus importants, passant des premières tentatives de fanfare de cirque de **La famille transparente** pour aboutir aux "jam" célèbres de **L'Opéra des pauvres**. Pour monsieur-tout-le-monde, ça ne veut peut-être rien dire. Pas encore, mais ça ne saurait tarder.



Les musiciens : Jean François Garneau, Louis Baillargon, Michel Hinton, Benoit Fauteux et Serge Boisvert.

Mais revenons au disque, leur premier, qui sera lancé officiellement la semaine prochaine.

Comme c'est d'abord, et surtout, l'affaire des musiciens qui sont là, réunis pour en parler, le noyau premier — c'est-à-dire les comédiens — brillent par leur absence. Comme s'ils n'étaient que peu concernés par cette excroissance dont ils sont pourtant responsables, puisque c'est au sein de la troupe qu'est née l'idée de faire de la musique. Comme le dit d'ailleurs Louis Baillargeon, qui a été le premier musicien à s'intégrer à la troupe: "La musique a toujours été, pour le **Grand Cirque**, une donnée fondamentale et ce, dès les premiers spectacles en 1969. Chaque comédien jouait d'un instrument et il semblait important, pour tous, d'associer la musique à une recherche de formes théâtrales nouvelles au Québec". D'ailleurs, ce premier disque rassemble vingt-trois personnes, faisant partie pour la plupart de la coopérative formée par la troupe et on y retrouve les noms des "fondateurs", ne laissant aucun doute sur leur participation. Leur absence n'est peut-être que la confirmation d'une décentralisation du pouvoir, impression que laissaient planer les musiciens tout au long de notre conversation où il ressortait que ce disque était le fruit des efforts concertés de tous les musiciens, mais surtout de Louis Baillargeon.

Pourtant, à la première question posée, il apparaît clairement que le théâtre est au centre des préoccupations de tout le monde, le moteur central. Pour François Richard, le premier motif qui les a poussés à produire un disque, c'est que le **Grand Cirque**, depuis ses débuts, n'avait jamais trouvé le moyen de garder trace de ses nombreux spectalces: aucun vidéo, des bandes magnétoscopiques éparpillées à droite, à gauche. Alors que le travail de la troupe est fait surtout d'improvisations, les documents de travail sont donc importants à accumuler, à conserver. Et quand je lui demande comment est né le projet de faire un disque: "Dominique Brunet, producteur d'**Octobre**, est venu voir le spectacle et a pensé qu'il serait intéressant d'en faire un disque. Pas plus malin que ça". Et Louis Baillargeon de surenchérir: "Il restait à décider comment nous allions faire ce disque; il n'était pas question d'y mettre toute **La tragédie américaine de l'enfant prodigue**; il nous aurait fallu un disque triple. Ainsi faire un disque du spectacle, y rendre compte du concept théâtral d'une pièce comme **La tragédie américaine**, y inclure tout son sens tragique, devenait pratiquement impossible". Pour les musiciens comme pour les comédiens, il était pourtant primordial que ce disque soit l'expression du spectacle, qu'on y retrouve l'idée qui avait présidé à toutes les créations du **Grand Cirque**, son esprit. Ce disque devait être une continuation du travail entrepris déjà dans la démarche théâtrale qui nous caractérise.

Voilà ce défi que nous avons voulu relever: présenter au public une musique faite à l'intérieur d'une troupe de théâtre et la seule solution, pour nous, c'était de refaire les chansons de notre dernier spectacle, auxquelles nous avons ajouté **L'Atlantide** (Opéra des pauvres)".



Une partie du choeur : Raymond Cloutier, Carole Chatel, Pierre Guzi, Gilbert Sicotte, Marie Ouellet, Francine Tougas.

Les commentaires commencent à fuser de partout, chacun y allant de sa petite explication; il en ressort que la grande difficulté, pour eux, a été de faire passer l'espèce de folie qui les caractérise sur scène. Passer de ce médium chaud où le contact avec le public a fait leur force, à ce mode d'expression sans vie, on ne peut plus froid qu'est le disque, c'était une expérience qui les tentait tous. Le défi étant, bien sûr, de ne pas trahir le **Grand Cirque**, tout en élargissant encore plus leur champ de possibilités, l'éventail de leurs expériences. Après le théâtre, le cinéma, la musique, produire un disque: elle est la logique de leur démarche. Multiplicité des directions, ouverture de plus en plus grande à des connaissances toujours nouvelles, tel semble être leur désir le plus profond. Une attitude qui ne laisse pas de côté les frictions, les mésententes; comme le disait l'un d'eux, le plus difficile à atteindre, est le consensus, l'intégration de toutes les énergies vers un but commun. Au départ, chacune des pièces musicales a comme focus principal de création, la pièce de théâtre en préparation. Sur ce point, tous sont d'accord. Et si leur musique prend des directions aussi variées, ce sont les nécessités théâtrales qui l'exigent; c'est aussi parce que les goûts musicaux de chacun diffèrent. Les humeurs musicales présentes à l'intérieur de chacun des ateliers sont un facteur déterminant, l'improvisation étant une de leur grande règle de travail. Rendant impossible toute catégorisation, la musique de leur disque et de leurs spectacles recoupant de nombreuses tendances où le jazz comme le western font bon ménage.

La question qui n'a pas encore trouvé de réponse dans la tête du **Grand Cirque**, c'est: comment vont réagir les habitués de "hard rock", tous ceux qui sont fanatiques de cette musique violente que les stations de radio déversent à longueur de journée? Parce que le disque qu'ils ont fait, il l'ont voulu avec des moments doux, avec des paroles qui prennent beaucoup de place. Recréer à travers leurs chansons, l'essence de la **Tragédie américaine**, retranscrire cette première tentative de mise en forme mythologique québécoise sous-tendue par la pièce; où l'enfant prodigue reprend cette démarche initiatique dont le but ultime est la connaissance de soi... si mes souvenirs sont bons.

En ce sens, le disque du Grand Cirque Ordinaire se devrait d'être un disque-concept, un peu comme les Anglais en ont implanté la mode. Un disque qui ne mise pas seulement sur la création de nouvelles structures musicales, mais qui cherche aussi une certaine forme de communication, une pensée élaborée. Il y a dix ans, on aurait parlé de message.

Reste à savoir si le disque, message ou non remplira toutes ces promesses. On le saura bientôt.

Les lettres québécoises

Jacques Renaud à la recherche de Shatki

par Jean Basile

C'est un phénomène tout à fait étrange que la descendance de Parti-pris ait emprunté des chemins si divers. Que l'on songe à Paul Chamberland, à Pierre Maheu par exemple. Que l'on songe aussi à Jacques Renaud, l'auteur du "Cassé" et l'un de ceux qui firent du joual une mode. Le voilà maintenant dans un nouvel avatar, abandonnant la lutte des classes pour ce qu'elle est — un incident de programmation — et découvrant les vertus de la langue française châtiée! Son nouveau livre, "Le Fond pur de l'errance irradie" (1) en surprendra plus d'un et en désolera quelques autres. Songez, le voilà devenu un disciple d'Aurobindo, Pondichery, la Mère, l'encens et les Petits oiseaux.

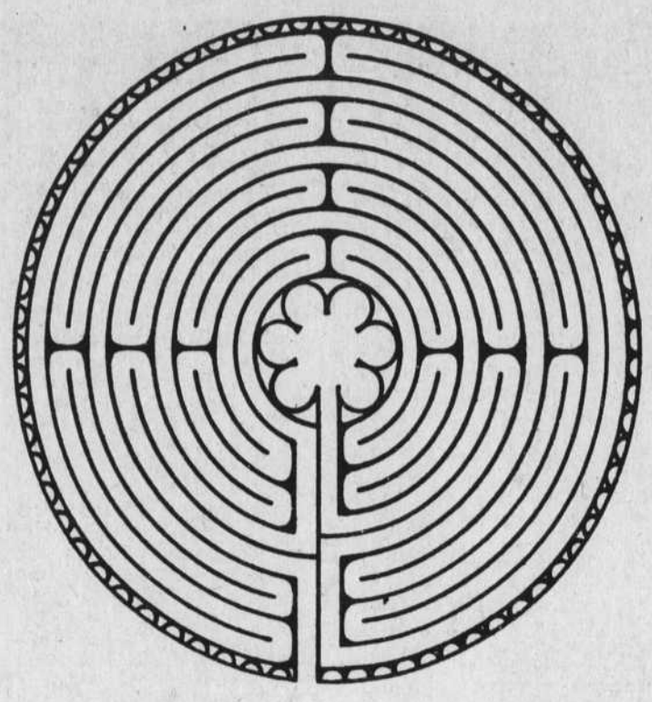
Mais, il y a là une fidélité à ce qu'il est depuis qu'il a commencé à écrire, puisqu'il s'agit encore d'une confession. Ou plutôt d'une méditation que l'auteur nous propose sur le chemin, difficile, qu'il a choisi d'emprunter pour accéder à ce qu'il appelle l'Harmonie, la Lumière, selon les règles des yogis et selon l'enseignement que diffuse, non sans ardeur, des gourous de renom.

Si le but est toujours le même, il y a beaucoup de voies. Celle de Jacques Renaud est celle du Kundalini dont le but est de réaliser l'union du masculin et du féminin dans le corps même de celui qui le pratique. En bref, cette technique particulière exige que la force cosmique, logée principalement dans la **Chakra** de la Couronne, soit forcée vers le bas par des exercices particuliers jusqu'à atteindre l'extrémité de la colonne vertébrale où se trouve lové le Kundalini, ou Serpent, qui commencera dès lors son ascension. La réunion de ces deux forces, l'une femelle ou **Shatki**, l'autre masculine ou **Shiva**, procure à l'adepte un état de conscience supérieur qui le conduit vers l'illumination. Et tant pis pour la plèbe.

Yoga sexuel en quelque sorte, mais qui se distingue toutefois de la voie tantrique en ce qu'il privilégie l'ascèse intérieure, intellectuelle... et par là même fort en accord avec le puritanisme traditionnel des Québécois!

"Le Fond pur de l'errance irradie" est un chant à cette force féminine qui descend en chacun de nous et suscite la montée de l'énergie masculine. Recherche de la femme donc, de la Mère universelle. Mais aussi de la femme complément que Jacques Renaud nomme Esther et qu'il met en parallèle avec Shatki, matrice cosmique sans laquelle aucun humain ne peut renaître.

Il est tout naturellement impossible de parler d'un ouvrage de cette sorte en employant les critères habituels de la critique littéraire. En effet, tout proportion gardée, se serait comme juger les poèmes de Saint Jean de la Croix en comparaison avec ceux de Baudelaire. Le petit livre de Jacques Renaud vaut avant tout par l'effort qu'il y fait de nous montrer, sous une apparence de fiction parfois, son désir de perfection et les moyens qu'il a tentés ou tente pour y parvenir. On y retrouve ses peurs et, malheureusement, ses mépris quand il décrit le monde qui l'entoure et auquel il veut échapper. On y retrouve surtout un désir d'orthodoxie face aux grands textes auquel il emprunte les mots: chaleur, âge de fer, intensité, coeur infini, vide, etc... Mais c'est là la façon que tous les dévots ont de paraphraser les évangiles qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs. Après tout, l'originalité n'est qu'une manie toute moderne.



Il reste que sous l'apparence sympathique, et certainement sincère, l'apparat littéraire ne suscite guère l'admiration. La langue, qui se veut élégante, épurée, est molle et répète inlassablement les clichés du genre auxquels s'ajoutent beaucoup d'adjectifs. C'est exactement la fausse belle langue française qui me fait rugir, une langue bourrée de mots, à la syntaxe déglinguée, complaisante et embarrassée. Pourquoi appeler le lieu où se situe le héros "la Place de la fin du Monde". Et toutes ces comparaisons longues et confuses avec les oiseaux. Et pourquoi la "majesté du ciel" et la "magie puissante des eaux". On comprend naturellement ce à quoi Jacques Renaud se réfère; que tout cela est lourd, alambiqué maladroit et oiseux.

Au fond, et c'est toujours ma réaction devant ce genre de livres sympathiques, je ne comprends pas très bien pourquoi les Occidentaux que nous sommes doivent aller en Orient pour découvrir, sous d'autres mots, ce qu'ils ont rejeté ici. D'un autre côté, je déplore pour autant l'à-peu-près des analyses et le manque de recherches critiques. Après tout, le christianisme aussi s'apparente au yoga ou le contraire; Aurobindo le savait bien. Le Saint-Esprit qui descend, et que l'on imagine sous l'aspect féminin d'une colombe (avec, par surcroit, son doublet qui est la Vierge Marie) est bien Shatki et le Christ est Shiva qui représente parfaitement ce serpent lové au fin fond de la création matérielle, comme nous le prouve son Incarnation, les deux se réunissant dans le Père. Et l'on pourrait en dire autant de la voie mystique taoiste avec son chaudron, son **ching** et son **shen** que l'on représente dans le symbole du yin-yang. Même chose dans la vision de Ibn Arabi et de son échelle ascendante en sept **latifâ** jusqu'à cette Lumière verte qui étincelle. Et pourquoi pas, puisque nous sommes au Québec, les sept encoches que les chamanes nordiques gravent sur le bouleau pour signifier leur ascension au ciel?

Tout cela n'est d'ailleurs qu'érudition facile et fort sommaire.

Mais cela constaté, on est bien forcé d'admettre que McLuhan a raison et que ce n'est pas le message mais le médium qui compte. Disons, en d'autre termes, que tout communicateur est femelle, que le fond est fixe et que la forme est mobile. Si je puis me permettre de poursuivre l'analogie que nous propose Jacques Renaud, la forme d'une oeuvre est shatki, féminine; elle est oeuf, réceptacle, matrice; c'est en elle que le lecteur qui est shiva doit se fondre et se perdre. Son accessibilité est la preuve de sa féminité même. Or accessible, le livre de Jacques Renaud ne l'est pas.

Dans ce même genre, je continue de préférer "Here and Now" de Baba Ram Dass qui traite du même sujet mais en s'ouvrant à nous comme un grand lit douillet. Sans nier toutefois à la tentative de Jacques Renaud d'être un autre miroir de ce qu'est le Québec. En elle, au-delà des mots répétés, des images vite apprises, il y a, là aussi et au même titre que dans n'importe quel ouvrage social ou politique, une expression de nos angoisses particulières et de nos désirs indigènes.

"Partir, partir, je sens que les oiseaux sont ivres".

"Le Fond pur de l'errance irradie" par Jack Renaud, 60 pages, éditions Parti-Pris, Montréal.

La poésie/Thérèse Renaud et Jean-Marc Fréchette

Du surréalisme au mysticisme

par Philippe Haeck

Les Herbes rouges viennent de rééditer le recueil **Les Sables du rêve** de Thérèse Renaud, paru d'abord aux "Cahiers de la file indienne" dirigés par Éloi de Grandmont et Gilles Hénault en 1946. Il est difficile de comprendre pourquoi il aura fallu trente ans avant que ce texte soit à nouveau édité; il conserve encore aujourd'hui assez d'éclat pour que nous le lisions avec plaisir. Je ne peux en dire autant des autres recueils parus au début des années quarante: qui lit les poèmes religieux d'un François Hertel ou d'une Rina Lasnier, les fragilités d'une Anne Hébert ou les éloquences surannées d'un Alain Grandbois? **Les Sables du rêve** marquent une date importante dans l'histoire de notre poésie; c'est le premier recueil surréaliste: deux ans avant **Le Vierge incendié** de Paul-Marie Lapointe et cinq ans avant **Yeux fixes** de Roland Giguère. Qu'on essaie d'imaginer l'effet dans la société québécoise de l'époque d'un poème comme celui-ci:

Deux portes ont été laissées ouvertes par un visiteur nocturne.

M'étant couchée avec les deux pieds dans le vinaigre j'ai vu à ses yeux que je lui imposais respect. Sa présence m'intimidant beaucoup je lui fis signe de la main de se retourner car je voulais me mettre nue devant lui cela pourrait créer le lien propre à unir les coeurs.



Après ce mouvement de coquetterie je mis mes boucles d'oreilles et regardai par la fenêtre pour voir passer le tramway, comme d'habitude le chauffeur avait ajusté sa longuevue et baisait la concierge.

Après trois heures je me rassis et dis à mon visiteur qu'il pouvait enlever ses chaussures s'il trouvait que la chambre était trop sombre.

Puis dans un baillement il ouvrit les portes traversa le grand couloir et sortit. Rendu dans la rue il prit son révolver et en tira deux coups dans les tempes.

Je levai les couvertures et me précipitai dans le volcan des rêves...

Ce poème en prose, alors que la plupart en étaient encore au vers ou au mieux au verset, par son assimilation des valeurs surréalistes (l'importance de la sexualité affirmée par les recherches de Freud, l'image qui consiste à rapprocher deux réalités qui semblent n'avoir pas de lien logique entre elles, l'usage du récit de rêve) ne pouvait qu'entraîner la raillerie ou le silence de la critique officielle. Il y a autre chose qui surprend dans ce livre québécois: le rire; je pense que c'est la première fois dans notre poésie qu'un texte poétique rit autant: "le jeune homme triste me prit en éclatant de rire pour permettre aux astres de se voiler".

J'ai revêtu mes combinaisons de joie sauvage
Qui crie?
Qui crie?
Je suis partie tenant un chat par la main...
À sa hauteur inaccessible j'ai reconnu l'arbre aux mille chauves-souris

Qui rit? Mais qui rit?

Qui crie? Qui rit? C'est elle, la femme-désir: "je suis "l'Abeille-Désir"..." Quel scandale que le rire de Thérèse Renaud à côté des poèmes pieux des Anne Hébert et Rina Lasnier! La femme n'a pas besoin de Dieu: elle préfère les serpents et les arbres jaunes de son mari, ses chats, se "mettre nue devant lui", chanter, rire. On ne sera pas surpris alors que nos histoires de la littérature n'aient pas parlé des **Sables du rêve** mais aient volontiers parlé des poèmes d'Anne Hébert et de Rina Lasnier. Les gens bien pensant font toujours le silence autour des livres neufs, bouleversants, qui jettent par-dessus bord nos aliénations: ils préfèrent toujours à l'air vif de la liberté l'air refermé d'une morale qu'ils suivent comme des élèves obéissants pour être sûrs d'avoir la récompense. Qui est capacle de cette phrase même aujourd'hui: "Arrivée à la clairière j'ai pris mes pieds malades et les ai jetés dans le ruisseau?"

Le Retour de Jean-Marc Fréchette porte en exergue cette phrase d'Héraclite: "Le royaume est de l'enfant" et est dédié à Sri Aurobindo, le philosophe indien auteur de **La Synthèse des yogas**, ouvrage mystique. Voilà des références qui forcent à quitter notre action quotidienne pour nous enfouir dans une action lointaine: "Le héros vibre dans les cordes de la lyre, l'espace se noue dans l'émotion du départ." Quel départ? Nul autre que celui de la terre des femmes et des hommes pour l'éternité du "regard des dieux" car le retour qui revient ici est "le retour d'Apollon"; on revient à la beauté antique (forêts, déesses, vierges et dieux grecs ou romains) et moyenâgeuse (symbolisme de la rose et vol des anges). Beauté apollinienne, lisse et retenue, lyrique et charmeuse:

Mes amis, qui étiez le torrent
du jour sous les feuilles, votre
main erre dans l'exil des fables.
Vos femmes, prises à l'effroi de
la rosée, désertent la ville. Je
reste seul au milieu des servantes ailées, déjeunant du raisin
de vos veilles et dormant à la
montagne verte qui vous soulevait.

ou beauté du fragment:

L'ordure mise au rang du diadème, se levèrent les failles pures.

C'est dans une telle pratique du fragment que la référence à Héraclite est juste: le sens dialectique de ce philosophe présocratique éclate dans cette tension entre l'ordure et le diadème. L'exergue masque la dialectique d'Héraclite parce que l'auteur a tronqué le fragment du philosophe; le fragment 52 d'où est tiré l'exergue se lit en effet ainsi: "Le Temps est un Enfant qui joue au tric-trac: la royauté appartient à l'Enfant." — voir l'interprétation qu'en donne Clémence Ramnoux dans **Héraclite ou l'homme entre les choses et les mots.** Mais une telle pratique du fragment dialectique est rare chez Fréchette; le mysticisme domine: Aurobindo l'emporte sur Héraclite. En lisant les fragments lyriques de ce recueil je ne peux m'empêcher d'y voir un appui à tout ce retour du mysticisme auquel nous assistons depuis quelques années; la mort de Dieu n'est pas encore achevée: Dieu en fascine encore plusieurs, impuissants devant le réel.

Les Sables du rêve de Thérèse Renaud et **Le Retour** de Jean-Marc Fréchette sont apparemment de la même fabrication ailée, légère; mais dans un cas ce sont les ailes de la révolution surréaliste fortement antireligieuse (André Breton dans **Les Vases communicants:** "Nous étions, mes amis et moi, à cette époque, à nous concerter sur les moyens de mener une action spécifiquement antireligieuse"), et dans l'autre les ailes du vieux mysticisme.

"Les Sables du rêve", in Les Herbes Rouges, no 29, par Thérèse Renaud, Montréal 1975.

"Le Retour", par Jean-Marc Fréchette, Les Écrits des Forges, Trois-Rivières 1975.

en librairie

Léon Dion
Nationalismes et politique au Québec
Collection Sciences de l'homme et humanisme dirigée par Fernand Dumont

éditions hurtubise hmh
380 ouest rue craig montréal

HUGO

SE RE-VENTE
Du 10 au 24 janvier

50% - Beethoven - 9 Symphonies Deutsche Grammophon ~~$49.95~~ 25.00
50% - J.S. Bach - Orgue - Marie Claire Alain Erato ~~$215.00~~ 107.50
50% - André Gagnon - Neiges 33 trs ~~$7.98~~ 8 pistes 3.99
50% - Cat Stevens - Numbers ~~$7.29~~ 33 trs 3.65 ~~$8.98~~ 8 pistes 4.49
10% - additionnel sur tous nos **DISQUES**
10% - sur tous nos **LIVRES**
15 à 50% - sur des centaines de **LIVRES**

Librairie Hugo
Centre d'achats Wilderton 2735 Van Horne, Mtl.
739-9251

LEMÉAC, ÉDITEUR

L'Acadie . . . l'Acadie . . . **LA SAGOUINE** (théâtre, $4.95) . . . L'Acadie . . . l'Acadie . . . **LES CRASSEUX** (théâtre, $4.25) . . . L'Acadie . . . l'Acadie . . . **GAPI ET SULLIVAN** (théâtre, $4.25) . . . L'Acadie . . . l'Acadie . . . **EVANGÉLINE DEUSSE** (théâtre, $4.50) . . . L'Acadie . . . l'Acadie . . . **MARIAAGELAS** (roman, $4.95), Prix de la Ville de Montréal, Prix des Volcans, Prix France-Canada . . . L'Acadie . . . l'Acadie . . . **DON L'ORIGNAL** (roman, $3.50), Prix du Gouverneur Général . . . L'Acadie . . . l'Acadie . . . **EMMANUEL À JOSEPH À DAVIT** (roman, $4.50) . . . L'Acadie . . . l'Acadie . . . **POINTE-AUX-COQUES** (roman, $3.50) . . . L'Acadie . . . l'Acadie . . . **PAR DERRIÈRE CHEZ MON PÈRE** (contes, $5.00 . . . L'Acadie . . . L'Acadie . . . **L'ACADIE POUR QUASIMENT RIEN** (Guide, $3.50) . . . L'Acadie . . . l'Acadie . . .

Vous vous devez de lire l'oeuvre d'Antonine Maillet

En vente dans toutes les librairies et dans les librairies Leméac: Sept-Iles, Hauterive, Val d'Or et Montréal. Diffusion: 273-2841

Les lettres québécoises

Opinion

Yvon (Boucher) répond

Suite à une recension de son dernier ouvrage, "De la Vacuité de l'expérience littéraire", Yvon Boucher, son auteur, répond au critique Jean-Pierre Boucher. Yvon Boucher a déjà publié "L'Ouroboros" et "L'Obcénant"; il dirige une collection au Cercle du livre de France, "Ecritudes".

Je viens de relire votre article sur ma dernière publication et, à mon grand désespoir il est vrai (un auteur a toujours tort de s'expliquer), je ne puis me contenir à l'idée de vous faire parvenir mes impressions. Il est vrai qu'un critique est aussi un écrivain qui a rarement l'occasion de recevoir les "feed-back" de son écriture: aussi bien considérer ma complainte comme la critique du critique...

Il y a bien des années, déjà, j'avais constaté, non sans quelque infatuation, que le premier devoir d'un critique est sans doute de comprendre la nécessité de relire. Vous ne semblez pas pencher vers l'excès dans cette voie et cela me peine beaucoup. Autre petit point d'anthologie personnelle: je ne crois pas que l'écrivain puisse être à l'abri de ses lecteurs; c'est tout à l'avantage de la Littérature et aux risques de celui qui consent à signer ses textes.

Quoi qu'il en soit, c'est votre droit le plus strict que de ne pas priser les "cabotins", cependant je ne vous suis plus lorsque vous vous faites cabotin à votre tour en bâclant un article qui, visiblement, est la résultante d'une lecture cavalière.

Si je résume bien votre perception de la **Vacuité**, je trouve que:

1— j'ai saisi "avec une rare intelligence le ridicule inhérent à l'acte d'écrire",

2— j'ai perçu "ces évidences qui échappent encore au plus grand nombre",

3— j'ai malheureusement commis une synthèse "de la plus désolante platitude",

4— j'aboutis "tout droit à un cul de sac" parce que j'assume à fond l'écriture envisagée sur un plan strictement individuel,

5— je retombe donc dans l'irresponsabilité cabotine d'un écrivain qui se complait dans un narcissisme indécent. C'est ici où je ne vous suis plus et je ne cesse de me demander en quoi "l'exploitation cabotine de la lucidité est peut-être chose plus détestable encore." Dans quelle galère veut-on m'embarquer?

Après cette dissection sommaire qui vous a mené, croyez-vous, au coeur de la tumeur, vous prescrivez l'antidote: l'écrivain, quoique sollicité par l'irresponsabilité, ne doit se servir de son écriture, qui retrouve dès lors son sens (sic), que "si elle devient le lieu de la quête... de son identité". Il doit l'utiliser afin de rencontrer cette volonté de "transformer le monde" (diantre, quel programme!), afin de briser le cercle vicieux du moi pour mieux accéder à l'action. Voilà donc l'anguille qui n'en pouvait plus de frétiller sous roche: la bonne vieille scie de la littérature engagée, donc utile, renaît ici dans toute sa splendeur folklorique! Le stylo ou le fusil!

J'avoue que c'est un programme intéressant... pour vous. J'admets même que cette vision de l'écrivain et de l'écriture puisse être un honnête système de valeurs: cette axiologie boy-scoutarde aide sans doute à vivre avec le sentiment d'une contingence amoindrie. Je comprends même que l'urgence de certains choix politiques puisse mener à la tentation de l'embrigadement scripturaire. Je tolère même, qu'à l'heure actuelle, l'humour noir de la **Vacuité** ne soit guère prisé par nos vaillants militants englués par leur qu(hébétude).

Cependant laissez-moi vous poser une question: par quelle espèce de niaiserie congénitale accepterais-je vos humeurs: parce que je ne partage pas votre vision du monde et de l'écriture?

Les premières phrases de votre article révèlent votre goût pour la croix et la bannière: le goupillon n'est pas loin. Chez vous la fixation éthique compromet la possibilité d'une perception esthétique. Le fond seul vous intéresse alors qu'il fallait voir surtout un travail sur la forme: pourquoi autrement aurais-je pris la peine d'écrire en 173 pages ce que le premier imbécile venu peut dire en 2 phrases?

Un honnête critique eût situé le débat à l'intérieur du texte qui lui était présenté: vous vous obstinez à le réduire de l'extérieur (au fait, informez-vous donc sur la loi d'immanence en critique) et vous réduisez mal. Je n'en prends pour preuve que ce passage où vous croyez que "j'avoue" ce que prétendument le lecteur avait deviné depuis le début: vous avez mal lu la finale qui est très claire sur ce point; si "je n'ai rien dit de ce que je pensais qui fût vrai", je m'empresse d'ajouter plus loin: "Qui te dis que je ne mentais pas encore lorsque je prétendais mentir?" D'ailleurs une lecture très sommaire du texte de présentation infirme votre approche "utilitaire": ce texte dénonce clairement l'impasse narcissique et, s'il y a cercle vicieux (comme par hasard il y en avait également dans **L'obscenant** et **L'ouroboros**), l'auriez-vous deviné, c'est précisément pour amplifier le climat de nihilisme et d'ironie qui baigne tout le texte. Ici l'essentiel vous a échappé puisque mon approche se situe en deçà de toute idéologie progressiste. Il faut être au fait d'une certaine pourriture sémantique pour apprécier ce texte: vous avez le coeur trop vert pour goûter ces fruits capiteux. Je vous soupçonne d'un intense commerce littéraire avec le barbarisme politique d'un Miron ou le messianisme post-marxiste d'un Chamberland.

Comprenez-moi bien: je n'accuse pas votre inaptitude à consommer un livre comme la Vacuité, je dénonce simplement votre manque de professionnalisme en matière de critique. Un bon critique ne juge pas une oeuvre à partir de ce qu'il aurait voulu qu'elle soit mais plutôt à partir de ce qu'elle est vraiment. Un bon critique s'assure de ce que ses lecteurs (jusqu'à preuve du contraire, vous êtes le dépositaire de la confiance de ces lecteurs) puissent avoir une idée "assez nette" de ce dont il est question dans son article. Ce n'est pas le cas chez vous: au lieu de caricaturer une démarche qui vous est totalement étrangère et qui risque de vous échapper encore longtemps, il eut été préférable de situer, de façon plus analytique, les grands jalons de ce que vous appelez ma "mise en scène". Après vous avoir lu qui saura que ce livre a été publié dans une nouvelle collection, **Écritudes**, qui veut mettre de l'avant une certaine réflexion littéraire? Qui saura que la **Vacuité** portait un sous-titre révélateur: **Essai de simulation de nihilisme intégral**? Qui saura que ma "mise en scène" s'articulait autour de gens comme Burroughs, Brisset, Vaché, Roussel (vous ne devez pas aimer Roussel, ce grand inutile...) Félix Fénéon? Qui saura ce que je démolis (ou n'est-ce qu'un simulâcre?) Mauron, que j'appelle à ma rescousse Lévi-Strauss ou Propp pour mieux les congédier? Mais peut-être bien que vous ne connaissez pas ou mal ces auteurs... Plutôt que de risquer de dire des bêtises, vous avez préféré le silence à l'analyse. Si j'étais méchant, je vous demanderais ce que vous pensez de mon interprétation de l'entreprise de Brisset. Appelez-vous votre articulet une bonne recension? Croyez-vous que vos lecteurs aient une idée "assez nette" de ce qu'est la **Vacuité**?

D'ailleurs, si j'ai bonne mémoire, votre méthode nonchalante fait d'autres victimes: il y a quelques mois, vous prétendiez parler du dernier numéro de **Brèches**. Après avoir vaguement glissé sur l'article de Fisette concernant **Le Vierge incendié** de Lapointe, vous vous êtes empressé de divaguer sur votre conception de la critique en oubliant de parler de tous ceux qui avaient fait le numéro (je cite, puisque là aussi, vous n'avez pas été foutu de faire votre travail: Pierre Gravel, Claude Lévesque (qui donnait le titre au numéro en question), François Charron, André Roy, André Beaudet.) Était-ce là une bonne recension?

Les essais

Jacques Brault "chemin faisant"

par Jean-Pierre Boucher

Comme Jacques Ferron avec **Escarmouches** et Jacques Godbout avec **le Réformiste**, Jacques Brault a choisi l'automne 1975 pour regrouper, dans un recueil intitulé **Chemin faisant 1**, des textes écrits entre 1964 et 1971 et publiés dans divers journaux et revues. Deux remarques sur la présentation de ces textes. Je regrette tout d'abord que l'éditeur n'ait pas cru bon de donner pour chaque texte le nom du journal ou de la revue où il fut publié à l'origine. Comment alors situer ces textes dans leur contexte, voir à quel public s'adresse l'auteur, mesurer leur impact relatif. L'ignorance de cette donnée peut facilement conduire à de graves erreurs d'interprétation. Il n'est pas négligeable de savoir que tel article est paru dans La Presse, dans Parti pris ou dans une revue universitaire par exemple, qu'il a été lu par deux cent mille lecteurs ou par trois mille. Telle analyse peut paraître avant-gardiste ou banale selon qu'elle est publiée dans un quotidien à grand tirage ou dans une revue de pointe.

En revanche Jacques Brault a eu l'heureuse idée de joindre à ses textes des commentaires placés en marge que, faute d'indication (encore), il faut croire avoir été rédigés en 1975. Cette présentation des commentaires en marge ne facilite cependant pas la lecture, loin de là. Souvent le commentaire débute au milieu d'un paragraphe et s'étend sur deux ou trois pages. Il faut alors choisir de laisser en plan le texte pour sauter au commentaire qui, en principe, ne peut se comprendre que le texte lu, ou, plus logiquement, de lire tout le texte pour revenir ensuite en arrière lire le commentaire. Ce rythme brisé de lecture fatigue rapidement. Il aurait été, me semble-t-il, plus simple d'incorporer les commentaires au texte en prenant soin de les mettre entre parenthèses ou entre crochets et d'en prévenir le lecteur dès le début du recueil. La lecture aurait alors gagné en homogénéité.

> Quand un écrivain ne sera plus pour vous un prétexte à lancer au nez des lecteurs votre système de valeur, vous pourrez faire de la bonne critique: ne vous cachez pas derrière l'écrivain pour vous contempler le nombril. Si vous en avez trop sur le coeur, faites vos propres oeuvres et ne donnez pas cette désagréable impression de vous intéresser à celle des autres... Dès lors, vos lecteurs pourront peut-être vous faire confiance et les écrivains qui seront touchés par vos commentaires vous porteront plus de respect: celui du travail bien fait en dehors de toutes les orthodoxies et chapelles.

Ceci étant dit, j'ajouterai que le style que J. Brault imprime à ses essais n'en facilite pas non plus la lecture. En comparaison, les sept cents pages des deux tomes d'**Escarmouches** de J. Ferron m'ont paru infiniment moins lourdes que les cent cinquante de **Chemin faisant**. Si Ferron marque ses écrits de sa griffe, l'humour, Godbout d'une verve désinvolte, Aquin d'une causticité incisive, Brault marque les siens d'un sérieux souvent assommant. Chez Brault on ne rit jamais, même pas jaune. C'est pas drôle de ne pas rire. Déformation professionnelle? J. Brault est professeur, et à l'université, où l'on ne plaisante pas avec l'humour, (je le sais, étant moi-même professeur à l'université). Or y-a-til plus grand danger pour la santé mentale que de se prendre au sérieux, de ne pas rire constamment de son côté ridicule? Est-il besoin de préciser que les professeurs doublés de critiques sont particulièrement sujets à devenir la proie de cette folie stridente.

Le choix des textes qui composent le recueil appelle quant à lui certaines réserves. Leur intérêt n'est pas toujours évident pour le lecteur de 1976. Ainsi, dans un article qui date de 1965, J. Brault parle du joual en des termes qui, en 1976, sont des lieux communs. D'autre part une bonne moitié du recueil est constitué d'articles qu'il consacre à l'oeuvre de ses poètes préférés: Miron, Nelligan, Saint-Denys Garneau, Char, Grandbois, Michaux, Garcia, autant de jalons qui ont marqué son propre itinéraire poétique. Parler de soi à travers les autres, la chose n'est pas mauvaise, au contraire. Mais ceux qui aborderont ces textes comme des analyses de fond de l'oeuvre des poètes cités seront cruellement déçus. Même le très beau texte "Miron le magnifique", écrit il y a une dizaine d'années, où J. Brault rend un vibrant hommage à celui qui depuis est devenu le poète peut-être le plus représentatif du Québec, nous laisse sur notre faim en 1976. Je m'étonne que J. Brault n'ait pas, après cet éclatant coup d'envoi, approfondi son analyse de l'oeuvre de Miron, et qu'il se soit contenté de reproduire une conférence, excellente certes, mais qui, forcément, date.

Je lui sais cependant gré d'avoir développé tout au long du recueil une idée toute simple, énoncée dès le premier texte qui, elle, m'apparaît d'une grande actualité à notre époque où en littérature la beauté semble fonction du degré de complexité de la composition à tel point que nombre d'écrivains, poètes, romanciers, essayistes, critiques cultivent l'hermétisme, fuyant comme la peste la simplicité. N'est-il pas temps, avant que le public dégoûté ait oublié que lire est avant tout un plaisir et non une corvée, de retrouver une spontanéité perdue? Ecrire le plus simplement du monde, sans aucun souci de littérature, se départir de ces inhibitions qui commandent de brouiller systématiquement les pistes au lecteur qui n'en demandait pas tant. Si, comme je le crois avec J. Brault et d'autres, écrire témoigne de la part de l'écrivain d'une inaptitude à la parole et, à la limite, d'un refus de communiquer, s'employer, en utilisant tous les artifices et les techniques du métier, à composer un texte qui ne se laisse percer qu'après un patient décodage (où le jeu n'en vaut d'ailleurs pas souvent la chandelle), témoigne de l'état névrotique de ces écrivains pour qui l'écriture n'est qu'un moyen d'attirer sur eux l'attention dont ils ont besoin pour se rassurer et se persuader qu'ils existent. Si tel est le cas il faudrait leur témoigner non pas l'admiration béate dont ils sont l'objet mais plutôt de la pitié, comme il convient avec de grands malades.

J. Brault cite avec raison Gaston Miron en exemple, dont les poèmes ne se soucient pas de la poésie, qui vont droit au but, qui parlent dru avec "les mots publics / les mots de la semaine en tablier de fatigue / les mots du dimanche avec un peu de gazon / ... les mots sifflets d'usine". Et pourtant les maladresses de Miron ne sont-elles pas poétiques? Et sa spontanéité diminue-t-elle la dimension socio-politique de son oeuvre? Comme Ferron le fait dire à l'héroine de **l'Amélanchier**, "il est agréable d'écrire en autant que la fabrication ne l'emporte pas sur la bonne foi". Quand écrivains et lecteurs auront retrouvé les joies de l'écriture et de la lecture, la littérature sera redevenue le véhicule de la liberté.

1 "Chemin faisant", par Jacques Brault, Les Editions La Presse, Montréal, 1975.

LA GRANDE VENTE ANNUELLE
DE LA LIBRAIRIE LEMÉAC
A COMMENCÉ
ACCOUREZ, ACCOUREZ ! ON VOUS ATTEND

BIBLIOTHÈQUE ET ENCYCLOPÉDIE DE LA PLEIADE

AU MÊME PRIX QUE SI VOUS LES FAISIEZ VENIR VOUS-MÊMES DIRECTEMENT DE FRANCE
MEILLEUR MARCHÉ qu'à Paris et qu'en Suisse

9 GRANDES COLLECTIONS
SKIRA
1- Le Goût de Notre Temps
2- Peinture, Couleur, Histoire
3- Les Sentiers de la Création
4- Art, Idées, Histoire
5- Trésors du Monde
6- Trésors de l'Asie
7- Grands Siècles de la Peinture
8- Albums d'Art
9- Qui était ?
UNE VALEUR SÛRE

GÉNIES ET RÉALITÉS
ÉCRIVAINS: Balzac, Baudelaire, St-Exupéry, Camus, Proust, Hemingway, Hugo, Rimbaud, Zola, Dostoievski, Tolstoï.
GRAND HOMMES: Jésus, T. de Chardin, Napoléon, Richelieu, Alexandre le Grand, Cortez, Einstein,, François 1er, Jules Cézar, Lénine, Mazarin, De Gaulle.
MUSICIENS: Debussy, Bach, Listz, Mozart, Stravinsky, Schumann.
PEINTRES: L. De Vinci, Goya, Rembrandt, Renoir, Lautrec, Van Gogh, Cézanne.
ÂGES D'OR ET RÉALITÉS: La France au temps de Louis XIV. L'Italie au temps de Stendhal. Rome au temps d'Auguste. Le sud au temps de Scarlett. Vienne au temps de François-Joseph. Florence au temps de Laurent le Magnifique. La france au temps des Mammouths.
$22.95 $12.00

ET TOUS LES LIVRES D'ART A 40% IMPORTÉS D'EUROPE

Art de la couleur (Ed. intégrale) $85.50 $49.95
Merveilles des icones $36.50 $19.95
Histoire d'O $11.95 $7.20

et des albums passionnants . . .
La passion des chats
La passion des chiens
La passion des chevaux
La passion des antiquités
La passion des armes à feu
La passion des plantes d'intérieur
$11.80 $7.00

17-1-76
Les commandes postales accompagnées d'un chèque ou d'un mandat poste seront honorées dans les meilleurs délais (ajouter 50¢ par volume pour port et emballage).
NOM .....
ADRESSE ..... TÉL.: .....
Ci-joint chèque (ou mandat) de $ .....

PERSONNEL COURTOIS ET QUALIFIÉ À VOTRE SERVICE
LIBRAIRIE LEMÉAC INC.
371 Laurier Ouest Montréal H2V 2K6 Tél.: 273-2841-2842-2843
Angle Laurier et Parc Autobus : 50, 51, 80, 128, 129
À votre service
• de 9h à 18h les lundi, mardi et mercredi
• de 9h à 21h les jeudi et vendredi
• de 9h à 17h le samedi

Littérature du monde

De France

Le sentiment secret de l'amitié

par Jean Ethier-Blais

L'amitié? On la trouve d'habitude entre deux hommes ou deux femmes. Une belle âme, comme Joubert, a su aimer d'amitié hommes et femmes, dans une grande pureté d'intention. L'amitié, ne serait-ce pas l'amour sans désir d'aimer? Souvent, lorsqu'on a beaucoup aimé, lorsque les passions de la jeunesse et de l'âge mûr se sont éteintes, on se tourne vers l'amitié. On se dit que c'est un sentiment qui n'éveille en soi aucun égoïsme, qu'on se donne tout à l'autre sans rien demander en retour, que ce qui en fait le charme, c'est précisément la douce égalité qui caractérise les rapports entre amis. Les êtres vieillissants ont le culte de l'amitié. Elle correspond au déclin des ardeurs. Je ne parle pas ici des amis qu'on se fait à dix, à vingt ou à trente ans. Ce sont eux qui donnent ses arêtes à votre vie. En silence, ces amitiés durent jusqu'à la mort. C'est le "parce que c'était lui, parce que c'était moi" de Montaigne.

Pour tout dire, un sentiment secret. On ne choisit pas ses amis. Ils viennent vers vous comme vous allez vers eux. Vous marchez dans la rue, vous heurtez quelqu'un; pourquoi cette personne et non une autre? Il en va ainsi de l'amitié. Chose certaine, il ne faut croire qu'à demi aux amitiés qui reposent sur l'écart de l'âge et du sexe. Un homme de soixante ans peut-il aimer d'amitié une jeune fille de vingt ans? Une femme de soixante ans peut-elle aimer d'amitié un homme de quarante ans? Le besoin de l'épanchement et de la possession totale n'est-il pas le plus fort. C'est le thème du dernier roman de Germaine Beaumont, **Le chien dans l'arbre.** Roman de l'amitié déçue, du désespoir d'une femme dont la confiance a été trompée. Mais aussi roman d'une façon de vivre en cette fin de siècle. Roman de l'amitié d'une femme non seulement pour un homme mais pour un appartement. Roman de l'amitié d'une femme pour son rêve intérieur. L'idéal de toute une vie s'effrite. Cette mésaventure de l'âme est racontée avec beaucoup de subtilité par Germaine Beaumont, dans un style à la fois parlé et recherché qui est celui de la confidence lucide.

Une femme vieillissante, écrivain de profession, gagne sa vie en travaillant à la radio et à la télévision. Elle n'est ni heureuse ni malheureuse. Le temps passe, son travail l'intéresse, elle a ses amis, son appartement, une maison à la campagne, ses livres. Elle aime la musique, le théâtre, bien entendu la lecture. N'est-ce pas une vie remplie? Oui et non, car il lui manque une affection qui lui donne un sens. Sans le savoir, elle est en quête d'une âme soeur. Un jour, chez des amis, elle rencontre un homme d'une quarantaine d'années avec lequel elle sympathise immédiatement, en douceur d'abord, puis avec l'assurance d'un sentiment qui s'affirme. Elle se rend compte qu'elle aime Urbain d'amitié. Ils se voient une fois par semaine, régulièrement, à déjeuner, toujours dans le même restaurant. Parfois, ils font une promenade dans la campagne ou prennent le thé dans le salon bleu de la dame. Les habitudes s'installent. Peu à peu, la vie de la narratrice n'a de sens qu'en fonction de son nouvel ami. Le temps passe, deux, trois ans. Toujours les délices de cette affection pure de tout autre désir que de celui d'être utile. Urbain et son amie discutent beaucoup, mais surtout de livres, puisque la dame est littéraire. Elle est ravie d'amener son nouvel ami à la connaissance et à l'amour des oeuvres négligées du dix-neuvième siècle. Sa vie de coeur et d'intelligence s'épanouit. Au fond d'elle-même, elle se dit qu'à sa mort, personne ne pourrait mieux qu'Urbain hériter de sa bibliothèque, de ses meubles, de sa maison. Il est devenu à la fois son fils spirituel et l'amant de son âme. Les rapports entre ces deux êtres sont faits d'entente implicite et d'une certaine distance. Ils se connaissent bien, ils s'aiment, sans pour autant empiéter sur les domaines réservés. Ils sont libres. En amour c'est la liberté qui enchaîne le mieux; en amitié, elle cimente.

Dans **Le chien dans l'arbre,** le personnage de la narratrice est admirablement mis en place. On la voit, on l'entend. Femme sympathique. Elle a été bien élevée. Donc, elle sait se défendre contre la vie. Mais, par certains côtés, elle est restée étonnamment jeune fille, presque enfant. C'est qu'elle vit dans un milieu fermé, où peu de choses peuvent l'atteindre. Elle travaille, certes, mais à un métier qu'elle aime et qui lui permets de rester à la maison, d'aller et de venir comme bon lui semble. Il ne sera jamais question pour elle de quitter cet univers protégé. Ses malheurs ne peuvent lui venir que de sa tour d'ivoire. Remarquez qu'elle n'en souffrira pas moins. Peut-être souffrira-t-elle davantage, car le vase clos est le lieu idéal du tragique. La cause de sa douleur? Son ami Urbain l'abandonne. Un jour, il s'excuse, il ne déjeunera pas. Et puis, c'est tout. Elle ne le voit plus, il a disparu comme il était venu. Elle ne savait de lui pour ainsi dire rien. D'où sortait-il, quels étaient ses parents, comment envisageait-il l'avenir? Rien. C'est un inconnu qu'elle aimait. Quelle place il avait prise dans sa vie, sans crier gare! Et le voilà au loin! Et pour toujours! Cela ressemble presque à la mort. La narratrice est prostrée. Son appartement, qu'elle aimait, elle est triste lorsqu'elle en regarde les murs. Elle le quittera. Les êtres sont liés aux choses de telle sorte que c'est l'appartement ancien qui paiera la trahison d'Urbain. On se venge comme on peut.

Que se passe-t-il dans la tête et le coeur de l'homme ou de la femme qu'un ami abandonne? On se dit, et c'est le cas de la narratrice, que tout n'est pas irrémédiablement fini, que l'ami reviendra. On téléphone, on écrit, on est sûr qu'il y a maldonne. Et cependant, au fond de soi, on sait de science certaine, que c'est la fin. Alors, le vide triomphe. Rien ne peut vous consoler. On veut savoir pourquoi cette séparation a eu lieu, on interroge les amis, on téléphone à droite et à gauche, on se dit que l'ami hier encore si parfait a perdu la raison. Il est impossible de croire qu'on a pu ennuyer quelqu'un à tel point que la rupture soit inévitable. Il en va ainsi de la narratrice. Dans son cas, le pire est évident. Urbain est devenu son ami par intérêt. Issu d'une famille modeste, il a voulu faire carrière à Paris et c'est par les femmes qu'il atteindra son but. L'une lui enseignera les bonnes manières, une autre lui apprendra à lire les ouvrages de haute volée, une troisième lui sera utile dans son travail. Les femmes sont des instruments. La psychologie d'Urbain, toute sommaire qu'elle soit, reste dans l'ombre. On saura qu'il a les mains larges et fortes (son père se coupait les ongles avec un canif, dira une amie de la narratrice); on devinera que son passé provincial ne vaut pas d'être dévoilé. A part ces éléments superficiels, Urbain reste un inconnu. On dirait un automate. Est-ce possible? A mon avis, il y a là une césure presque inexplicable. Comment se fait-il que la narratrice, cette femme suprêment intelligente et sensible, se soit éprise, d'amitié naturellement, mais éprise quand même, d'un homme aussi peu intéressant que cet Urbain fantômatique? Est-il possible qu'il ait pu jouer auprès d'elle le jeu de la culture, lui inculte, sans qu'elle s'en rende compte? L'amitié, comme l'amour, serait-elle aveugle?

En réalité, **Le chien dans l'arbre** raconte les histoires de trois femmes seules en mal d'aimer et qui se rabattent sur l'amitié. L'une est vieille et seule, veuve depuis peu, la seconde, qui est la narratrice, étouffe de solitude; la troisième, à qui Urbain fait découvrir l'amour, est un être blessé au départ, dont les nerfs sont à fleur de peau. Celle-ci est la plus tragique. Elle a un chat qu'elle aime et qu'elle sacrifiera à cet homme froid comme une limande. Comme elle paiera cher cette trahison! Elle souffrira d'autant plus qu'elle est la seule qui reconnaît qu'elle est amoureuse. J'ai l'impression que ces trois femmes aiment Urbain d'autant plus qu'elles savent, dans leur for intérieur, qu'il ne répondra jamais à leur passion, à laquelle elles donnent le nom d'amitié. La narratrice se donne le beau rôle. Urbain devient, sous sa plume, une sorte de monstre glacé. Faisons la part des choses. Ambitieux, il accepte de devenir l'élève privilégié de femmes qui l'utilisent pour se donner une raison de vivre. S'agit-il d'amitié de part et d'autre? Il faudrait entendre la voix de l'homme. Urbain n'a pas menti, n'a jamais dit que son sentiment serait éternel. Les femmes qui jouent le rôle d'amies dans sa vie sont parfaitement heureuses aussi longtemps qu'il reste près d'elles et leur sert de sigisbée. Veut-il voler de ses propres ailes que leur vie est brisée. Tout donner, ne rien recevoir; tout recevoir, ne rien donner. Où est l'amitié?

Germaine Beaumont/ Le chien dans l'arbre. Éditions Ga-limard, Paris 1975.

De Cuba

Reinaldo Arenas: la révolution hallucinée

On connaît de Reinaldo Arenas en traduction française deux romans: **Le monde hallucinant** et **Le Puits.** Ce jeune écrivain cubain occupe déjà une place importante dans la littérature de sonpayset son dernier roman **Le palais des très blanches mouffettes** confirme l'ampleur de son oeuvre.

Le narrateur de ce roman est un adolescent. Il vit dans une petite ville cubaine écrasée par le soleil et la misère. Il déambule dans cet espace étouffant tel un funambule, se nourrit de lézards et ramasse des papiers d'emballage pour écrire le récit de sa vie. Il est entouré de personnages dont l'existence est désespérée. Le réel est tellement insupportable qu'il se réfugie dans un monde halluciné. Sa mère est lointaine: elle a tout laissé, elle est partie aux Etats-Unis d'où elle écrit des lettres auxquelles personne ne répond et que finalement personne n'éprouve même plus le besoin de lire. Une de ses tantes vit dans un rêve de bonheur, une nuit d'amour; elle est abandonnée et comme toute femme séduite et délaissée, pour elle le bonheur même rêvé, éphémère et bref est coupable. Une autre de ses tantes vit dans le souvenir de sa fille morte. Elle est hantée par elle, poursuivie. Elle vit à l'ombre de la mort. Son grand-père s'est arrêté de parler. Il est frappé par le sort qui prend le visage d'une sénélité précoce.

On a l'impression que le temps s'est arrêté. Cette campagneest accablée d'une malédiction et aucune lueur d'espoir ne vient ouvrir une brèche dans cet univers fermé. Un récit direct aurait été en deçà de cette douleur constante, sans limite. Aussi, Arenas a-t-il eu recours à un discours brisé qui nous est livré par saccades, avec des retours et des reprises. Cette incertitude est à l'image même d'un réel insoutenable. Cet horizon bouché ne permet même pas le rêve; reste la violence. Et c'est ainsi que le mouvement castriste est né. "La majorité des rebelles n'avaient ni une idée claire de l'avenir ni principes philosophiques bien arrêtés. Lorsque la Révolution l'emporta, beaucoup d'entre eux, qui n'étaient pas plus au courant de la réalité de la situation que le reste de la population, furent, comme il va de soi, les premiers étonnés".

Le jeune garçon se rallie aux rebelles sans réfléchir, sans même se demander où pouvait mener son action. Il est vite arrêté par la police, torturé. On le somme d'avouer. Il voudrait bien pour leur faire plaisir, pour faire cesser la torture mais il ne peut rien avouer, il ne connaît personne. Tout le monde vit dans un demi sommeil et l'action n'a ni densité ni épaisseur. Il n'y a pas d'explication. On le relâche et puis on tire sur lui dans le dos. Pour la police ce n'est qu'un jeu. Encore une victime que personne ne réclamera, dont nul ne se souciera. Et pourtant sa voix subsiste et se répercute. "N'était-ce pas lui qui avait donné voix, symbole et sentiment tragique à ces créatures qui, si elles s'étaient manifesté d'elles-mêmes, auraient réduit sa vie à un râle timide, à un cri du lot, perdu parmi le brouhaha et l'insignifiance des autres cris inutiles? C'était lui le traître, le trafiquant, lui le supérieur, car il s'était chargé de témoigner. Il s'était démonté pour pouvoir agir. Il était l'interprète dont l'oeuvre atteignait à son plus haut sommet de sa pire agonie, de sa disparition, de sa volatilisation, balayé par un feu furieux. Et toujours courant, haletant, mais rasséréné, presque béat, il comprit qu'il ne trouverait jamais sa justification, une incontestable authenticité, que dans la violence et les transfigurations..."

La révolution va finir par triompher. Il ne s'agit point d'un bouleversement social, d'un changement de régime, mais d'une eschatologie. L'homme va finir par arriver. "Et Dieu se réduit à un écran blanc, à un petit noyau qu'il faut regarder de près avec des yeux exorbités, à une pierre infime, non polie et à peine brillante, qui vient nous frapper à l'arcade sourcilière. Et toutes les voix qui étaient accourues à un moment pour nous intimer l'ordre de chanter, de continuer, perdent leurs accents désespérés, et tous les sons se résument désormais au pas de quelqu'un qui vient, plein d'assurance, attester notre mort. Il approche. L'immense palais s'évanouit devant un hystérique roulement de cils. Il approche. Les innombrables angoisses sont levées devant l'étendue fixe où il se précipite déjà. Il approche. Et le feu, que nous gardons toujours en réserve pour l'instant où il n'y a pas d'autre issue, pour maintenant, finit par dessiner un petit cercle, un point minime qui oscille sous les doigts de celui qui vient nous inspecter. L'homme arrive. Et le pur, le pauvre, le héros n'est plus dès lors qu'un détritus qui a gardé la trace de ceux qui l'ont piétiné".

Ici la révolution est une attente, une promesse. C'est la contre-partie d'une mort délivrante. Arenas épouse, dans son écriture, le rythme haché, haletant d'un réel qui n'est atteint que par la mort. Et l'on se demande si dans ce monde d'ombres, de fantômes et de funambules, l'eschatologie révolutionnaire est autre chose qu'un détour de l'hallucination.

Le palais des très blanches mouffettes, de Reinaldo Arenas, traduit de l'espagnol par Didier Coste, Editions de Seuil.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Sésame
9.30 Roquet, belles oreilles
10.00 Vers l'aventure
10.30 Fifi Brindacier
11.00 Gaspard et les fantômes
11.30 Génie en herbe
12.00 Les héros du samedi: Ski parallèle
1.00 Sporthèque: "Football américain"
2.00 Femme d'aujourd'hui: La pauvreté et les femmes
3.00 Techno-flash
3.30 Cinéma Jeunesse: "Ciril le débrouillard" (aventures — Yougoslavie)
5.00 Bagatelle
6.00 Déclic
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.50 Politique fédérale: Le Nouveau Parti Démocratique
7.00 Lise Lib
8.00 Hockey: "Los Angeles à Montréal"
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma: "Sissi" (comédie sentimentale — Autriche 1955)
12.30 Ciné-nuit: "A bout portant" (policier — Américain 1964)

CFTM 10

8.30 Patof raconte
9.00 Furie
9.30 Les cadets de la forêt
10.00 Robin fusée
10.30 Le cirque à son meilleur
11.00 Les sentinelles de l'air
12.00 Bon week-end
2.00 Pour vous mesdames
2.30 Le père Ambroise
3.00 Sur le matelas
4.00 Horizon sports
4.30 C'est arrivé cette semaine
5.00 Ça prend un voleur
6.00 A l'heure olympique
7.00 Les grands spectacles: "Entre l'alcove et la potence" (comédie Britannique 1963)
9.30 Mannix
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.25 Cinéma: "Une fille formidable" (drame psychologique — Italien 1953) ■
1.00 Cinéma: "Dieu ne paie pas le samedi" (western — Italien 1968)
2.30 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

18.00 Tourlou
18.30 Sur deux ou quatre pattes: L'homme a peur du loup.
19.30 Ciné-plus: "Pharaon" production polonaise.

CFCF 12

6.00 University of the Air
7.00 The community
7.30 Circle Square
8.00 Abbott and Costello
8.30 Rocket Robin Hood
9.00 Merrie melodies
9.30 The Flintstones
10.30 Kidstuff
11.00 Fantastica
11.30 Spiderman
12.00 Saturday at the Movies: "Hannibal brooks" (drame—1969)
2.00 Canadian figure skating championships
5.00 Wide world of sports
6.00 Lawrence Welk
7.00 Emergency
8.00 Academy Performance: à communiquer
10.00 McGowan and Co
10.30 Funny Farm
11.00 News
11.18 Pulse
"West side story" (drame—Américain 1961)
3.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.0 Sesame
9.30 Les contes de la rive
9.45 L'Evangile en papier
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Son et images
11.30 Ciné-magazine
12.00 La semaine verte Importation des produits agricoles.
1.00 Second regard
2.00 L'univers des sports: Natation
3.00 Super Bowl
6.00 Les animaux chez eux
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.50 Politique provinciale: Le Parti québécois
7.00 La petite patrie
7.30 Les beaux dimanches: Monsieur B
8.30 Les beaux dimanches: "La belle Hélène" opéra bouffe de J. Offenbach.
9.50 Les beaux dimanches: "Paul Gauguin".
10.50 Téléjournal
11.05 Sports-dimanche
11.20 La Question
11.50 Ciné-club "Lambaaye" (film social réalisé par Mahama Traore — Sénégal 1972)

CFTM 10

7.55 Horaire bienvenue
8.00 Ministère mondial Rex Humbard
9.00 Patof raconte
9.30 Fanfa Dédé
10.00 C'était l'bon temps
11.45 Ils sont 33.000 à votre service
12.00 Bon dimanche
2.00 Jugements rendus
2.30 Réflexion
3.00 J'ai le goût du Québec
3.30 Télé-Quilles
4.30 C'est pas sorcier
5.00 Information voyages
5.30 Flipper
6.00 Showbizz
7.00 Ciné-choix: "La nuit des généraux" (drame historique — Anglo — Français 1966)
10.00 Regards sur le monde
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La onzième heure
12.00 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

18.00 Le drame de la survie: La mort d'un zèbre
18.30 Si l'monde savait
19.00 En se rancontant l'histoire d'ici 1892-1896 Louis Olivier Taillon
20.00 Paul et Virginie
20.30 Le sens de la vie
21.30 Les jazzeurs

CBMT 6

9.00 This is the life
9.30 Coronation street
10.00 Sunday morning
11.00 Meeting place
12.00 Little concert
12.30 U.K. Magazine
12.45 A way out
1.00 The money makers
1.30 Country Canada
2.00 Super Bowl
4.30 Sportsweek
5.00 Hymn sing
5.30 Speaking out
6.00 The wonderful world of Disney
7.00 The national dream
8.00 The Waltons
9.00 The ancient games
10.00 Dateline
11.00 The national
11.15 Nation's business
11.21 Montreal tonight
11.37 Ciné-camp: "His girl friday" (comédie — Américain 1960)...■
1.35 Station closing

CFCF 12

6.00 Community
6.30 Cross Roads
7.00 Jinny Swaggart
7.30 Katheryn Kuhlman
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts presents
9.30 It is written
10.00 The Hellenic program ■
10.30 Telecominica ■
1.00 Mr. Chips
1.30 It's up to you
2.00 Sunday theatre: "A tale of two cities" (drame — 1935)
4.30 Question period
5.00 Untamed world
5.30 Garner Ted Armstrong
6.00 Travel 75
6.30 Going places
7.00 Six million dollar man
8.00 The Monte Carlos circus
9.00 Kojak
10.00 W-5
11.00 News
11.18 Pulse
12.00 Cinéma: "Once you kiss a stranger" (drame — 1970)

sur scène

CENTAUR: 453 St-François Xavier — 288-1229 (Salle I) Le groupe de la Place Royale (Salle II) "A street car named desire" de Tennessee Williams — Mardi au samedi — 20 h 00. Dimanche 19 h 00 matinées mercredi à 13 h 00 et samedi à 14 h 00.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury 866-1964 "Communauté agricole" d'Obaldia et "Pique-nique en campagne" d'Arrabal. Sam: 20 h 30 dim: relâche.

PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine 521-6666 "Tabaslak" de Jean-Guy Moreau, semaine et dimanche 21 h 00. Samedi 20 h 00, 23 h 00.

PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine 523-1131. "Il est né l'enfant synthétique" d'Eric Anderson — semaine et dimanche 20 h 00. samedi 19 h 30. Relâche lundi et mardi.

POUDRIERE: (Ile Ste-Hélène) 526-0821. Relâche.

SALLE WILFRID PELLETIER: Mazouwsze, ensemble folklorique de Pologne samedi: 20 h 30 dimanche 14 h 30.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 527-1211 relâche.

THEATRE MAISONNEUVE: Samedi: Mummenschanz, théâtre suisse de mime et masque — 20 h 30 Dimanche: Société Pro Musica — 16 h 30.

THEATRE NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "Marche, Laura Secord" de Claude Roussin. Du mardi au vendredi 20 h 00 — Samedi 17 h 00 — 21 h 00. Dimanche: 19 h 00. Relâche lundi.

THEATRE PORT-ROYAL: "Bousille et les justes" de Gratien Gélinas— 20 h 30.

THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 E. Avenue des Pins, 845-7277. Relâche jusqu'au 29 janvier.

THEATRE DU RIDEAU-VERT: 4664 Saint-Denis 844-1793 "Noé" de Claude Sauvé. Tous les jours 20 h 00. Dimanche 19 h 00. Relâche lundi.

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Hindenburg" 12.20, 2.40, 4.55, 7.10, 9.30.

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Swept away" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

AVENUE: 1224 ave Greene Westmount 937-2747 "Dog day afternoon" 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30.

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932 "18 carat virgin" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "Stroke of nine" 1.40, 4.30, 7.20, 10.10.

BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Le retour de la panthère rose" 2.15, 6.00, 9.45 et "Les centaures" 12.30, 4.15, 8.00.

BIJOU: 5030 Papineau 527-9131 "Ah quel plaisir de pouvoir s'en servir" 1.15, 4.05, 9.30. "Les jouisseuses" 2.35, 5.30, 8.20.

CANADIEN: 1200 Ste-Catherine E. 525-8600 "Cité de la violence" 1.00, 5.00, 9.10 et "La grande bouffe" 2.50, 7.00.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 "Les dents de la mer" 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35.

CHEVALIER: 1590 St-Denis 845-3222 "L'important c'est d'aimer" 12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.

CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933 "Le Parrain 2e partie" 1.00, 4.30, 8.30.

CINEMA 7e, ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 Sam Dim: 1.00, 4.30, 8.30.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395 "Hustle" 12.45, 2.55, 5.00, 7.10, 9.30.

CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Le crime de l'orient express" 12.15, 2.30, 4.55, 7.15, 9.30.

DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir): "Le vieux fusil" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle McLaren): "Le téléphone rose" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Resnais): "Vérités et mensonges" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30; (Salle Eisenstein): "Que la fête commence" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine 288-3303 "Dernières neiges du printemps" et "Les 4 mercenaires d'El Paso"

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon Est 725-7000 "Le Parrain II"

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Snow white and the 7 dwarfs" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Roller ball" 1.30, 5.40, 9.50 et "Brannigan" 3.40, 7.50.

MONKLAND: 5504 Monkland 48-3579 "Let's do it again" 2.25, 5.50, 9.35 et "Prisoner on 2nd avenue" 12.45, 4.15, 8.00.

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145 Sam.: "Harold et Maude" 7.30, "Le roi de coeur" 9.30 et "Bug" 12.00 p.m.; Dim.: "Digby the biggest dog in the world" 2.00, 4.00, "La fête à Jules" 7.30 et "Les noces" (s.t.f.) 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Killer elite" 12.30, 24.00, 4.50, 7.00, 9.10.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I): "Royal flash" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 "Man who would be king" 12.15, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30. (Salle III) "La grande bourgeoise" 12.55, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10 (Salle IV) "Hustle" 12.45, 2.55, 5.00, 7.10, 9.20 (Salle V) "Story of O" 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00.

PIERROT: 1500 St-Denis 845-3222 "La tête de Normande St-Onge" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.35.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Lucky Lady" 12.45, 3.00, 5.05, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Petit cinéma) "Dog day afternoon" 1.10, 3.35, 6.00, 8.30.

PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Grand cinéma) "One flew over the cuckoo's nest" 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Afternoon tease" 1.20, 4.15, 7.00, 10.00.

RIVOLI: 6906 St-Denis 277-4129 "Histoire d'O" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

SALLE BRÉBEUF: "Ma femme est dingue" 3.00, 7.00, 9.15.

ST-DENIS: 1594 St-Denis 849-4211 "Bons baisers de Hong Kong" 2.30, 6.15, 9.55 et "Deux corniauds au régiment" 12.50, 4.30, 8.10.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "Snow white and the 7 Dwarfs" 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.10.

SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322 "Man who would be King" 12.30, 2.40, 4.50, 9.25.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges 731-8243 "Killer Elite" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.

VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Frankenstein Junior" 1.10, 3.25, 5.25, 7.30, 9.30.

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "Sunshine boy" 1.10, 3.05, 7.00, 9.05.

YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8978 "Barry Lyndon" 1.30, 5.00, 8.30.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734. Relâche.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 de Maisonneuve 869-4349. Sam.: "The indian experiment" "The goddess comes home" "A family in travancore" 2.00. "The indian experiment" "Outside the walks" "The man on the land "In the mill" "Sucess and the sewing machine" 4.00."The sleeping beauty" (A. Dudko — URSS 1964) 7.00. "The Royal ballet" (P. Czinner — Britannique 1960) 9.00. Dim.: Série pour enfants. "Jason and the argonauts" 2.00. "Petite fille, le chien et le phoque" 4.00. et "Bolshoi ballet" 7.00. "Roméo et Juliet" 9.00.

VIDEOGRAPHE: 842-9786. Relâche.

en librairie

Naim Kattan
Le réel et le théâtral
essai

éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal

en librairie

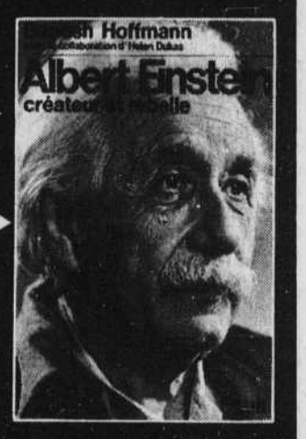
Richard Chabot
Le curé de campagne et la contestation locale au Québec (1837-38)
Cahiers du Québec Collection Histoire

éditions hurtubise hmh 380 ouest rue craig montréal

seuil



PIERRE DAIX
◀ ARAGON
UNE VIE A CHANGER
"Une passionnante biographie... Rien de ce destin contradictoire n'est laissé dans l'ombre"
LE NOUVEL OBSERVATEUR
448 pages, un cahier de photos $14.60



BANESH HOFFMANN ▶
avec la collaboration de Helen Dukas
ALBERT EINSTEIN
CRÉATEUR ET REBELLE
La prodigieuse épopée solitaire d'un chercheur.
Traduit de l'anglais par M. Manly
304 pages $13.95

Paul Zumthor
Langue, texte, énigme
aux Éditions du Seuil, Paris

◀ PAUL ZUMTHOR
LANGUE, TEXTE, ÉNIGME
A travers l'étude de la littérature médiévale se dresse une problématique actuelle parce qu'universelle : celle des lois de l'écriture.
Collection Poétique dirigée par G. Genette et T. Todorov
288 pages $12.95

MARC ORAISON ▶
LA QUESTION HOMOSEXUELLE
Médecin, psychologue et prêtre, Marc Oraison parle ici d'abord en témoin.
176 pages $7.75

La question homosexuelle
Marc Oraison
Seuil



◀ ROLAND BARTHES
ROLAND BARTHES
Barthes donne enfin son Roland Barthes.
Un constat, et un peu plus que cela : une pensée en plein mouvement.
Collection Microcosme "Ecrivains de toujours" (N° 96) dirigée par Denis Roche
192 pages $3.75

JEAN PARIS ▶
UNIVERS PARALLÈLES
1. THÉATRE
Du commentaire philosophique à la critique générative, le théâtre reçoit ici les éclairages les plus divers.
Collection Pierres vives
192 pages $7.95

PIERRES VIVES
JEAN PARIS
UNIVERS PARALLÈLES
1 - THÉATRE
JE NE BASTIS QVE DES HOMMES
AUX ÉDITIONS DU SEUIL

SEUIL. 539. LEBEAU - VILLE ST-LAURENT. P.Q.

Pour recevoir régulièrement le bulletin des nouveautés des Editions du Seuil :
RETOURNEZ CE COUPON AUX :
Editions du Seuil (Ltée) 539 Lebeau, Ville St Laurent Mtl.

NOM
ADRESSE
VILLE
PROFESSION

Cinéma

par André Léroux

THE MAN WHO WOULD BE KING: la belle aventure

Qui a mieux que John Huston parlé de l'aventure héroïque, de l'amitié virile qui s'affirme à travers la lutte contre des éléments naturels hostiles et menaçants, de la fatalité de l'échec? On retrouve à travers chaque film de Huston (même ses moins réussis) l'empreinte d'une personnalité forte, chaleureuse et débordante de tendresse envers les individus marginaux insatisfaits par leur existence quotidienne et cherchants constamment à se dépasser. Huston possède une vision du monde exaltante car elle privilégie, avant tout, les marginaux qui combattent avec acharnement les forces qui se liguent contre eux. On comprend donc facilement ce qui a pu séduire Huston dans la courte et belle nouvelle de Rudyard Kipling **The Man who would be King** publiée en 1890. Vibrant hymne à la fraternité qui défie les épreuves et le temps, **The Man who would be King** raconte l'odyssée de deux exsoldats britanniques, Daniel Dravot et Peachy Carnehan, roublards fantasques, un peu brigands, sans grande instruction, joviaux, charmants et audacieux, décidés de quitter les Indes et de conquérir le Kafiristan, pays situé au Nord-est de l'Afghanistan. Peachy et Danny, réfractaires aux exigences et à la discipline de l'armée, s'élancent dans une aventure à la mesure de leurs rêves de gloire et de prospérité matérielle. Huston et Kipling vouent, de toute évidence, une sincère admiration teintée d'humour pour ces deux joyeux larrons prêts à tout pour s'enrichir aux détriments des kafiristans.

Huston et sa scénariste Gladys Hill, fidèles à l'esprit franc-maçonnique de Kipling, n'ont pas cherché à cacher l'opportunisme, la mentalité colonialiste, l'avidité du gain, et la perfidie des ruses de Peachy et Danny mais ils ont été fascinés par la folie de leur entreprise, l'obstination avec laquelle ils poursuivent leur but, la solidité de leur amitié, et la grandeur de leur courage. Même si le spectateur reconnaît et comprend les intentions mercantiles des deux héros, il ne peut qu'être ravi et subjugué par leur hardiesse, leur refus des conventions, leur esprit subversif et leur charme corrosif.

On prend même un énorme plaisir à regarder et à supputer l'efficacité des machinations de Peachy et de Danny car les deux héros nous ouvrent les portes du rêve, de l'aventure et de la liberté. Le spectateur vit, par l'intermédiaire des personnages, tout le potentiel de liberté réprimée qui sommeille en lui. Si **The Man who would be King** est un divertissement de très grande qualité c'est parce qu'il éveille et magnifie les élans vitaux qui ne peuvent s'épanouir à l'intérieur d'un quotidien astreignant. Peachy et Danny refusent, justement, l'enlisement dans la routine et les servitudes des contingences journalières. Le spectateur s'identifie spontanément à leur quête d'un ailleurs plein de promesses et d'inattendu, à leur soif de nouveau, et à la fougue de leur passion. Huston et Gladys Hill ont bien compris et montré que le sens du destin de Peachy et de Danny se situe au-delà de leurs buts mercantiles. Ils ont donc veillé à suggérer tout ce que leur entreprise contient de stimulant pour l'imagination et d'enrichissement pour l'amitié. Le film de Huston est d'autant plus captivant qu'il nous présente deux hommes ordinaires, sans relief apparent, qui s'enfoncent dans une aventure extraordinaire, presque mythique. Et plus le film progresse, plus leurs péripéties s'auréolent de prestige et de grandeur. Ils réitèrent tous les gestes qu'a posés Alexandre Le Grand lorsqu'il a conquis le Kafiristan en 328 avant Jésus-Christ. Peut-on rêver d'aventures plus prestigieuses, de conquêtes plus châtoyantes? L'erreur ultime de Danny sera de défier les Dieux, de s'élever au-dessus de sa simple condition humaine et de confondre les chimères et la réalité. Après avoir conquis et soumis le Kafiristan et s'être fait sacrer roi, il brisera le contrat qui le lie à Peachy et tentera d'épouser une princesse qui se rebellera contre son sort. Danny finit par croire qu'il est le véritable fils spirituel d'Alexandre le Grand et, rejetant les conseils de Peachy, veut créer son propre destin.

Mais comme toujours chez Huston, l'échec est inévitable: les prêtres du Kafiristan se retourneront contre Danny lorsqu'ils réaliseront que celui-ci est non pas un Dieu mais un mortel qui a voulu les tromper et s'élever au rang des Dieux. Aveuglé par son orgueil et par son besoin de puissance, Danny a forcé un Destin qui n'était pas le sien. L'important, semblent dire Huston et Gladys Hill, ne réside pas dans l'échec mais bien plutôt dans la tentative de dépassement des deux héros. La mort inévitable de Danny est l'un des plus beaux et des plus émouvants moments du film car Huston nous montre un homme qui, par sa dignité, son assurance et sa force intérieure, devient véritablement un roi qui accepte pleinement les conséquences d'une folie. La mort de Danny est à la mesure de l'aventure des deux amis: plus grande que nature mais profondément enracinée dans l'expérience humaine.

Huston voulait porter à l'écran la nouvelle de Kipling depuis vingt ans. Clark Gable et Humphrey Bogart avaient été approchés pour interpréter les deux aventuriers férocement individualistes, mais le cancer terminal de Bogart, puis la mort de Gable après **The Misfits** retardèrent le projet. Je pense qu'Huston a réalisé **The Man who would be King** exactement comme il l'aurait fait il y a vingt ans, demeurant ainsi fidèle à ses conceptions originelles. Ce qui ne veut pas dire que le film soit vieillot, démodé et archaïque. Au contraire! Voulant respecter scrupuleusement l'essence de l'oeuvre de Kipling tout en approfondissant ses propres préoccupations, Huston a renouvelé le film d'aventure en le dépouillant de tous ses oripeaux inutilement spectaculaires. Les faits sont racontés simplement, directement, sans enjolivures par Peachy (Michael Caine), sous forme de retours en arrière, tandis que les images donnent un reflet incandescent, charnel, sensuel et poétique aux événements. Il se dégage entre la splendeur des images et le ton presque neutre du récit de Peachy une dynamique qui opère à travers tout le film un parfait amalgame d'épique et de quotidien, d'humour et de tragique, de grandiose et de familier. Huston n'a pas seulement fait oeuvre de fidèle adaptateur; il a créé un monde unique aux couleurs de terre et saisi les mouvements les plus subtils de la vie qui s'achemine vers la mort. Superbe méditation sur le choc des cultures et des civilisations, **The Man who would be King** porte la thématique de Huston à son point de clarté et d'authenticité le plus exemplaire. Il faut dire que le cinéaste a été merveilleusement servi par la photographie hypnotique de Oswald Morris, par l'interprétation nuancée et sensible de Michael Caine dans le rôle de Peachy, par le jeu feutré et subtil de Christopher Plummer dans celui de Rudyard Kipling, complice admiratif et étonné des deux aventuriers, et par la vitalité de Sean Connery qui confère au personnage de Danny Dravot une intensité presque vertigineuse. Huston a trouvé, entre la pondération, le calme réfléchi, et le hardiesse éclairée de Peachy et la témérité aveugle et instinctive de Danny, un équilibre qui donne à **The Man who would be King** un rythme ample, majestueux mais jamais pompeux. En plus d'être un excellent divertissement, le film de Huston est aussi une émouvante réflexion sur la futilité des conquêtes humaines et sur l'évanescence du temps qui fuit. Un des grands sommets de la carrière de John Huston. (Snowdon et Le Parisien).

McGILL Faculté de musique
En collaboration avec Istituto Italiano di Cultura
GIANCARLO CARDINI pianiste
Musique italienne contemporaine
Dallapiccola, Lombardi, Castaldi, Bussotti, Berio, Sciarrino, Pezzati, Cardini
vendredi 23 janvier 20h30
Billets: $3
Étudiants et l'Âge D'Or: $1.
Renseignements: 392-8224
Guichet - ouvert de jour en semaine de midi à 14h
salle de concert POLLACK concert hall 555 ouest, rue Sherbrooke

GOETHE INSTITUT MONTREAL
Jeudi, le 15 janvier à 20h.30
à la Salle de Concert Pollack
555 ouest, rue Sherbrooke
Avec la collaboration de la Faculté de Musique McGill
composers/performers group
dans un programme de
musique contemporaine:
musique électronique et théâtre
Oeuvres de Mauricio Kagel, Luis de Pablo, Mario Bertoncini et Alcides Lanza
Entrée: $3.00, étudiants $1.00

Galeries d'Art

VILALLONGA
peintures récentes
Ouvert 9 à 5.30 Sam 9 à 5
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
Fermé dim et lun
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada dans la plus grande Galerie Marchand d'Art au Canada
1438 OUEST, RUE SHERBROOKE 845-7471 et 845-7833

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Exposition
"Art canadien de la nature"
Jusqu'au Samedi 31 janvier.
présentée par
La Fédération canadienne de la nature. Le Musée national des sciences naturelles. La Société zoologique de Montréal.
EATON

bd galerie bernard desroches
Tableaux par
Karel Appel
Jacob Epstein
Léon L'Hermitte
Laurence Stephen Lowry
Léon Germain Pelouse
et autres Maitres du XIX et XXe siècle.
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal 842-8648

GABRIEL BASTIEN
rétrospectives et présentation de modules
du 18 au 31 janvier
Vernissage, 18 jan. entre 14h et 17h
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Lun. au Sam. de 9:30 à 17:30 h.

galerie claude luce
EXPOSITION
graham cantieni (gravures)
denyse gérin (acrylique sur papier)
pierrette mondou (tapisseries)
du 13 au 31 janvier
1637, rue St-Denis, Montréal, Québec
Tel. 849-8502

Orchestre symphonique de Montréal
Directeur artistique: Rafael Frühbeck de Burgos
concert au forum
le 19 janvier à 20 heures

Louis Quilico
Hétu/Quilico
Le baryton montréalais Louis Quilico partagera la vedette avec le jeune et brillant chef canadien Pierre Hétu.
Programme
Rossini
Ouverture de Semiramide
Airs de Verdi
Don Carlos
Le bal masqué
Air de Mozart
Les noces de Figaro
Rimsky-Korsakov
Schéhérazade
Seulement $3.00
Billets en vente au Forum et au Montreal Trust (place Ville-Marie)

société de musique contemporaine du québec
mireille LAGACE
bengt HAMBRAEUS
réjean POIRIER
jouent
BALLIF
BOUCOURECHLIEV
HAMBRAEUS
KAROLY
MATHIER
église Immaculée-Conception (coin RACHEL & PAPINEAU)
jeudi 22 janvier 1976 à 20h30
BILLETS $ 4.50 étudiants $ 2.50
EN VENTE à l'ALTERNATIF et à l'ENTRÉE LE SOIR DU CONCERT
renseignements SMCQ 739.5329

MICROFILM

LE SAVIEZ-VOUS ?
LE DEVOIR est disponible sur microfilms depuis les tout premiers numéros publiés en 1910.
LE DEVOIR sur microfilms est source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement.
LE DEVOIR sur microfilms vous sauvera temps et espace en plus de vous éviter tout autres ennuis que comporte l'accumulation des journaux.
INDEX DU DEVOIR ÉGALEMENT DISPONIBLES DEPUIS 1966
POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, ÉCRIVEZ AU JOURNAL LE DEVOIR SERVICE DU MICROFILM 211 rue du ST-SACREMENT, MONTREAL (Que.) H2Y 1X1 OU COMPOSEZ 844-3361 POSTE 245

Spectacles



Trois artistes de la région des Cantons de l'Est exposent leurs oeuvres à la Galerie d'Art Claude Luce sise au 1637 rue St-Denis à Montréal.

GRAHAM CANTIENI y présente une série d'oeuvres graphiques comprenant des lithographies, des sérigraphies, des pointes-sèches, des eaux-fortes et des dessins réalisés lors d'un séjour à Florence en 1974-75.

DENYSE GERIN expose une riche série d'acryliques sur papier tandis que PIERRETTE MONDOU présente des tapisseries, résultat d'une recherche récente sur les contrastes de textures et de tons noirs et blancs.

Nous voudrions souligner la participation de deux de ces artistes au sein de RACE (Regroupement des Artistes des Cantons de l'Est), soit Denyse Gérin et Graham Cantieni dont celui-ci en est le président-fondateur et au sein duquel ces artistes ont participé à plusieurs manifestations artistiques.

L'exposition se poursuivra jusqu'au 31 janvier inclusivement.

Folklore

La danse des couleurs de Mazowze

par Christine L'Heureux

Mazowsze: soixante danseurs sur la scène Wilfrid Pelletier exécutant le folklore polonais avec une précision et une beauté qui rappellent les contes de fée. Des femmes aux tresses blondes, des hommes bottés de cuir, mais surtout, surtout, des costumes à vous en faire perdre le souffle. Une suite ininterrompue de danses et de chants de toutes les régions de la Pologne; des valses, des mazurka... et une danse médiévale interprétée par des danseurs déguisés en animaux où on retrouvait la chaleur des fêtes d'antan.

A chacune des entrées sur scène, l'éblouissante recherche des costumes aux fleurs multicolores, récréait un paysage différent, laissant deviner la diversité d'un pays où les noms difficiles de Lowicz (ville natale de Chopin), de Zywiec, de Cieszya ou de Cracovie étaient donnés au public comme autant de gerbes fleuries. Les foulards et les tabliers des femmes reflétant la grâce, bien sûr, mais aussi la nature paysanne du folklore polonais; paysannerie toujours présente, d'ailleurs, malgré la richesse des costumes qui, à eux seuls, pouvaient soutenir l'intérêt grandissant des spectateurs.

Danses des montagnards, jeux des bergers de Podhale, fête du vin recréaient, par leur virtuosité, l'esprit d'un peuple qui, autrefois, se rassemblait sur la place du village pour raconter, par des danses, les grands événements de la vie quotidienne. Comme autant d'épisodes gardés précieusement dans le coeur de chaque homme et de chaque femme, à travers les âges; souvenirs d'un temps où l'âme d'un village s'exprimait à travers des chants et des danses communautaires. Le sens de la fête, du rituel retrouvé à travers un folklore qui rappelle les traditions d'une époque révolue. Laissant transparaître, de façon éphémère, la joie débordante et collective d'un peuple en liesse.

Qualités d'un monde moyenâgeux où le rôle des femmes reste toujours empreint d'une certaine timidité, une présence voilée, pourrait-on dire; la témérité, l'action étant du ressort masculin et s'exprimant, dans la danse, par la présence d'instruments comme la hache, le fouet, le bâton. Ainsi, les hommes de la troupe Mazowsze, à chacun de leurs gestes de virtuosité, s'appuyaient sur les femmes, faisaient conviance à leur force passive, alors qu'habituellement, les hommes sont souvent considérés, dans la danse du moins, comme supports aux talents pleins de grâce, à la virtuosité féminine.

Dans la troupe, les chants étaient assurés par les femmes qui laissaient percer des sons graves, inattendus, modulés dans une langue qui semblait tout exotique pour nos oreilles de Nord-Américain. Pour clôturer cette soirée en pays étranger, elles ont voulu offrir en cadeau, au public montréalais, une chanson du folklore local. Et si nous n'avons pas eu droit au sempiternel "Alouette, gentille alouette", c'est que la troupe désirait respecter les deux langues officielles. Avec beaucoup de gentillesse, l'une d'entre elles a expliqué que leur choix s'était posé sur une chanson faisant partie du folklore polonais et dont l'origine est canadienne: "I love you... je ne vous attendais guère..." ou quelque chose d'approchant. Situation des plus cocasse où se mêlait l'anglais et le français et surprise du public d'apprendre que c'était là une chanson de notre folklore.

Mazowsze: une tradition folklorique transmise où la perfection des gestes rivalisait avec la beauté du costume. Un feu d'artifice de couleurs.

Le dernier Leone bientôt au Québec

Fort attendu en terre québécoise, le film "Un génie, deux associés, une cloche..." de Sergio Leone prendra l'affiche aux cinémas Berri, Crémazie, Odéon-Verdun et Mercier, le 6 février prochain. Ce long métrage, faut-il le rappeler met en vedette Terenne Hill, Robert Charlebois et Miou-Miou. La mise en scène a été confiée à Damiano Damiani et la musique est signée Ennio Morricone.

●

Le numéro 12, automne-hiver 75, de la revue **Stratégie** vient de paraître. Au sommaire: "Aujourd'hui, le réalisme socialiste", "Kinopeste, cinéma prolétarien", "La charte québécoise des droits de l'homme: une manoeuvre sociale-démocrate" et "Perles anti-communistes de la belle époque".

●

Les organistes Mireille Lagacé, Bengt Hambreus et Réjean Poirier assureront le programme du prochain concert de la **Société de musique contemporaine du Québec**, le 22 janvier en l'église de l'Immaculée-Conception.

les ballets jazz

6 ET 7 FÉVRIER 20 h 30
Billets: $8, $7, $6, $4, $3. EN VENTE: CCA 1822 Sherbrooke ouest, Place des Arts, Montreal Trust P.V.M. Nombre limité de billets à demi-tarif sur $7 (6 fév.): enfants, étudiants et Âge d'Or en vente à CCA seulement.
CHARGEX 932-2234 MASTER CHARGE
SALLE WILFRID-PELLETIER

Pierre David présente
Une Sélection des Films Mutuels
14 ANS
Philippe Noiret
Romy Schneider
Le vieux fusil
Un film de Robert Enrico
Salle Renoir
SEM.: 7.30 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Salle McLaren
MIREILLE DARC
14 ANS
"LE TÉLÉPHONE ROSE"

Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
Soliste
Louis Charbonneau
timbales
Pergolesi - Concerto pour timbales Donatoni - Hindemith - Wolf - Mozart
Lundi soir, 26 janvier, 20 h. 30
(Quelques billets simples encore disponibles)
Renseignements et réservations: 935-4955
Abonnements COMPLET
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
INSTITUTE FOR INTERNATIONAL CO-OPERATION
"CINÉ-CLUB DE l'I.C.I."
1975-1976
L'INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
en collaboration avec
Le Centre de Communications et de Moyens didactiques et le Centre universitaire de l'Université d'Ottawa
présente
"UNE NATION EST NÉE"
Production suédoise
par
Lennart MALMER
avec
Ingela Romare
Lundi, 19 janvier 1976
THÉÂTRE ODÉON, 85 Hastey
ENTRÉE LIBRE
UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

D'UNE IRRÉSISTIBLE DRÔLERIE
— Robert Chazal, France-Soir
14 ANS
LE CHEF-D'OEUVRE COMIQUE DE
MEL BROOKS
FRANKENSTEIN JUNIOR
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577
SEM.: 7.30 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.10 - 3.25 - 5.25 - 7.30 - 9.30

Le Groupe de la Place Royale danse moderne
"CRÉATIONS 76"
du 14 au 24 janvier à 20h.30
dimanche: 19h.30, relâche le lundi
Centaur 1
453 St-Francois-Xavier
Vieux-Montréal
Place d'Armes
rens.: 288-1229

LE NOUVEAU FILM D'YVES BOISSET
DUPONT LAJOIE

Elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS
POUR TOUS
ORSON WELLES
Vérités et Mensonges
EISENSTEIN
14 ANS
PHILIPPE NOIRET — JEAN ROCHEFORT — JEAN-PIERRE MARIELLE — MARINA VLADY
BERTRAND TAVERNIER
QUE LA FETE COMMENCE...

Enfin à Montreal!
Roy Buchanan
Ce soir
Minuit
Theatre St-Denis
SIEGES RESERVES $6. EN VENTE
Au guichet du Théâtre

UN CHEF-D'OEUVRE
14 ANS
Los Angeles Times
Metro-Goldwyn-Mayer presente
Jack Nicholson
VEDETTE DE One Flew Over The Cuckoo's Nest
Maria Schneider
VEDETTE DE "DERNIER TANGO À PARIS"
DANS UN FILM DE Michelangelo Antonioni
PROFESSION REPORTER
"The Passenger"
EN COULEUR
PLUS
ANTHONY QUINN
FRANCO NERO · PAMELA TIFFIN
LOS AMIGOS
"Dial Smith & Johnny Kars"
EN COULEUR
A L'AFFICHE
RIVOLI
St Denis & Belanger 277-3125
12.50, 4.40, 7.00

D'APRÈS LE ROMAN DE AGATHA CHRISTIE
POUR TOUS
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS
OSCAR 1975
Meilleur second rôle
INGRID BERGMAN
ALBERT FINNEY
LAUREN BACALL
MARTIN BALSAM
JACQUELINE BISSET
SEAN CONNERY
ANTHONY PERKINS
CRÉMAZIE
ST-DENIS-CRÉMAZIE 388-4210
sem.: 7.15 - 9.30
sam. - dim.: 12.15 - 2.30 - 4.55 - 7.15 - 9.30

SHIPSTADS & JOHNSON
ICE FOLLIES
VENEZ VOIR "BIG BIRD" et ses merveilleux amis de "SESAME STREET"
Une véritable féérie !
Seulement 7 jours
27 JAN. au 2 FÉV.
AVEC MATINÉES
SAMEDI et DIMANCHE
à 1h30 et 5h30 p.m.
3
REPRÉSENTATIONS
samedi le 31 jan. à 1h30, 5h30 et 9h.
En soirée: lundi à vendredi à 8h, samedi soir à 9h.
SOIRÉE D'OUVERTURE
MARDI, LE 27 JAN.
réservée aux
MAGASINS DOMINION
Prix populaires: $3.50, $5.00 et $6.50
Maintenant en vente au:
FORUM
ET
aux COMPTOIRS TRS

théâtre du rideau vert
DERNIÈRE SEMAINE
Mardi au samedi 20h.
Dimanche 19h.
Comédie musicale
noe
DIALOGUES ET CHANSONS
CLAUDE SAUVÉ
MUSIQUE
GINETTE BELLAVANCE
MISE EN SCÈNE
GILBERT LEPAGE
Création québécoise
EDGAR FRUITIER — RENÉ GAGNON — ANNE GAGNON
MARC HÉBERT — GUY VAUTHIER — DANIEL SIMARD
GINETTE BELLAVANCE — VÉRONIQUE LEFLAGUAIS
TOUS LES MARDIS PRIX SPÉCIAL POUR ÉTUDIANTS

théâtre de la jeunesse
TOUS LES DIMANCHES
14h MARIONNETTES
LE CHAPEAU MAGIQUE
Marionnettes de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe
Entrée $1.25
15h THÉÂTRE FRANÇOIS ET L'OISEAU DU BRÉSIL
Fantaisie d'André Cailloux
Marc Choquette - Jacques Lorain - René Gagnon
Serge Turgeon - Arlette Sanders
Renseignements: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

"On m'a dit que c'était mon meilleur travail depuis que je fais du cinéma, et je le crois." — Romy Schneider
18 ANS Adultes
l'important c'est d'aimer
ROMY SCHNEIDER
FABIO TESTI JACQUES DUTRONC
un film de ANDRZEJ ZULAWSKI
CHEVALIER
1590 rue St-Denis 845-3222
4e Sem.
12:10 - 2:30 - 4:45 - 7:10 - 9:35

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE
Au GESU
1200 BLEURY
866-1964
JANVIER A MARS
Le Cosmonaute Agricole
OBALDIA
Pique-nique en Campagne
ARRABAL
MISE EN SCÈNE: LOUIS-GEORGES CARRIER
DÉCORS: HUGO WUETRICH
COSTUMES: FRANÇOIS BARBEAU
MUSIQUE: LÉON BERNIER
ÉCLAIRAGE: GATIEN PAYETTE
CATHERINE BÉGIN — JEAN-LOUIS MILLETTE — PASCAL ROLLIN
HUBERT GAGNON — JACQUES MORIN — JACQUES KANTO
MARS A MAI
Macbeth
SHAKESPEARE
MISE EN SCÈNE: YVAN CANUEL
DÉCORS: CLAUDE FORTIN
COSTUMES: SOLANGE LEGENDRE
HÉLÈNE LOISELLE — GILLES PELLETIER
ETUDIANTS $2.00

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20 et 21

Carrières et Professions

LA VILLE DE BROSSARD
Recherche un

CHEF ÉVALUATEUR

FONCTION:
— est responsable du service d'évaluation de la ville.

QUALIFICATIONS:
— être membre de la corporation des évaluateurs agréés du Québec;
— détenir un permis d'évaluation de la commission municipale du Québec;
— posséder de l'expérience dans l'évaluation municipale.

SALAIRE:
— à discuter

Toute personne intéressée à ce poste devra faire parvenir sa candidature ainsi que son curriculum vitae au plus tard le 26 janvier 1976, à:

L'Adjoint administratif
Hôtel de Ville de Brossard
3275 Lapinière, Brossard, P.Q.

Centre Local de Services Communautaires Hochelaga - Maisonneuve Inc.
recherche

DEUX (2) MEDECINS

Fonctions:
- Participe, au sein d'une équipe multidisciplinaire, aux programmes de prévention et de soins.
- Collabore activement à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au développement des programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et sociale et des soins curatifs adaptés aux besoins de la population à desservir.
- Dispense les soins de première ligne et les services externes généraux.
- Consacre une partie de son temps à la prévention et à la promotion de la santé de la population.

Exigences:
- Etre médecin omnipraticien reconnu par le Collège des médecins possédant de préférence une expérience valable de la pratique générale dans un milieu socio-économiquement faible.
- Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Traitement:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent nous faire parvenir leur curriculum vitae avant le 23 janvier 1976 au:

C.L.S.C. Hochelaga-Maisonneuve
Bureau du Directeur général
1620, avenue de la Salle
Montréal, Québec

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES C.L.S.C. "FLEUR DE LYS"
OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR-GÉNÉRAL

CATÉGORIE:
C.L.S.C. en phase d'implantation et de démarrage, en milieu exclusivement rural, composé d'une proportion importante d'anglophones.

FONCTION:
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, planifie, implante, structure, coordonne et contrôle les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux usagers les services, en égard à la programmation de l'établissement et répondre à leurs besoins.

ATTRIBUTIONS:
Tel qu'énumérées au manuel de descriptions de fonctions-types du ministère des Affaires sociales du Québec.

EXIGENCES
1 - SCOLARITÉ
— Diplôme d'étude universitaire de trois ans en sciences de l'administration humaine ou l'équivalent ou
— Diplôme d'étude collégiale (D.E.C.) formation professionnelle en techniques administratives appuyé par une expérience minimum de deux ans à un poste de direction d'UN ÉTABLISSEMENT DU RÉSEAU DES direction d'un établissement du réseau des Affaires sociales.
— Expérience pratique de trois ans à une fonction comportant d'importantes responsabilités en gestion du personnel, création et coordination d'activités, et en finances publiques pourra combler l'insuffisance de diplôme.

2 - CONNAISSANCES
— Loi 65, ses règlements et le réseau du ministère des Affaires sociales.
— de la région à desservir ou du milieu rural en général ou grande flexibilité et habilité d'adaptation et d'identification des besoins en ces régions.

3 - APTITUDES
— Energique, entreprenant, créateur et déployant une grande initiative.
— Capacité de fonctionnement en travail d'équipe et multidisciplinaire.
— Habilité à travailler avec le public en général et fonctionner avec un Conseil d'Administration.

RÉMUNÉRATIONS
Suivant les politiques salariales du minstère des Affaires sociales et selon lea qualifications du candidat.

INSCRIPTION
Tout candidat devra faire parvenir sa demande d'emploi accompagnée de son curriculum vitae à l'adresse suivante pour le lundi, 9 février 1976.

C.L.S.C. "FLEUR DE LYS"
M. Falconio Tardif, Président
450, 2e Avenue,
Weedon, P.Q.
J0B 3J0

INSTITUT DOREA INC.

ÉDUCATEURS(TRICES)

POUR ENFANTS DÉFICIENTS LÉGERS ET MOYENS (8 à 18 ans)

Conditions de travail:
— Selon la convention collective en vigueur.

Communiquer avec:

M. Laurent Paré
Institut Dorea inc.
Franklin Centre
514 827-2551

Une importante organisation nationale centenaire recherche pour la région de Montréal un

REPRÉSENTANT

Qualifications:
— Instruction équivalente 12e année
— Age entre 27 et 40 ans
— Statut: marié

Rémunération de base au début variant entre $900. et $1500. par mois, plus allocation de dépenses et boni. Excellent fonds de pension et programme complet d'assurance collective.

Toute réponse sera tenue confidentielle. Notre organisation est informée de cette annonce.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

dossier 2595
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal

P.S. Nos représentants francophone établis ont eu un revenu moyen de $29.915. en 1974.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
Longueuil-est
recherche un:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
— Voir à l'administration de l'établissement
— Voir à l'élaboration et à la direction des programmes et services du CLSC
— Voir à l'engagement et à la supervision du personnel
— Voir aux liens avec les autres établissements du réseau des Affaires sociales
— Effectuer tout autre travail dont peut le charger le Conseil d'administration

EXIGENCES:
— Formation de niveau universitaire en sciences administratives ou en sciences humaines
— Expérience administrative jugée valable dans le secteur des Affaires sociales, de préférence comprenant une participation active avec des organismes communautaires
— Qualités personnelles de dynamisme, de créativité, de maturité et aptitudes aux travaux de conception, de synthèse et d'animation.

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales et qualifications du candidat

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 27 janvier 1976.

CLSC Longueuil-est
2450, rue Villiers
Longueuil, Qué.
Tél: (514) 463-1660

COMMISSION SCOLAIRE DE LAPRAIRIE
requiert les services d'un

DIRECTEUR
des services de l'équipement

ATTRIBUTIONS:
— Le directeur des services de l'équipement planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'entretien préventif, physique et ménager, à la sécurité, à l'approvisionnement, aux services auxilliaires, aux équipements communautaires.
— Il avise le Directeur Général et assiste les autres directeurs d'écoles au sujet de l'équipement.
— Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
— Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
— diplôme universitaire exigeant un minimum de 16 années d'études en génie, en architecture ou en administration.
— 8 années d'expérience pertinente dont au moins 3 au niveau de gérance ou dans des fonctions administratives équivalentes.

RÉMUNÉRATION:
— $13,395 à $21,592.00 (les échelles de traitement sont présentement en révision).

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 23 janvier 1976 à l'adressee suivante:

Bureau du Directeur Général
Commission Scolaire de Laprairie
540 boul. Ste-Elisabeth
Laprairie, P.Q.

ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

FONCTIONS:
— travaillera avec une population multi-ethnique afin de stimuler leur participation au C.L.S.C.
— travaillera avec le groupe de quartier afin de résoudre les problèmes effectant le bien-être des citoyens.
— supportera les initiatives des groupes et des individus.

EXIGENCES:
— BILINGUE
— diplôme universitaire en sciences humaines et, ou expérience pertinente
— 3 ans d'expérience minimum dans ce domaine
— capacité de planification et de recherche

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au:

C.L.S.C. Côte des Neiges
6280 Côte des Neiges
Montréal, P.Q.

HOPITAL NOTRE-DAME
Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

Conseil des Médecins et Dentistes

Fonctions:
— assiste le Président du Conseil des Médecins et Dentistes dans toutes ses fonctions administratives;
— collabore étroitement au bon fonctionnement des comités de ce Conseil;
— dirige, organise et planifie toutes les activités nécessaires au bon fonctionnement du secrétariat.

La personne que nous recherchons:
— possède de grandes capacités d'organisation en plus de qualités personnelles pouvant lui faciliter l'accomplissement de ses tâches;
— possède au minimum 3 années d'expérience comme responsable d'un secrétariat dans le secteur hospitalier.

Salaire:
— selon les normes du ministère des affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Fernand Roy
Bureau du personnel
1560 est, rue Sherbrooke
Montréal, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPÉRY
(Municipalité scolaire Boucherville-Longueuil-Saint-Lambert)
(Commission scolaire élémentaire de 7400 élèves)
Recherche un candidat pour remplir le poste de

RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

Nature du travail
Le responsable de l'informatique est chargé de l'étude de problèmes de gestion administrative et de problèmes reliés à l'implantation de projets de recherches ou autres en vue de trouver une solution soit par l'élaboration d'un plan de traitement des données par ordinateur, soit par l'introduction de procédés administratifs nouveaux.

Attributions caractéristiques
Le rôle du responsable de l'informatique consiste généralement à recueillir, à mettre en ordre, à évaluer, à analyser et à synthétiser les données d'un problème; il propose une solution et détermine un plan de traitement par ordinateur compte tenu des besoins et des objectifs exprimés, des contraintes budgétaires ou structurelles et de l'équipement disponible.
Dans certains cas, il peut effectuer la programmation des systèmes, en vérifier les résultats et préparer la documentation appropriée, seul ou accompagné de programmeurs.
Sont inclus dans ce corps les analystes de l'organisation de l'exécution des travaux administratifs. Ils sont plus particulièrement chargés de l'analyse des canaux et processus de communication, des moyens de recueillir l'information, de l'aménagement des locaux de travail sous l'angle de la distribution des personnes et de l'équipement dans l'espace, de la répartition fonctionnelle des tâches, des appareils utilisés, des méthodes et procédés de réalisation du travail dont certains sont reliés à l'application des ordinateurs.
Il peut se voir confier toute autre responsabilité inhérente à sa fonction.

Qualifications requises:
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle, de préférence dans l'un des domaines suivants: sciences pures, sciences appliquées ou sciences commerciales.

Expérience
L'expérience acquise d'un réseau d'informatique sera prise en considération.

Traitement et avantages sociaux
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation du Québec pour le personnel professionnel.

Toute personne intéressée doit déposer sa candidature et son curriculum vitae au bureau du directeur général avant 16h30, le 3 février 1976, en indiquant sur l'enveloppe: **'Poste de Responsable de l'informatique"**

Directeur général (confidentiel)
Commission scolaire Saint-Exupéry
32, avenue Lorne
Saint-Lambert, Qué.
J4P 2G8

RESPONSABLE DE LA DOCUMENTATION DANS UN QUOTIDIEN FRANCOPHONE

FONCTIONS
— indexer et mettre à jour la documentation d'un journal dont les coupures de presse, les périodiques, les publications gouvernementales, les photos.
— Voir à l'administration générale et assurer le bon fonctionnement du Centre.
— Mettre la documentation à la disposition des journalistes.

EXIGENCES:
— Bibliothécaire diplômé d'une université reconnue.
— Esprit d'initiative.
— Bonne connaissance du français et de l'anglais.
— Bonne connaissance du fonctionnement d'un Centre de documentation, des techniques d'analyse et d'indexation.

Salaire selon les qualifications et l'expérience. Le poste est disponible dès maintenant. Prière d'adresser curriculum vitae, comprenant renseignements sur formation académique et expérience professionnelle, à:

Le Devoir, 211 St-Sacrement, Mtl
Dossier No 2592

---

hec
école des HAUTES ETUDES COMMERCIALES

DIRECTEUR DU CENTRE D'INFORMATIQUE

L'Ecole des Hautes Études Commerciales est à la recherche d'une personne dont la responsabilité principale sera de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler l'ensemble des activités de son Centre d'Informatique. Ce poste se situe en milieu universitaire et vise à répondre aux besoins de trois types d'usagers principaux: les chercheurs, les professeurs et les administrateurs de l'Ecole.

Les candidats intéressés par ce poste possèdent un diplôme universitaire de 1er cycle en informatique doublé de solides connaissances en administration, ou un diplôme universitaire de 1er cycle en administration doublé de solides connaissances au domaine de l'informatique. Ils auront su démontrer, au cours d'une expérience pertinente à la fonction, leur compétence à titre d'administrateur, par les responsabilités qu'ils auront assumées.

Le salaire offert variera selon l'expérience et les qualifications à l'intérieur de l'échelle prévue pour un poste de cette importance. Nous offrons d'excellents avantages sociaux.

Toute personne intéressée à poser sa candidature devra faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 26 janvier 76 au:

Comité de sélection;
a/s du directeur du personnel
École des Hautes Études Commerciales
5255 avenue Decelles
Montréal, Québec

TÉL: 343-4316

Université du Québec
Télé-université

La Télé-université, unité constituante du réseau de l'Université du Québec, ouvre un concours pour les postes de cadres suivants:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Sous la responsabilité du directeur général, le secrétaire général s'occupe de la bonne marche des principaux organismes de la Télé-université.

- En tant que secrétaire général:
  prépare les dossiers administratifs nécessaires au bon fonctionnement de cet organisme; à cet effet, il doit avoir une facilité à rédiger;
  donne les suites appropriés aux décisions prises;
  voit à la classification, au classement et à l'archivage des dossiers administratifs;
- Il représente la Télé-université auprès des organismes appropriés, notamment à la Commission des Secrétaires généraux.

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Sous la responsabilité du directeur général de la Télé-université, le directeur administratif assume l'administration de la Télé-université.

- Il coordonne l'organisation de l'administration en s'occupant plus particulièrement:
  du financement;
  de la politique de gestion du personnel;
  de l'établissement des normes relatives au fonctionnement des services internes;
- Il représente la Télé-université auprès des organismes appropriés, notamment à la Commission administrative de l'Université.

COORDONNATEUR DE LA TECHNOLOGIE

Sous l'autorité du Directeur général de la Télé-université, assure la gestion et la coordination de divers services à l'enseignement, notamment ceux de la production, audio-visuelle et écrite, de la distribution, de l'informatique et des télé-communications.

Représente la Télé-université auprès des organismes appropriés.

Lieu de travail: Québec

Exigences:
- Formation universitaire dans une discipline appropriée.
- Expérience pertinente.
- Grande disponibilité
- La connaissance du milieu universitaire serait un atout.

Traitement:
A déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Toutes les demandes reçues seront traitées confidentiellement.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17:00 heures, le 2 février 1976 à:

Monsieur Fernand Grenier
Directeur général de la Télé-université
Université du Québec
2875, boulevard Laurier
Ste-Foy, Québec

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19 et 21

AHPQ
ASSOCIATION DES HÔPITAUX DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

CONSEILLER EN PRÉVENTION-INCENDIE:

Notre service de Prévention des accidents et de qualité de l'environnement en milieu hospitalier requiert les services d'un conseiller pour la prévention et la protection-incendie.

Relevant du directeur du service, le titulaire aura:

— à conseiller les établissements membres dans l'application et l'interprétation des lois, règlements et programmes de prévention et de protection contre l'incendie, l'explosion et les échappements toxiques
— collaborer à l'élaboration et à la réalisation de divers projets de recherches, de formation et d'information.

Le titulaire sera:

— diplômé en technique et prévention-incendie
— apte à travailler à l'intérieur d'équipe multidisciplinaire
— disponible pour déplacements fréquents
— rémunéré selon expérience, compétence et qualification.

Tout candidat intéressé est prié de faire parvenir son curriculum vitae avant le 26 janvier

Service de Prévention et Environnement
Association des Hôpitaux de la Province de Québec
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 324
Montréal.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

INFORMATIQUE

PROFESSEUR

DEMANDÉ

Le Département de mathématiques de l'Université de Sherbrooke requiert les services d'un professeur (à temps plein) pour assumer la direction d'un nouveau programme de 1er cycle en informatique de gestion.

Le poste

Le travail consistera, entre autres, à enseigner au niveau du 1er cycle, à coordonner les divers éléments du programme (cours et ressources professorales) et à fournir, au besoin, conseils et directives aux étudiants.

Les qualifications

Compétence (Ph.D. de préférence) et expérience en informatique de gestion. Priorité sera accordée aux candidats possédant l'expérience de la recherche.

Le traitement

Selon la formation et l'expérience.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 février 1976 au:

Directeur
Département de mathématiques
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.
J1K 2R1

CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DES TECHNIQUES INFIRMIÈRES

(2) PROFESSEURS EN SOINS INFIRMIERS PSYCHIATRIQUES

TEMPS COMPLET, SESSION HIVER 1976

QUALIFICATIONS:
Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle en nursing ou l'équivalent
3 ans d'expérience en milieu psychiatrique

SALAIRE:
Selon les normes du décret des enseignants.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 23 janvier 1976 au:

SERVICE DU PERSONNEL
200 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec
a/s Mademoiselle Jeannine Fortin
Téléphone: 842 71-61, poste 310

TRADUCTEUR ou TRADUCTRICE

Fonctions:
— Traduire de l'anglais au français et inversement: des textes administratifs, financiers, juridiques et d'assurance-vie et maladie.

Exigences:
— Un diplôme universitaire en traduction;
— Expérience professionnelle de 2 ans de préférence.

Rémunération et avantages sociaux excellents.

Adresser curriculum vitae à:

DOSSIER 2593
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, Qué.

Atelier Flèche de Fer inc..

Centre dde réadaptation pour déficients et mésadaptés socieux adultes

recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsable de l'administration de l'Établissement, doit suivre la politique et les directives émises par le conseil d'administration et le ministère des affaires sociales.

EXIGENCES:
Doit posséder un diplôme universitaire en sciences administratives ou en sciences humaines ou dans tout autre domaine connexe

OU

doit posséder une formation secondaire ou collégiale et jouir d'une expérience administrative jugée valable dans le secteur des affaires sociales ou tout autre domaine connexe.

RÉMUNÉRATION:
— suivant les normes du ministère des affaires sociales et les qualifications du candidat.

INSCRIPTION:
Votre curriculum vitae doit parvenir avant le 13 février 1976 à l'adresse suivante:

Président du Conseil d'Administration
Atelier Flèche de Fer Inc.
2260 rue Ste-Marguerite
Longueuil
J4K 3E1

OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR DE L'EMPLOI

Attributions caractéristiques

Le coordonnateur de l'emploi élabore, en conformité avec les conventions collectives, des procédures concernant le recrutement, la sélection, l'engagement, les mouvements de personnel (mutation, promotion, rétrogradation), la classification et le paiement du personnel de la commission.

Il participe à l'élaboration des politiques et a la programmation des activités du service.

Il assiste les directeurs de service, les directeurs d'école et le personnel de gérance dans le domaine de sa compétence.

Il voit à l'élaboration des politiques de perfectionnement.

Il voit à la préparation du budget salarial de la commission.

Il voit à la préparation, au contrôle de l'inventaire de tout le personnel de la commission en conformité avec les politiques établies.

Critères d'admissibilité

— Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) ans de scolarité en relations industrielles ou en administration (option personnel).
— Cinq (5) années d'expérience pertinente.
— Connaissance de l'informatique et d'un système de paie.
OU
— Diplôme universitaire, exigeant un minimum de seize (16) années d'études.
— Huit (8) années d'expérience dans un poste de cadre.
— Connaissance de l'informatique et d'un système de paie.

Le salaire: Selon la politique administrative et salariale.

Les candidatures seront acceptées (par écrit seulement) au service du personnel jusqu'au 30 janvier 1976 inclusivement à: **550, 53e avenue Pointe-aux-Trembles.**

Prière d'inscrire le numéro du concours: 208-COOR-102-76.

Le COLLÈGE MANITOU
recherche les services d'un

BIBLIOTHÉCAIRE À TEMPS-PLEIN

Exigences:
— Être bilingue: anglais et français
— Connaissance adéquate du système de classification de la Bibliothèque du Congrès.
— Être en mesure de renseigner les étudiants sur les techniques de bibliothèque.
— Être en mesure de reclassifier la collection du Collège Dewey au système du Congrès.
— Aptitudes à dactylographier: un atout.

Salaire:
— En rapport avec la formation et l'expérience et équivalent à l'échelle provinciale.

Ce coucours est ouvert aux candidats masculins et féminins.

Veuillez vous inscrire en écrivant, avant le 23 janvier 1976, et en donnant un résumé complet de votre formation et de votre expérience.

Inscrivez-vous aurpès de: **Velma Bourque**
Directrice académique
Collège Manitou
B.P. 30, Ecowi
Co. Labelle, Qué. J0T 1C0

AHPQ
ASSOCIATION DES HÔPITAUX DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

AGENT DE RECHERCHE:

Notre service de Prévention des accidents et de qualité de l'environnement en milieu hospitalier requiert les services d'UN AGENT DE RECHERCHE:

Relevant du directeur du service, le titulaire devra:

— développer un système de collecte et d'analyse de données pour l'élaboration et l'évaluation des divers programmes et activités du service
— collaborer à l'élaboration et à la réalisation de divers projets de recherche
— établir et maintenir un inventaire des sources d'informations statistiques.

Le titulaire sera:

— diplômé universitaire de premier cycle
— apte à travailler à l'intérieur d'équipe multidisciplinaire
— rémunéré selon expérience, compétence et qualification.

Tout candidat intéressé est prié de faire parvenir son curriculum vitae avant le 26 janvier

Service de Prévention et Environnement
Association des Hôpitaux de la Province de Québec
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 324
Montréal.

L'ASSOCIATION DES CENTRES D'ACCUEIL DU QUÉBEC

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'EMPLOYEUR est un organisme qui regroupe plus de 300 centres d'accueil publics et privés à but non lucratif pour enfants et pour adultes. L'Association a pour but de les représenter et de les aider à mieux accomplir leur mission.

LE DÉFI CONSISTE À :
— diriger une équipe de personnes spécialisées en ressources humaines, en affaires professionnelles et en administration;
— assurer la cohésion entre divers groupes d'établissements à vocations multiples comprenant : des centres de garderie, de transition, de réadaptation et d'hébergement pour adultes et pour enfants;
— représenter l'Association auprès de divers Ministères et d'autres Associations du milieu des Affaires sociales;
— assurer la rédaction d'un bulletin mensuel;
— diriger des comités de travail et donner des conférences publiques;
— rédiger des mémoires et des rapports.

QUALIFICATIONS
— Le candidat choisi devra détenir un diplôme universitaire en Sciences de l'Homme ou en Administration et posséder une excellente expérience de la gestion à un niveau supérieur dans le réseau des Affaires sociales, dans l'une ou l'autre des disciplines précitées.
— D'expression française, le directeur général pourra rédiger avec facilité, possèdera une connaissance suffisante de l'anglais et sera capable de transiger avec des cadres supérieurs de formations diverses. Il devra jouir d'une excellente santé et être en mesure de se déplacer assez fréquemment dans le Québec.
— Le traitement sera conforme à l'expérience et aux qualifications du candidat auquel s'ajoute un programme intéressant d'avantages sociaux.

POSTE ACTUELLEMENT VACANT
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au président du jury de sélection avant le 28 janvier 1976, à :

ASSOCIATION DES CENTRES D'ACCUEIL DU QUÉBEC
65 est, rue Sherbrooke, Suite 110
Montréal H2X 1C4, Québec

Toutes les offres de services seront traitées confidentiellement. Indiquez sur l'enveloppe "CONCOURS D.G. 76".

C.L.S.C. Basse-Ville
355, Marie-de-l'Incarnation
Québec G1N 3G9
(418) 687-2330

Le Centre Local de Services Communautaires (C.L.S.C.) Basse-Ville de Québec
requiert les services d'un

ADJOINT ADMINISTRATIF

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur général, il est responsable de l'opérationalisation des objectifs du C.L.S.C. au plan administratif, et par conséquent il est responsable de:
— la préparation des budgets, leur opération et leur contrôle;
— la préparation des états financiers périodiques et annuels;
— les achats et les locations de biens et services du centre;
— le contrôle des inventaires;
— la gestion relative aux locaux du centre;
— la préparation de contrats;
— l'établissement des besoins matériels et financiers des différents programmes en collaboration avec chacun des coordonnateurs.

Sous l'autorité du directeur général, il exécute tout autre mandat que celui-ci pourra lui confier.

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire de 1er cycle en administration ou expérience dans la gestion de ressources financières et matérielles.
— Connaissance des techniques comptables utilisées dans les établissements du réseau des Affaires sociales.
— Connaissance de la Basse-Ville ou d'un milieu similaire.
— Expérience de travail en milieu populaire.

TRAITEMENT:
Selon les échelles en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux.

Les personnes intéressées à ce poste peuvent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 23 janvier 1976 à 17 heures à:

Mademoiselle Francine Marquis,
secrétaire de direction
C.L.S.C. BASSE-VILLE
355, rue Maire de l'Incarnation
Québec, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GATINEAU
Recherche les services d'un

DIRECTEUR
des services de l'enseignement
et
des services personnels aux élèves

A- Responsabilité
Le directeur du service de l'enseignement et de la vie étudiante rend compte des actes posés en vue:
1) d'assurer le développement et la coordination de tous les programmes d'enseignement dispensés par la Commission;
2) de développer des politiques générales touchant (l'application des programmes d'études, l'évaluation de l'apprentissage, les techniques et les méthodes d'enseignement, le matériel et les documents d'enseignement, les modes d'organisation) l'enseignement et ses différents éléments, dans le but de favoriser le développement maximal de l'enfant;
3) d'assurer le développement et la coordination de toutes les activités de consultation personnelle;
4) d'assurer la liaison avec les organismes externes;
5) de mettre à la disposition de la clientèle et des personnels enseignants des écoles de la Commission, des services de consultation et d'animation pédagogique afin de favoriser l'intégration élèves/professeurs et d'assurer, conjointement avec les écoles, le perfectionnement du processus pédagogique.

B) Rattachement
1. Le directeur du S.E.V.E. relève du directeur général.
2. Le directeur du S.E.V.E. est responsable hiérarchiquement d'une équipe de professionnels non-enseignants et du personnel de secrétariat de son service.

C- Critères d'admissibilité
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner
— Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement.
— Dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins cinq (5) à l'élémentaire et au moins trois au niveau deux (2) ou l'équivalent.

D) Traitement
Selon la Politique Administrative et Salariale du M.E.Q. (en revision).

La Commission Scolaire de Gatineau est une commission élémentaire desservant quelque 5.600 élèves.

Les offres de service seront reçues jusqu'au 3 février 1976.

Michel Deschamps
Directeur des services du personnel
225, rue Notre-Dame
Gatineau, P.Q.

LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

DIRECTEUR-ADJOINT EN TECHNOLOGIE

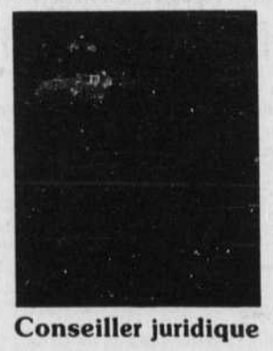
L'Institut de technologie du nord-est à Bathurst, une filiale du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, sollicite des candidatures au poste de directeur-adjoint en technologie. Le candidat doit être bilingue, anglais et français. Le titulaire de ce poste relèvera du directeur de l'Institut et il sera chargé de l'administration concernant l'enseignement et les programmes d'études se rattachant aux cours de technologie offerts à l'Institut. Le postulant doit aussi pouvoir contribuer efficacement aux modalités administratives de l'Institut.

Les qualités requises comprennent un diplôme d'études universitaires et de préférence avec spécialisation en génie, ainsi qu'une bonne expérience dans un domaine de la technologie ou des affaires comportant des responsabilités dans le travail de surveillance ou l'équivalent en formation et en expérience. Le postulant devra démontrer de bonnes qualités de chef et une aptitude à travailler facilement avec les autres. Les avantages sont les mêmes qui existent généralement pour tout poste de la fonction publique, c'est-à-dire des congés de vacance et de maladie, un régime de pension, un régime d'assurance-maladie et celui de la croix-bleue. Le salaire dépendra de la formation et de l'expérience du postulant mais ne dépassera pas $24.576.

Faites parvenir votre curriculum vitae au soussigné avant le 2 février 1976.

Agent du personnel
Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
766, rue King
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

RECHERCHÉ:



Conseiller juridique

Une des plus importantes entreprises canadiennes de consultation, spécialisée en gérance de projet, conception, approvisionnement et construction, travaillant sur d'importants projets tant à l'étranger qu'au Canada recherche un jeune conseiller juridique pour son service du contentieux.

Membre du Barreau, les candidats à ce poste devraient posséder au moins quatre années d'expérience dans le domaine du droit commercial et des compagnies.

Le titulaire rédigera des offres des services et contrats pour des projets à l'échelle nationale et internationale. Il travaillera en étroite collaboration avec la direction de toutes les filiales et compagnies affiliées et jouera un rôle important dans les négociations de contrats et dans les transactions commerciales.

Avez-vous rencontré le conseiller juridique recherché? Si oui,

Téléphonez ou écrivez à M. Tom Ross
1550, boul. de Maisonneuve ouest,
Montréal
Téléphone: 514-931-2261

le groupe snc

Carrières et Professions

CONCEPTEUR PUBLICITAIRE

Une agence montréalaise est à la recherche du concepteur publicitaire idéal.

Le candidat que nous cherchons est jeune..mais il a déjà une longue expérience.

En plus d'avoir beaucoup d'idées, notre candidat a une bonne expérience en production, radio et télévision.

Si vous êtes intéressé à poursuivre votre carrière au sein d'une agence de langue française dynamique, faites-nous le savoir à votre façon.

Case 2596
Journal Le Devoir
211 St-Sacrement
Montréal, P.Q.

LE CENTRE DE PSYCHIATRIE COMMUNAUTAIRE

• Desservant le sud-ouest de Montréal
cherche

PSYCHIATRES

Plein temps, temps partiel

Travail au sein d'une équipe multidisciplinaire (Psychologue, Travailleuse Sociale, Infirmière, Secrétaire).

Activités de recherche et enseignement possible.

Pour rendez-vous, communiquez avec:

Mme Carole Robertson
Centre Hospitalier Douglas
6875 boulevard LaSalle,
Verdun, Québec.
H4H 1R3

Tél: 761-6131 poste 251

YORK UNIVERSITY
ATKINSON COLLEGE

Le département des Beaux-Arts. Atkinson College. York University. invite des candidats à postuler des demandes pour le poste de:

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Atkinson offre des programmes spécialisés aux étudiants du soir, à temps partiel, en arts visuels, théâtre, musique et cinéma avec beaucoup d'emphase sur les études historiques et théoriques. Les membres du département font partie intégrante de la Faculté des Beaux-Arts.

La préférence sera donnée aux candidats:

— qui sont hautement qualifiés dans un des domaines spécifiés et aptes à superviser le travail des trois autres domaines.
— dont le domaine de spécialisation est la musique ou le cinéma (film)
— qui possède un D.Ph. ou l'équivalent.

La date limite pour les candidatures est le 1er mars 1976.

Faire parvenir curriculum vitae complet en trois lettres de référencs au:

Professeur Barry Callaghan
Chambre 730, Atkinson College
4700 rue Keele, Downsview, Ontario
Tél.: 1-667-3177

L'entrée en fonction est prévue pour le 1er juillet 1976 selon la disponibilité de fonds.

Centre local des services communautaires (C.L.S.C.) Norman-Bethune

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonction:

Sous l'autorité du conseil d'administration:
— voit à l'administration générale du Centre
— est responsable de la planification, de la conception et de l'exécution des programmes.
— voit au contrôle et à l'évaluation de ces programmes.
— prépare et contrôle les budgets d'immobilisation et d'opération.
— établit et maintient des relations avec les groupes du milieu, les établissements du réseau et le ministère des affaires sociales.
— exerce toute fonction que lui assigne le conseil d'administration.

Exigences:

Aptitudes en administration, en gestion de personnel et de services à la population et maîtrise du processus décisionnel.

Salaires:

Selon les normes du ministère des affaires sociales.

Un curriculum vitae des candidat(e)s doit parvenir avant le 9 février à:

Administrateur délégué,
C.L.S.C. Norman-Bethune,
3577 Chemin du Souvenir,
Chomedey, Laval.

Université du Québec
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

PROFESSEURS

La Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (DEUOQ), constituante de l'Université du Québec, recherche des professeurs dans les domaines suivants:

ADMINISTRATION

Comptabilité	(5 postes)
Management	(3 postes)
Economie	(2 postes)
NURSING	(2 postes)
TRAVAIL SOCIAL	(3 postes)
ÉDUCATION	
Psycho-pédagogie	(3 postes)
Psycho-motricité	(1 poste)
Langage (orthophonie)	(2 postes)

EXIGENCES

Diplôme universitaire pertinent (2e ou 3e cycle ou l'équivalent)

TRAITEMENT

Selon les normes en vigueur

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Juin 1976 (ou avant)

LIEU DE TRAVAIL

Hull ou Rouyn

Prière de soumettre votre candidature avant le 15 février 1976 à l'adresse suivante:

Le directeur des Services pédagogiques
Université du Québec
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois
335, boul. Cité des jeunes
Hull (Québec)
J8Y 6M4 **75-76-100**

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Le Département de science politique de l'Université d'Ottawa annonce un concours pour combler trois postes réguliers de

PROFESSEURS

Domaines de spécialisation:
1° Méthodologie et politique canadienne ou théorie politique
2° Politique canadienne et/ou québécoise
3° Pensée politique et analyse des idéologies

Conditions:
Doctorat complété; intérêt à l'enseignement et à la recherche; enseignement en français.

Début de l'emploi:
Le 1er juillet 1976.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae et les noms et adresses de trois répondants aussitôt que possible avant le 1er mars 1976, à:

André Valchet,
Directeur,
Département de Science Politique,
Université d'Ottawa,
550 Cumberland,
Ottawa, Ontario K1N 6N5

LA CAISSE POPULAIRE ST-RAYMOND DE HULL

est à la recherche d'un

GÉRANT

LA CAISSE:
Située au coeur de la ville de Hull, elle a un actif consolidé de $15.5 millions et utilise les services de 27 employés à temps plein et de 10 à temps partiel. Lui est attachée une succursale dont l'actif est de $2.5 millions et qui utilise 7 employés à temps plein.

LA FONCTION:
Le gérant, en plus de ses activités personnelles auprès des membres de la Caisse, voit à planifier, organiser, diriger, coordonner et contrôler l'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA ordonner et contrôler l'ensembe des activités de la Caisse ("siège social" et "succursale"). Auprès du Conseil d'Administration, fait des recommandations notamment sur les taux d'intérêt, le budget, les locaux, le personnel, et voit à l'application des politiques approuvées.

LES EXIGENCES:
— Les candidats devront avoir une expérience riche et diversifiée d'au moins huit (8) ans dans une Caisse populaire ou une Banque, dont au moins cinq (5) ans dans des fonctions de direction durant lesquels ils auront à leur actif plusieurs réalisations.
— Ayant de bonnes connaissances techniques tant au niveau des opérations de l'épargne que des prêts, ils seront dotés de très bonnes capacités administratives.
— Agés d'au moins 30 ans, ils auront des qualités personnelles à la mesure de l'envergure actuelle et future de la Caisse.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Le salaire offert sera établi en fonction de l'expérience et des qualifications du candidat choisi. Nous offrons des avantages sociaux complets.

Toute personne intéressée doit faire parvenir un curriculum vitae détaillé au soin du Service du Personnel de l'Union Régionale de Montréal des Caisses Populaires Desjardins, au 8175 boul. St-Laurent, Montréal H2P 2M2, avant le 31 janvier 1976.

Université du Québec

AGENTS DE RECHERCHE (2)

(Vice-présidence à l'enseignement)
- Coordination des études avancées
- Coordination du développement et de l'évaluation de l'enseignement.

Fonction:
- Participent à l'élaboration d'études, analyses et rapports reliés à leur secteur d'activités;
- Assurent le secrétariat de groupes de travail;
- Effectuent les tâches administratives reliées au cheminement des dossiers.

Exigences:
- Une formation universitaire.
- Une capacité d'analyse et de synthèse; des aptitudes marquées pour les communications orales et écrites.
- De plus, le poste à la coordination du développement et de l'évaluation de l'enseignement requiert des aptitudes à l'utilisation des méthodes quantitatives et des techniques de planification appliquées au secteur de l'éducation.

Lieu de travail. Québec.

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience, peut varier entre $10 961 et $21 057 (en voie de révision)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de service avant 17 hrs, le 26 janvier 1976 au:

Responsable des services au personnel
Université du Québec
2875, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec
G1V 2M3

Université du Québec

ATTACHÉ D'ADMINISTRATION (2 postes)

(Secrétariat général)

Fonction:
Sous l'autorité du Secrétaire général, il prépare en collaboration avec les personnes concernées la documentation utile aux travaux des assemblées. Il assiste aux assemblées où il agit comme secrétaire-rédacteur et doit par la suite rédiger une synthèse des délibérations qui en résultent en respectant fidèlement la pensée des intervenants. Après chaque assemblée, il prépare l'acheminement des mandats et des informations pertinentes aux personnes et aux groupes intéressés, voit à la mise à jour des registres des procès-verbaux et des résolutions, assure leur dépôt au Service des archives après confirmation par les assemblées concernées. Il collabore à certaines recherches relatives aux travaux pousuivis par les assemblées et exécute tout autre mandat qui peut lui être confié par le secrétaire général, dont entre autres, des travaux en relation avec certains points d'ordres du jour et autres d'ordre juridique.

Exigences:
Diplôme universitaire de préférence en droit ou dans toute autre discipline connexe à la fonction. Expérience de secrétariat professionnel; excellente connaissance du français, esprit de synthèse et facilité de rédaction.

Lieu de travail: Québec

Traitement:
Selon les qualifications, peut varier entre $10,744 et $19 310.

Les candidats intéressés à ce poste devront faire parvenir leur offre de services avant 17:00 heures le 24 janvier 1976 au:

Responsable des services au personnel
Université du Québec
2875 boulevard Laurier
Sainte-Foy, Québec
G1V 2M3

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

UN AVENIR SÛR, PROSPÈRE...

SUPERVISEUR GÉNÉRAL - SERVICE DE LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Poste à Port Cartier
Responsable au plan global de l'entreprise, de la direction, de la planification, de l'organisation ainsi que du contrôle de toutes les activités touchant la prévention des accidents du travail et de la sécurité en général. Devra voir à l'élaboration de programmes efficaces de sécurité et à la formation des cadres relativement à la prévention des accidents et à l'information aux employés de toutes les mesures de sécurité.
Le candidats doivent posséder un bon niveau d'instruction, avoir plusieurs années dexpérience en prévention des accidents, être aptes à diriger et motiver leur personnel, faire preuve de jugement et d'initiative et avoir des aptitudes particulières à communiquer et être bilingues.

SUPERVISEUR - SERVICE DE LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Poste à Fermont
Dirigera un groupe de conseillers en prévention d'accidents dans le district d'exploitation au Mont-Wright. Il devra conseiller la direction dans le domaine de la prévention des accidents, élaborer différentes mesures de sécurité au travail, des programmes visant à l'absence de risques d'accidents au travail, évaluer les conditions de travail, procédder à des inspections des installations, identifer les risques et faire les recommentations susceptibles d'apporter des corrections aux situations dangereuses.
Expérience du domaine de la prévention des accidents industriels absolument requise. Les candidats doivent être bilingues et capables de rédiger des rapports et s'exprimer aisément.

SUPERVISEUR DES INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES

Poste à Fermont
Responsable de l'administration et de la supervision de toutes les installations de la compagnie, lesquelles comprennent plusieurs centaines de logements d'habitations collectives ou individuelles et des édifices publics à caractère communautaire tel aréna, centre de loisirs, etc . Doit également établir et maintenir des relations étroites avec les organismes privés et municipaux tels conseil de ville, commission scolaire, etc.
Les candidats doivent posséder un bon niveau d'instruction et avoir une bonne expérience en relations humaines. Ils doivent être capables de créer un aspect positif dans les relations communautaires, être bilingues et avoir un excellent jugement.

CONTREMAITRE - SERVICE DE L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES

Poste à Fermont
Superviser et coordonner le travail et l'équipe chargée de l'entretien et des réparations de tous les immeubles appartenant à la compagnie, assurer un service de réparation d'urgence, planifier et organiser un système d'entretien régulier des bâtiments, maintenir un inventaire suffisant de pièces et matériel nécessaires à ces différents travaux.
Expérience nécessaire en technique du bâtiment. Les candidats doivent aussi démontrer de l'initiative et du jugement en plus de l'habilité à diriger du personnel.
Tous ces postes offrent d'excellentes possibilités aux candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Plans d'avantages sociaux, allocation nordique (pour les poste à Fermont), possibilités de logement pour les gens mariés, frais de déménagement payés.

Faire parvenir curriculum vitae au:
SUPERVISEUR DE L'EMBAUCHAGE
COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER
PORT CARTIER, QUÉBEC G0G 2J0

cscq
la fédération des commissions scolaires catholiques du québec

Offres d'emplois

Poste:
Conseiller en administration générale
(Concours No 76-01)

Fonctions:
— Aider les commissions scolaires à développer leur propre politique de gestion des ressources matérielles et financières.
— Assurer l'information aux commissions scolaires sur l'évolution des divers types de gestion.
— Faire valoir les volontés des commissions scolaires quant à leurs besoins en ressources matérielles et financières.
— Soutenir les commissions scolaires dans leurs actions de prise en charge de leur propre gestion.
— Aider les commissions scolaires dans l'interprétation et l'application des lois régissant le domaine scolaire.

Conditions de candidature:
— Diplôme universitaire de 1er cycle ou tout autre profil de formation ou d'expérience compatible avec les exigences de la fonction.
— Connaissance des structures de fonctionnement et des lois en vigueur dans le milieu scolaire.
— Expérience dans l'administration générale et plus particulièrement dans la gestion des ressources matérielles et financières.
— Aptitudes au travail d'équipe, à l'animation de groupes de travail et à la rédaction de rapports.

Poste:
Conseiller en gestion des ressources humaines
(Concours No 76-02)

Fonction:
— Aider les commissions scolaires dans l'élaboration des politiques de gestion de leur personnel, et plus particulièrement des politiques d'évaluation, de recyclage et de perfectionnement.
— Assurer l'information aux commissions scolaires face à l'évolution des divers types de gestion.
— Soutenir les commissions scolaires dans leurs actions de prise en charge de la gestion des ressources humaines.
— Aider les commissions scolaires à se donner des mécanismes de gestion des ressources humaines favorisant un climat positif parmi les employés.

Conditions de candidature:
— Diplôme universitaire de 1er cycle ou tout autre profil de formation ou d'expérience compatible avec les exigences de la fonction.
— Expérience en gestion des ressources humaines.
— Expérience dans l'information et la formation de personnes ressources.
— Connaissance du milieu scolaire serait un atout.
— Aptitudes au travail d'équipe, à l'animation de groupes de travail et à la rédaction de rapports.

Poste:
Conseiller en relations de travail
(Concours No 76-03)

Fonction:
— Aider les commissions scolaires dans l'interprétation et l'application des conventions collectives, des contrats de travail et des lois du travail.
— Assumer l'information aux commissions scolaires sur l'évolution des relations de travail.
— Soutenir les commissions scolaires dans leurs actions de prise en charge de la gestion de leur personnel.
— Défendre les intérêts des commissions scolaires en tant qu'employeurs.
— Assister les commissions scolaires dans le règlement des griefs et particulièrement auprès des conseils d'arbitrage.

Conditions de candidature:
— Diplôme universitaire de 1er cycle ou tout autre profil de formation ou d'expérience compatible avec les exigences de la fonction.
— Expérience dans l'interprétation et l'application des conventions, contrats et lois du travail.
— Expérience dans l'information et la formation de personnes ressources.
— Connaissance du milieu scolaire serait un atout.
— Aptitudes au travail d'équipe.

Lieu de travail:
Sainte-Foy

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats intéressés doivent communiquer par écrit avec la Fédération, en précisant le numéro du poste, avant le 26 janvier 1976 et fournir leur curriculum vitae. Confidentialité assurée. Les candidatures doivent être transmises à:

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec
à l'attention du directeur général
1001, avenue Bégon, C.P. 490
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7

toronto

Faible hausse

Après une vague de prises de bénéfices, la Bourse de Toronto est passée à la hausse, hier, pour une sixième séance d'affilée. Mais les transactions ont été plus modérées que la veille.

L'indice industriel a clôturé avec un gain de .65 à 184.52, soit son plus haut point depuis le 9 septembre. Celui des métaux de base a gagné .99 à 79.36; celui des pétroles de l'Ouest 1.69 à 209.83, soit son plus haut niveau depuis le 9 mai 1974, quand il atteignit 212.440. L'indice aurifère a perdu .24 à 251.56.

Le comportement des valeurs a été comme le suivant: Vendredi, 258 gains, 169 pertes et 222 inchangées. Jeudi, 313 gains, 165 pertes et 197 inchangées.

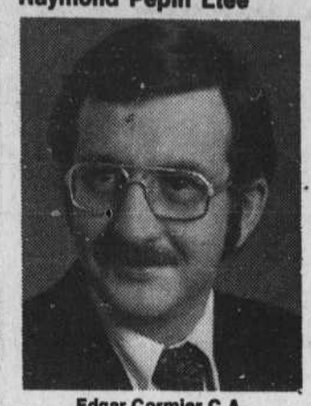
Le volume a été de 2.30 millions d'actions, à comparer à 3.43 millions jeudi, qui était le plus élevé depuis le 13 février. La valeur est passée de $37.45 millions à $21.87 millions.

Dans les blocs de transactions, on signale 10,000 actions de Seagram à $30 1-8, 5,000 de Northern Electric à $29 1-2, et 50,000 de Na-Churs International à $5 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
A.G.F.M	1100	190	185	185	— 5
Abby Glen	6050	340	335	340	
Abitibi	7177	$10⅜	10	10¼	
Abitibi 7½p	z70	$38	37⅜	38	
Abitibi 10	575	$50¾	50½	50½	
Acklands	600	$14⅜	14¼	14¼	
Afton Min	600	$5½	5⅜	5½ + ¼	
Agnico E	1900	355	350	355	— 10
Agra Ind	1700	$6¾	6½	6⅝ — ⅛	
Albany	9500	26	23½	26 + 3	
Alt East G	6820	$9¼	9	9¼ + ⅛	
Alta Gas A	2154	$11½	11⅜	11½ + ¼	
Alta G C p	z70	556	56	56	
Alta Nat	100	$24½	24½	24½ + ½	
Alcan	27246	$24⅜	23⅞	24⅛	
Algo Cent	1480	$13	13	13 + ⅛	
Algoma St	2301	$25¾	25½	25½	
All-Can B	1100	240	230	235	—15
Alliance B	1600	390	360	390	
Alminex	150	$5½	5½	5½	
Almin 4½ p	180	$35	35	35 + 1	
Am Bonza	7400	270	265	270	
Am Larder	5500	29	28	28 — 1	
Am Eagle	6000	38	36	36 — 1	
Am Leduc	5000	7	7	7 + ½	
Andres W	2900	$10⅜	9⅞	10⅜ + ¼	
Ang U Dev	3400	110	101	110 +12	
Anthes B p	100	$60	60	60 — 5	
Aquitaine	1442	$19¼	19	19¼ + ⅜	
Argosy	2680	14	13	14	
Argus C pr	130	$13½	13½	13½	
Asamera	5550	$8⅜	8⅛	8⅜	
Asbestos	1658	$24⅞	24⅝	24⅝ — ⅛	
Ashland C	350	$9⅞	9⅜	9⅜ — ¼	
Atco A	1590	$13¾	13½	13⅜ — ⅛	
Auric Res	5000	29	27	28 — 1	
Autolec I	400	$5	5	5	
Ato Hard A	100	$12¼	12¼	12¼ + ¼	
BC Sugar A	825	$21¼	21	21 — ¼	
BP Can	1200	$11⅞	11¾	11¾	
Balindery	5000	30	30	30 — 2	
Banister C	2200	$7⅜	7¼	7¼	
Bank BC	z75	$20	19¾	20	
Bank Mtl	13317	$16¼	16	16⅛	
Bank N S	8513	$41	40⅝	41 + ⅜	
Bankeno	1300	234	230	234 + 4	
B Cdn Nat	400	$13⅞	13⅞	13⅞ + ⅛	
BCdn Nat r	14000	38	35	38 + 3	
Bar E A	750	$33½	32½	32½ — 1	
Bathrst p	435	$12½	12½	12½ +1½	
Becker B p	4200	$8¼	7⅞	8¼ + ⅜	
Bell Canad	9894	$44⅜	44	44⅜ + ⅜	
Bell A pr	120	$44	44	44	
Bell C pr	150	$25⅝	25⅜	25⅝	
Bell D pr	160	$49⅜	49⅜	49⅜ + ⅜	
Bell 2.28	3450	$26⅜	26	26⅜	
Bell Can W	29425	231	222	225 — 8	
Beth Cop A	1500	$12	12	12 + ⅜	
Big Nama	1500	12	12	12 — 1	
Black P A	100	400	400	400 —25	
Blakwod A	100	$6	6	6	
Block Bros	2200	360	355	355 —10	
Bomac	275	195	195	195	
Bomac A	250	325	325	325 —25	
Bombrder	715	320	320	320 — 5	
Border C	400	190	190	190	
Bovis Cor	7400	100	90	100 +13	
Bow Valy	8950	$18⅛	17¼	17¾ + ⅛	
Bow-m pr	145	$39	39	39	
Bralor Res	4850	240	230	240 +10	
Bramalea	890	$5¼	5¼	5¼	
Brameda	5072	116	115	116 + 2	
Brascan A	9631	$12⅝	12¼	12⅜ + ⅛	
Brenda M	800	470	460	470 +10	
Brdg Tnk p	z10	$37½	37½	37½	
Bridger	15450	385	375	385 +10	
Bright A	250	$8⅜	8⅛	8⅜	
Brinco	1420	445	420	430 +10	
BC Forest	500	$18¾	18½	18¾ + ¾	
BC Frest p	z10	$31	31	31	
BC Pack B	100	$16¾	16¾	16¾	
BC Phone	5940	$11½	11½	11½	
BCPh 6.80	100	$17½	17½	17½	
BCP 7.04 p	100	$17¾	17¾	17¾	
BCP 10.16 p	z100	$26⅛	26	26⅛	
Broul Reef	z400	24	24	24	
Bruck A	z20	$5¼	5¼	5¼	
Bruck B	z40	195	195	195	
Brunswk	7456	400	395	395	
Budd Auto	200	$5⅞	5¾	5¾ + ⅛	
Budd A w	790	220	211	211	
Bulora Cor	5500	44	42	44 — 1	
Burns Fds	5313	$11¾	11½	11⅝ + ⅛	
CC Yachts	400	275	275	275 +15	
CAE A	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
CFCN	302	$6	5⅞	6 + ¼	
Cad Frv	9099	$9¼	9	9 — ⅜	
Cad Frv A	z6	$15	15	15	
Cal Pow A	4329	$29½	29¼	29¼ — ¼	
Cal P 7½ p	z20	$78	78	78	
Cal P 9.80	40	$100¼	100¼	100¼ + ¼	
Cam Mine	8200	33	32	33 + ½	
Camflo	5800	$9	8¾	8¾ — ⅜	
Camp RL	200	$19	19	19	
Campau A	500	475	475	475	
Can Cem L	700	$7⅜	7¼	7¼	
C Cem L p	230	$14¼	14¼	14¼ + ¼	
Can Dev p	584	$96¾	96½	96¾ + ½	
C Nor West	9300	$5⅞	5¾	5⅞	
C Pakrs C	975	$20½	20¼	20½ + ½	
Can Perm	1165	$17¾	17¾	17¾ + ¼	
CS Pete	15350	310	300	300 + 8	
C Cablesy	300	$13	12¾	13 + ¼	
C Cable w	3500	125	115	125 +10	
Cdn Cel	3425	$5½	5¼	5¼	
C Curtis	2400	46	44	46 + 2	
C Ex Gas	11900	305	295	300 + 5	
CGE	2000	$25	25	25	
CG Invest	100	$19⅝	19⅜	19⅜ + ⅛	
C Homestd	2800	$5⅝	5½	5⅝	
C Hydro	3100	$6¼	6⅛	6⅛ — ⅜	
CI Bk Com	6850	$25⅝	25⅜	25⅜ + ⅜	
CIL	1400	$18½	18¼	18½	
CI Powr A	625	$15⅜	15½	15⅜ — ⅛	
C Malart	7000	22	22	22 — 1	
C Manoir	1500	420	410	410 —10	
C Marconi	3911	460	445	455 +10	
C Merrill	500	$5½	5½	5½ — ⅛	
C Ocdental	550	$11¼	11	11⅛ + ⅛	
CP Inve	8190	$16¾	16¼	16¾ + ⅜	
CP Inve pr	850	$33¼	32¾	33¼ + ½	
CP Ltd	27885	$15½	14¾	15 + ⅛	
CPL A p	700	$8⅜	8¼	8¼ — ⅛	
C Reserve	2200	300	297	300	
C Renol A p	z1	$13	13	13	
Cdn Sup O	1700	$43¾	43	43¾ + ¾	
Cdn Tire	426	$46½	46½	46½ +1½	
Cdn Tire A	5311	$50	49½	49¾ + ¼	
C Utilties	3900	$10⅝	10½	10½	
CU 10¼	200	$26¼	26¼	26¼ — ⅛	
C Util w	26000	280	265	275 + 6	
Canbra	300	400	400	400 —20	
Candel Oil	z8	$13½	13½	13½	
Canron	3650	$18¾	18½	18¾ + ¼	
Capit Div	500	31	31	31 — 3	
Cara	400	$5	480	480 —15	
Carl OK	10260	284	278	282 — 2	
Carl A p	z50	$19⅜	19⅜	19⅜	
Carl B p	400	$24	23½	23½	
Carma A	z50	$9	9	9	
Cassiar	225	$6⅞	6¾	6¾ — ¼	
Celanese	875	440	435	440	
Celanes 1 p	z50	$9⅜	9⅜	9⅜	
Cil Fund A	100	$8¼	8¼	8¼ + ¼	
Cent Pat	1000	93	93	93 — 2	
Chieftan D	2453	$9	8⅞	9 — ⅛	
Chrysler	2515	$12⅛	12	12	
CHUM B	200	$7½	7½	7½ + ⅛	
Claiborne	2000	225	220	225 + 5	
Cockfield	100	420	420	420	
Coldstm	3041	80	78	78 — 2	
Coles Book	600	$7¾	7¾	7¾ + ⅛	
Cominco	8710	$35¼	34¾	35	
Com Cap	1700	330	325	330 + 5	
C Holiday I	140	275	275	275	
CHIns A p	300	$18	18	18 — ¾	
Compro	1600	460	450	450	
Coniagas	500	50	50	50	
Conn Chm	2000	425	425	425 +25	
Con Bath A	2579	$28½	28	28½ + ½	
Con Bath p	100	$16	16	16 + ½	
C Bath 68 w	600	$10¼	10¼	10¼	
Con Bldg	4000	231	231	231 + 1	
Con Fardy	5009	288	280	287 + 7	
C Durham	4000	57	56	56 + 1	
C Morisn	17600	180	170	175 + 5	
C Rambler	1100	150	140	150 +15	
C Rexspar	29500	81	72	80 + 9	
C West P	z110	75	75	75	
Con Distrb	4750	440	425	430 — 5	
Cons Gas	2700	$13½	13¼	13¼	
Con Gas D	430	$22	21½	21½ — ½	
Control F	400	300	300	300 — 5	
Cooper C	400	240	240	240	
Cornat Ind	338	425	425	425 +15	
Coseka R	11400	325	320	320 — 5	
Costain R	500	$8⅜	8½	8½ + ¼	
Craig Bit	1200	400	330	330 +55	
Craigmt	3725	495	480	485 —10	
Crain R L	5210	$10¼	9¾	10¼ + ½	
Crestbrk	500	315	315	315	
Crwn Life	2011	$55	55	55 + 2	
Crwn Trst	200	$20	19¾	20 +1¼	
C Zelrba A	100	$15¼	15¼	15¼ + ¼	
Crow Nest	200	$25¾	25¾	25¾ + ¼	
Crush Intl	4100	$10	9½	9¾ + ½	
Cuvier M	2300	114	110	114	
Cygnus A	z40	$5	5	5	
Cygnus B	122	$5	5	5	
Cyprus	315	$9⅛	9	9⅛ + ⅛	
Dalmy A	100	$8½	8½	8½ — ¼	
Daon Dev	2400	$6⅜	6¼	6¼ — ⅛	
Daon A	4625	$6⅜	6¼	6⅜ — ⅛	
Decca R	600	420	415	415 — 5	
DEldona	200	35	34	34 — 1	
Deltan Ltd	200	485	485	485 —15	
Denison	1585	$62¼	61½	61¾ — ¼	
Dicknsn	1400	$5	490	5	
Discovry	740	67	67	67 — 2	
Doman I	2100	$9	8⅞	8⅞ — ⅛	
Dome	3800	$34½	33⅞	34½ + ½	
Dome Pete	2025	$37	36½	36½ — ⅜	
D Bridge	780	$27½	27¼	27⅜ — ⅛	
D Citrs A	100	475	475	475 +10	
D Explor	500	21	21	21 — 3	
Dofasco A	3102	$24½	24¼	24¼ — ⅜	
Dofasco p	200	$54	54	54	
Dom Store	4551	$16¾	16¾	16¾ + ¼	
D Textie A	z40	$9¼	9¼	9¼	
Domtar	5785	$22⅜	22	22⅛	
Domtar pr	z17	$10½	10½	10½	
Doniee M	300	440	440	440 +10	
Dr Mc C A	100	$12½	12½	12½ + ¾	
Dunde Pal	6100	45	40	41 + 1	
Du Pont	430	$19½	19½	19½	
Dylex L A	1000	$8⅛	8	8 — ⅛	
E-L Fin	800	$5	5	5	
E-L Fin w	z100	79	79	79	
East Mal	1015	195	193	193 — 2	
East Sul A	200	166	166	166 + 3	
Ego Mines	11400	55	52	53 — 2	
Electro A	4400	$5	470	475 +10	
Elks Stors	200	$6¼	6¼	6¾ + ⅛	
Emco	1120	$7½	7½	7½	
Emco w	100	280	280	280 + 5	
Exquisite	100	215	215	215 +15	
Extndcar	500	$5¾	5¾	5¾	
Falcon C	1650	$6½	6¼	6½	
Falcon	985	$34	33	33¾ + ¾	
Frm Mer p	350	$10¼	10	10 — ¼	
Fed Ind A	1150	$6¼	6⅛	6⅛	
Fed Pion	100	$20½	20½	20½ + ½	
Fidelity Tr	500	330	330	330	
Fields S	100	$10	10	10	
Foodcrp Lt	1240	250	241	250 + 9	
Foodex S	1050	325	325	325 + 5	
Ford Cnda	2385	$82	81	82 + 2	
F Seasons	1000	340	340	340	
F Sea A pr	1000	$5½	5⅜	5⅜ — ¼	
Francana	305	$7⅜	7⅜	7⅜ — ⅛	
Fraser A	100	$19½	19½	19½ — ⅛	
Frobex	1000	9½	9½	9½	
Fruehauf	500	$6¾	6¾	6¾	
G&H Steel	3200	$5¾	5¾	5¾ + ⅛	
GSW Cl A	530	$5⅞	5¾	5⅞ + ⅜	
GSW Cl B	660	$5¾	5¾	5¾ + ¼	
Gaz Metr	400	$6	5⅞	5⅞ — ⅛	
Gen Baker	150	$5¼	5¼	5¼ — ¼	
G Distrb A	300	$7⅞	7¾	7⅞	
GMC	643	$62½	62¼	62¼ + ⅛	
Genstar L	6671	$20⅝	20½	20⅝ — ⅛	
Gnstar L w	6450	$6⅛	6	6	
Gnt Mascf	6750	125	120	124 + 2	
Giant Yk	528	$6⅜	6½	6½ — ⅛	
Gibraltar	4800	$6⅛	5⅞	6⅛ + ⅛	
Granduc	300	126	126	126 + 1	
Gt Oil Sds	300	490	485	485 —15	
GL Paper	131	$22½	22½	22½ — ⅛	
GL Pap w	800	490	480	480	
GN Fin	600	110	110	110	
GNGas A p	z20	$14	14	14	
Gt W Life	300	$50	50	50 — ½	
Gt West S	2200	$5½	5¼	5½ + ⅛	
G West wt	500	210	210	210 +20	
G Goose A	200	$5	5	5	
Greyhnd	409	$18¾	18⅜	18¾ + ⅛	
Guar Trst	3640	$6⅞	6½	6⅞ + ¼	
Gulf Can	3336	$29½	29¼	29½ + ⅜	
Gulfstrem	6000	16	15	16	
Hambro C	1500	170	170	170	
H Group A	20550	$5¼	5	5¼ + ¼	
Hardee	7515	105	104	105 + 1	
Hard Crp A	1500	$5⅜	5⅛	5¼	
Hard Crp C	600	465	450	465 —10	
Harlequin	800	$9	9	9 + ¼	
Harris J S	100	430	430	430	
H Wood	13100	90	84	90 +10	
Hawker S	5300	$7¾	7½	7⅜ — ⅛	
Hawker pr	z20	$54½	54½	54½	
Hayes D A	1100	$6½	6¼	6½ + ¼	
Holinger A	360	$32⅞	30¼	32⅞ +2⅜	
Home A	2723	$29¼	28	29¼ +1¼	
Home B	3750	$24¾	24	24¾ + 1	
H Bramor	300	220	220	220 + 5	
Hud Bay A	825	$16¼	16⅛	16¼ + ¼	
H Bay Co	2325	$17	16½	17 + ½	
HB Oil Gas	9050	$37	36½	36½	
Huntr Dug	z20	$6⅞	6⅞	6⅞	
Hur Eri A	515	$24½	24¼	24¼ — ¼	
Hur Eri 7¼	100	$20	20	20 — ½	
Husky Oil	8968	$20⅜	19¾	20⅛ + ⅛	
Husky A pr	z20	$32⅞	32⅞	32⅞	
Husky E w	1600	$6⅛	5¾	6⅛	
Hydra Ex	z60	23	23	23	
IAC	2685	$18½	17⅞	18⅛ — ⅛	
IAC 5¾ p	4000	$21	21	21 + 3	
ITL Ind	100	100	100	100	
IU Intl	11990	$11¾	11⅜	11¾ + ⅜	
IU Intl A	900	$33	32½	32½ +2½	
IWC Com	100	152	152	152 — 8	
Imasco A	700	$27¾	27½	27½ + ⅛	
Imp Oil A	26431	$24⅜	23¾	24¼ + ½	
Indal	700	$12⅛	12	12	
Indusmin	200	$8	8	8 + ⅛	
Inland Gas	1187	$9¼	8⅞	9⅛ — ⅛	
Inter-City	2480	425	420	420 —10	
Inter C A p	z19	$13	13	13	
Inter C B w	4500	210	210	210	
IBM	470	$243	239	241⅛ +1⅛	
Int Mogul	200	315	315	315 +10	
I Mogul A	15150	$8¼	8¼	8¼ + ⅜	
Inco A	25357	$29	28⅜	28⅞ + ⅜	
Interpool	1800	$11⅜	11¼	11¼	
Intpr Pipe	5625	$13⅜	13¼	13⅜ — ⅛	
Int Pipe w	1500	41	40	40 — 1	
Ipsco	1745	$12¼	12	12¼ + ¼	
Inv Group	200	$6⅛	6	6 + ¼	
Inv Grp A	1900	$6	5⅞	5⅞ — ⅛	
Inv Grp S p	400	$13⅜	13⅜	13⅜	
Iron Bay T	100	$5	5	5	
Irwin T A	2700	200	180	200 +20	
ISO	1100	110	110	110 — 2	
Ivaco A	200	$9	9	9	
Jannock	2726	$5½	5⅛	5⅜ + ⅛	
Jannock B	588	$10½	10⅜	10½	
Jelex	2000	7	7	7	
Joliet	5200	15	15	15 + 1	

Thermover Inc.
Raymund Pepin Ltée



Edgar Cormier C.A.

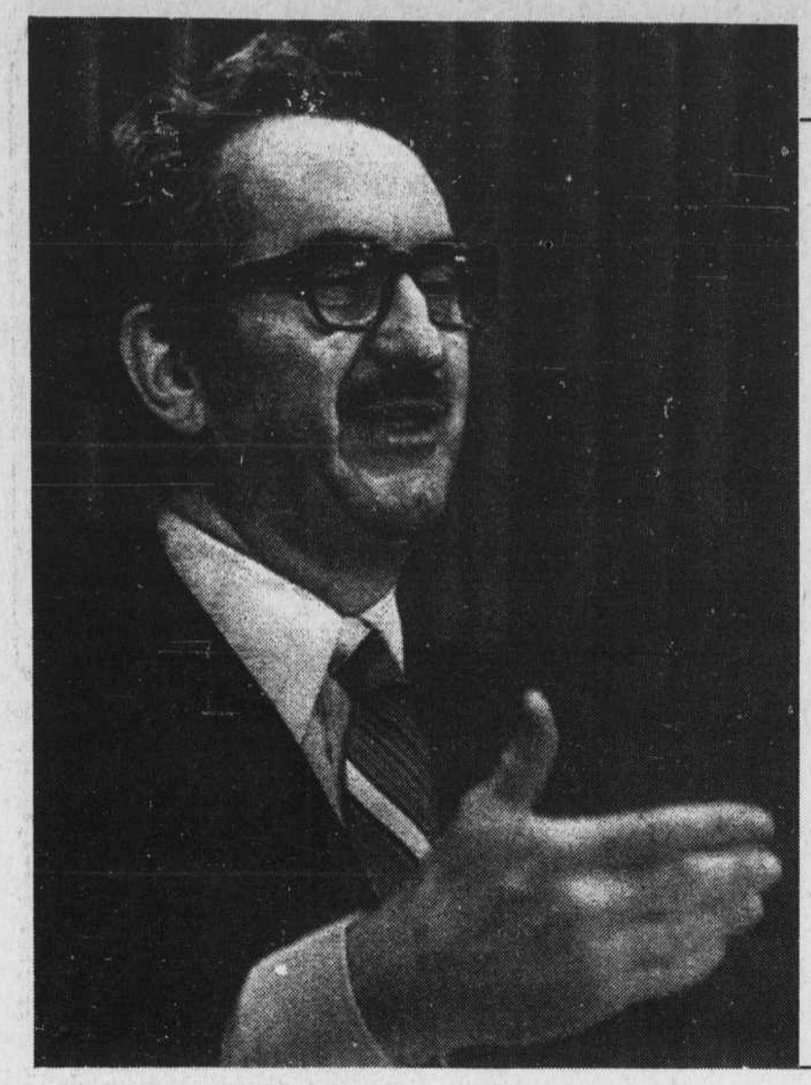
Monsieur J. Raymond Pepin, président de Raymond Pepin Ltée et de Thermover Inc., annonce la nomination de monsieur Edgar Cormier C.A. au poste de vice-président aux Finances de ces deux compagnies.

Bachelier en administration (sciences comptables) et membre de l'Institut des Comptables Agréés, M. Cormier a acquis, depuis 1971, une expérience pertinente chez Clarkson, Gordon et Cie à Montréal et Québec.

Thermover Inc., dont les produits sont distribués jusqu'en Nouvelle-Angleterre depuis environ 3 ans, se spécialise dans la fabrication du vitrage scellé depuis 6 ans, et Raymond Pepin Ltée dans la distribution du verre plat depuis 10 ans.

La venue de monsieur Cormier contribuera certainement à maintenir le degré de qualité et d'efficatité qu'offrent les deux compagnies.

Jorex Ltd	z100	13	13	13	
Kaiser Re	26730	$11¼	10¾	11⅛ + ⅜	
Kaiser wt	10525	$8⅜	8	8¼ + ¼	
Kam Kotia	z200	54	54	54	
Kaps Tran	3425	223	217	223 + 1	
Kelly D A	115	495	495	495	
Kelsey H	400	$8¾	8¼	8¾ — ¼	
Kerr A A	900	$10¼	10¼	10¼	
Koffler A	11100	395	385	390 — 5	
Koffler A p	100	$7	7	7 — ⅛	
Labatt A p	684	$18	17⅜	17⅞ + ⅛	
Lab Min	725	$33	32	33 +2½	
Lacana	869	370	370	370 — 5	
L Shore	300	200	200	200 +10	
Lakehead	23500	23	23	23 — ½	
Lasitr Km	1000	24	24	24	
Lau Fin	800	$6⅜	6½	6½ — ⅛	
Lau F 1.25	200	$14¼	14¼	14¼	
Leigh Inst	2000	225	220	225	
Levy	z64	$12¾	12¾	12¾	
Levy A pr	100	$5½	5½	5½	
Liberian	100	$13½	13½	13½ — ¼	
Lob Co A	4020	480	480	480	
Lob Co B	100	480	480	480 + 5	
Lob Ltd Ap	z25	$13½	13½	13½	
Lochiel	3800	110	105	107 — 3	
Loeb M	625	315	310	310 +10	
Lost River	6600	273	266	270 + 5	
MDS Helth	600	225	220	220 + 5	
MEPC w	300	115	115	115	
MH Cable	202	$7¾	7¾	7¾ + ¼	
Mclan H A	103	$8½	8½	8½	
MB Ltd	14333	$20¼	19⅞	20¼	
Madeline	2900	185	180	184	
Madsen	1000	50	50	50	
Magna Int	880	$12¼	12¼	12¼ + ¼	
Magnetcs	10100	50	47	47 — 3	
Majstc Wil	1000	270	265	270	
Major H D	4400	460	440	460 +40	
Man Bar	z20	62	62	62	
M Lf Gard	z80	$21½	19⅞	19⅞	
M Lf Mills	200	$26½	26	26 — ¼	
Maplex M	300	180	180	180 — 5	
Marcana	4020	13½	13	13½ + ½	
Mrtme El A	100	$7	7	7	
Maritime	125	$15⅞	15⅞	15⅞ + ⅛	
Markel F	800	315	315	315	
Martin	8500	12	11	11 + ½	
Mass Fer	39544	$22⅛	21⅞	22⅛ + ¼	
Mas F 2.50	350	$26	25¾	26	
Matgmi A	315	$14⅞	14¾	14¾ — ⅛	
Mc Adam	500	36	36	36	
Mc Intyre	6900	$42¼	42	42¼ + ¼	
McLaghln	928	$9¼	9¼	9¼ + ¼	
Melton R E	100	375	375	375 — 5	
Melton A w	200	160	160	160 —30	
Mentor	575	140	140	140 — 5	
Mercantil	5993	$16⅝	16¼	16¼ — ⅛	
Merland E	28300	225	215	225	
Meta Uran	2000	10	10	10	
Midcon	2400	80	75	75 — 5	
Midrim	1000	10	10	10 — 2	
Mindamr	2000	18½	18½	18½ — ½	
Minri Res	7300	105	101	105 + 3	
Molson A	1277	$19	18⅜	18⅜ — ½	
Molson B	z50	$16	16	16	
Moneco A	100	$16	16	16	
Moore	6285	$51⅜	51	51¼ + ⅛	
Multi-Mi	18000	44	42	43	
Multi Acc	600	300	300	300 +10	
Mymar M	4000	55	55	55 +15	
N B Cook	100	125	125	125 +45	
NBU Mine	1700	250	245	250 + 3	
NSi Mark	2950	115	100	115 +15	
NaChrs I	72305	$5¾	5⅜	5⅜ — ⅛	
Nat Pete	6140	28	26	28 + ½	
Nat Trust	1113	$15¾	15⅝	15¾	
New Ath	1000	11	11	11 + 1	
N Goldvue	1000	4½	4½	4½ + ½	
N Kelore	2000	17	17	17 — 1	
N Que Ragl	2300	255	247	255 +10	
N Senator	29500	21	20	20½ + ½	
N York Oil	4033	33	32	33	
Newconx	1300	425	425	425	
Nfld L P A	500	$10⅜	10⅜	10⅜	
Nick Rim	2000	11½	11½	11½	
Noranda A	24565	$33¼	31½	31¾ —1⅛	
Norbaska	4000	20½	20½	20½ + ½	
Norcen	20445	$11⅜	11⅛	11¼ — ⅛	
Norcen B	z22	$20¾	20¾	20¾	
Norcn 150	z22	$19½	19½	19½ + ¼	
Norcen w	1150	177	171	171	
NC Oils	6100	$5¼	5⅛	5⅛	
N Canada	2500	33	33	33 — 2	
Nor Elect	32095	$29½	29	29⅜	
Ne Bell w	27690	$9¾	9⅜	9⅝ + ⅛	
Northld	9500	10	10	12 — ½	
NS Savngs	200	$12	12	12	
Nowsco W	3200	$10½	10¼	10¼ — ¼	
Nu-Ws I A	1425	$13¾	13½	13½ — ½	
Nufort Res	18232	29	27	27	
Numac	1800	$11	10¾	10⅞ — ⅛	
OSF Ind	1000	375	375	375 — 5	
Oakwood P	22950	105	95	104 + 7	
Obrien	8500	52	49	49	
Occdentl Pt	500	$16⅝	16⅜	16⅜ +1⅜	
Oceanus I	z2	60	60	60	
Ocelot Ind	2400	$10⅜	10¼	10¼ — ⅛	
Okanagan	550	$6½	6½	6½	
Ontario Tr	600	450	435	450	
Orchan A	825	250	250	250 + 5	
Oshawa A	2400	$5⅜	5½	5½	
Osisko	1500	14½	14½	14½ — ½	
Pac Coper	1500	57	57	57	
Pac Pete	2452	$28	27⅜	28 + ½	
Page Pet	500	165	165	165	
Paloma P	2500	182	182	182 + 2	
Pan Centr	3102	110	107	107 + 3	
Pan Ocean	4695	$11⅞	11⅝	11⅞ + ⅛	
Pancana I	500	87	87	87 — 3	
PanCan P	5200	$16⅜	16⅛	16¼ + ⅛	
Pe Ben O	2000	260	255	255 — 5	
Pembin A	300	320	320	320 —20	
Pennant	5066	335	330	335 + 5	
Penningtn	875	$9¼	9¼	9¼ + ¼	
P Dept S	2026	385	375	375 — 5	
Petrofina	z41	$19	19	19	
Petrol	1100	135	130	130	
Peyto Oils	1600	385	375	385	
Phillips Cb	z50	$9½	9½	9½	
Photo Eng	100	$23	23	23 + 1	
Pick Crow	2210	16½	16½	16½ + ½	
Pine Point	2150	$30	29⅝	30 + ⅜	
Pitts C	3300	$5⅜	5⅛	5⅜ + ⅛	
Place G	2200



Jean-Luc Pépin

Il faut modifier les règles du jeu économique

par Michel Nadeau

"Il faut changer les règles du jeu dans l'économie canadienne en remplaçant les affrontements continuels entre gouvernements, entreprises et syndicats par un système d'articulation entre les principaux groupes au pays".

De passage à Montréal hier, le président de la Commission de lutte contre l'inflation, M. Jean-Luc Pépin a dévoilé, lors d'une conférence de presse, sa perception de l'évolution des rapports entre les forces économiques au Canada.

"Jusqu'à maintenant, nous avons fait preuve d'une pauvreté déconcertante quant à l'adoption d'idées nouvelles pour régler les différends entre les principales institutions. Bien que comparables en qualité à ceux des autres pays, les gouvernements, les entreprises, les syndicats et les universités au Canada ont vraiment des rapports entre eux qui font de nous un pays sous-développé en ce domaine. Toutes les relations reposent sur la confrontation".

Aussi M. Pépin croit qu'une fois la période des contrôles passée, il faudra, par exemple, étudier des formes de participation pour les travailleurs à la direction des entreprises, au partage des bénéfices ou tout autre moyen qui permettra de dégager des consensus autrement que par l'affrontement. L'ancien ministre globe-trotter mentionne ici certaines formules adoptées en Suède, en Allemagne, aux Etats-Unis...

"Le travail de conciliation que je fais maintenant, j'aurais dû le faire lorsque j'étais ministre de l'Industrie et du Commerce. Mais la tradition voulait que ce dernier veille d'abord aux intérêts des patrons tandis que le ministre du Travail s'intéresse au sort des employés".

"J'ai lu récemment le rapport secret sur la croisade des ministres en 1974 afin de convaincre la population de se serrer volontairement la ceinture. Ce document est un véritable roman noir qui montre comment les gouvernements tant central que provinciaux, les compagnies et les syndicats se considèrent comme de véritables adversaires et non des partenaires dans un même pays".

M. Pépin souligne que ce processus d'articulation devra être précédé d'un renforcement des groupes afin de former des "interlocuteurs valables".

"Finalement, les porte-paroles du Congrès du Travail du Canada, de la Chambre de Commerce ou de l'Association des manufacturiers parlent au nom de qui? Quels sont les liens véritables entre les dirigeants de ces associations et les membres? Il faudra donc s'assurer que ces groupes soient des forces bien cohérentes auxquelles adhèrent la très grande partie des secteurs concernés".

Plus tôt, lors du déjeuner, le président de la Commission s'est adressé à 250 hommes d'affaires de la métropole qui participaient à un colloque d'information sur les mesures anti-inflationnistes. Il a fait le point sur les travaux de la Commission depuis l'annonce de sa création, il y a maintenant trois mois.

M. Pépin a déploré la décision des chefs syndicaux de boycotter les travaux des colloques d'information. "Cette attitude nous ennuie beaucoup mais nous espérons qu'une adhésion générale de l'ensemble de la population amènera les organismes ouvriers "à se sentir mal à l'aise et à quitter leur isolement".

Au cours de son allocution, M. Pépin a invité les hommes d'affaires à justifier devant la population les hausses de prix qu'ils mettent en vigueur. "Il faudra peut-être attendre à la fin de l'année avant que la Commission puisse démontrer qu'elle a eu un effet sur les prix de consommation. Le programme de contrôle est une lutte sélective et graduelle contre l'inflation domestique."

Mais l'ancien ministre s'est dit confiant de la réussite de cette offensive parce que le programme est mieux équilibré que les expériences américaines et britanniques, qu'il est synchronisé avec la politique monétaire et qu'il ne semble pas y avoir jusqu'à maintenant de causes externes qui empêchent son succès.

"Il est difficile d'invoquer les campagnes anti-inflationnistes des autres pays car celles-ci ont souvent été victimes de phénomènes extérieurs négatifs comme la hausse du prix du pétrole ou une crise agricole grave" de souligner M. Pépin.

Celui-ci s'en est pris aux adversaires du programme qui dénoncent sa complexité. "S'il avait été plus simple, la place laissée à l'arbitraire des fonctionnaires aurait été plus grande et les critiques auraient été tout aussi nombreuses" ajoute-t-il.

M. Pépin a demandé aux dirigeants d'entreprises de maintenir des relations continues avec les fonctionnaires de la Commission. (Il faut remarquer à ce sujet que sur la liste des 21 cadres fournis aux hommes d'affaires québécois, on ne remarquait aucun nom de Canadien français. "J'ai téléphoné à plusieurs universités mais les Québécois sont bien peu mobiles" de plaider M. Pépin).

Enfin, celui-ci a souligné qu'une des principales difficultés que rencontre présentement la commission est la confidentialité des informations demandées ou reçues.

"Il serait bon que le public apprenne comment, par exemple, nous sabrons dans les dividendes proposés par les entreprises. Sur les 250 demandes formulées jusqu'à maintenant, plusieurs dizaines ont été rejetées. Mais comment rendre public ces décisions sans affecter sérieusement le cours boursier de ces titres" de souligner M. Pépin en ajoutant qu'une consultation légale est en cours à ce sujet.

La réglementation de la Commission stipule que les Corporations qui ont payé récemment de faibles dividendes pourront verser jusqu'à 25% des gains après impôts du dernier exercice financier. Plusieurs entreprises veulent invoquer ce cas d'exception à la règle générale du gel des dividendes afin de stimuler un peu le marché des actions ou de mieux rémunérer les actionnaires-gestionnaires de l'entreprise.

Enfin, pour ce qui est du règlement dans l'industrie des pâtes et papiers, M. Pépin affirme que la position de la Commission est celle qu'elle a adoptée lors du refus de l'accord à la Irving Pulp & Paper qui accordait une hausse de 23,8% aux travailleurs de St-Jean.

Le public doit collaborer...

Il faudra attendre encore quelques mois avant de connaître l'impact véritable des mesures anti-inflationnistes sur la croissance des prix. Ceci n'empêche pas cependant la Commission de lutte contre l'inflation d'agir discrètement auprès des entreprises pour que celles-ci limitent les augmentations envisagées.

Hier, lors d'un colloque sur les règlements de la Commission, M. Pepin a souligné que certaines hausses de prix auraient été plus importantes sans l'intervention de son organisme. Il a mentionne notamment la croissance des primes d'assurance automobile en Ontario et les tarifs de la firme B.C. Telephone.

De nouveau, l'ancien ministre fédéral a réclamé la collaboration de la population: "Si une entreprise relève le prix d'un article de $5 à $10, il faut souligner cette manoeuvre aux bureaux de la Commission. Cela paraît un peu policier comme procédure mais c'est nécessaire" a-t-il ajouté.

M. Pepin a rappelé qu'il restait dans l'administration du programme une grande place pour le jugement afin de tenir compte de certaines situations.

"Cependant, il faut bien se rendre compte que cette offensive contre l'inflation rétrécit la zone de discussion et remet un peu en question la traditionnelle économie de marché" a-t-il souligné.

Commission Bryce: le gigantisme corporatif a des raisons que la raison ne saurait ignorer!

"En fournissant au public, de façon équitable et efficace, de nombreux services financiers, les banques s'acquittent de leur première responsabilité sociale" a déclaré hier le président du conseil de la Banque Royale, M. E. Earle McLaughlin qui témoignait devant la Commission d'enquête sur les groupements de sociétés.

Le banquier a avoué cependant que "le problème des responsabilités sociales des entreprises n'avait pas encore suffisamment été étudié et qu'il fallait chercher à mieux saisir les relations complexes qui existent entre les activités des entreprises et leurs conséquences sociales."

Le témoignage de M. McLaughlin a complété la première série d'audiences de la Commission Bryce dans la métropole. Une douzaine de grandes entreprises et leurs filiales ont plaidé devant les trois commissaires l'importance du gigantisme industriel dans le monde d'aujourd'hui et sur les marchés internationaux. Aucun témoignage en sens contraire n'a été enregistré.

Les mémoires déposés n'ont finalement révélé que peu de faits nouveaux et les interrogatoires menés par les deux spécialistes de la Commission ont jeté une très faible lumière sur certaines transactions importantes entre les conglomérats.

Si "tout le monde, il est gros et gentil" dans la métropole, quelques adversaires des puissances industrielles ont tenté à Toronto de démontrer les effets néfastes de la concentration. Toutefois, aucun témoignage n'a amené de faits inédits.

Les données les plus intéressantes seront connues sans doute lorsque les travaux de recherche qu'a entrepris la Commission auront été complétés. Ces études portent, entre autres, sur les différents modes de croissance du pouvoir industriel, sur les effets sociaux de la concentration et sur le déroulement précis de certaines transactions.

Ces recherches ont été confiées à des experts dont notamment plusieurs analystes financiers à l'emploi de maisons de courtage.

Les premiers résultats pourraient être rendus public au moment de la deuxième série d'audiences qui débutera au milieu de mars.

Hier matin, la direction de compagnie Consolidated-Bathurst s'est présentée devant la Commission et le président, M. Turner.

Le président M. I.M. Turner a déclaré: "Le Canada, du point de vue économique, se classe parmi les pays sous-développés. D'une part, son activisé tient en grande partie à l'importance de ses richesses naturelles et d'autre part, le pays ne compte qu'une poignée de sociétés indigènes exerçant leur activités à l'échelle mondiale."

Comme l'a fait par la suite l'Association des producteurs de pâtes et papiers, le président de "Connie" a soutenu que le Canada devait se doter des grandes entreprises pour pouvoir concurrencer les géants mondiaux.

"Sans fusion ni acquisition, l'industrie voit ses possibilités de croissance durement limitées. En fait, comme nous avons cherché à vous le démontrer, les fusions ont toujours été une constante dans l'évolution de l'industrie canadienne. Elles ne sont un symptôme ni de maladie ni de décadence mais plutôt un signe de consolidation, de progrès et de croissance," a ajouté M. Turner.

"La question que l'on se pose aujourd'hui est de savoir d'où viendra la croissance future? A notre avis, elle pourra se réaliser, à court et à moyen termes, par l'expansion des installations actuelles, par l'acquisition d'autres sociétés au Canada et à l'étranger et par la diversification poussée de nos participations actuelles."

"La découverte du fait que l'économie est une science expérimentale a encouragé la prédominance toujours plus grande de l'industrie vis-à-vis de l'entreprise, et du contrôle des autorités vis-à-vis de l'initiative privée. Notre expérience de l'industrie nous incite fortement à appuyer cet impératif que représente la croissance, et cela pour le bénéfice du Canada, de son entreprise manufacturière et de ses citoyens. A notre avis, nous n'avons pas le choix de demeurer sur place."

"Une poussée constante vers l'avant, bien réfléchie et bien orientée, ainsi qu'une souple détermination à accroître la taille et l'influence de la Compagnie constituent de loin les éléments premiers d'une philosophie positive, en particulier en ces temps d'incertitude. Agir autrement serait reculer à une vitesse alarmante" a conclu le président de Connie Bathurst.

Création d'une chaire de management à l'Université du Québec à Montréal

La Fondation Macdonald Stewart vient d'accorder une subvention de $240,000 à l'Université du Québec à Montréal en vue de la création d'une chaire de management qui sera rattachée au département des sciences administratives.

Etablie à titre expérimental pour une période de trois ans, la nouvelle chaire se consacrera à l'étude des problèmes de management et voudra assumer un rôle innovateur dans la formation d'administrateurs francophones pour la petite, la moyenne et la grande entreprise.

C'est M. Léo Dorais, Ph.D. (administration), premier recteur de l'UQAM, actuellement professeur au département des sciences administratives, qui a été désigné au poste de premier titulaire de cette chaire.

Pour l'UQAM, cette initiative représente une forme d'intervention pédagogique qui n'existe pas actuellement dans ses structures académiques. Le projet est également original par rapport à une chaire de type européen, qui est habituellement occupée à vie par un professeur prestigieux. En effet, la chaire Macdonald Stewart de l'UQAM sera plutôt occupée conjointement par un "animateur" et par des personnalités de haut calibre du monde de l'administration.

L'objectif général poursuivi par ce projet est de favoriser la formation de managers québécois d'expression française, capables d'oeuvrer efficacement à l'intérieur des petites, moyennes et grandes entreprises, mais toujours en tenant compte des caractéristiques spécifiques du milieu social et économique, etc.

Comme autres objectifs spécifiques, la chaire de management vise à répondre à trois importants besoins. D'abord promouvoir le recrutement et la formation de managers francophones pour oeuvrer dans tous les secteurs des entreprises au Québec. Il est en effet urgent de remédier à la forte pénurie de gestionnaires francophones qu'ont mis en lumière de récentes études, notamment la Commission Gendron.

Il importe ensuite de réaliser une meilleure adéquation entre la formation des gestionnaires et les besoins du milieu économique. Ce n'est un secret pour personne que, depuis toujours, la formation des gestionnaires au Québec s'est surtout inspirée très directement des méthodes américaines. Des recherches s'imposent donc pour développer une pédagogie mieux adaptée au milieu québécois et canadien dans lesquels ces jeunes vont travailler.

Enfin, ce projet vise à donner des modèles aux étudiants francophones en management et à promouvoir des activités mettant en contact plus étroit le milieu des affaires et celui de l'Université. Pour réaliser ces grands objectifs, le titulaire de la chaire verra à animer et coordonner trois types d'activités.

● Tout d'abord, dans un effort de complémentarité aux programmes de formation existant, le titulaire suscitera des activités d'ouverture en milieu économique et de collaboration formelle entre l'entreprise et l'Université.

● Il verra instamment à mettre sur pied et à développer un programme d'accueil d'administrateurs francophones de haut calibre qui accepteraient de s'intégrer, pour une période de temps variable, au programme d'enseignement et de recherche du secteur administration économique.

● Il verra encore à susciter ou à initier des activités de recherche dans le domaine des relations entre l'entreprise et la société, en mettant plus particulièrement l'accent sur les différences entre francophones et anglophones.

Enfin, comme conséquence logique de cette activité de recherche, le titulaire verra au développement et à la diffusion d'instruments de formation mieux adaptés au milieu d'affaire québécois.

L'expérience de la nouvelle chaire fera l'objet d'une évaluation globale après une période de trois ans afin de déterminer s'il y a lieu de poursuivre le projet ou de le modifier.

C'est grâce à l'intérêt marqué de son président M. David Stewart pour une telle initiative, que la Fondation Macdonald Stewart a acquiescé à la demande de financement de l'UQAM.

banque provinciale

Dividende régulier

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de vingt-cinq cents par action sur le capital-actions versé de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1976.

Ce dividende, portant le numéro 312, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 2 février 1976, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque le 31 décembre 1975, à la fermeture des guichets.

Les nouvelles actions souscrites participeront à ce dividende en proportion du montant acquitté au 31 décembre 1975 sur le prix d'achat de $10.50 par action souscrite.

Par ordre du conseil d'administration.
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
R. Cousineau.

Montréal,
le 17 décembre 1976.

la banque provinciale du canada

Sam Pollock accroît sa part dans Carena Bancorp

L'ancien directeur du club Canadien, M. Sam Pollock, aujourd'hui vice-président, a accru au cours des derniers mois sa participation financière dans Carena-Bancorp, la firme propriétaire du club Canadien. M. Pollock possède maintenant 23,202 actions dans l'entreprise soit plus du double de son avoir antérieur.

C'est ce qu'indique la revue hebdomadaire de la Commission des valeurs mobilières du Québec qui publie cette semaine les derniers rapports des initiés. Les administrateurs d'une entreprise et des filiales doivent déclarer à la CVMQ toute modification dans leur portefeuille des titres des entreprises auxquelles ils sont liés.

La participation de M. Paul Gourdeau dans Logistec est maintenant de 275,464 actions soit environ 14% de l'ensemble. M. Gourdeau est président du conseil de l'entreprise.

On remarque par ailleurs que la Bank of America a cédé sa participation dans le Montréal Trust (20.2%) à sa filiale canadienne, B.A. Financial Services.

Le président de Provigo, M. Antoine Turmel détient aujourd'hui 219,900 actions de la firme montréalaise soit 20,000 de plus que précédemment. Ce bloc représente environ 6% du capital-actions de l'entreprise qui connait une belle performance en ce début d'année ($10.50).

Enfin, la participation de Power Corp. dans SMA atteint maintenant 56% des actions; la Caisse de dépôt vient au second rang avec 22.3% des titres qui stagnent présentent à $0.40.

Ces obligations étant déjà souscrites, le présent avis est publié uniquement à titre d'information.

NOUVELLE EMISSION — le 25 septembre 1975

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

(Province de Québec, Canada)

US Dollars 15.000.000
Obligations 9½ % 1975-1982

Kredietbank S.A. Luxembourgeoise

Bank Gutzwiller, Kurz, Bungener (Overseas) Limited
Banque Bruxelles Lambert S.A.
Banque de Paris et des Pays-Bas
Crédit Commercial de France
Kuwait International Investment Co. s.a.k.
Manufacturers Hanover Limited
Westdeutsche Landesbank Girozentrale

Ces obligations ont été placées, entre autres, par les institutions suivantes:

Algemene Bank Nederland N.V. — A. E. Ames & Co. Limited — Amsterdam-Rotterdam Bank N.V. — Banca Commerciale Italiana
Banca Nazionale del Lavoro — Bank of America International — Banque Française du Commerce Extérieur
Banque Générale du Luxembourg S.A. — Banque Internationale à Luxembourg S.A. — Banque Lambert-Luxembourg S.A.
Banque de Paris et des Pays-Bas pour le Grand-Duché de Luxembourg — Banque de l'Union Européenne — Banque Worms
H. Albert de Bary & Co. N.V. — Berliner Handels- und Frankfurter Bank — Brown Harriman & International Banks Ltd.
Commerzbank Aktiengesellschaft — Compagnia Finanziaria Intermobiliare S.p.A. — Creditanstalt-Bankverein — Crédit Général S.A. de Banque
Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine — Crédit Industriel et Commercial — Crédit du Nord et Union Parisienne-Union Bancaire
Deutsche Girozentrale-Deutsche Kommunalbank- — Dresdner Bank Aktiengesellschaft — Effectenbank-Warburg Aktiengesellschaft
European Banking Company Limited — First Boston (Europe) Limited — Geoffrion, Robert & Gelinas Ltée — Antony Gibbs Holdings Ltd.
Girozentrale und Bank der österreichischen Sparkassen Aktiengesellschaft — Greenshields Incorporated — Halsey, Stuart & Co. Inc. Affiliate of Bache & Co. Incorporated
International Marine Banking Co. Limited — Istituto Bancario San Paolo di Torino — Kidder, Peabody International Limited — Kredietbank N.V.
Kredietbank (Suisse) S.A. — Kuwait Investment Company S.A.K. — F. van Lanschot, Bankers — Lévesque, Beaubien Inc.
London Multinational Bank (Underwriters) Limited — Nederlandsche Middenstandsbank N.V. — Nesbitt, Thomson Limited
Norddeutsche Landesbank Girozentrale — Smith, Barney & Co. Incorporated — Société Générale — Société Générale de Banque S.A.
Sumitomo White Weld Limited — J. Vontobel & Co. — Williams, Glyn & Co. — Wood Gundy Limited

Bourassa au DEVOIR:

L'avenir de la CECO encore en balance

QUEBEC — L'avenir de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) est encore imprécis.

En fait, le gouvernement attend les recommandations explicites du juge Jean Dutil et de ses collègues avant de prendre quelque décision que ce soit.

Interrogé sur le sujet par LE DEVOIR, au cours d'une entrevue il y a quelques jours, le premier ministre s'est montré évasif, mettant toutefois en relief des considérations qui laissent entrevoir que la CECO ne sera pas transformée en organisme permanent et autonome.

M. Robert Bourassa rappelle d'abord qu'au moment de sa création par M. Jérôme Choquette, il y a déjà plus de quatre ans, la CECO jouissait d'une large autonomie au sein de la Commission de police, et qu'elle avait même sa propre équipe d'enquêteurs. "Et ça a créé des problèmes", note-t-il de façon laconique, se disant quand même disposé à examiner des propositions visant à redonner son autonomie entière à la CECO.

Le premier ministre souligne au passage que M. Dutil et ses collègues ont fait un "travail extraordinaire et efficace", et que les présumés chefs de la pègre sont en prison ou ont fui le pays. Mais avant d'aller plus loin, il veut prendre connaissance de ce que la CECO aura à lui dire dans ses prochains et derniers rapports,

—par—

GILLES LESAGE

qui porteront sur la pègre "traditionnelle".

M. Bourassa met en doute que la CECO ou un autre organisme similaire puisse être entièrement autonome, comme certains le suggèrent.

De toute façon, dit-il, ses membres doivent être nommés par quelqu'un, et ce quelqu'un, en définitive, c'est le gouvernement, que ce soit par simple arrêté ministériel ou par résolution présentée à l'Assemblée nationale.

Et le juge Dutil, ajoute M. Bourassa, a pu agir de façon complètement indépendante, sans pressions politiques que ce soit.

Le premier ministre reprend ensuite les observations du juge Robert Cliche, ex-président de la Commission d'enquête sur la liberté syndicale dans la construction, relativement au respect des droits de l'homme et des dangers que leur font courir des enquêtes publiques.

C'est pourtant à la suite de cette enquête que le gouvernement a pu, en dépit de la résistance farouche des centrales syndicales, éliminer la présomption d'innocence en vue de débarrasser le syndicalisme de la construction de certains éléments indésirables.

Il y a donc, note M. Bourassa, une évolution en ce qui a trait aux libertés individuelles, et la population accepte plus facilement certaines mesures visant à accroître l'efficacité policière. Le Québec est probablement en voie de trouver un nouvel équilibre entre les droits collectifs et les droits individuels, entre la sécurité de la population et le respect des trois de l'homme. Cela a été mis en relief par les audiences publiques des commissions Cliche et Dutil. Et cette évolution aboutira à une situation différente.

"Mais le code criminel relève toujours du gouvernement fédéral", conclut M. Bourassa sur ce point, de façon sybilline.

Il faisait sans doute allusion au fait que la constitutionnalité de la CECO est mise en doute et que la Cour suprême doit décider au cours des prochaines semaines si l'organisme québécois porte atteinte aux prérogatives fédérales. Ce jugement, attendu avec impatience, pèsera certes lourd sur le statut futur de la CECO.

De son côté, le solliciteur général, M. Fernand Lalonde, a laissé entendre mardi que des amendements seraient présentés à la loi de police pour rendre la CECO indépendante de la Commission de police, ainsi que les membres de la CECO et de la CPQ en ont exprimé le désir.

Mais le gouvernement doit d'abord décider si la CECO a un avenir ou non. Ce qui, dans l'esprit de M. Bourassa, n'est pas sûr du tout. Car il s'interroge par ailleurs sur le degré de "maturité" des mass media quand il s'agit de rendre compte des audiences publiques des commissions d'enquête, Cliche et Dutil par exemple. Il estime que certains médias prennent un malin plaisir à retourner la moindre dénonciation, qu'elle soit corroborée ou non, contre le gouvernement, alors même que c'est lui qui tente d'élever le degré de moralité publique. "On se sert de ouï-dire pour tenter de miner la crédibilité du gouvernement", note le chef libéral, faisant écho aux récriminations de ses partisans contre les enquêtes publiques et contre la presse.

Selon M. Bourassa, les média devraient mieux faire la part des choses au lieu de monter en épingle des allégations ou des incidents non fondés qui ternissent les institutions publiques. "Car si ça continue de la sorte, il en résultera une diminution de la confiance dans les hommes publics quels qu'ils soient, le recrutement sera fort difficile et peu de gens sérieux voudront se lancer en politique..."

Un gouvernement régional: "Ce serait la tour de Babel"

QUEBEC (par Gilles Lesage) — Il n'est pas question de créer un véritable gouvernement régional sur l'île de Montréal.

Telle est la réponse catégorique que le premier ministre a donnée lorsque LE DEVOIR, au cours d'une longue entrevue il y a quelques jours, lui demandait quel était l'avenir de la Communauté urbaine de Montréal (CUM).

Il y a déjà assez de paliers de gouvernement, commente M. Robert Bourassa, et créer une autre structure pour l'île de Montréal n'améliorerait en rien la coordination et la prise de décisions. "Ce serait la tour de Babel."

Le chef du gouvernement rappelle que la CUM a été fondée il y a six ans avec la promesse que les services municipaux seraient meilleurs sur l'île, et que les coûts seraient moins élevés pour les municipalités. Or c'est exactement l'inverse qui s'est produit, du moins pour un certain nombre de villes de la banlieue: il y a moins de services, et leurs coûts sont plus élevés.

Selon M. Bourassa, le gouvernement a fait tout ce qu'il a pu depuis trois ou quatre ans pour alléger au maximum le fardeau des contribuables et pour faire en sorte que les Montréalais ne soient pas surtaxés. Le gouvernement, dit-il, continuera de fournir une aide financière accrue à la CUM. Mais aucune discussion n'est en cours pour entreprendre des changements fondamentaux aux structures de la CUM.

Le premier ministre ajoute même qu'il accueille avec "scepticisme" la suggestion de M. Lawrence Hanigan, président de la CUM, et visant à faire de cet organisme un véritable gouvernement régional.

Dans une entrevue accordée au DEVOIR et publiée le 30 décembre, M. Hanigan préconise en fait la transformation de la CUM en un palier de gouvernement indépendant des municipalités de l'île. Faire de la CUM un gouvernement régional fort et capable d'atteindre ses objectifs, un gouvernement dont tous les membres élus au suffrage universel auraient des comptes à rendre à la population, un gouvernement possédant ses propres pouvoirs de taxation, voilà la solution, selon M. Hanigan, si l'on veut faire de la CUM un organisme fonctionnel.

Des projets de réforme de la CUM sont à l'étude depuis quelques années déjà et doivent faire l'objet de séances publiques en commission parlementaire des Affaires municipales. Ces audiences, qui devaient avoir lieu l'an dernier, ont été remises à une date indéterminée. Entre-temps, les villes de la banlieue font des pieds et des mains pour que la CUM soit délestée de divers pouvoirs, ce à quoi s'oppose avec énergie le président actuel du comité exécutif de la Communauté.

Le débat devrait connaître son dénouement à Québec au cours de l'année, mais M. Bourassa a déjà opposé une fin de non-recevoir à la proposition de M. Hanigan.

Le premier ministre prend toutefois la peine d'ajouter que le groupe d'étude de M. Claude Castonguay sur les affaires urbaines devrait soumettre son rapport et ses recommandations au gouvernement au cours du mois de mars; et ce document sera fort utile, conclut M. Bourassa, pour l'aider à prendre les meilleures décisions.

suites de la première page

ROBERT BOURASSA



Robert Bourassa

essaie de faire avec le référendum, c'est purement électoraliste. Et il me sera facile de les démasquer! Objectivement, c'est une solution qui est désavantageuse puisqu'elle place le Québec dans une situation d'infériorité".

C'est donc dire qu'aux prochaines élections (pas en 1976 puisque M. Bourassa affirme qu'il n'y songe pas), les électeurs mécontents du Parti libéral mais qui ne veulent pas de l'indépendance seront contraints ou de s'abstenir ou d'appuyer les Libéraux?

"Aussi longtemps que les Québécois ont un gouvernement qui répond à leurs besoins, observe M. Bourassa avec le sourire, pourquoi leur faudrait-il un choix considérable!"

Le premier ministre revient sur l'idée d'indépendance politique. Il se dit convaincu qu'elle est en voie de régression et qu'il va devenir de plus en plus facile pour les dirigeants politiques fédéralistes de montrer que ce concept est désuet.

"Pour moi, ce n'est évidemment pas le vrai défi de la société québécoise. Le défi, c'est plutôt de trouver une formule — qui n'est pas celle que nous avons actuellement — tenant compte de l'évolution linguistique, sociale et économique des Québécois".

Ici, M. Bourassa rappelle que sa formule de souveraineté culturelle a été battue en brèche. "Mais je crois que le temps va me donner raison: l'indépendance traditionnelle va être jugée désuète et désavantageuse pour les Québécois, et le fédéralisme orthodoxe, en raison de l'évolution démographique que connaît le Canada, sera considéré de plus en plus risqué".

Quand il évoque la "souveraineté culturelle dans un fédéralisme économique canadien", le premier ministre ne songe pas aux individus mais aux institutions.

"Dans le jugement que l'on porte sur l'avenir du Québec, il ne faut pas tendre à une sécurité fondée uniquement sur les personnes. Il faut travailler à une sécurité qui est basée sur les structures." Autrement dit: la présence des francophones à Ottawa, très forte aujourd'hui, n'est pas un phénomène permanent et n'apporte aucune garantie au Québec.

Le premier ministre donne à nouveau l'exemple de l'Europe des Neuf, la nouvelle volonté d'interdépendance, l'avènement prévisible du suffrage universel dans l'Europe du Marché commun...

Mais l'interdépendance ne suppose-t-elle pas l'indépendance? Avant de se lier aux autres, de s'ouvrir au monde, ne faut-il pas d'abord exister soi-même?

"Mais le Québec existe! riposte M. Bourassa. Il existe comme Etat. J'ai été reçu en Iran, en Belgique et en France comme le chef d'un Etat qui existe en soi, qui fait partie d'un ensemble canadien. Si nous avions l'indépendance, il y aurait, bien sûr, des feux d'artifice durant six mois. Mais après? Avons-nous besoin de l'indépendance comme stimulant pour faire face au défi québécois?"

Le premier ministre croit que les Québécois ont assez de maturité comme peuple pour éviter de s'imposer des étapes inutiles. De toutes façons, dit-il, pour d'évidentes raisons économiques, il faudrait revenir à un néo-fédéralisme. Alors, à quoi bon s'offrir une "période d'euphorie très courte mais combien coûteuse"?

Dans l'analyse qu'il fait de la position adoptée par le PQ, M. Bourassa voit la preuve que le fédéralisme a fait des gains. "Voilà qu'il leur faut camoufler leur option indépendantiste!"

Et la troisième force?

M. Bourassa en parle avec précaution et respect. Il serait prématuré, dit-il, de se prononcer dès maintenant sur la "troisième force ou le cinquième parti" puisque nous ne connaissons ni son programme ni les hommes qui l'animeront. "Bien sûr, j'ai vu comme tout le monde les lieux communs qui ont été publiés à la suite de leur réunion du Château Bonne Entente". Il attend la suite... qui ne vient pas vite et ne décèle pas dans le Parti libéral le moindre indice de défection en faveur du groupe de M. Choquette.

"J'ai toujours misé sur le bon sens et la maturité des Québécois. Ceux qui pensent qu'ils pourront convaincre la population avec des solutions simplistes se trompent. Les problèmes de la société québécoise actuelle sont très complexes. Il y a une polarisation, un problème de consensus difficile à établir, mais essentiel. Un gouvernement ne gouverne pas sans un minimum de consensus. On a déjà essayé dans le passé de présenter des solutions simplistes et ça n'a rien donné.

"Nous allons, quant à nous, proposer une solution claire, contrairement au Parti québécois qui annonce l'indépendance peut-être mais peut-être pas l'indépendance.

"Pour nous, ce sera le fédéralisme, mais un fédéralisme que nous allons modifier progressivement en fonction de nos besoins et de nos aspirations..."

Ce qui nous amène à reparler de l'immortel débat constitutionnel. A cet égard, il est visible que le premier ministre ne veut pas trop en dire. Ses interlocuteurs recueillent l'impression qu'il se passe quelque chose, que des entretiens secrets ont pu avoir lieu...

"Ce que je peux dire, déclare enfin M. Bourassa après quelques instant de réflexion, c'est que les discussions se poursuivent, que M. Trudeau demeure très désireux de rapatrier la constitution. Quant à la position du Québec, elle a été énoncée en août au Mont-Gabriel..."

Nouveau silence. Puis M. Bourassa ajoute: "Cette question pourrait être un thème dominant en 1976, suivant l'évolution des négociations naturellement. Je dois revoir M. Trudeau sur ce point à son retour de voyage en Amérique latine, en février".

Dans le discours qu'il avait prononcé devant les militants de son Parti au cours d'un congrès d'orientation politique dans les Laurentides, M. Bourassa avait indiqué les trois domaines dans lesquels le Québec réclamera des garanties constitutionnelles: la langue, l'immigration et les communications. Mais il n'avait pas précisé quelles seront les modalités de ses revendications, de quelle manière Ottawa pourrait donner satisfaction au Québec.

C'est sans doute l'objet des entretiens discrètement en cours...

Harry J. Boyle est confirmé à la présidence du CRTC

OTTAWA (PC) — M. Harry J. Boyle a été confirmé, hier, dans ses fonctions de président du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC). M. Boyle était vice président du CRTC depuis avril 1968 et agissait à titre de président intérimaire depuis la démission de M. Pierre Juneau, en août 1975.

Né à St. Augustine, Ont., en 1915, M. Boyle a eu une longue carrière comme journaliste, tant dans la presse écrite qu'électronique. Il fut notamment responsable de la programmation radiophonique et directeur des programmes (radio-télévision) à la Société Radio-Canada pour l'Ontario.

M. Boyle est également l'auteur de plusieurs pièces de théâtre, essais et romans. Son mandat en tant que président du CRTC doit prendre fin le 7 octobre 1980.

On se souvient que le poste de président du CRTC avait été laissé vacant à la suite de la démission de M. Pierre Juneau, nommé ministre des Communications par le premier ministre Trudeau. Par la suite, M. Juneau se présenta dans une élection partielle fédérale dans le comté de Hochelaga, où il fut battu par le candidat conservateur Jacques Lavoie.

M. Trudeau devait quand même le garder auprès de lui comme conseiller spécial.

Dave Barrett en appelle du recomptage

VANCOUVER (PC) — L'ex-premier ministre néo-démocrate de la Colombie-Britannique, M. Dave Barrett, a logé un appel contre le recomptage des bulletins de votes déposés dans son ancienne circonscription de Coquitlam aux élections provinciales du 11 décembre.

Le recomptage a confirmé la défaite de M. Barrett, par une marge de 29 voix seulement, face au candidat du Crédit social, M. George Kerster. Le soir des élections, M. Kerster jouissait d'une avance de 117 voix qui fut réduite par la suite à 19 voix après le dépouillement officiel du scrutin.

L'avocat de M. Barrett, Me William Devereii, allègue dans sa requête à la Cour d'appel de Colombie-Britannique, que le juge des comté Stewart McMorran a erré dans sa décision de compter certains bulletins et d'en omettre d'autres.

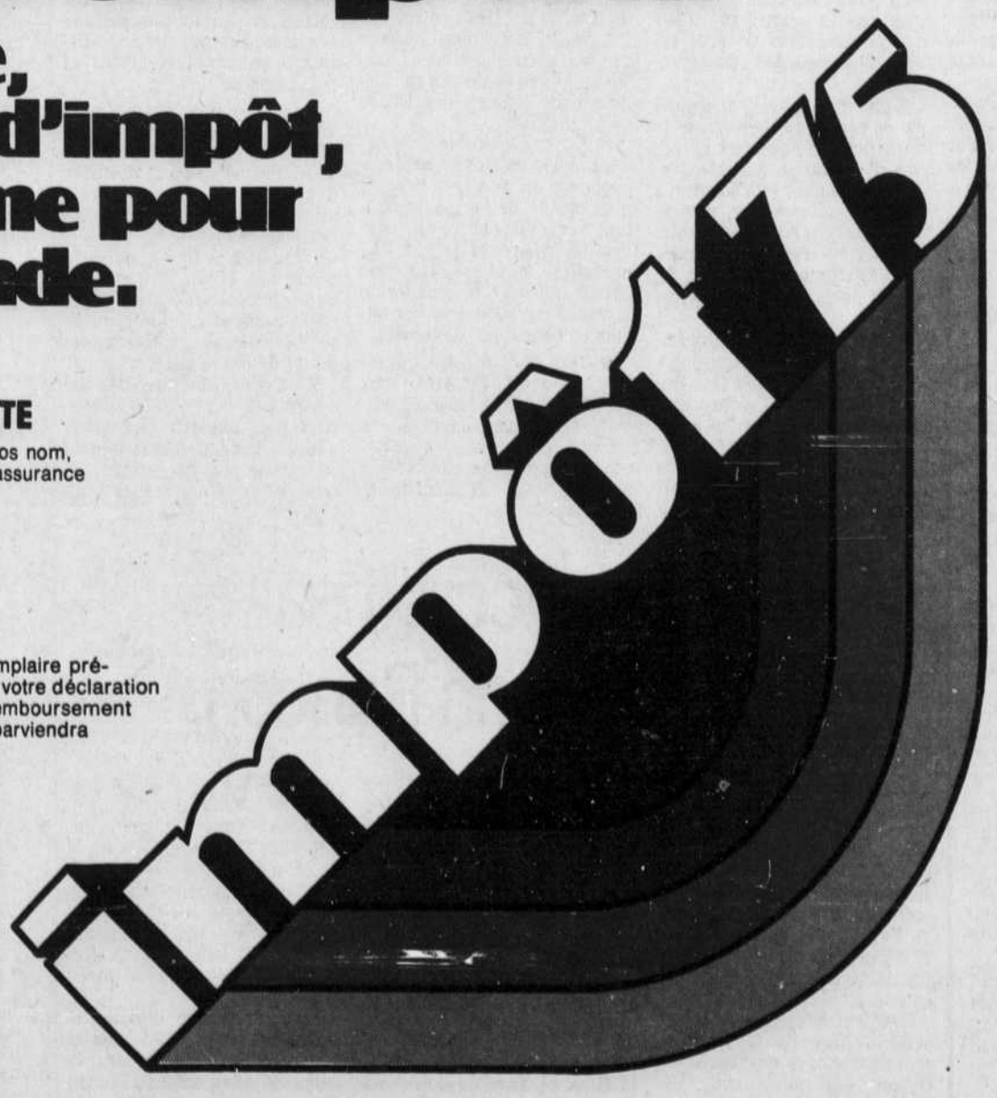
Un contre-appel logé par Me Allen La Croix, avocat de M. Kerster, fait également état de l'insatisfaction de ce dernier en ce qui concerne le recomptage.

Un jugement pourrait être rendu d'ici une semaine ou deux.

vous ne pouvez pas vous tromper...
cette année, la formule d'impôt, c'est la même pour tout le monde.

ELLE EST EXPÉDIÉE
PAR LA POSTE
Y sont déjà inscrits vos nom, adresse et numéro d'assurance sociale.

CONSERVEZ-LA
Servez-vous de l'exemplaire préadressé pour remplir votre déclaration des revenus. Si un remboursement vous est dû, il vous parviendra plus rapidement.



Gouvernement du Québec
Ministère du Revenu